

Législature 2021-2026

N°56

Message du Conseil communal au Conseil général du 28 juin 2023

Approbation des comptes et du rapport de gestion spécifique aux comptes 2022

1. Introduction

L'article 12 de la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo), entrée en vigueur récemment, précise à son alinéa 1 que le Conseil communal soumet chaque année les comptes à l'approbation du Conseil général dans les 5 mois qui suivent la fin de l'exercice. En raison de circonstances particulières, la Préfecture et le Service des communes ont accordé 1 mois supplémentaire à ce délai.

Il est également mentionné à l'article 19 de cette même loi, que le Conseil communal présente, en même temps que les comptes, un rapport qui fait état de ses principales activités et des évolutions importantes durant l'exercice écoulé.

Compte tenu de ces deux articles, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général ses comptes, son rapport de gestion spécifique aux comptes 2022 et son rapport d'activités.

Le rapport de révision établi par la fiduciaire NBA Audit SA est transmis au Conseil général en consultation.

2. Comptes 2022

Les comptes se composent des éléments suivants (art. 13 à 18 de la LFCo) : le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (rapport de gestion spécifique aux comptes 2022).

L'exercice comptable 2022 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 2'744'951.17.

Le résultat déficitaire prévu pour le budget 2022 de CHF 1'726'901.00 fait apparaître une différence positive de CHF 4'471'852.17. Les raisons principales sont la réévaluation des recettes fiscales des années précédentes selon MCH2 et l'application de l'image fidèle. Cet effet ne devrait plus se reproduire les prochaines années. Les taxes facturées selon le nouveau règlement ont également généré des recettes supplémentaires de CHF 716'283.32. L'amortissement de la réévaluation du patrimoine administratif prévu par la loi sur 10 ans génère un produit de CHF 538'283.17 qui n'avait pas été budgété.

L'introduction du MCH2 au 1^{er} janvier 2022 a exigé beaucoup de modifications qui n'étaient pas toutes prévues dans le budget 2022.

Les investissements nets se montent à CHF 5'499'766.87 et ne sont pas comparables au budget 2022 du fait que le budget d'investissements manque et sera introduit dès le budget 2024.

Le bilan a, suite à la réévaluation des patrimoines financier et administratif, subi des modifications importantes. Le capital propre passe de CHF 40'165'941.98 à CHF 116'148'920.73. La part des capitaux de tiers passe de 68,7 % à fin 2021 à 44,6 % à fin 2022.

Les indices financiers exigés par MCH2, qui se basent maintenant sur une situation plus réelle et transparente, nous démontrent que la situation financière de la Commune est majoritairement positive. Le prochain plan financier permettra d'évaluer quels seront les investissements possibles les prochaines années et fixer les priorités pour la Commune.

3. Rapport de gestion spécifique aux comptes 2022 et rapport d'activités

Le rapport de gestion 2022 a été scindé suite à l'introduction de MCH2. En effet, le rapport de gestion spécifique aux comptes documente de façon complète et exhaustive les chiffres 2022 présentés sous ce nouveau régime comptable.

Le rapport d'activités 2022 (art. 19 de la LFCo) poursuit, quant à lui, les mêmes buts que décrits en 2021 :

- Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
- Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2022 et les projets en cours ;
- Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

Ce document, présenté selon l'organisation politique de la Commune, contient de nombreuses informations utiles et donne un bon aperçu des prestations fournies par la Commune d'Estavayer.

Ces rapports sont disponibles sur le site internet de la Commune avec les documents pour la séance du Conseil général.

4. Conclusion

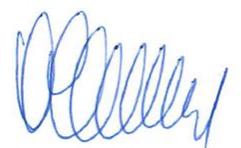
Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir approuver les comptes 2022 ainsi que le rapport de gestion spécifique aux comptes 2022 de la Commune d'Estavayer. Le Conseil général prend acte du rapport d'activités.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 5 juin 2023.



Eric Chassot
Syndic

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Armand Villadoniga
Secrétaire général

Conseillers communaux responsables : Philippe Aegerter, Dicastère des finances
Eric Chassot, syndic

Annexes : - Comptes 2022
- Rapport d'activités 2022 (disponible sur le site internet de la Commune)



Rapport de gestion spécifique aux comptes 2022

En droit

- En application de l'article 1 alinéa 1, de la loi sur les finances communales (LFCo). Celle-ci a pour but de permettre aux collectivités publiques locales et à leurs organes :
 - a) de gérer les finances de manière efficace et conforme au droit ;
 - b) de disposer des instruments et des bases de décision nécessaires à la gestion financière.
- En application de l'article 19, de la loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal soumet chaque année un rapport de gestion à l'assemblée communale en même temps que les comptes.
- En application de l'art. 13 de la loi sur les finances communales (LFCo), les comptes se composent des éléments suivants :
 - a) le bilan;
 - b) le compte de résultats;
 - c) le compte des investissements;
 - d) le tableau des flux de trésorerie;
 - e) l'annexe.

Les comptes sont structurés conformément au plan comptable déterminé dans le modèle comptable harmonisé. Le compte de résultats et le compte des investissements doivent être présentés de manière identiques et parallèlement au budget de l'année de référence.

Les chiffres des comptes de l'année précédente, hormis le tableau des flux de trésorerie, doivent également être présentés à l'Assemblée communale ou au Conseil général pour comparaison. Toutefois, selon décision du Service des communes, lors de l'établissement des comptes 2022, seule la comparaison détaillée entre budgets et comptes 2022, établis selon MCH2, sera exigée.

- Présentation des comptes – principes

¹Les principes régissant la présentation des comptes selon l’art. 40 de la loi sur les finances communales LFCo sont les suivants :

- a) annualité: l'exercice comptable coïncide avec l'année civile;
- b) comptabilité d'exercice: les charges et les revenus du compte de résultats ainsi que les dépenses et les recettes du compte des investissements sont comptabilisés dans la période durant laquelle ils sont générés; le bilan est établi en fonction de la date de clôture;
- c) spécialité: les charges, les revenus, les dépenses et les recettes sont présentés selon la classification fonctionnelle et selon la classification par nature du plan comptable; les actifs et les passifs du bilan sont présentés selon la classification par nature;
- d) prudence: la présentation des comptes et du bilan intègre tous les risques réels susceptibles d'en modifier les valeurs;
- e) produit brut: les charges sont inscrites séparément des revenus du compte de résultats, les dépenses séparément des recettes du compte des investissements et les actifs séparément des passifs du bilan, sans aucune compensation, chacun d'entre eux y figurant à son montant intégral;
- f) importance: toutes les informations pertinentes nécessaires à une appréciation rapide et complète de l'état de la fortune, des finances et des revenus sont présentées;
- g) spécialité qualitative: un crédit ne peut être affecté qu'au but pour lequel il est octroyé;
- h) spécialité quantitative: une dépense ne peut être engagée que jusqu'à concurrence du montant inscrit dans le budget; sont réservées les dispositions relatives au dépassement de crédit;
- i) spécialité temporelle: un crédit budgétaire non utilisé est périmé à la fin de l'exercice comptable; sont réservés les reports de crédits d'investissement;
- j) comparabilité: les comptes de la Commune et de ses unités administratives sont comparables entre eux et au cours des années;
- k) permanence: les principes régissant la présentation des comptes restent inchangés sur une longue période;
- l) continuité: les normes régissant la présentation des comptes s'appuient sur le principe selon lequel les activités de la Commune perdurent.

²En outre, les informations fournies pour la présentation des comptes tiennent compte des critères suivants:

- a) clarté: les informations sont précises et compréhensibles;
- b) fiabilité: les informations reflètent la réalité des faits;
- c) neutralité: les informations sont objectives et excluent l'arbitraire.

Table des matières

1	Introduction	5
1.1	Message du conseiller communal	5
2	Synthèses	7
3	Quotité d'impôt et taxes communales	9
3.1	Quotité d'impôt	9
3.2	Taxes communales.....	9
3.2.1	Taxes de l'approvisionnement en eau potable règlement 2022.....	9
3.2.2	Taxes de l'évacuation et l'épuration des eaux règlement 2022.....	10
3.2.3	Taxes déchets	10
3.2.4	Taxes d'inhumations.....	10
3.2.5	Taxes d'exemption du Service du feu.....	11
4	Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2.....	12
4.1	Généralités	12
4.2	Terminologie.....	12
4.3	Amortissements.....	12
4.4	Compte des investissements/ limite d'activation à l'actif du bilan.....	12
4.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	12
5	Résultat.....	13
5.1	Vue d'ensemble	13
5.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	13
5.3	Compte des investissements	14
6	Compte de résultats	15
6.1	Aperçu du compte de résultats par nature	15
6.2	Aperçu du compte de résultat par fonction	16
6.3	Compte de résultat liste des dépassements selon le règlement des finances.....	18
6.3.1	Liste des dépassements supérieurs à 20% mais inférieurs à CHF 20'000.00	18
6.3.2	Liste des dépassements supérieurs à 20% et à CHF 20'000.00	25
7	Compte des investissements.....	27
7.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières.....	27
8	Bilan.....	28
9	Tableau des flux de trésorerie.....	29

10 Annexes aux comptes annuels	30
10.1 Etat du capital propre (art. 18 al. 1 let. c LFCo)	30
10.2 Tableau des provisions (art. 18 al. 1 let. d LFCo)	31
10.3 Tableau des participations (art. 18 al. 1 let. e LFCo)	32
10.4 Tableau des garanties (art. 18 al. 1 let. e LFCo).....	33
10.5 Tableau des immobilisations (art. 18 al. 1 let. f LFCo).....	34
10.6 Etat des investissements	35
11 Indicateurs financiers et limitation de l'endettement	41
11.1 Taux d'endettement net (art. 23 al.1 let a LFCo)	41
11.2 Le degré d'autofinancement (art. 23 al.1 let b LFCo)	42
11.3 La part des charges d'intérêts (art. 23 al.1 let c LFCo)	43
11.4 La dette brute par rapport aux revenus (art. 23 al.1 let d LFCo).....	44
11.5 La proportion des investissements (art. 23 al. 1 let e LFCo)	45
11.6 La part du service de la dette (art. 23 al.1 let f LFCo).....	46
11.7 La dette nette par habitant (art. 23 al.1 let g LFCo)	47
11.8 Le taux d'autofinancement (art. 23 al.1 let f LFCo)	48
12 Bases légales	49

1 Introduction

La Commune d'Estavayer a introduit le MCH2 (modèle comptable harmonisé) dès le 1^{er} janvier 2022. Ce passage aux normes MCH2 est une étape cruciale pour la Commune.

En premier lieu, le principe de « vérité du bilan » dénommé aussi « image fidèle du bilan » est essentiel et peut être la plus importante des règles de mise en œuvre.

La Commune a réalisé la réévaluation de tous ses biens que ce soit :

- le patrimoine financier sur la valeur vénale ;
- le patrimoine administratif sur la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien déprécié de sa valeur d'amortissement comptable en fonction de sa durée d'utilisation. L'amortissement des biens est linéaire.

Pour effectuer ces tâches, nous avons établi un inventaire matériel des biens appartenant ou acquis par la Commune entre le 01.01.2002 et le 31.12.2021.

De ce gros travail a été constituée une réserve de réévaluation qui doit être amortie sur les dix prochains exercices comptables, soit la première tranche au 31.12.2022 et la dernière au 31.12.2031.

Cette nouvelle norme apporte une philosophie différente de l'interprétation du budget, mais aussi du compte de résultat qui s'affiche à trois niveaux. Les règles sont strictes. Lors de l'établissement du budget, tous les montants supérieurs à la limite d'activation des investissements votée par le législatif doivent être inscrits dans le compte des investissements. Tous les dépassements budgétaires des comptes doivent faire l'objet d'une liste détaillée et si les deux seuils de compétence sont supérieurs à ceux votés par le législatif, ils doivent faire l'objet d'une liste détaillée et les dépassements doivent être justifiés. Afin de respecter l'image fidèle, les amortissements supplémentaires sont interdits. En résumé, les montants non prévus au budget doivent attendre l'année suivante, sauf pour les cas où la dépense est urgente ou n'aura pas de conséquence néfaste pour la Commune.

Vous trouverez dans ce rapport, toutes les informations relatives aux comptes 2022 et nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les comptes 2022 détaillés sont à votre disposition sur notre site internet www.estavayer.ch.

1.1 Message du Conseiller communal

MCH2 a influencé fortement les activités 2022 du Service des finances. Les patrimoines financier et administratif ont été réévalués à leur juste valeur, ce qui a demandé un effort particulier à toutes et tous les collaboratrices - collaborateurs. Le soutien du fournisseur informatique a été intensif. Il a permis la présentation des comptes 2022 pour la première fois sous le régime MCH2, reflétant ainsi l'image fidèle. L'interprétation des chiffres présentés permet enfin une analyse et une évaluation plus objective de la situation financière de la Commune d'Estavayer.

Grâce aux évaluations fiscales devant correspondre à la réalité, un rattrapage des recettes fiscales des années précédentes a été comptabilisé dans les comptes 2022. Sauf imprévu, cet effet est unique. En ce qui concerne les contributions immobilières des fonds de caisse de pension, un rattrapage sur les cinq dernières années a pu être facturé. Depuis plusieurs années, le Service cantonal des contributions ne transmet plus d'information permettant de connaître les valeurs fiscales de leurs immeubles.

A la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements sur l'eau potable et les eaux usées, un effort particulier a été demandé au personnel pour bien faire la transition.

Le peu de recours et réclamations de la part des propriétaires a confirmé la qualité du travail fourni.

L'interprétation des indices financiers, établis avec les valeurs MCH2, prouve que la situation financière de la Commune d'Estavayer peut majoritairement être estimée comme positive. Le seul indice financier qui pourrait nous préoccuper est celui de la dette brute par rapport aux revenus. Le ratio de 179 % est élevé. Par contre, les indicateurs financiers tenant compte de la dette nette relativisent cette situation.

Le taux d'endettement net de 25,79 % est bon et la dette nette par habitant de CHF 931.36 peut être considérée comme faible.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Pierre Spielmann, ancien administrateur des finances de Morat à la retraite, pour l'aide qu'il a apportée afin de combler l'absence impromptue de l'administrateur des finances de la Commune d'Estavayer. En deux mois, il a réussi avec les collaboratrices et collaborateurs du Service des finances, ainsi que l'entreprise informatique à terminer les évaluations des patrimoines administratifs et financiers et à les intégrer dans la comptabilité financière. Le bouclage a dû être établi en 1 mois afin de respecter les délais fixés par la nouvelle date de présentation des comptes 2022 au Conseil général. De ce fait, le degré de qualité de ce bouclage fera certainement l'objet de remarques dans le rapport de l'organe de contrôle. Celles-ci devront être traitées dans le courant de l'année 2023.

En dépit des turbulences que le service des Finances a vécues pour le bouclage des comptes, il y a lieu de dire que tout au long de l'année 2022, le Service a assuré les grandes échéances annuelles, soit l'établissement des comptes 2021 et du budget 2023, toutes les tâches en relation avec les facturations des impôts, des taxations annuelles, la gestion du contentieux, la tenue de la comptabilité et le paiement des fournisseurs ont été pleinement assumées. Le Service est également chargé du paiement des salaires. Ces flux d'entrées et de sorties de fonds doivent être bien planifiés pour permettre une bonne gestion de la trésorerie.

Comme dit à plusieurs reprises par M. Pierre Spielmann, les collaboratrices et collaborateurs du Service des finances sont très compétents, s'investissent grandement et n'hésitent pas à retrousser les manches quand il le faut. Le Conseil communal les remercie très sincèrement pour leur prestation.

Enfin, dans le courant de l'année 2022, le Conseil communal a proposé deux séances extraordinaires à la Commission financière relatives à la construction budgétaire et aux investissements présumés, dans le but d'améliorer la coopération et la confiance entre ces deux instances aux commandes des finances communales.

Le Conseil communal a également commandité un audit de ses outils et processus informatiques à une société spécialisée dans la sécurité informatique. Un rapport de remédiation, assuré principalement par notre fournisseur, a été remis au Conseil communal. En 2023, l'établissement d'un manuel « Sécurité informatique – Guide et bonnes pratiques » devra être établi. Ce travail est en cours et il est prévu une séance de formation pour tout le personnel concerné.

Philippe Aegerter, Conseiller communal

2 Synthèses

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales règles concernant les comptes:

a) Les adaptations législatives

Le Conseil général a adopté le 24 février 2021 les réglementations suivantes :

Règlement sur les finances (RFin)

Art. 3 Limite d'activation des investissements (art. 42 LFCo, art. 22 OFCo)

¹ Les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 50'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

² Un investissement est une dépense pour des biens ou des services dont la durée de vie est supérieure à une année.

Art. 4 Imputations internes (art. 51 LFCo, art. 26 OFCo)

Pour les tâches qui ne sont pas en lien avec des financements spéciaux, le seuil à partir duquel une imputation doit être opérée est fixé à CHF 20'000.00.

Art. 5 Comptes de régularisation (art. 13 et 40 al. 1 let. b LFCo)

¹ Le seuil à partir duquel un actif ou un passif de régularisation doit être opéré est fixé à CHF 5'000.00.

² Les actifs ou passifs de régularisation, déterminés chaque année en raison d'une date d'échéance autre que le 31 décembre et dont les montants sont réguliers, ne sont pas comptabilisés.

Art. 6 Compétences financières du Conseil communal (art. 67 al. 2, 1^e phr. LFCo)

a) Dépense nouvelle (art. 33 al. 1 let. a OFCo)

¹ Sous réserve de couverture suffisante par un crédit budgétaire, le Conseil communal est compétent pour engager une dépense nouvelle ne dépassant pas CHF. 50'000.00. L'art. 10 est réservé.

² Pour les dépenses périodiques, la durée prévisible totale de l'engagement est prise en compte. A défaut de précision temporelle, une durée de dix ans fait foi.

b) Dépense liée (art. 73 al. 2 let. e LFCo)

¹ Le Conseil communal est compétent pour décider les dépenses liées.

² Lorsque le montant d'une telle dépense dépasse la compétence financière fixée à l'article 6 du présent règlement, la Commission financière en préavise le caractère nouveau ou lié (art. 72 al. 3 LFCo).

c) Crédit additionnel (art. 33 LFCo, art. 33 OFCo)

¹ Le Conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit inférieur à CHF 100'000.00. L'article 33 al. 3 LFCo demeure réservé.

² Si le crédit additionnel dépasse le seuil fixé à l'alinéa 1, le Conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement. L'article 7 al. 2 du présent règlement s'applique par analogie.

Art. 9 d) Crédit supplémentaire (art. 36 al. 3 LFCo, art. 33 OFCo)

¹ Le Conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 20% du crédit budgétaire concerné, à condition que le montant du crédit supplémentaire soit inférieur à CHF 20'000.00. L'article 36 al. 2 et 3 LFCo demeure réservé.

² Toutefois, le Conseil communal est compétent pour décider un dépassement de crédit lorsque l'engagement d'une charge ou d'une dépense ne peut être ajourné sans avoir de conséquences néfastes pour la Commune ou lorsqu'il s'agit d'une dépense liée. L'article 7 al. 2 du présent règlement s'applique par analogie.

³ En outre, les dépassements de crédits sont autorisés en cas de charges ou de dépenses lorsque celles-ci sont compensées par les revenus ou les recettes afférents au même objet dans le même exercice.

⁴ Le Conseil communal établit une liste motivée de tous les objets dont le dépassement excède les limites fixées à l'alinéa 1 et les soumet globalement au Conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes. Les crédits supplémentaires de minime importance inférieurs à CHF 10'000.00 peuvent ne pas être listés.

Art. 10 Autres compétences décisionnelles du Conseil communal (art. 67 al. 2, 2^e phr. LFCo, art. 100 LCo)

¹ Le Conseil communal dispose de la compétence décisionnelle dans les domaines et les limites suivantes :

- a) Achat, vente, échange, donation ou partage d'immeubles, constitution de droits réels limités et toute autre opération permettant d'atteindre un but économique analogue à celui d'une acquisition ou d'une aliénation d'immeubles et de terrains jusqu'à un montant de CHF 300'000.00 par objet ;
- b) Prêt et participation qui ne répondent pas aux conditions usuelles de sécurité et de rendement jusqu'à CHF 100'000.00 par affaire ;
- c) Cautionnement et autres garanties jusqu'à un montant de CHF 50'000.00 par affaire.

² Lors de chaque vente d'immeuble, le Conseil communal choisit le mode de vente le plus adapté.

³ Toute autre délégation pour une affaire concrète par voie de décision du Conseil général est réservée.

Art. 11 Contrôle des engagements (art. 32 LFCo)

Le Conseil communal tient le contrôle des engagements contractés, des crédits utilisés et des paiements effectués ainsi que, le cas échéant, de la répartition des crédits-cadres entre les projets individuels.

Art. 12 Referendum facultatif (art. 69 LFCo)

Le referendum peut être demandé contre une dépense nouvelle votée par le Conseil général supérieure à CHF 2'000'000.00.

b) Les spécificités communales

- Service de l'approvisionnement en eau potable
- Service du traitement des eaux usées
- Service de la gestion des déchets

Ces deux premiers services doivent être autofinancés. Quant aux services de la gestion des déchets, la couverture légale est de 70 %.

3 Quotité d'impôt et taxes communales

3.1 Quotité d'impôt

Les comptes 2022 sont présentés avec une quotité d'impôt en % de l'impôt cantonal de base soit :

- a) Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques 84.00 %
- b) Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales 84.00 %

Autres impôts

- c) Prestations en capital 84% de l'impôt cantonal
- d) Impôt à la source perçu par le Canton et reversé à la Commune
- e) Contribution immobilière 2‰ de la valeur fiscale
- f) Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values 60% de l'impôt cantonal
- g) Impôt sur les mutations immobilières en franc par franc dû à l'Etat
- h) Impôt sur les successions et les donations 70% de l'impôt cantonal
- i) Impôts sur jeux d'adresse et appareils distribution selon règlement
- j) Impôt sur les chiens CHF 100.00 par chien

3.2 Taxes communales

Les taxes communales sont les suivantes :

3.2.1 Taxes de l'approvisionnement en eau potable règlement 2022

Taxe de raccordement :

- Surface de parcelle x IBUS CHF 14.00/m² HT
- Surface de parcelle x IM (Indice de masse) CHF 1.80/m² HT
- Surface au plancher (SP) CHF 14.00/m² HT
- Surface de parcelle (hors zone à bâtir) : 1'000 m² x IBUS 0.80 CHF 14.00/m² HT

Taxes annuelles :

- Taxe d'exploitation (m³ d'eau consommée) CHF 0.70/m³ HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 15mm CHF 38.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 20mm CHF 38.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 25mm CHF 59.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 32mm CHF 95.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 40mm CHF 151.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 50mm CHF 227.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 65mm CHF 379.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 80mm CHF 569.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 100mm CHF 880.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 150mm CHF 1'951.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 200mm CHF 3'441.00 HT
- Taxe de base a) : Diamètre du compteur 250mm CHF 4'795.00 HT
- Taxe de base b) : Par tranche de consommation de 50 m³ CHF 10.30/m³ HT
- Relevé manuel du compteur d'eau CHF 50.00 HT
- Prélèvement d'eau temporaire : par m³ CHF 3.00/m³ HT
- Prélèvement d'eau temporaire : forfait installation CHF 200.00 HT

3.2.2 Taxes de l'évacuation et l'épuration des eaux règlement 2022

Taxes de raccordement :

- Surface de parcelle x IBUS	CHF 12.00/m ² HT
- Surface de parcelle x IM (Indice de masse ≤ 3m ³ /m ²)	CHF 2.00/m ² HT
- Surface de parcelle x IM (Indice de masse > 3 m ³ /m ²)	CHF 1.40/m ² HT
- Surface au plancher (SP)	CHF 12.00/m ² HT
- Surface exploitée à des fins agricoles (Surfaces toitures + surface théorique max. 1'000 m ² x IBUS)	CHF 12.00/m ² HT

Taxes annuelles :

- Taxe d'exploitation (m ³ d'eau consommée)	CHF 1.45/m ³ HT
- Taxe de base a) : Surface de parcelle x IBUS	CHF 0.25/m ² HT
- Taxe de base a) : Surface de parcelle x IM (Indice de masse ≤ 3m ³ /m ²)	CHF 0.15/m ² HT
- Taxe de base a) : Surface de parcelle x IM (Indice de masse > 3m ³ /m ²)	CHF 0.10/m ² HT
- Taxe de base a) : Surface au plancher (SP)	CHF 0.25/m ² HT
- Taxe de base a) : Surface exploitée à des fins agricoles (Toitures + surface théorique max. 1'000 m ² x IBUS)	CHF 0.25/m ² HT
- Taxe de base b) : Par tranche de consommation de 60 m ³ (Sources : 60 m ³ par habitant)	CHF 34.00/m ³ HT

3.2.3 Taxes déchets

Taxe de base annuelle (Dès le 1 ^{er} janvier de l'année des 18 ans)	CHF 60.00 HT
Taxe de base annuelle (résidence secondaire)	CHF 150.00 HT
Couche culottes (remboursement)	CHF 100.00 TTC

3.2.4 Taxes d'inhumations

Frais d'inhumation (tombe)	CHF 500.00
Frais d'inhumation (dépôt urne au sol ou dans une tombe)	CHF 200.00
Frais d'inhumation (dépôt urne au columbarium mural)	Gratuit
Frais d'inhumation (dépôt d'une urne sur concession existante)	CHF 200.00
Plaque de columbarium (columbarium mural ou au sol)	CHF 400.00
Plaque de columbarium (sur tombe existante)	Gratuit
Octroi d'un emplacement - personne non domiciliée	CHF 500.00
Dépôt des cendres au Jardin du souvenir (personne non domiciliée)	CHF 100.00
Taxe anticipée élimination monument en fin de concession (urne)	CHF 100.00
Taxe anticipée élimination monument en fin de concession (Dépôt d'une urne dans une tombe)	CHF 200.00
Taxe anticipée élimination monument en fin de concession (tombe)	CHF 300.00
Réservation d'un emplacement ou cénotaphe (tombe)	CHF 200.00
Exhumation avant échéance 1 ^{re} concession (tombe)	CHF 1'000.00
Exhumation avant échéance 1 ^{re} concession (urne dans tombe)	CHF 200.00
Exhumation avant échéance 1 ^{re} concession (urne)	CHF 100.00
Renouvellement de concession	Gratuit
Désaffectation de concession	Gratuit

3.2.5 Taxes d'exemption du Service du feu

Taxe d'exemption annuelle

(dès le 1^{er} janvier des 20 ans jusqu'au 31 décembre des 50 ans)

CHF 100.00

4 Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2

4.1 Généralités

Les comptes 2022 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018.

4.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
Classification par tâches	Classification fonctionnelle
Compte de fonctionnement	Compte de résultats
Engagements	Capitaux de tiers
Fortune nette	Résultats cumulés des années précédentes
Excédent de charges ou produits	Résultat annuel

4.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 43 alinéa 3 de la loi sur les finances communales (LFCo).

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations en application de l'art. 45 de la loi sur les finances communales (LFCo).

Les taux d'amortissement sont indiqués dans la directive de comptabilité MCH2 no 4 du Service des Communes.

4.4 Compte des investissements/ limite d'activation à l'actif du bilan

Selon le règlement communal des finances, le Conseil communal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00. Au-delà de cette limite, elles doivent être inscrites dans le compte des investissements. (art. 18, al. 1 let. A LFCo).

Un investissement est une dépense pour des biens ou des services dont la durée de vie est supérieure à une année.

4.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2021 est repris au 1^{er} janvier 2022 au coût d'acquisition ou de production. En l'absence de dépenses, la valeur vénale est portée au bilan au titre de coût d'acquisition selon l'art. 44 de la loi sur les finances communales (LFCo).

5 Résultat

5.1 Vue d'ensemble

(Généré automatiquement par le système informatique)

Comptes	Libellés	Comptes 2022	Budget 2022
90	Clôture du compte de résultats	2 744 951,17	- 1 726 901 ,00
400	Impôts directs, personnes physiques	28 327 150,98	25 490 000,00
401	Impôts directs, personnes morales	1 595 379,40	2 301 000,00
4021	Impôts fonciers	3 601 792,65	3 100 000,00
5./. 6	Investissements nets	5 499 766,87	-

5.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

(Généré automatiquement par le système informatique)

Comptes	Libellés	Comptes 2022	Budget 2022
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	49 209 241,42	49 033 851,00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	50 084 275,55	46 169 605,00
	Résultat de l'activité d'exploitation	875 034,13	-2 864 246,00
34	Charges financières	948 992,11	879 055,00
44	Revenus financiers	2 280 625,98	2 016 400,00
	Résultat provenant de financement	1 331 633,87	1 137 345,00
	Résultat opérationnel	2 206 668,00	-1 726 901,00
38	Charges extraordinaires	-	-
48	Revenus extraordinaires	538 283,17	-
	Résultat extraordinaire	538 283,17	-
39	Imputations internes	293 213,30	303 100,00
49	Imputations internes	293 213,30	303 100,00
	Total imputations internes	-	-
	Résultat total, compte de résultats	2 744 951,17	-1 726 901,00

Commentaires :

La présentation du résultat se fait à 3 niveaux alors que sous MCH1 nous n'annonçons que le 1^{er} niveau à savoir l'opérationnel. L'estimation des recettes fiscales des années antérieures explique en majeure partie la variation du résultat de l'activité d'exploitation par rapport au budget 2022.

5.3 Compte des investissements

(Généré automatiquement par le système informatique)

Comptes	Libellés	Comptes 2022	Budget 2022
690	Report au bilan des dépenses	7 091 768,27	-
590	Report au bilan des recettes	1 592 001,40	-
	Résultat du compte des investissements	5 499 766,87	-

Commentaire :

Le compte des investissements n'était pas établi et était remplacé par l'état des investissements. Dès le budget 2024, un compte des investissements sera régulièrement présenté pour approbation par le Conseil général et la comparaison sera possible.

6 Compte de résultats

6.1 Aperçu du compte de résultats par nature

(Généré automatiquement par le système informatique)

CHARGES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	11'092'269.02	-	11'288'230.00	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	10'442'888.36	-	10'665'855.00	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'769'431.45	-	4'127'915.00	-
34	Charges financières	948'992.11	-	879'055.00	-
35	Attributions aux financements spéciaux	1'452'731.25	-	-	-
36	Charges de transfert	22'451'921.34	-	22'951'851.00	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-
39	Imputations internes	293'213.30	-	303'100.00	-
3 Total des charges		50'451'446.83	-	50'216'006.00	-

REVENUS		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	36'371'991.78	-	33'314'000.00
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-
42	Taxes	-	8'473'833.32	-	7'757'550.00
43	Revenus divers	-	26'501.30	-	20'000.00
44	Revenus financiers	-	2'280'625.98	-	2'016'400.00
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	344'804.90	-	834'035.00
46	Revenus de transfert	-	4'867'144.25	-	4'244'020.00
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	538'283.17	-	-
49	Imputations internes	-	293'213.30	-	303'100.00
4 Total des revenus		-	53'196'398.00	-	48'489'105.00

CLÔTURE		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	2'744'951.17	-	-	1'726'901.00
9 Comptes de clôture		2'744'951.17	-	-	1'726'901.00

Commentaire :

Comparé au budget 2022, nous relevons des charges supérieures de CHF 235'440.83 ou 0,46 %. Les amortissements correspondent aux valeurs définitives MCH2 saisies dans la comptabilité des immobilisations qui n'étaient pas encore connues à fin 2021. Les attributions aux financements spéciaux résultent d'un excédent de recettes dans les fonctions 710 approvisionnement en eau, 720 traitement des eaux usées et pour le fonds de construction des places de stationnement 29100.06. Mis à part les recettes fiscales (40) supplémentaires des années antérieures, les taxes (42) facturées pour l'eau et les eaux usées, se basant sur les nouveaux règlements, ont également engendrés des recettes supplémentaires. Les amortissements des subventions d'investissement (46) ainsi que l'amortissement de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif (48) n'étaient pas budgétés.

6.2 Aperçu du compte de résultat par fonction

(Généré automatiquement par le système informatique)

Comptes de résultats		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	5'694'790.74	492'089.06	5'665'155.00	434'330.00
	Excédent de produits/charges	-	5'202'701.68	-	5'230'825.00
1	Ordre et sécurité publics - défense	2'378'013.33	1'538'495.60	2'556'915.00	1'522'310.00
	Excédent de produits/charges	-	839'517.73	-	1'034'605.00
2	Formation	14'962'568.63	1'334'505.70	15'058'555.00	1'059'580.00
	Excédent de produits/charges	-	13'628'062.93	-	13'998'975.00
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	2'490'135.60	809'513.55	2'526'130.00	741'090.00
	Excédent de produits/charges	-	1'680'622.05	-	1'785'040.00
4	Santé	4'456'376.45	7'329.90	4'268'900.00	-
	Excédent de produits/charges	-	4'449'046.55	-	4'268'900.00
5	Prévoyance sociale	5'888'983.15	629'182.85	6'152'190.00	529'250.00
	Excédent de produits/charges	-	5'259'800.30	-	5'622'940.00
6	Traffic et télécommunication	4'422'034.48	154'618.35	4'273'840.00	58'600.00
	Excédent de produits/charges	-	4'267'416.13	-	4'215'240.00
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	7'798'348.57	7'214'758.31	7'586'320.00	6'795'525.00
	Excédent de produits/charges	-	583'590.26	-	790'795.00
8	Economie publique	512'841.41	33'124.35	460'636.00	25'000.00
	Excédent de produits/charges	-	479'717.06	-	435'636.00
9	Finances et impôts	1'847'354.47	38'237'829.16	1'667'365.00	37'323'420.00
	Excédent de produits/charges	36'390'474.69	-	35'656'055.00	-
	Totaux	50'451'446.83	53'196'398.00	50'216'006.00	48'489'105.00
	Excédent de produits/charges	2'744'951.17	-	-	1'726'901.00

Commentaire :

Les principales variations par Dicastère sont les suivantes :

0. Administration générale

Pas de remarques particulières.

1. Ordre et sécurité publics – défense

Le passif transitoire 2021 pour le réseau santé social était trop élevé par rapport à la facture finale 2022.

2. Formation

Diverses locations et participations de tiers aux frais ont généré plus de recettes.

3. Culture – Sports – Loisirs – Eglises

Pas de remarques particulières.

4. Santé

La participation aux soins médicaux-sociaux est plus élevée que budgétée et pour les indemnités forfaitaires, la facture finale 2021 n'a pas été provisionnée.

5. Prévoyance sociale

La participation au Service social broyard ainsi que les salaires du personnel de la cohésion sociale sont plus bas que prévus au budget 2022. La facturation effective des participations à la crèche communale et les subventions cantonales expliquent l'excédent des recettes.

6. Trafic et télécommunication

Pas de remarques particulières.

7. Protection de l'environnement et protection du territoire

Les différences des comptes d'entretien des canalisations, amortissements et attribution à la réserve du traitement des eaux usées expliquent l'augmentation des charges. Les recettes quant à elles étaient difficilement évaluables suite à l'introduction en 2022 des deux nouveaux règlements de l'eau et du traitement des eaux usées.

8. Economie publique

Pas de remarques particulières.

9. Finance et impôts

Les charges relatives aux pertes sur créances sont au niveau des années précédentes et le montant mis au budget devra être adapté. Les recettes fiscales des personnes physiques et morales ont été estimées pour l'année en cours et les années précédentes selon le principe MCH2 qui reflète une appréciation prudente mais correspondant à l'image fidèle. Pour la contribution immobilière, un rattrapage des cinq dernières années a été facturé pour les fonds de pension. Les impôts sur les mutations immobilières restent difficiles à budgéter.

6.3 Compte de résultat liste des dépassements selon le règlement des finances

La plupart des dépassements sont commentés dans les comptes 2022.

6.3.1 Liste des dépassements supérieurs à 20% mais inférieurs à CHF 20'000.00

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
01100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	409.25	290.00	119.25	41.12%
01100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	155.50	10.00	145.50	1455.00%
01200.3144.00	Travaux non-planifiables bâtiments	5 200.60		5 200.60	5200.60%
02100.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	2 060.30		2 060.30	2060.30%
02200.3130.03	Emoluments cartes d'identité, passeports et autres	10 869.30	9 000.00	1 869.30	20.77%
02200.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1 744.80	500.00	1 244.80	248.96%
02200.3158.01	Site internet	47 954.45	33 800.00	14 154.45	41.88%
02200.3161.00	Location de matériel	2 833.65		2 833.65	2833.65%
02200.3162.00	Mensualités de leasing	10 397.43	7 560.00	2 837.43	37.53%
02200.3181.00	Pertes sur créances effectives	560.00	200.00	360.00	180.00%
02200.3636.00	Dons et subventions	24 650.00	20 500.00	4 150.00	20.24%
02900.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23 355.10	11 350.00	12 005.10	105.77%
02900.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	144.65		144.65	144.65%
02900.3300.40	Amortissements bâtiments	7 096.10	3 570.00	3 526.10	98.77%
02910.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	24.15	20.00	4.15	20.75%
02910.3120.00	Eau et épuration	632.85	330.00	302.85	91.77%
02910.3120.01	Electricité	2 679.40	1 500.00	1 179.40	78.63%
02910.3120.02	Chauffage	13 769.00	10 000.00	3 769.00	37.69%
02910.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	16 834.70	3 250.00	13 584.70	417.99%
02910.3300.40	Amortissements bâtiments	47 462.50	30 500.00	16 962.50	55.61%
02915.3120.00	Eau et épuration	521.85	260.00	261.85	100.71%
02915.3120.02	Chauffage	8 414.00	2 500.00	5 914.00	236.56%
02915.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	1 063.05		1 063.05	1063.05%
02920.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8 395.75	6 250.00	2 145.75	34.33%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
02990.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	203.55		203.55	203.55%
02990.3120.00	Eau et épuration	1 456.40		1 456.40	1456.40%
02990.3134.00	Assurances	1 439.25	370.00	1 069.25	288.99%
02990.3160.00	Loyers locaux et terrains	316.00		316.00	316.00%
11100.3099.00	Autres charges de personnel	1 880.75	1 000.00	880.75	88.08%
11100.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	76.40		76.40	76.40%
11100.3181.00	Pertes sur créances effectives	7 018.90	4 000.00	3 018.90	75.47%
15000.3181.00	Pertes sur créances effectives	7 871.59	4 000.00	3 871.59	96.79%
15060.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	756.00	500.00	256.00	51.20%
15060.3130.02	Frais d'intervention Centre de Renfort	62 358.00	50 000.00	12 358.00	24.72%
15060.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 760.50	1 000.00	760.50	76.05%
15090.3120.00	Eau et épuration	5 883.00	4 600.00	1 283.00	27.89%
15090.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	6 974.15	5 800.00	1 174.15	20.24%
16200.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	1 956.95	1 250.00	706.95	56.56%
21100.3104.00	Matériel didactique	4 240.00	3 380.00	860.00	25.44%
21100.3110.00	Meubles et appareils de bureau	11 619.20	2 270.00	9 349.20	411.86%
21100.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	482.00		482.00	482.00%
21200.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	75.20	30.00	45.20	150.67%
21200.3100.00	Matériel de bureau	10 010.25	7 500.00	2 510.25	33.47%
21700.3120.00	Eau et épuration	656.10	510.00	146.10	28.65%
21700.3300.40	Amortissements bâtiments	5 970.65	4 300.00	1 670.65	38.85%
21701.3300.40	Amortissements bâtiments	4 473.85		4 473.85	4473.85%
21702.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	1 427.75	1 100.00	327.75	29.80%
21702.3300.40	Amortissements bâtiments	5 226.95	4 300.00	926.95	21.56%
21703.3120.00	Eau et épuration	3 253.45		3 253.45	3253.45%
21703.3120.02	Chauffage	16 063.00	11 000.00	5 063.00	46.03%
21704.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	2 868.10	2 300.00	568.10	24.70%
21705.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	380.00		380.00	380.00%
21705.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	25 894.45	20 300.00	5 594.45	27.56%
21705.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	120.00		120.00	120.00%
21705.3161.00	Location d'appareils	1 999.45		1 999.45	1999.45%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
21707.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10 311.40	8 550.00	1 761.40	20.60%
21707.3120.00	Eau et épuration	16 268.85	5 400.00	10 868.85	201.28%
21707.3120.02	Chauffage	36 923.90	28 000.00	8 923.90	31.87%
21707.3130.02	Cotisations	250.00		250.00	250.00%
21707.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1 090.00		1 090.00	1090.00%
21708.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	411.65	300.00	111.65	37.22%
21709.3120.00	Eau et épuration	5 191.45	4 000.00	1 191.45	29.79%
21709.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8 868.75	1 400.00	7 468.75	533.48%
21710.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	384.90	40.00	344.90	862.25%
21710.3120.00	Eau et épuration	7 876.20	3 000.00	4 876.20	162.54%
21711.3140.00	Entretien des installations extérieures	338.45		338.45	338.45%
21711.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	3 123.45	300.00	2 823.45	941.15%
21712.3120.00	Eau et épuration	1 752.85	530.00	1 222.85	230.73%
21712.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	36 004.90	25 850.00	10 154.90	39.28%
21712.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	435.50	300.00	135.50	45.17%
21800.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 611.10		1 611.10	1611.10%
21800.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	7 287.40	4 200.00	3 087.40	73.51%
21900.3113.00	Matériel informatique	29 652.00	20 300.00	9 352.00	46.07%
21900.3153.00	Entretien de matériel informatique	29 164.24	12 000.00	17 164.24	143.04%
21900.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	134.40		134.40	134.40%
21900.3612.10	Participation à d'autres cercles scolaires	6 410.00	5 080.00	1 330.00	26.18%
21940.3153.00	Entretien de matériel informatique	142.99	100.00	42.99	42.99%
31100.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	652.05		652.05	652.05%
31100.3636.00	Dons et subventions	5 544.20	2 500.00	3 044.20	121.77%
31100.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	4 907.95		4 907.95	4907.95%
31200.3120.01	Electricité	218.05		218.05	218.05%
31200.3300.40	Amortissements bâtiments	5 135.50		5 135.50	5135.50%
31210.3120.01	Electricité	1 941.25	500.00	1 441.25	288.25%
31210.3134.00	Assurances	366.30		366.30	366.30%
32280.3118.00	Logiciels et licences informatiques	2 112.35	1 200.00	912.35	76.03%
32280.3120.00	Eau et épuration	8 134.90	5 500.00	2 634.90	47.91%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
32280.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23 848.35	13 650.00	10 198.35	74.71%
32280.3151.01	Entretien équipements scéniques	4 861.70	3 950.00	911.70	23.08%
32280.3181.00	Pertes sur créances effectives	3 900.00		3 900.00	3900.00%
32290.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	26 966.10	17 500.00	9 466.10	54.09%
32290.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	674.45	50.00	624.45	1248.90%
32290.3099.00	Autres charges de personnel	69.70		69.70	69.70%
32290.3130.00	Frais de téléphones	513.30	210.00	303.30	144.43%
32290.3300.40	Amortissements bâtiments	15 097.55		15 097.55	15097.55%
34110.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	183.60	30.00	153.60	512.00%
34130.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	7 640.65		7 640.65	7640.65%
34140.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	17 923.10		17 923.10	17923.10%
34140.3320.90	Amortissements études	13 926.35		13 926.35	13926.35%
34150.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	3 141.80		3 141.80	3141.80%
34160.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	22 246.90	13 000.00	9 246.90	71.13%
34170.3134.00	Assurances	345.65		345.65	345.65%
34180.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8 780.00	2 500.00	6 280.00	251.20%
34190.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	5 693.95		5 693.95	5693.95%
34210.3120.00	Eau et épuration	4 365.70	3 500.00	865.70	24.73%
34210.3120.01	Electricité	5 001.75	4 000.00	1 001.75	25.04%
43300.3181.00	Pertes sur créances effectives	1 199.10		1 199.10	1199.10%
54510.3130.00	Frais de téléphones	1 222.44	600.00	622.44	103.74%
54510.3130.03	Activités et fêtes	46.15		46.15	46.15%
54510.3181.00	Pertes sur créances effectives	674.90	500.00	174.90	34.98%
54550.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	1 382.37	300.00	1 082.37	360.79%
54550.3300.40	Amortissements bâtiments	5 674.05		5 674.05	5674.05%
57900.3611.03	Part. charges cant. aide aux victimes d'infractions	23 002.15	19 000.00	4 002.15	21.06%
57900.3636.00	Dons et subventions	7 800.00	5 600.00	2 200.00	39.29%
57910.3153.00	Entretien de matériel informatique	410.39	100.00	310.39	310.39%
61500.3100.00	Matériel de bureau	1 714.80	1 000.00	714.80	71.48%
61500.3110.00	Meubles et appareils de bureau	202.55		202.55	202.55%
61500.3134.00	Assurances	13 333.95	50.00	13 283.95	26567.90%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
61500.3141.00	Entretien courant des routes et giratoires	73 470.30	61 100.00	12 370.30	20.25%
61500.3161.00	Location de machines et véhicules	16 951.30	12 000.00	4 951.30	41.26%
61500.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	4 463.45	1 850.00	2 613.45	141.27%
61500.3320.90	Amortissements études	12 136.25		12 136.25	12136.25%
61510.3118.00	Logiciels et licences informatiques	1 056.20		1 056.20	1056.20%
61510.3120.00	Eau et épuration	2 558.60	1 200.00	1 358.60	113.22%
61510.3120.02	Chauffage	13 754.40	10 000.00	3 754.40	37.54%
61510.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	29 762.40	23 200.00	6 562.40	28.29%
61510.3161.00	Location d'appareils	1 482.90		1 482.90	1482.90%
61510.3320.90	Amortissements études	6 384.00		6 384.00	6384.00%
63100.3130.02	Abonnements LNM	3 300.00		3 300.00	3300.00%
71010.3101.03	Achat d'eau (La Menthue)	43 192.50	32 000.00	11 192.50	34.98%
71010.3110.00	Meubles et appareils de bureau	2 239.86	1 500.00	739.86	49.32%
71010.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	11 506.91	9 400.00	2 106.91	22.41%
71010.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	606.30	400.00	206.30	51.58%
71010.3300.60	Amortissements biens meubles	5 104.55		5 104.55	5104.55%
72010.3181.00	Pertes sur créances effectives	992.65	500.00	492.65	98.53%
72010.3190.00	Dédommagements à des tiers	900.00	500.00	400.00	80.00%
73010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	312.15	50.00	262.15	524.30%
73010.3099.00	Autres charges de personnel	967.55	500.00	467.55	93.51%
73010.3102.00	Imprimés, publications	1 196.90	500.00	696.90	139.38%
73010.3130.02	Cotisations	8 271.55	600.00	7 671.55	1278.59%
73010.3181.00	Pertes sur créances effectives	7 172.85	5 000.00	2 172.85	43.46%
73010.3199.00	Réduction de l'impôt préalable	912.49		912.49	912.49%
77100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	9 445.00	3 000.00	6 445.00	214.83%
77100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	632.15	290.00	342.15	117.98%
77100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	217.10	100.00	117.10	117.10%
77100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	240.35		240.35	240.35%
77100.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	19.40	10.00	9.40	94.00%
77100.3120.00	Eau et épuration	133.60		133.60	133.60%
77100.3132.00	Etudes et analyses	38 457.00	27 600.00	10 857.00	39.34%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
77100.3161.00	Location de machines	4 108.40	2 500.00	1 608.40	64.34%
77100.3300.30	Amortissements génie civil	1 912.15		1 912.15	1912.15%
77160.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	12.75	10.00	2.75	27.50%
79000.3130.03	Emoluments administratifs pour permis de construire	23 055.00	15 000.00	8 055.00	53.70%
84000.3300.60	Amortissements biens meubles	7 311.85		7 311.85	7311.85%
84000.3636.00	Dons et subventions	10 963.85		10 963.85	10963.85%
84010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	42 668.55	30 000.00	12 668.55	42.23%
84010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	605.45	500.00	105.45	21.09%
84010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	184.90	40.00	144.90	362.25%
84010.3100.00	Matériel de bureau	60.00		60.00	60.00%
84010.3134.00	Assurances	471.10		471.10	471.10%
96100.3499.01	Autres charges financières	81.86		81.86	81.86%
96300.3112.00	Vêtements de travail	1 470.15		1 470.15	1470.15%
96300.3134.00	Assurances	780.05		780.05	780.05%
96300.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4 783.85	2 800.00	1 983.85	70.85%
96300.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	5 597.30	4 000.00	1 597.30	39.93%
96300.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	264.15		264.15	264.15%
96301.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	542.15		542.15	542.15%
96301.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1 224.55	75.00	1 149.55	1532.73%
96301.3439.01	Electricité	1 357.00	150.00	1 207.00	804.67%
96301.3439.06	Impôts et taxes	54.05		54.05	54.05%
96302.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	8 219.25		8 219.25	8219.25%
96302.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	4 151.10	1 075.00	3 076.10	286.15%
96302.3439.00	Eau et épuration	2 191.90		2 191.90	2191.90%
96304.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	6 251.40	3 500.00	2 751.40	78.61%
96304.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	344.40	250.00	94.40	37.76%
96307.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	4 229.40	3 000.00	1 229.40	40.98%
96307.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	70.05	20.00	50.05	250.25%
96307.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	18 127.35	2 500.00	15 627.35	625.09%
96307.3439.00	Eau et épuration	3 749.35	3 000.00	749.35	24.98%
96308.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	5 778.80	3 800.00	1 978.80	52.07%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
96308.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	425.55		425.55	425.55%
96308.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	169.95	130.00	39.95	30.73%
96308.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	144.70	10.00	134.70	1347.00%
96308.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	21 365.75	13 500.00	7 865.75	58.26%
96308.3439.00	Eau et épuration	1 426.10	1 170.00	256.10	21.89%
96310.3439.00	Eau et épuration	943.15		943.15	943.15%
96312.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	317.05		317.05	317.05%
96312.3439.00	Eau et épuration	886.00	290.00	596.00	205.52%
96312.3439.04	Honor. conseillers externes, experts, spécialistes	1 615.50		1 615.50	1615.50%
96315.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	2 291.45		2 291.45	2291.45%
96315.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1 429.20	1 150.00	279.20	24.28%
96315.3439.00	Eau et épuration	1 804.45	1 500.00	304.45	20.30%
96316.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	315.55		315.55	315.55%
96317.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	522.45		522.45	522.45%
96317.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	34.40		34.40	34.40%
96317.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	2 771.70		2 771.70	2771.70%
96317.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	1 092.90		1 092.90	1092.90%
96318.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1 326.70	1 000.00	326.70	32.67%
96319.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	33.30	10.00	23.30	233.00%
96319.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	5 305.05	2 000.00	3 305.05	165.25%
96319.3439.00	Eau et épuration	829.30	430.00	399.30	92.86%
96319.3439.02	Chauffage	5 706.10	4 000.00	1 706.10	42.65%

6.3.2 Liste des dépassements supérieurs à 20% et à CHF 20'000.00

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
01200.3132.00	Etudes diverses non budgétées	93 074.09		93 074.09	93074.09%
02200.3091.00	Recrutement du personnel	31 514.20	10 000.00	21 514.20	215.14%
02200.3190.00	Dédommagements à des tiers	71 773.35		71 773.35	71773.35%
02200.3300.60	Amortissements biens meubles	148 822.60	89 300.00	59 522.60	66.65%
02200.3320.90	Amortissements études	24 569.25		24 569.25	24569.25%
15000.3300.60	Amortissements biens meubles	102 575.30	61 720.00	40 855.30	66.19%
21200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	52 217.80	8 350.00	43 867.80	525.36%
21300.3660.20	Amortissements subventions investissements	177 917.20	26 245.00	151 672.20	577.91%
21703.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	78 739.08	20 000.00	58 739.08	293.70%
21705.3120.02	Chauffage	135 388.30	80 000.00	55 388.30	69.24%
21705.3300.40	Amortissements bâtiments	227 021.80	137 800.00	89 221.80	64.75%
21705.3320.90	Amortissements études	159 180.05	11 870.00	147 310.05	1241.03%
21711.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	31 801.45	10 900.00	20 901.45	191.76%
21711.3320.90	Amortissements études	26 397.70		26 397.70	26397.70%
21900.3130.03	Frais de transport des écoliers	450 338.35	324 200.00	126 138.35	38.91%
22000.3631.00	Subv. charges cant. aide aux institutions spécialisées	1 287 578.45		1 287 578.45	1287578.45%
31200.3636.00	Dons et subventions	75 769.20	40 000.00	35 769.20	89.42%
32280.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	34 749.20	4 100.00	30 649.20	747.54%
34140.3140.00	Entretien des terrains de football Estavayer-le-Lac	38 941.35	9 000.00	29 941.35	332.68%
34140.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	27 329.30		27 329.30	27329.30%
34160.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	28 115.20		28 115.20	28115.20%
34200.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	93 159.95	16 700.00	76 459.95	457.84%
34210.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	127 454.55	71 600.00	55 854.55	78.01%
34210.3149.00	Entretien du camping	34 575.25	9 200.00	25 375.25	275.82%
34210.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	41 715.40		41 715.40	41715.40%
43300.3130.02	Frais médicaux et dentaires	49 096.70	25 000.00	24 096.70	96.39%
61500.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	124 953.55	100 000.00	24 953.55	24.95%
61500.3300.10	Amortissements routes	411 296.25	279 450.00	131 846.25	47.18%
61500.3300.60	Amortissements biens meubles	132 551.05	91 400.00	41 151.05	45.02%

N° compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Différence CHF	Variation %
61500.3510.00	Attribution aux fonds comme capital propre	20 000.00		20 000.00	20000.00%
71010.3510.00	Attribution réserve approvisionnement en eau	521 515.37		521 515.37	521515.37%
72010.3510.00	Attribution réserve traitement des eaux usées	911 215.88		911 215.88	911215.88%
73010.3130.04	Elimination des déchets	47 767.56	15 000.00	32 767.56	218.45%
73010.3161.00	Location de bennes	39 000.00	18 000.00	21 000.00	116.67%
73010.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	121 619.05		121 619.05	121619.05%
79000.3320.90	Amortissements études	191 427.90	87 700.00	103 727.90	118.28%
85000.3635.01	Subventions aux entreprises privées	90 623.70	63 500.00	27 123.70	42.71%
91000.3181.00	Pertes sur créances effectives	415 734.85	200 000.00	215 734.85	107.87%
96300.3030.00	Travailleurs temporaires	81 170.30		81 170.30	81170.30%
96307.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	27 274.50	4 250.00	23 024.50	541.75%
96308.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	36 798.85	4 100.00	32 698.85	797.53%

7 Compte des investissements

7.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières

(Généré automatiquement par le système informatique)

DEPENSES	Comptes 2022		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	5'926'894.47	-	-	-
51 investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	897'847.80	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissements	267'026.00	-	-	-
57 Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-
58 Investissements extraordinaires	-	-	-	-
5 Total dépenses	7'091'768.27	-	-	-

RECETTES	Comptes 2022		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60 Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
61 Remboursement de tiers	-	134'899.45	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
63 Subventions d'investissements acquises	-	1'457'101.95	-	-
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-
65 Report de participations	-	-	-	-
66 Remboursement de propres subventions	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-
68 Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-
6 Total recettes	-	1'592'001.40	-	-

CLÔTURE	Comptes 2022		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590 Report au bilan des recettes	1'592'001.40	-	-	-
690 Report au bilan des dépenses	-	7'091'768.27	-	-
Résultat du compte des investissements	5'499'766.87	-	-	-

Commentaire :

Comme mentionné sous le point 5.3 « compte des investissements », la comparaison avec le budget sera possible dès l'année 2024.

8 Bilan

(Généré automatiquement par le système informatique)

		1.1.2022	Augmentation	Diminution	31.12.2022
1	ACTIF	128'369'814.50	302'997'030.56	221'635'994.21	209'730'850.85
10	Patrimoine financier	36'603'746.97	233'887'284.30	181'555'415.99	88'935'615.28
100	Disponibilités et placements à court terme	6'796'987.57	63'415'561.92	65'522'422.24	4'690'127.25
101	Créances	-20'778'523.91	78'384'340.98	53'351'236.31	4'254'580.76
104	Actifs de régularisation	31'041'380.36	40'434'655.38	62'377'703.44	9'098'332.30
107	Placements financiers à long terme	1'449'120.45	-	-	1'449'120.45
108	Immobilisations corporelles	18'094'782.50	51'652'726.02	304'054.00	69'443'454.52
14	Patrimoine administratif	91'766'067.53	69'109'746.26	40'080'578.22	120'795'235.57
140	Immobilisations corporelles	86'875'069.35	54'804'703.74	33'097'687.93	108'582'085.16
142	Immobilisations incorporelles	1'793'689.78	5'885'607.63	2'218'766.60	5'460'530.81
144	Prêts	258'681.50	125'000.00	6'000.00	377'681.50
145	Participations, capital social	84'901.00	-	10'000.00	74'901.00
146	Subventions d'investissement	2'753'725.90	5'860'236.40	2'313'917.20	6'300'045.10
149	Compte de passage immobilisations	-	2'434'198.49	2'434'206.49	-8.00
2	PASSIF	128'369'814.50	252'359'028.09	170'997'991.74	209'730'850.85
20	Capitaux de tiers	88'203'872.52	91'711'997.22	86'333'939.62	93'581'930.12
200	Engagements courants	5'162'219.87	54'802'444.29	55'938'030.61	4'026'633.55
201	Engagements financiers à court terme	3'000'000.00	16'000'000.00	12'000'000.00	7'000'000.00
204	Passifs de régularisation	1'921'851.25	1'945'667.49	1'921'851.25	1'945'667.49
206	Engagements financiers à long terme	71'470'320.00	18'963'885.44	11'280'140.30	79'154'065.14
208	Provisions à long terme	5'079'945.47	-	4'591'533.91	488'411.56
209	Engagements envers finance. spéciaux et fonds capitaux tiers	1'569'535.93	-	602'383.55	967'152.38
29	Capital propre	40'165'941.98	160'647'030.87	84'664'052.52	116'148'920.73
290	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	5'617'122.88	13'191'911.03	345'132.37	18'463'901.54
291	Fonds enregistrés sous capital propre	85'786.65	20'000.00	26'386.65	79'400.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-	37'605'214.48	32'760'668.38	4'844'546.10
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	51'531'864.72	51'531'864.72	-
299	Excédent ou découvert au bilan	34'463'032.45	58'298'040.64	-	92'761'073.09

Commentaire :

Les réévaluations MCH2 concernant les patrimoines financier et administratif au 1^{er} janvier 2022 se trouvent sous le tableau 10.5 tableau des immobilisations. Les différences entre les chapitres du tableau des immobilisations avec les chapitres du bilan découlent des écritures passées durant l'année 2022.

9 Tableau des flux de trésorerie

Comptes	Libellés	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
90	Clôture du compte de résultats	CHF2'744'951.17
33	Amortissement du patrimoine administratif	CHF3'789'431.45
35	Attributions aux financements spéciaux	CHF1'452'731.25
36	Amortissement subventions	CHF177'917.20
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	CHF0.00
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	CHF0.00
389	Attributions aux capitaux propres	CHF0.00
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	-CHF344'804.90
466	Amortissements des subventions des investissements	-CHF464'440.65
4490	Revalorisation du patrimoine financier	CHF0.00
489	Prélèvement sur les capitaux propres	-CHF538'283.17
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		CHF6'797'502.35
ACTIVITÉS D'OPÉRATION		
101	Variation des créances	-CHF25'033'104.67
102	Variation des placements financiers à court terme	CHF0.00
104	Variation des actifs de régularisation	CHF21'943'048.06
106	Variation des marchandises, fournitures et travaux en cours	-CHF20'632.65
107	Variation des placements financiers à long terme	CHF0.00
109	Variation des créances financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	CHF0.00
200	Variation des engagements courants	-CHF1'135'586.32
201	Variation des engagements financiers à court terme	CHF4'000'000.00
204	Variation des passifs de régularisations	CHF23'816.24
205	Variation des provisions à court terme	CHF0.00
208	Variation des provisions à long terme	-CHF537'309.16
209	Variation des engagements des financements spéciaux	-CHF583'500.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle		-CHF1'343'268.50
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET PLACEMENT		
690 ./. 590	Résultat du compte des investissements	-CHF5'499'766.87
144	Variation prêts	-CHF119'000.00
145	Variation participations	CHF10'000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)		-CHF5'608'766.87
108	Variation placements financiers et immobilisations corporelles du PF	CHF183'192.70
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)		CHF183'192.70
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA et de placement (FTI + FTP)		-CHF5'425'574.17
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
2064	Variation des emprunts	-CHF2'135'520.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-CHF2'135'520.00
VARIATION DE TRESORERIE		-CHF2'106'860.32
FLUX DE TRESORERIE SELON BILAN		
100	Solde de trésorerie au 1er janvier	CHF8'796'987.57
100	Solde de trésorerie au 31 décembre	CHF4'690'127.25
VARIATION DE TRESORERIE SELON BILAN		-CHF2'106'860.32

10 Annexes aux comptes annuels

10.1 Etat du capital propre (art. 18 al. 1 let. c LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	5'617'122.88		Attributions aux FS, capitaux propres	13'191'911.03		Prélèvements sur les FS, capitaux propres	345'132.37	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	18'463'901.54
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	412'657.00	35	Transferts des soldes des comptes selon directive 13	8'298'948.96	45	Prélèvement de la réserve	139'738.10	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	8'571'867.86
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	4'980'945.79	35	Transferts des soldes des comptes selon directive 13	4'892'962.07	45	Prélèvement de la réserve	31'160.30	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	9'842'747.56
29003	Financement spécial, élimination des déchets	223'520.09	35		0.00	45	Transfert et prélèvements	174'233.97	29003	Financement spécial, élimination des déchets	49'286.12

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00		Attributions à la réserve liée au retraitement	37'605'214.48		Prélèvements de la réserve liée au retraitement	32'760'668.38	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4'844'546.10
29500	Patrimoine administratif, autres	0.00		Réévaluation MCH2	19'537'914.86		Réévaluation MCH2	14'693'368.76	29500	Patrimoine administratif, autres	4'844'546.10
29501	Approvisionnement en eau	0.00		Réévaluation MCH2	11'388'663.05		Réévaluation MCH2	11'388'663.05	29501	Approvisionnement en eau	0.00
29502	Traitement des eaux usées	0.00		Réévaluation MCH2	6'588'998.52		Réévaluation MCH2	6'588'998.52	29502	Traitement des eaux usées	0.00
29503	Gestion des déchets	0.00		Réévaluation MCH2	89'638.05		Réévaluation MCH2	89'638.05	29503	Gestion des déchets	0.00
2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00		Attributions à la réserve liée au retraitement du PF	51'531'864.72		Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF	51'531'864.72	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29600	Réserve liée au retraitement du PF	0.00		Réévaluation MCH2	51'531'864.72		Dissolution réserve PF	51'531'864.72	29600	Réserve liée au retraitement du PF	0.00

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	85'786.65		Attributions à la réserve	20'000.00		Prélèvements de la réserve	26'386.65	2910	Fonds enregistrés sous capital propre	79'400.00
29100.05	Fonds pour actions culturelles (don ELSA)	26'386.65	3510		0.00	4512	Prélèvement	26'386.65	29100.05	Fonds pour actions culturelles (don ELSA)	0.00
29100.06	Fonds de construction places de stationnement	42'500.00	3510	Attribution	20'000.00	4510		0.00	29100.06	Fonds de construction places de stationnement	62'500.00
29100.07	Fonds de construction places de jeux et détente	16'900.00	3510		0.00	4510		0.00	29100.07	Fonds de construction places de jeux et détente	16'900.00
299	Excédent ou découvert au bilan	34'463'032.45		Augemtnation	58'298'040.64		Diminution	0.00	299	Excédent ou découvert au bilan	92'761'073.09
29900	Résultat annuel	0.00		Excédent (+)	2'744'951.17			0.00	29900	Résultat annuel	2'744'951.17
29990	Résultats cumulés des années précédentes	34'463'032.45		Dissolution réserve PF	55'553'089.47			0.00	29990	Résultats cumulés des années précédentes	90'016'121.92

10.2 Tableau des provisions (art. 18 al. 1 let. d LFCo)

205 Provisions à court terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
							Pas de compte de provisions à court terme

208 Provisions à long terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20860.00	Provision caisse de pension Etat de Fribourg	1'025'721 CHF		537'309 CHF		488'412 CHF	Coûts en lien avec l'enseignement secondaire.
20890.00	Provision RFFA (Réforme fiscale)	4'054'225 CHF			4'054'225.00	0.00 CHF	Réserve dissoute selon MCH2

Total des provisions à court terme		0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF	
Total des provisions à long terme		5'079'945 CHF	0 CHF	537'309 CHF	4'054'225 CHF	488'412 CHF	
Total des provisions		5'079'945 CHF	0 CHF	537'309 CHF	4'054'225 CHF	488'412 CHF	

10.4 Tableau des garanties (art. 18 al. 1 let. e LFCo)

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
L'Habitat de la Prillaz SA		Prêt actionnaire postposé	900'360.00 CHF	
Entreprises de droit public				
Paroisse catholique		Cédule hypothécaire en faveur de la paroisse catholique sur le bâtiment de la crèche	500'000.00 CHF	
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				
René Faigle SA	Bureautique	Contrat de leasing pour 10 photocopieurs et 1 plotter	58'248.00 CHF	fin du contrat: 31.12.2025

10.5 Tableau des immobilisations (art. 18 al. 1 let. f LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2021	Valeur au bilan au 01.01.2022	Amortissement annuel planifié 2022	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		127'688'433.93	-30'313'643.98	91'177'223.63	-3'308'763.35	14'762'443.91	0.00	-267'018.00	108'561'452.51
1400	Terrains (bâti et non bâti)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1401	Routes et voies de communication	14'928'226.46	-9'429'154.84	5'499'071.62	-411'296.25	6'194'854.81	0.00	671'697.85	11'954'328.03
1402	Aménagement des cours d'eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	29'423'220.69	-16'413'522.75	13'009'697.94	-384'272.40	13'405'722.73	0.00	254'334.71	26'285'482.98
1404	Bâtiments	57'283'006.79	1'244'379.22	58'527'386.01	-1'755'953.30	-7'604'879.24	0.00	0.00	49'166'553.47
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	3'389'342.35	-2'534'916.61	854'425.74	-396'365.35	960'816.61	0.00	245'189.20	1'664'066.20
1407	Installations en construction	19'064'872.45	0.00	12'867'306.13	0.00	0.00	0.00	-2'434'198.49	16'630'673.96
1409	Autres immobilisations corporelles	3'599'765.19	-3'180'429.00	419'336.19	-360'876.05	1'805'929.00	0.00	995'958.73	2'860'347.87
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		16'288'217.72	-10'584'616.10	4'809'399.67	-638'585.30	6'772'116.09	0.00	267'026.00	12'104'158.41
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1427	Immobilisations incorporelles en cours	2'991'018.08	0.00	2'096'816.13	0.00	0.00	0.00	0.00	2'991'018.08
1429	Autres immobilisations incorporelles	4'606'680.84	-4'991'405.69	-384'724.85	-460'668.10	3'314'905.68	0.00	0.00	2'469'512.73
1441 à 1448	Prêts	258'681.50	0.00	258'681.50	0.00	0.00	0.00	0.00	258'681.50
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	84'901.00	0.00	84'901.00	0.00	0.00	0.00	0.00	84'901.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	8'346'936.30	-5'593'210.41	2'753'725.89	-177'917.20	3'457'210.41	0.00	267'026.00	6'300'045.10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		69'428'599.72	-51'531'864.71	17'896'735.01	0.00	51'531'864.71	0.00	0.00	69'428'599.72
1080	Terrains non bâtis	57'657'499.72	-44'614'534.62	13'042'965.10	0.00	44'614'534.62	0.00	0.00	57'657'499.72
1084	Bâtiments	11'771'100.00	-6'917'330.09	4'853'769.91	0.00	6'917'330.09	0.00	0.00	11'771'100.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1089	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-12'196'504.39	12'196'504.39	0.00	464'440.65	-8'691'704.39	0.00	-1'592'001.40	-9'819'265.14
2068	Subventions d'investissement passif	-12'196'504.39	12'196'504.39	0.00	464'440.65	-8'691'704.39	0.00	-1'592'001.40	-9'819'265.14

10.6 Etat des investissements

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépassement (+) / Disponible (-)	Exoédent (+) / Manco (-)			
PATRIMOINE ADMINISTRATIF															
029	Bâtiments administratifs														
02910.5040.01	Travaux Bastians 1 Centre de Jeunes	15.09.2020	31'500.00		18'526.95				18'526.95			-12'973.05	Estavayer-le-Lac	T	
02910.5040.02	Travaux Bastians 1 Secr. général et Conseil comm.	24.02.2021	270'000.00		212'125.20		11'909.45		224'034.65			-45'965.35	Estavayer-le-Lac	T	
02910.5040.03	Travaux Bastians 1 Rez-de-Chaussée	25.05.2022	246'000.00				104'487.10		104'487.10			-141'512.90	Estavayer-le-Lac	T	
02990.5294.00	Etude salle villageoise Font	03.10.2016	45'000.00		25.00				25.00			-44'975.00	Estavayer-le-Lac	T	
217	Bâtiments scolaires														
21705.5294.00	Etude rénovation bâtiment historique Sacré-Coeur	31.03.2022	86'000.00				75'029.35		75'029.35			-10'970.65	Estavayer-le-Lac	T	
21706.5040.00	Nouveau bâtiment scolaire Sacré-Coeur	07.11.2017	20'672'000.00		18'266'051.45	45'491.95	770'542.50	134'899.45	19'036'593.95	180'391.40		-1'635'406.05	180'391.40	Estavayer-le-Lac	T
21707.5040.00	Assainissement bassin Stavia	27.02.2019	482'200.00		341'382.63		165'362.55		506'745.18			24'545.18	Estavayer-le-Lac	T	
21711.5040.00	Construction halle sport, salle classe, local AES, biblio.	26.02.2018	6'600'000.00		6'470'557.20	58'870.00	14'931.20	158'080.50	6'485'488.40	216'950.50		-114'511.60	216'950.50	Murist	T
21712.5040.00	Agrandissement école Rueyres-les-Prés	17.11.2022	4'045'000.00				753.90		753.90			-4'044'246.10	Rueyres-les-Prés	T	
312	Conservation des monuments														
31210.5040.00	Travaux assainissement Chapelle Morens	27.05.2020	128'500.00		60'867.85		11'029.25		71'897.10			-56'602.90	Morens	T	
329	Culture														
32900.5090.00	Concept de vaisselle réutilisable	15.02.2020	113'000.00		51'431.10		10'494.70		61'925.80			-51'074.20	Estavayer	T	
341	Sport														
34120.5090.00	Nouvelle patinoire mobile	24.02.2021	495'000.00		495'080.93		3'460.05		498'540.98			3'540.98	Estavayer-le-Lac	C	
34130.5000.01	Réfection surfaces de jeux et clôtures	17.11.2021	501'190.00				497'409.75	91'500.00	497'409.75	91'500.00		-3'780.25	91'500.00	Estavayer-le-Lac	C
34140.5000.00	Terrains football et bâtiment service	24.05.2016	6'990'000.00		121'844.25				121'844.25			-6'868'155.75	Estavayer-le-Lac	T	
34140.5000.01	Achat parcelles RF 2944, 2952, 2943, 2941, 2219 Estavayer	07.11.2017	6'110'000.00		30.00				30.00			-6'109'970.00	Estavayer-le-Lac	T	
34180.5090.00	Remplacement éclairage terrain football Bussy	25.05.2022	88'500.00				59'950.65		59'950.65			-28'549.35	Bussy	T	
342	Loisirs														
34210.5040.00	Démolition et construction sanitaires camping	26.02.2018	1'264'800.00		1'163'047.15		1'033.90		1'164'081.05			-100'718.95	Estavayer-le-Lac	T	

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépassement (+) / Disponible (-)	Excédent (+) / Manco (-)		
615	Routes communales													
61500.5010.00	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	90'000.00		538.55				538.55		-89'461.45		Estavayer-le-Lac	T 3)
61500.5010.01	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	287'000.00		221'254.15				221'254.15		-65'745.85		Estavayer-le-Lac	T 9)
61500.5010.03	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	7'000.00		7'000.00				7'000.00				Estavayer-le-Lac	T 19)
61500.5010.03	Valtraloc Font et réseau Grands Jordils (compl.)	14.12.2017	773'000.00		45'186.15		17'472.25		62'658.40		-710'341.60		Estavayer-le-Lac	T 19)
61500.5010.05	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	2'798'000.00	848'000.00	2'702'746.45	400'000.00	902'537.34	560'000.00	3'605'283.79	960'000.00	807'283.79	112'000.00	Estavayer-le-Lac	T 14)
61500.5010.06	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	01.02.2016	1'100'000.00		942'450.14		395'839.45		1'338'289.59		238'289.59		Estavayer-le-Lac	T 20)
61500.5010.07	Aménag. carrefour battoir + arrêt de bus Gd Rue 10	12.05.2016	215'000.00		54'633.65		23'760.00		78'393.65		-136'606.35		Vuissens	T
61500.5010.09	Aménagement de la zone Vulliamia	10.10.2016	546'000.00	316'680.00	396'286.27	114'996.60	35'700.85		431'987.12	114'996.60	-114'012.88	-201'683.40	Murist	T 13)
61500.5010.10	Aménagements de routes et trottoirs (Montbrelloz/Caillette/Rte de l'Ecole/Cure/Bel-Air)	07.12.2016	700'000.00		354'720.47				354'720.47		-345'279.53		Morens	T 8)
61500.5010.11	Arrêt de bus TPF à Montbrelloz	09.12.2015	70'000.00		7'431.60		4'769.00	4'187.85	11'619.45	4'769.00	-58'380.55	4'769.00	Vernay	T
61500.5010.12	Trottoir/arrêt bus Rte soleil et Ch. Léchère - Rueyres	07.11.2017	246'000.00		218'166.60		16'985.00		218'166.60	16'985.00	-27'833.40	16'985.00	Rueyres-les-Prés	T
61500.5010.13	Mesures circulation secteur Murist	29.03.2018	384'000.00		273'502.60		14'800.10		288'302.70		-95'697.30		Murist	T
61500.5010.14	Assainissement luminaires au LED	27.05.2019	1'800'000.00		1'058'593.75		560'869.55	18'953.70	1'628'463.30	18'953.70	-180'536.70	18'953.70	Estavayer	T
61500.5010.15	Prolongation trottoir route Chavane Rueyres	18.09.2019	202'000.00		70'870.10		154'109.40		224'979.50		22'979.50		Rueyres-les-Prés	T
61500.5010.16	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	14.09.2021	598'000.00				5'494.34		5'494.34		-592'505.66		Estavayer-le-Lac	T 2)
61500.5010.17	Superstructure Rue de Forel	14.09.2021	375'000.00				372'520.50		372'520.50		-2'479.50		Estavayer-le-Lac	C
61500.5010.18	Remplacement luminaires vieille-ville	12.11.2018	302'000.00		258'920.05	1'400.00	40'257.30		299'177.35	1'400.00	-2'822.65	1'400.00	Estavayer-le-Lac	C
61500.5010.19	Trottoir chemin de la Bata	22.02.2022	156'000.00								-156'000.00		Estavayer-le-Lac	T
61500.5010.20	Crédit-cadre entretien réseau routier communal	22.02.2022	2'800'000.00				159'316.45		159'316.45		-2'440'683.55		Estavayer	T
61500.5010.21	Réfection route Yverdon et séparatif des eaux/routes	22.02.2022	134'000.00								-134'000.00		Estavayer-le-Lac	T 1)
61500.5080.00	Achat tracteur tondeuse - broyeur	15.09.2020	75'350.00		75'000.00	7'000.00			75'000.00	7'000.00	-350.00	7'000.00	Estavayer	C
61500.5080.01	Crédit cadre remplacement véhicules communaux	07.11.2017	250'000.00		194'119.20	13'425.00	5'1070.00		245'189.20	13'425.00	-4'810.80	13'425.00	Estavayer	C
61500.5290.00	Etude assainissement Rte de Lully	01.02.2018	200'000.00		47'096.55		11'093.10		50'089.65		-140'910.35		Estavayer-le-Lac	T
61500.5290.01	Etude concept mobilité village Autavaux	04.09.2018	88'800.00		74'534.61				74'534.61		-14'265.39		Autavaux	T 11)
61500.5290.02	Crédit étude aménagements route cantonale Murist/Vounaise	02.04.2019	76'000.00		19'186.20		67'557.35		86'723.55		10'723.55		Murist	T
61500.5290.04	Etude Rue Musée, Imp. Jardins, Ruelle Fausse-Porte	19.02.2020	37'600.00								-37'600.00		Estavayer-le-Lac	T 22)
61510.5040.00	Mise en conformité bâtiment de la voirie	01.02.2016	3'174'000.00		2'868'672.05	13'232.00	12'531.40		2'881'203.45	13'232.00	-292'796.55	13'232.00	Estavayer-le-Lac	T
710	Approvisionnement en eau													
62100.5090.00	Infrastructures transports publics urbains	17.11.2022	706'000.00				5'380.30		5'380.30		-700'619.70		Estavayer-le-Lac	T

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
710	Approvisionnement en eau													
71010.5031.00	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	290'000.00		151'476.60				151'476.60		-138'523.40		Estavayer-le-Lac	T 3)
71010.5031.01	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	36'000.00		24'739.32				24'739.32		-11'260.68		Estavayer-le-Lac	T 9)
71010.5031.02	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	440'000.00		69'495.97		5'285.09		74'781.06		-365'218.94		Estavayer-le-Lac	T 19)
71010.5031.03	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	962'000.00	292'000.00	458'594.74		64'317.05	56'309.50	522'911.79	56'309.50	-439'088.21	-235'690.50	Estavayer-le-Lac	T 14)
71010.5031.04	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	01.02.2016	745'000.00		456'244.87		214'902.32		671'047.19		-73'952.81		Estavayer-le-Lac	T 20)
71010.5031.05	Aménagement de la zone Vulliamia	10.10.2016	148'000.00	85'840.00	141'880.54	81'483.65			141'880.54	81'483.65	-6'119.46	-4'356.35	Murist	C 13)
71010.5031.06	Bouclage du réseau d'eau potable Vulliamia	10.10.2016	200'000.00		8'184.88				8'184.88		-191'815.12		Murist	T 13)
71010.5031.07	Raccordement EC secteur Cure/Bel-Air/Mme Cudré	07.12.2016	170'000.00		73'071.85	13'198.45			73'071.85	13'198.45	-96'928.15	13'198.45	Morens	T 8)
71010.5031.08	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	14.09.2021	514'700.00				4'396.43		4'396.43		-510'303.57		Estavayer-le-Lac	T 2)
71010.5031.09	Réseau d'eau extension Forel village	09.12.2015	280'000.00	70'000.00	261'297.48		15'576.67	8'207.50	276'874.15	8'207.50	-3'125.85	-61'792.50	Vernay	T
71010.5031.10	Travaux non-planifiables eau potable	12.11.2018	270'000.00		120'674.96	9'487.80			120'674.96	9'487.80	-149'325.04	9'487.80	Estavayer	T 10)
71010.5031.12	Bouclage réseau eau potable Bégu Font	19.02.2020	115'000.00		112'294.17		160.00		112'454.17		-2'545.83		Font	C
71010.5031.13	Bouclage réseau eau potable Rueyres au GRAC	15.09.2020	253'000.00				82'800.00		82'800.00		-170'200.00		Rueyres-les-Prés	T
71010.5031.14	Crédit-cadre travaux non-planifiables eau potable	27.05.2021	350'000.00		14'391.85		50'900.28		65'292.13		-284'707.87		Estavayer	T 4)
71010.5031.15	Réfection route Yverdon et séparatif des eaux/eau	22.02.2022	53'500.00								-53'500.00		Estavayer-le-Lac	T 1)
71010.5291.00	Etude concept mobilité village Autavaux	04.09.2018	10'800.00		7'154.99				7'154.99		-3'645.01		Autavaux	T 11)
71010.5291.01	Etude Rue Musée, Imp. Jardins, Ruelle Fausse-Porte	19.02.2020	37'800.00								-37'800.00		Estavayer-le-Lac	T 22)
71010.5291.02	Etude construction nouvelle STAP	29.03.2018	108'000.00		68'662.60				68'662.60		-39'337.40		Estavayer-le-Lac	T
71010.5291.03	Etudes projet AquaVia	24.02.2021	380'000.00		54'340.02		114'096.13		168'436.15		-211'563.85		Estavayer	T

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépensement (+) / Disponible (-)	Excédent (+) / Manco (-)			
71010.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés							129'259.80		129'259.80		129'259.80	Estavayer	T	
720	Traitement des eaux usées														
72010.5032.00	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	403'000.00		261'264.20				261'264.20			-141'735.80	Estavayer-le-Lac	T 3)	
72010.5032.01	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	60'000.00		2'718.30				2'718.30			-57'281.70	Estavayer-le-Lac	T 9)	
72010.5032.03	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	433'000.00		22'112.89		6'007.67		28'120.56			-404'879.44	Estavayer-le-Lac	T 19)	
72010.5032.03	Valtraloc Font et réseau Grands Jordils (compl.)	14.12.2017	67'000.00		5'062.83				5'062.83			-61'937.17	Estavayer-le-Lac	T 19)	
72010.5032.05	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	1'220'000.00	370'000.00	635'224.08		174'803.85		809'827.93			-410'172.07	-370'000.00	Estavayer-le-Lac	T 14)
72010.5032.06	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, GrandRue	01.02.2016	1'500'000.00		722'795.47		272'237.46		995'032.93			-504'967.07	Estavayer-le-Lac	T 20)	
72010.5032.07	Aménagement de la zone Vuiliama	10.10.2016	306'000.00	177'480.00	249'790.98	76'123.80			249'790.98	76'123.80		-56'209.02	Murist	T 13)	
72010.5032.08	Raccordement EU secteur Cure/Bel-Air/Mme Cudré	07.12.2016	123'000.00		59'433.19				59'433.19			-63'566.81	Morens	T 8)	
72010.5032.09	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	14.09.2021	507'300.00				14'190.25		14'190.25			-493'109.75	Estavayer-le-Lac	T 2)	
72010.5032.10	Travaux non-planifiables eaux usées et claires	12.11.2018	270'000.00		50.00				50.00			-269'950.00	Estavayer-le-Lac	T 10)	
72010.5032.11	Crédit-cadre travaux non-planifiables EC/EU	27.05.2021	350'000.00		28'116.39		127'673.33		155'789.72			-194'210.28	Estavayer	T 4)	
72010.5032.12	Collecteurs eaux claires/usées secteur Prillaz	28.03.2013	526'000.00		287'189.95				287'189.95			-238'810.05	Estavayer-le-Lac	T	
72010.5032.14	Bassin de rétention et canalisations EC/EU Murist	19.11.2019	784'000.00		346'318.46		310'586.57		656'905.03			-127'094.97	Murist	T	
72010.5032.15	Séparatif hameau des Pêles à Bussy	15.09.2020	85'000.00		650.00				650.00			-84'350.00	Bussy	T	
72010.5032.16	Remplacement collecteurs Rte Chavane Rueyres	24.02.2021	180'000.00		15'751.30		144'874.04		160'625.34			-19'374.66	Rueyres-les-Prés	T	
72010.5032.17	Remplac. collecteur eaux claires Pernalla/Marechets Bussy	22.12.2021	155'000.00				4'742.44		4'742.44			-150'257.56	Bussy	T	
72010.5032.18	Remplac. collecteur eaux claires Beauregard Vuissens	22.12.2021	221'000.00									-221'000.00	Vuissens	T	
72010.5032.19	Système séparatif réseau eaux sur Les Roches	22.02.2022	141'000.00				5'559.84					-141'000.00	Estavayer-le-Lac	T	
72010.5032.20	Réfection route Yverdon et séparatif des eaux/épuration	22.02.2022	80'500.00				8'652.00					-80'500.00	Estavayer-le-Lac	T 1)	
72010.5292.00	Etude concept mobilité village Autavaux	04.09.2018	20'400.00		13'515.01				13'515.01			-6'884.99	Autavaux	T 11)	
72010.5292.01	Etude Rue Musée, Imp. Jardins, Ruelle Fausse-Porte	19.02.2020	37'800.00		-							-37'800.00	Estavayer-le-Lac	T 22)	
72010.5292.02	Ruisseau à ciel ouvert Valletton - Etude étape 2	15.12.2014	50'000.00	40'000.00	31'896.47				31'896.47			-18'303.53	-40'000.00	Rueyres-les-Prés	T
72010.5620.00	Part. à l'ERES Remplacement CCF	23.06.2020	521'000.00		184'940.34	90'267.00	267'026.00		451'966.34	90'267.00		-69'033.66	90'267.00	Estavayer	C
72010.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés							113'862.00		113'862.00		113'862.00	Estavayer	T	

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépassement (+) / Disponible (-)	Excédent (+) / Manco (-)			
730	Gestion des déchets														
73010.5033.00	Containers enterrés	17.09.2014	1'400'000.00		1'147'277.52				1'147'277.52			-252'722.48	Estavayer-le-Lac	T	
73010.5033.01	Containers enterrés et poubelles dans villages	23.05.2018	275'000.00		140'263.05		140.00		140'403.05			-134'596.95	Estavayer	T	
741	Entretien des rives du lac et des ruisseaux														
74100.5295.00	Dragage ports Sicef et débarcadère	24.02.2021	400'000.00		324'571.60		3'645.85		328'217.45			-71'782.55	Estavayer-le-Lac	T	
750	Protection du paysage														
75000.5090.01	Assainissement stands de tir Font et Estavayer	19.02.2020	639'000.00		263'002.45	144'929.10	3'177.10	144'929.15	266'179.55	289'858.25		-372'820.45	289'858.25	Estavayer-le-Lac	T
75000.5294.00	Etude réalisation planification énergétique	14.09.2021	137'000.00				3'424.88	10'800.00	3'424.88	10'800.00		-133'575.14	10'800.00	Estavayer	T
779	Protection de l'environnement														
77900.5294.00	Etude analyse état falaises et travaux	03.09.2013	361'000.00	128'500.00	131'074.10	50'091.95	325'427.40		456'501.50	50'091.95		96'501.50	-78'408.05	Estavayer-le-Lac	T
77900.5294.01	Etudes et travaux renforcement falaises	18.09.2019	500'000.00		399'722.88	105'268.55	14'877.30	165'200.00	414'600.18	270'468.55		-85'399.82	270'468.55	Estavayer-le-Lac	T
790	Aménagement du territoire														
79000.5293.00	Etude mise à l'enquête PAD Sicef	27.02.2019	129'000.00		94'784.25		39'363.25		134'147.50			5'147.50	Estavayer-le-Lac	T	
79000.5293.01	Crédit étude PAL Morens et Rueyres	02.04.2019	73'000.00		120'078.50				120'078.50			47'078.50	Morens et Rueyres les-Prés	C	
79000.5293.02	Etude construction 3 terrains de foot "Maladeire"	23.06.2020	370'000.00		249'874.70		11'919.85		261'794.55			-108'205.45	Estavayer-le-Lac	T	
79000.5293.03	Etude planification zone activités Plein Sud	27.05.2021	135'000.00		167'844.50		49'168.15		217'012.65			82'012.65	Estavayer-le-Lac	T	
79000.5293.04	Etude pour MEP secteur Care-Casino	27.05.2021	271'250.00		221'614.00		40'230.30		261'844.30			-9'405.70	Estavayer-le-Lac	T	
79000.5293.05	Crédit-cadre études aménagement territoire	17.11.2021	1'700'000.00				142'014.91		142'014.91			-1'557'985.09	Estavayer	T	
840	Tourisme														
84000.5294.00	Crédit étude attraction culturelle et touristique	27.05.2019	185'000.00	80'000.00	184'665.10	40'000.00			184'665.10	40'000.00		-334.90	-40'000.00	Estavayer	T
	Totaux		86'148'290.00	2'408'500.00	45'426'666.20	1'287'019.65	7'091'768.27	1'592'001.40	52'504'222.63	2'879'021.05		-33'644'067.37	571'877.25		
	Total des dépenses 2022						7'091'768.27								
	Total des recettes 2022							1'592'001.40							
	Investissements nets 2022								5'499'766.87						

N° de compte	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2021		Montants utilisés ou reçus au 31.12.2022		Etat des investissements au 31.12.2022		Différence par rapport au crédit au 31.12.2022		Secteur	C = FINI T = EN COURS
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépassement (+) / Disponible (-)	Excédent (+) / Manco (-)		
PATRIMOINE FINANCIER														
107	Placements financiers à long terme													
10700.02	Participation Habitat de la Prillaz SA	04.07.2012	1'693'200.00		1'544'590.45	600'240.00			1'544'590.45	600'240.00	-148'609.55	600'240.00	Estavayer-le-Lac	
10700.07	Part. société Piolet "nom à définir" La Rose SA	12.11.2018	230'000.00		134'680.00				134'680.00		-95'320.00		Estavayer	
108	Immobilisations corporelles													
10800.01	Achats de terrain à bâtir "Vulliamia + Clos de l'Hotau"	13.12.2013	1'020'000.00		801'063.35				801'063.35		-218'936.65		Murist	
10800.02	Achat parcelle RF 3215 Lully	14.12.2017	5'800'000.00		50.00				50.00		-5'799'950.00		Estavayer-le-Lac	
10800.02	Mise en zone parcelles RF 3210 à 3215 (Lully)	15.12.2020	2'914'000.00				206'206.30		206'206.30		-2'707'793.70		Estavayer-le-Lac	
10800.03	Achat de droit de superficie PAL	17.05.2016	400'000.00		52'188.00			52'188.00	52'188.00	52'188.00	-347'812.00	52'188.00	Bussy	
10800.04	Achat droits de compensation à Lully	13.12.2016	533'880.00		53'388.00			53'388.00	53'388.00	53'388.00	-480'492.00	53'388.00	Vernay	
10840.01	Etude rénovation restaurant	17.05.2016	180'000.00		155'780.20		20'231.00		178'011.20		-3'988.80		Bussy	
10880.01	Part Syndicat Remaniement Prillaz	18.09.2012	1'489'510.00		495'985.00				495'985.00		-993'525.00		Estavayer-le-Lac	
	Totaux		14'260'590.00	-	3'237'725.00	600'240.00	226'437.30	105'576.00	3'464'162.30	705'816.00	-10'796'427.70	1'849'570.50		
	Dépenses d'investissement brutes totales						226'437.30							
	Recettes d'investissement brutes totales							105'576.00						
	Excédent de dépenses d'investissement net						120'861.30							

13)

*

*

11 Indicateurs financiers et limitation de l'endettement

11.1 Taux d'endettement net (art. 23 al.1 let a LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET		
Capitaux de tiers	20	93'581'930.12
Part de la Commune aux dettes des associations intercommunales	+	14'554'575.11
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	9'819'265.14
Patrimoine financier	- 10	88'935'615.28
= Dette nette		9'381'624.81
Revenus fiscaux	40	36'371'991.78
TAUX D'ENDETTEMENT NET		25.79%
(Dette nette / Revenus fiscaux)		

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

11.2 Le degré d'autofinancement (art. 23 al.1 let b LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Solde du compte de résultats		2 744 951,17
Amortissement du PA	+ 33	3 769 431,45
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	1 452 731,25
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	344 804,90
Réévaluations emprunts PA	+ 364	-
Réévaluations participations PA	+ 365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+ 366	177 917,20
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	464 440,65
Attributions au capital propre	+ 389	-
Prélèvements sur le capital propre	- 489	538 283,17
Réévaluations PA	- 4490	-
= Autofinancement		6 797 502,35
Immobilisations corporelles	50	5 926 894,47
Investissements pour le compte de tiers	+ 51	-
Immobilisations incorporelles	+ 52	897 847,80
Prêts	+ 54	-
Participations et capital social	+ 55	-
Propres subventions d'investissements	+ 56	267 026,00
Investissements extraordinaires	+ 58	-
= Investissements bruts		7 091 768,27
T transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	60	-
Remboursements	+ 61	134 899,45
Vente d'immobilisations incorporelles	+ 62	-
Subventions d'investissements acquises	+ 63	1 457 101,95
Remboursement de prêts	+ 64	-
T transfert de participations	+ 65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+ 66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+ 68	-
= Recettes d'investissement		1 592 001,40
Investissements bruts		7 091 768,27
Recettes d'investissement	-	1 592 001,40
= Investissements nets		5 499 766,87
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		124%
(Autofinancement / Investissements nets)		

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

11.3 La part des charges d'intérêts (art. 23 al.1 let c LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		
Charges d'intérêt	340	657'973.78
Revenus des intérêts	- 440	165'170.88
= Charges d'intérêts nettes		492'802.90
Revenus fiscaux	40	36'371'991.78
Patentes et concessions	+ 41	-
Taxes	+ 42	8'473'833.32
Revenus divers	+ 43	26'501.30
Revenus financiers	+ 44	2'280'625.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	344'804.90
Revenus de transfert	+ 46	4'867'144.25
Revenus extraordinaires	+ 48	538'283.17
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	538'283.17
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	538'283.17
= Revenus courants		52'903'184.70
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		1%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)		

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée.

11.4 La dette brute par rapport aux revenus (art. 23 al.1 let d LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		
Engagements courants	200	4'026'633.55
Part de la Commune aux dettes des associations intercommunales	+	14'554'575.11
Engagements financiers à court terme	+ 201	7'000'000.00
instruments financiers dérivés	- 2016	-
Engagements financiers à long terme	+ 206	79'154'065.14
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	9'819'265.14
= Dette brute		94'916'008.66
Revenus fiscaux	40	36'371'991.78
Patentes et concessions	+ 41	-
Taxes	+ 42	8'473'833.32
Revenus divers	+ 43	26'501.30
Revenus financiers	+ 44	2'280'625.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	344'804.90
Revenus de transfert	+ 46	4'867'144.25
Revenus extraordinaires	+ 48	538'283.17
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	538'283.17
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	538'283.17
= Revenus courants		52'903'184.70
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		179%
(Dette brute / revenus courants)		

Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

11.5 La proportion des investissements (art. 23 al. 1 let e LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles	50	5'926'894.47
Investissements pour le compte de tiers	+ 51	-
Immobilisations incorporelles	+ 52	897'847.80
Prêts	+ 54	-
Participations et capital social	+ 55	-
Propres subventions d'investissements	+ 56	267'026.00
Investissements extraordinaires	+ 58	-
= Investissements bruts		7'091'768.27
Charges de personnel	30	11'092'269.02
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+ 31	10'442'888.36
Réévaluations sur créances	- 3180	-74'373.32
Charges financières	+ 34	948'992.11
Réévaluations, immobilisations PF	- 344	-
Charges de transfert	+ 36	22'451'921.34
Réévaluations, emprunts PA	- 364	-
Réévaluations, participations PA	- 365	-
Amortissements, subventions d'investissements	- 366	177'917.20
Charges de personnel extraordinaires	+ 380	-
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+ 381	-
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+ 3840	-
Charges de transfert extraordinaires	+ 386	-
= Dépenses courantes		44'832'526.95
Dépenses courantes		44'832'526.95
Investissements bruts	+	7'091'768.27
Dépenses totales		51'924'295.22
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		14%
(Investissements bruts / Dépenses totales)		

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible

10% – 20% effort d'investissement moyen

20% – 30% effort d'investissement élevé

> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

11.6 La part du service de la dette (art. 23 al.1 let f LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		
Charges d'intérêts	340	65'973.78
Revenus des intérêts	- 440	165'170.88
Amortissements du patrimoine administratif	+ 33	3'769'431.45
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+ 364	-
Réévaluations participations patrimoine administratif	+ 365	-
Amortissements subventions d'investissements	+ 366	177'917.20
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	- 466	464'440.65
= Service de la dette		3'975'710.90
Revenus fiscaux	40	36'371'991.78
Patentes et concessions	+ 41	-
Taxes	+ 42	8'473'833.32
Revenus divers	+ 43	26'501.30
Revenus financiers	+ 44	2'280'625.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	344'804.90
Revenus de transfert	+ 46	4'867'144.25
Revenus extraordinaires	+ 48	538'283.17
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	538'283.17
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	538'283.17
= Revenus courants		52'903'184.70
PART DU SERVICE DE LA DETTE		8%
(Service de la dette / Revenus courants)		

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

11.7 La dette nette par habitant (art. 23 al.1 let g LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers	20	93'581'930.12
Part de la Commune aux dettes des associations intercommunales	+	14'554'575.11
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	9'819'265.14
Patrimoine financier	- 10	88'935'615.28
= Dette nette		9'381'624.81
Population résidente permanente		10'073
DETTE NETTE PAR HABITANT		931.36
(Dette nette / Population résidente permanente)		

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

11.8 Le taux d'autofinancement (art. 23 al.1 let f LFCo)

(Généré automatiquement par le système informatique)

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats		2'744'951.17
Amortissement du PA	+ 33	3'769'431.45
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	1'452'731.25
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	344'804.90
Réévaluations emprunts PA	+ 364	-
Réévaluations participations PA	+ 365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+ 366	177'917.20
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	464'440.65
Attributions au capital propre	+ 389	-
Prélèvements sur le capital propre	- 489	538'283.17
Réévaluations PA	- 4490	-
= Autofinancement		6'797'502.35
Revenus fiscaux	40	36'371'991.78
Patentes et concessions	+ 41	-
Taxes	+ 42	8'473'833.32
Revenus divers	+ 43	26'501.30
Revenus financiers	+ 44	2'280'625.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	344'804.90
Revenus de transfert	+ 46	4'867'144.25
Revenus extraordinaires	+ 48	538'283.17
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	538'283.17
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	538'283.17
= Revenus courants		52'903'184.70
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		13%
(Autofinancement / Revenus courants)		

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

12 Bases légales

Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo) (RSF 140.6)

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.6

Ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 2019 (OFCo) (RSF 140.61)

https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.61

Directives de comptabilité MCH2

<https://www.fr.ch/etat-et-droit/communes/modele-comptable-harmonise-mch2>

Règlement communal des finances

https://www.estavayer.ch/fileadmin/user_upload.pdf

Règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

https://www.estavayer.ch/fileadmin/user_upload/04_Reglement_Tarifs/06_Eaux_epuration/.pdf

Tarifs eau potable

https://www.estavayer.ch/fileadmin/04_Reglement_Tarifs/06_Eaux_epuration/.pdf

Règlement relatif à la gestion des déchets

https://www.estavayer.ch/fileadmin/Reglement_gestion_dechets.pdf

Règlement communal du cimetière

https://www.estavayer.ch/fileadmin/Reglement_cimetieres_janvier_2020.pdf

Règlement d'organisation du service de défense contre l'incendie

Valable jusqu'au 31.12.2022. N'est plus disponible sur le site internet.

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CHARGES	50,451,446.83		50,216,006.00			
			50,451,446.83		50,216,006.00		
30	Charges de personnel	11,092,269.02		11,288,230.00			
300	Autorités et commissions	758,971.90		805,900.00			
3000	Salaires, indemnités journ., jetons présence autorités	758,971.90		805,900.00			
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	8,085,675.30		8,158,300.00			
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	8,085,675.30		8,158,300.00			
303	Travailleurs temporaires	263,981.40		175,000.00			
3030	Travailleurs temporaires	263,981.40		175,000.00			
305	Cotisations patronales	1,720,919.00		1,823,720.00			
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	551,648.30		585,810.00			
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	735,925.35		781,380.00			
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	180,298.90		194,290.00			
3054	Coti. patronales aux caisses comp. alloc. familiales	207,904.00		212,050.00			
3055	Coti. patronales aux ass. indemnités journalières (mal.)	45,142.45		50,190.00			
309	Autres charges de personnel	262,721.42		325,310.00			
3090	Formation et perfectionnement du personnel	122,057.12		195,360.00			
3091	Recrutement du personnel	31,514.20		10,000.00			
3099	Autres charges de personnel	109,150.10		119,950.00			
31	Charges de biens et services, autres charges d'exploit.	10,442,888.36		10,665,855.00			
310	Charges de matériel et de marchandises	1,356,733.28		1,538,170.00			
3100	Matériel de bureau	50,677.27		74,500.00			
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	995,515.56		1,101,850.00			
3102	Imprimés, publications	50,983.45		54,900.00			
3103	Littérature spécialisée, magazines	4,383.30		7,140.00			
3104	Matériel didactique	15,311.90		15,880.00			
3105	Denrées alimentaires	239,861.80		283,900.00			
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	553,113.57		611,890.00			
3110	Meubles et appareils de bureau	82,120.16		50,320.00			

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3111	Machines, appareils, véhicules, outils	260,670.33		315,410.00			
3112	Vêtements, linge, rideaux	69,888.77		79,050.00			
3113	Matériel informatique	82,124.57		78,700.00			
3118	Immobilisations incorporelles	58,309.74		88,410.00			
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	940,406.58		1,013,690.00			
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	940,406.58		1,013,690.00			
313	Prestations de services et honoraires	3,997,812.35		4,139,470.00			
3130	Prestations de services de tiers	2,940,460.73		2,998,275.00			
3132	Honoraires conseillers externes, experts, etc.	772,302.72		862,250.00			
3134	Primes d'assurances de choses	188,488.15		176,855.00			
3137	Impôts et taxes	96,560.75		102,090.00			
314	Réfection et entretien courants	2,079,440.44		2,075,070.00			
3140	Entretien des terrains	354,300.81		401,300.00			
3141	Entretien des routes / voies de communication	377,122.31		449,370.00			
3142	Entretien des ouvrages d'aménagement des cours d'eau	47,079.25		69,800.00			
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	505,342.78		607,600.00			
3144	Entretien des bâtiments et immeubles	717,102.99		486,300.00			
3149	Entretien d'autres immobilisations corporelles	78,492.30		60,700.00			
315	Entretien biens meubles et immobilisations incorpor.	757,968.43		767,570.00			
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	1,789.95		2,500.00			
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	340,485.44		297,020.00			
3153	Entretien de matériel informatique	36,698.06		20,700.00			
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	357,494.81		379,150.00			
3159	Entretien d'autres biens meubles	21,500.17		68,200.00			
316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	144,400.65		128,670.00			
3160	Loyer et bail à ferme des biens-fonds	10,516.00		10,200.00			
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	74,328.25		49,400.00			
3162	Mensualités de leasing opérationnel	59,556.40		69,070.00			
317	Dédommagements	165,930.35		173,100.00			
3170	Frais de déplacement et autres frais	165,930.35		173,100.00			
318	Réévaluations sur créances	373,071.87		217,300.00			
3180	Réévaluations sur créances	-74,373.32					

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3181	Pertes sur créances effectives	447,445.19		217,300.00			
319	Diverses charges d'exploitation	74,010.84		925.00			
3190	Prestations en dommages et intérêts	73,098.35		925.00			
3199	Autres charges d'exploitation	912.49					
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	3,769,431.45		4,127,915.00			
330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	3,308,763.35		3,744,590.00			
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	3,308,763.35		3,744,590.00			
332	Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	460,668.10		383,325.00			
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	460,668.10		383,325.00			
34	Charges financières	948,992.11		879,055.00			
340	Charges d'intérêts	657,973.78		683,000.00			
3400	Intérêts passifs des engagements courants			1,000.00			
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	657,973.78		682,000.00			
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	253,631.92		161,055.00			
3430	Travaux d'entretien, biens-fonds PF	83,206.00		15,600.00			
3431	Entretien courant, biens-fonds PF	74,971.52		48,675.00			
3439	Autres charges des biens-fonds PF	95,454.40		96,780.00			
349	Diverses charges financières	37,386.41		35,000.00			
3499	Autres charges financières	37,386.41		35,000.00			
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1,452,731.25					
351	Attrib.fonds, financ. spéciaux enregistrés, cap. propre	1,452,731.25					
3510	Attributions aux financements spéciaux capital propre	1,452,731.25					
36	Charges de transfert	22,451,921.34		22,951,851.00			
361	Dédommagements à des collectivités publiques	15,806,700.49		17,278,476.00			
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	5,201,314.90		6,558,700.00			
3612	Dédommagements aux communes et aux ass. intercommunales	10,605,385.59		10,719,776.00			
363	Subventions à des collectivités publiques et à tiers	6,467,303.65		5,192,500.00			
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	5,801,951.40		4,580,300.00			
3635	Subventions aux entreprises privées	90,623.70		63,500.00			

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucrat.	502,961.05		471,600.00			
3637	Subventions aux ménages privés	71,767.50		77,100.00			
366	Amortissements, subventions d'investissements	177,917.20		480,875.00			
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	177,917.20		480,875.00			
39	Imputations internes	293,213.30		303,100.00			
391	Prestations de service	55,100.00		54,100.00			
3910	Imputations internes pour prestations de services	55,100.00		54,100.00			
393	Frais administratifs et d'exploitation	141,907.95		137,000.00			
3930	Imput. internes pour frais administratifs et exploitat.	141,907.95		137,000.00			
394	Intérêts et charges financières théoriques	96,205.35		112,000.00			
3940	Imput. internes pour intérêts, charges finan. théorique	96,205.35		112,000.00			

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	REVENUS		53,196,398.00		48,489,105.00		
		53,196,398.00		48,489,105.00			
40	Revenus fiscaux		36,371,991.78		33,314,000.00		
400	Impôts directs, personnes physiques		28,327,150.98		25,490,000.00		
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques		25,623,684.35		22,605,000.00		
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques		1,972,422.95		1,985,000.00		
4002	Impôts à la source, personnes physiques		731,043.68		900,000.00		
401	Impôts directs, personnes morales		1,595,379.40		2,301,000.00		
4010	Impôts sur le bénéfice, personnes morales		1,841,060.70		1,840,000.00		
4011	Impôts sur le capital, personnes morales		-245,681.30		461,000.00		
402	Autres impôts directs		6,381,282.00		5,458,000.00		
4021	Contribution immobilière		3,601,792.65		3,100,000.00		
4022	Impôts sur les gains de fortune		984,034.90		1,000,000.00		
4023	Droits de mutation et de timbre		1,750,046.00		1,300,000.00		
4024	Impôts sur les successions et les donations		32,458.45		50,000.00		
4025	Impôts sur les maisons de jeu et les machines à sous		12,950.00		8,000.00		
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		68,179.40		65,000.00		
4033	Impôts sur les chiens		68,179.40		65,000.00		
42	Taxes et redevances		8,473,833.32		7,757,550.00		
420	Taxes de compensation		296,770.50		272,000.00		
4200	Taxes de compensation		296,770.50		272,000.00		
421	Emoluments pour actes administratifs		129,119.00		100,000.00		
4210	Emoluments administratifs		129,119.00		100,000.00		
423	Frais d'écolage et taxes de cours		13,741.00		15,000.00		
4231	Taxes de cours		13,741.00		15,000.00		
424	Taxes utilisation et taxes pour prestations de service		6,155,741.59		3,351,500.00		
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations services		6,155,741.59		3,351,500.00		
425	Recette sur ventes		206,175.82		2,558,600.00		

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4250	Ventes		206,175.82		2,558,600.00		
426	Remboursements		1,545,539.21		1,305,450.00		
4260	Remboursements et participations de tiers		1,545,539.21		1,305,450.00		
427	Amendes		126,746.20		155,000.00		
4270	Amendes		126,746.20		155,000.00		
43	Revenus divers		26,501.30		20,000.00		
430	Revenus d'exploitation divers		26,501.30		20,000.00		
4309	Autres revenus d'exploitation		26,501.30		20,000.00		
44	Revenus financiers		2,280,625.98		2,016,400.00		
440	Revenus des intérêts		165,170.88		128,600.00		
4400	Intérêts des liquidités		7,414.48		10,000.00		
4401	Intérêts des créances et comptes courants		133,654.16		115,000.00		
4402	Intérêts des placements financiers		24,102.24		3,600.00		
443	Produit des immeubles du PF		1,129,585.30		1,077,440.00		
4430	Loyers et fermages, immeubles du PF		1,076,379.95		1,052,180.00		
4439	Autres produits d'immeubles PF		53,205.35		25,260.00		
444	Réévaluations, immobilisations PF		2,000.00				
4449	Réévaluation autres immobilisations corporelles PF		2,000.00				
447	Revenus des immeubles PA		983,869.80		810,360.00		
4470	Loyers et fermages, immeubles PA		500,580.90		415,280.00		
4472	Paievements pour utilisation d'immeubles PA		483,288.90		395,080.00		
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		344,804.90		834,035.00		
450	Prélèvements fonds, financements spéc., capitaux tiers		18,883.55		36,920.00		
4501	Prélèvements sur les fonds comme capitaux de tiers		18,883.55		36,920.00		
451	Prélèv. fonds, financements spéc. comme capital propre		325,921.35		797,115.00		
4510	Prélèv. sur financements spéc. comme capital propre		299,534.70		770,725.00		
4512	Prélèv. Legs, fondat. sans pers. juri. du capital propr		26,386.65		26,390.00		
46	Revenus de transferts		4,867,144.25		4,244,020.00		
460	Parts à des revenus de tiers		692,950.50		705,500.00		

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4601	Parts aux revenus des cantons et des concordats		692,950.50		705,500.00		
461	Dédommagements de collectivités publiques		1,501,182.80		1,467,120.00		
4610	Dédommagements de la Confédération		15,969.15		21,100.00		
4611	Dédommagements des cantons et des concordats		318,510.80		318,680.00		
4612	Dédommagements des collectivités publiques locales		1,166,702.85		1,127,340.00		
462	Péréquation financière intercommunale		1,694,242.05		1,694,300.00		
4621	Péréquation financière intercomm. - instrum. besoins		457,614.00		457,600.00		
4622	Péréquation financière intercomm., instrum. ressources		1,236,628.05		1,236,700.00		
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers		507,355.90		372,800.00		
4630	Subventions de la Confédération		70,167.15		35,600.00		
4631	Subventions des cantons et des concordats		419,904.75		321,400.00		
4635	Subventions des entreprises privées		15,584.00		15,800.00		
4636	Subventions des organisations privées à but non lucratif		1,700.00				
466	Amortissement des subv. d'invest. portées au passif		464,440.65				
4660	Amortissements planifiés subv.d'invest. au passif		464,440.65				
469	Autres revenus de transfert		6,972.35		4,300.00		
4699	Redistributions		6,972.35		4,300.00		
48	Revenus extraordinaires		538,283.17				
489	Prélèvements sur le capital propre		538,283.17				
4895	Prélèv. sur réserve liée retraitement patrimoine admin.		538,283.17				
49	Imputations internes		293,213.30		303,100.00		
491	Prestations de service		55,100.00		54,100.00		
4910	Imputations internes pour prestations de services		55,100.00		54,100.00		
493	Frais administratifs et d'exploitation		141,907.95		137,000.00		
4930	Imput. internes pour frais administratifs et exploit.		141,907.95		137,000.00		
494	Intérêts et charges financières théoriques		96,205.35		112,000.00		
4940	Imput. internes pour intérêts et charges fin. théorique		96,205.35		112,000.00		

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Comptes de clôture						
9000	Excédent de revenus		2,744,951.17				

Compte de résultats par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		50,451,446.83	53,196,398.00	50,216,006.00	48,489,105.00		
	Excédent de revenu	2,744,951.17					
	Excédent de charge				1,726,901.00		
		53,196,398.00	53,196,398.00	50,216,006.00	50,216,006.00		

Compte des investissements par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	DÉPENSES	8,683,769.67					
					8,683,769.67		
50	Immobilisations corporelles	5,926,894.47					
500	Terrains	497,409.75					
5000	Terrains	497,409.75					
501	Routes et voies de communication	2,695,865.38					
5010	Routes et voies de communication	2,695,865.38					
503	Autres travaux de génie civil	1,507,505.29					
5031	Travaux de génie civil d'approvisionnement en eau	438,237.84					
5032	Travaux de génie civil du traitement des eaux usées	1,069,127.45					
5033	Travaux de génie civil de la gestion des déchets	140.00					
504	Bâtiments	1,092,581.25					
5040	Bâtiments	1,092,581.25					
506	Biens meubles	51,070.00					
5060	Biens meubles	51,070.00					
509	Autres immobilisations corporelles	82,462.80					
5090	Autres immobilisations corporelles	82,462.80					
52	Immobilisations incorporelles	897,847.80					
529	Autres immobilisations incorporelles	897,847.80					
5290	Autres immobilisations incorporelles	78,650.45					
5291	Autres immobilisations incorporelles eau potable	114,096.13					
5293	Autres immobilisations incorporelles aménagement territ	282,696.46					
5294	Autres immobilisations incorporelles autres	418,758.91					
5295	Autres immobilisations incorporelles ports	3,645.85					
56	Propres subventions d'investissements	267,026.00					
562	Collectivités publiques locales	267,026.00					
5620	Subv. Investissement aux collectivités publiques locale	267,026.00					

Compte des investissements par nature

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
59	Report au bilan		1,592,001.40				
590	Report de recettes au bilan		1,592,001.40				
5900	Report au bilan		1,592,001.40				

Compte des investissements par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	RECETTES		8,683,769.67				
			8,683,769.67				
61	Remboursements		134,899.45				
614	Bâtiments		134,899.45				
6140	Remboursements de tiers pour des investissements bâtime		134,899.45				
63	Subventions d'investissements acquises		1,457,101.95				
630	Confédération		83,958.00				
6300	Subventions d'investissements de la Confédération		83,958.00				
631	Cantons et concordats		458,795.95				
6310	Subventions d'investissements des cantons et des concor		458,795.95				
634	Entreprises publiques		91,500.00				
6340	Subventions d'investissements des entreprises publiques		91,500.00				
635	Entreprises privées		560,000.00				
6350	Subventions d'investissements des entreprises privées		560,000.00				
636	Organisations privées à but non lucratif		19,726.40				
6360	Subv. d'investissements d'org. privées à but non lucrat		19,726.40				
637	Ménages privés		243,121.60				
6370	Subventions d'investissements de ménages privés		243,121.60				
69	Report au bilan		7,091,768.27				
690	Report de dépenses au bilan		7,091,768.27				
6900	Report au bilan		7,091,768.27				

Compte des investissements par nature

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		8,683,769.67	8,683,769.67				
		8,683,769.67	8,683,769.67				

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	5,694,790.74	492,089.06	5,665,155.00	434,330.00		
			5,202,701.68		5,230,825.00		
01	Législatif et exécutif	1,019,821.54	26,501.30	961,070.00	20,000.00		
011	Législatif (Conseil général)	132,246.65		148,100.00			
01100	Législatif (Conseil général)	132,246.65		148,100.00			
01100.3000.00	Frais, commissions, délégations et jetons du Cons. gén. C) Les séances des commissions du CG ont été moins nombreuses que prévu. Le montant de CHF 50'000.00 n'a pas été entièrement alloué.	85,111.60		94,800.00			
01100.3000.01	Frais et jetons commissions hors Conseil général	11,677.50		10,000.00			
01100.3000.02	Frais et jetons des scrutateurs C) Les dépenses dépendent du nombre effectif de votations durant l'année.	5,850.00		15,000.00			
01100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	409.25		290.00			
01100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	155.50		10.00			
01100.3130.02	Mise sous pli matériel de vote et frais de port	16,118.80		15,000.00			
01100.3132.00	Honoraires organe de révision	12,924.00		13,000.00			
012	Exécutif (Conseil communal)	887,574.89	26,501.30	812,970.00	20,000.00		
01200	Exécutif (Conseil communal)	887,574.89	26,501.30	812,970.00	20,000.00		
01200.3000.00	Salaires, commissions, délégations et jetons du Cons. com C) Ce compte dépend du nombre effectif de séances durant l'année.	654,402.80		669,100.00			
01200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	40,146.10		43,300.00			
01200.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	61,237.10		61,700.00			
01200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10,520.75		9,820.00			
01200.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	15,560.40		16,700.00			
01200.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	2,899.85		3,000.00			
01200.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,871.90		5,000.00			
01200.3130.00	Frais de téléphones	1,845.00		1,850.00			
01200.3132.00	Etudes diverses non budgétées C) Ce compte était prévu au budget 2022 dans les comptes d'investissements alors que MCH2 ne prévoit pas cette option.	93,074.09					
01200.3144.00	Travaux non-planifiables bâtiments	5,200.60					

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Ce compte était prévu au budget 2022 dans les comptes d'investissements alors que MCH2 ne prévoit pas cette option.						
01200.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	816.30		2,500.00			
01200.4309.00	Honoraires et jetons de présence du Conseil communal		26,501.30		20,000.00		
	C) Ce compte dépend du nombre effectif de jetons de séances remboursées à la commune.						
02	Services généraux	4,674,969.20	465,587.76	4,704,085.00	414,330.00		
021	Administration des finances et contributions	828,025.06	85,513.66	826,900.00	70,000.00		
02100	Administration des finances et contributions	828,025.06	85,513.66	826,900.00	70,000.00		
02100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	541,844.10		539,800.00			
02100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	35,656.60		37,500.00			
02100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	46,665.00		46,900.00			
02100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	8,782.60		8,800.00			
02100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	13,545.95		13,500.00			
02100.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	3,484.25		3,500.00			
02100.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2,982.70		6,000.00			
02100.3099.00	Autres charges du personnel	1,215.25		1,800.00			
02100.3130.02	Frais bancaires et postaux	20,731.71		23,000.00			
02100.3130.03	Frais de rappel et de poursuites	92,729.45		80,000.00			
	C) Ce compte dépend du nombre effectif de rappels et poursuites effectuées durant l'année. Voir compte 02100.4260.00.						
02100.3130.04	Frais de perception d'impôts	52,403.65		46,100.00			
02100.3132.00	Honor. conseillers externes, experts, spécialistes	5,923.50		20,000.00			
02100.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	2,060.30					
02100.4260.00	Remboursements frais de rappel et de poursuites		85,043.66		70,000.00		
	C) Voir compte 02100.3130.03.						
02100.4260.01	Remboursements et participations de tiers		470.00				
022	Services généraux, autres	3,547,125.66	308,703.00	3,563,705.00	319,050.00		
02200	Services généraux, autres	3,547,125.66	308,703.00	3,563,705.00	319,050.00		
02200.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1,897,222.05		1,855,200.00			
02200.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-11,037.70					
02200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	121,767.00		125,300.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02200.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	164,648.25		170,700.00			
02200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	30,558.55		30,400.00			
02200.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	46,403.95		46,400.00			
02200.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	10,689.95		11,600.00			
02200.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	19,767.10		39,120.00			
	C) Montant pour les formations de chaque collaborateur revu à la baisse au budget 2023 sur la base de la moyenne utilisée chaque année, ce qui a encore été le cas en 2022 comme le prouvent les comptes.						
02200.3091.00	Recrutement du personnel	31,514.20		10,000.00			
	C) Montant spécifique aux recrutements estimé pour la première fois au budget 2022 avec MCH2 et clairement sous-estimé compte tenu du nombre d'annonces et de l'accompagnement par un bureau spécialisé pour un recrutement d'un cadre.						
02200.3099.00	Autres charges de personnel	45,608.25		54,600.00			
02200.3100.00	Matériel de bureau	31,105.05		55,000.00			
02200.3102.00	Imprimés, publications	40,309.30		38,500.00			
02200.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	2,167.50		2,000.00			
02200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	9,675.75		30,000.00			
02200.3113.00	Matériel informatique	50,817.90		56,400.00			
02200.3118.00	Logiciels et licences informatiques	24,151.66		40,500.00			
	C) Le solde du budget du guichet virtuel de CHF 6'500.00 n'a pas été dépensé auprès de Data Consulting. Les licences antivirus de Telecom sont facturées à CHF 4'000.00 au lieu de CHF 8'100.00. Le poste des divers n'a pas été dépensé.						
02200.3130.00	Frais de téléphones	21,330.75		18,000.00			
02200.3130.02	Frais de port	71,640.70		100,000.00			
	C) Un regroupement des taxes communales a provoqué moins d'envois postaux ainsi que l'envoi par e-Bill.						
02200.3130.03	Emoluments cartes d'identité, passeports et autres	10,869.30		9,000.00			
02200.3130.04	Cotisations	149,119.35		152,800.00			
02200.3132.00	Santé et sécurité au travail	84,285.75		100,000.00			
02200.3132.01	Honor. conseillers externes, experts, spécialistes	42,230.20		91,250.00			
	C) Il y a eu moins de mandats externes car nous avons un juriste. Le mandat sur le fonctionnement de la Commune n'a pas été réalisé. Le budget pour l'accompagnement du plan de classement est plus élevé par rapport aux factures reçues.						
02200.3134.00	Assurances	55,231.88		55,800.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02200.3137.00	Impôts et taxes	317.75		500.00			
02200.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau			500.00			
02200.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1,744.80		500.00			
02200.3153.00	Entretien de matériel informatique	5,550.61		6,300.00			
02200.3158.00	Maintenance informatique	222,478.19		239,650.00			
02200.3158.01	Site internet	47,954.45		33,800.00			
	C) Nouvelles fonctionnalités demandées dans le cadre du renouvellement du site internet de la Commune et sous-traitance d'une plus grande partie du travail de mutation prévu initialement à l'interne compte tenu de l'absence non planifiée d'une collaboratrice pendant la période de mutation.						
02200.3161.00	Location de matériel	2,833.65					
02200.3162.00	Mensualités de leasing	10,397.43		7,560.00			
02200.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	13,232.74		13,000.00			
02200.3170.01	Frais de réceptions et délégations	22,164.15		29,100.00			
02200.3181.00	Pertes sur créances effectives	560.00		200.00			
02200.3190.00	Dédommagements à des tiers	71,773.35					
	C) Indemnité versée à un tiers dans le cadre d'un litige au Tribunal concernant la gestion des déchets (fermeture de la déchetterie communale en 2018).						
02200.3300.60	Amortissements biens meubles	148,822.60		89,300.00			
02200.3320.00	Amortissements immobilisations incorporelles			30,225.00			
02200.3320.90	Amortissements études	24,569.25					
02200.3636.00	Dons et subventions	24,650.00		20,500.00			
02200.4210.00	Emoluments administratifs		50,614.00		40,000.00		
02200.4260.00	Remboursements et participations de tiers		26,889.00		48,850.00		
	C) Le montant effectif des remboursements divers est difficilement budgetable.						
02200.4612.10	Participation des collectivités publiques locales		65,200.00		65,200.00		
02200.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		29,000.00		28,000.00		
02200.4930.00	Imputations internes pour frais admin. et d'exploitatio		137,000.00		137,000.00		
029	Bâtiments administratifs	299,818.48	71,371.10	313,480.00	25,280.00		
02900	Estavayer-le-Lac - Bâtiment de la Grenette	122,992.00	4,940.55	123,020.00			
02900.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	32,292.35		29,600.00			
02900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,125.45		2,100.00			
02900.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	3,109.90		4,500.00			
02900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,061.90		1,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02900.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	807.45		700.00			
02900.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	237.85		250.00			
02900.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2,723.60		3,100.00			
02900.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils			1,300.00			
	C) Pas d'achat de matériel pour ce bâtiment. Les outils spécifiques sont centralisés et mis à disposition quand nécessaires.						
02900.3120.00	Eau et épuration	973.45		900.00			
02900.3120.01	Electricité	8,782.80		10,000.00			
	C) Passage au LED des spots encastrés de l'accueil et couloirs.						
02900.3120.02	Chauffage	20,652.00		28,000.00			
	C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.						
02900.3134.00	Assurances	2,489.15		2,500.00			
02900.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23,355.10		11,350.00			
	C) Sinistre dégât d'eau salle CG CHF 9'344.00 Remplacement concierge CHF 1'300.00 Réparations CVSE CHF 4'300.00 Réparations diverses CHF 1'500.00 La mise en conformité électrique a été reportée à 2023.						
02900.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	144.65					
02900.3161.00	Location d'appareils	1,092.15		1,800.00			
02900.3162.00	Mensualités de leasing	2,972.50		3,000.00			
02900.3300.40	Amortissements bâtiments	7,096.10		3,570.00			
02900.3320.90	Amortissements études	13,075.60		19,350.00			
02900.4260.00	Remboursements et participations de tiers		4,940.55				
	C) Indemnité sinistre d'égâts d'eau 2021 salle du conseil général.						
02910	Estavayer-le-Lac - Bâtiment des Bastians 1	84,043.75	3,856.75	51,840.00	480.00		
02910.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	1,920.00		2,000.00			
02910.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-1,142.40					
02910.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	63.80		280.00			
02910.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13.55		50.00			
02910.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	24.15		20.00			
02910.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	-2.60					
02910.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	542.90		500.00			
02910.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	13.90		500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2022 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
02910.3120.00	Eau et épuration	632.85		330.00			
02910.3120.01	Electricité	2,679.40		1,500.00			
	C) Occupation plus importante des locaux.						
02910.3120.02	Chauffage	13,769.00		10,000.00			
	C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.						
02910.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	329.55		2,000.00			
	C) Nettoyages faits à l'interne.						
02910.3134.00	Assurances	902.45		910.00			
02910.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	16,834.70		3,250.00			
	C) Réparations de la toiture. Nouvelle introduction d'eau suite aux travaux de la Rue de l'Hôtel de Ville. Réparations sanitaires et chauffage.						
02910.3300.40	Amortissements bâtiments	47,462.50		30,500.00			
02910.4260.00	Remboursements et participations de tiers		3,376.75				
	C) Indemnité d'assurance pour bris de glace Place des Bastians.						
02910.4470.00	Locations		480.00		480.00		
02915	Estavayer-le-Lac - Grand'Rue 9 (Salle St-Jo et magasin)	39,963.75	7,200.00	36,240.00			
02915.3120.00	Eau et épuration	521.85		260.00			
02915.3120.01	Electricité	-229.20		2,500.00			
	C) Remboursement de la note de crédit sur les acomptes des années précédentes.						
02915.3120.02	Chauffage	8,414.00		2,500.00			
	C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.						
02915.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	1,063.05					
	C) Nettoyage du local de pause et des communs suite à la création de ce local de pause.						
02915.3134.00	Assurances	571.05		580.00			
02915.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	29,623.00		30,400.00			
02915.4470.00	Locations		7,200.00				
	C) La location n'a pas été budgétée.						
02920	Forel - Ex-Administration et école	27,389.60	18,600.00	34,150.00	18,600.00		
02920.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02920.3120.00	Eau et épuration	2,501.70		3,000.00			
02920.3120.01	Electricité	472.70		1,500.00			
02920.3120.02	Chauffage	13,842.40		12,000.00			
02920.3134.00	Assurances	1,177.05		1,200.00			
02920.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8,395.75		6,250.00			
	C) Remplacement d'électroménager et réparations électriques.						
02920.3300.40	Amortissements bâtiments			8,700.00			
02920.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,800.00		1,800.00		
02920.4470.00	Locations		16,800.00		16,800.00		
02930	Morens - Ex-Administration	4,939.10	7,100.00	5,940.00	6,200.00		
02930.3120.00	Eau et épuration	335.75		280.00			
02930.3120.01	Electricité	4,246.80		5,300.00			
02930.3134.00	Assurances	356.55		360.00			
02930.4470.00	Locations		7,100.00		6,200.00		
02990	Autres bâtiments du patrimoine administratif	20,490.28	29,673.80	62,290.00			
02990.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	203.55					
02990.3120.00	Eau et épuration	1,456.40					
02990.3120.01	Electricité	5,717.80		39,750.00			
	C) Pas de nécessité de mettre en définitif l'introduction électrique de la Place Nova Friburgo.						
02990.3134.00	Assurances	1,439.25		370.00			
02990.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	11,357.28		10,000.00			
	C) Mise hors service de la citerne Diesel de la gravière.						
02990.3160.00	Loyers locaux et terrains	316.00					
02990.3300.40	Amortissements bâtiments			12,170.00			
02990.4260.00	Remboursements et participations de tiers		250.00				
02990.4470.00	Locations		29,423.80				
	C) Dans la séance du 17.10.22, le CC a modifié la nature du patrimoine des bâtiments suivants : Ancienne pisciculture, local de la Sté des Grelots, local de la Sté de Sauvetage, bâtiment ex-Bühler, Halle Sicel, Château d'eau, local du feu de Franex. Les comptes "Locations" ont été modifiés en conséquence.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	2,378,013.33	1,538,495.60	2,556,915.00	1,522,310.00		
			839,517.73		1,034,605.00		
11	Sécurité publique	748,268.30	365,205.80	814,905.00	418,500.00		
111	Police	748,268.30	365,205.80	814,905.00	418,500.00		
11100	Police	748,268.30	365,205.80	814,905.00	418,500.00		
11100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	428,268.35		442,600.00			
11100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	28,181.25		30,100.00			
11100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	41,559.30		43,200.00			
11100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7,324.75		7,300.00			
11100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	10,706.75		11,100.00			
11100.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	1,581.60		2,060.00			
11100.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,742.60		8,700.00			
11100.3099.00	Autres charges de personnel	1,880.75		1,000.00			
11100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	9,613.40		11,000.00			
11100.3101.01	Signalisation routière	16,152.56		16,500.00			
11100.3102.00	Imprimés, publications	2,323.05		4,600.00			
11100.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	76.40					
11100.3112.00	Vêtements de travail	8,120.15		7,000.00			
11100.3118.00	Logiciels et licences informatiques	2,442.65		9,180.00			
11100.3130.00	Frais de téléphones	5,195.62		8,000.00			
11100.3130.02	Service de surveillance et sécurité	98,433.15		120,000.00			
	C) Adaptation selon besoins + montant revu à la baisse au budget 2023 + concept plus léger de filtration pendant Estivale (avec comme impact moins de refacturation aussi dans compte 11100.4260.00.						
11100.3130.03	Service de parcage	21,710.00		30,000.00			
11100.3130.04	Emoluments administratifs	558.75		3,000.00			
11100.3134.00	Assurances	692.20		1,450.00			
11100.3137.00	Impôts et taxes	719.00		640.00			
11100.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	19,389.76		20,500.00			
11100.3158.00	Maintenance informatique	1,470.10		2,000.00			
11100.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1,069.71		1,000.00			
11100.3181.00	Pertes sur créances effectives	7,018.90		4,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
11100.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	32,037.55		29,975.00			
11100.4240.00	Taxes d'utilisation zones de stationnement		179,790.85		195,600.00		
	C) Impact des manifestations qui occupent des zones de stationnement payantes (secteur plage),						
11100.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public		49,335.05		46,000.00		
11100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		12,633.70		26,900.00		
	C) Cf. commentaire compte 11100.3130.02.						
11100.4270.00	Amendes		123,446.20		150,000.00		
	C) Le produit des amendes d'ordre est identique à celui de 2021.						
14	Questions juridiques	192,977.25		368,100.00			
140	Questions juridiques	192,977.25		368,100.00			
14000	Office des curatelles	192,977.25		368,100.00			
14000.3612.10	Participation au Réseau Santé Social	192,977.25		368,100.00			
	C) Le budget 2022 de CHF 368'100.00 représentant 2 acomptes est représentatif. L'écriture de passif transitoire du 02.01.2022 est surestimée de CHF 175'000.00.						
15	Service du feu	1,407,839.23	1,144,361.25	1,330,540.00	1,060,440.00		
150	Service du feu	1,407,839.23	1,144,361.25	1,330,540.00	1,060,440.00		
15000	Service du feu	588,958.14	325,645.45	542,100.00	272,000.00		
15000.3130.03	Frais d'intervention Estavayer	36,683.15		60,000.00			
	C) Le nombre d'interventions a été modéré en 2022.						
15000.3181.00	Pertes sur créances effectives	7,871.59		4,000.00			
15000.3300.60	Amortissements biens meubles	102,575.30		61,720.00			
15000.3612.10	Part. à l'Entente intercommunale Service du feu	441,828.10		416,380.00			
	C) Le décompte 2022 est plus élevé que prévu au budget.						
15000.4200.00	Contributions de remplacement		276,770.50		272,000.00		
15000.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		48,874.95				
15060	Service du feu - Entente intercommunale	769,674.94	769,674.90	742,140.00	742,140.00		
15060.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	192,055.25		189,300.00			
15060.3010.01	Soldes et indemnités	138,180.05		137,500.00			
15060.3010.02	Soldes de piquets de week-end	53,696.00		48,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Augmentation du personnel dans l'effectif Centre de renfort + une semaine de plus de piquet.						
15060.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	18,692.85		17,300.00			
15060.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	18,922.80		17,500.00			
15060.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4,571.35		6,100.00			
15060.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	4,801.70		4,700.00			
15060.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	849.05		850.00			
15060.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	38,957.85		37,500.00			
15060.3099.00	Autres charges de personnel	28,722.05		24,000.00			
	C) Rapport annuel prévu en janvier 2023 anticipé en décembre 2022 compte tenu de la dissolution du corps.						
15060.3100.00	Matériel de bureau	2,237.90		2,000.00			
15060.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,546.25		2,750.00			
15060.3101.01	Achat de produits, minéraux et huiles minérales	9,239.75		9,200.00			
15060.3102.00	Imprimés, publications	410.95		500.00			
15060.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	756.00		500.00			
15060.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	17,406.25		17,250.00			
15060.3112.00	Vêtements de travail, équipement de corps	39,181.55		36,750.00			
	C) Augmentation du coût des matériaux en cours d'année lors des commandes.						
15060.3118.00	Logiciels et licences informatiques	1,279.30		3,700.00			
15060.3130.00	Frais de téléphones	17,809.73		18,400.00			
15060.3130.02	Frais d'intervention Centre de Renfort	62,358.00		50,000.00			
	C) Lié au nombre et la complexité des interventions.						
15060.3130.04	Cotisations	7,159.70		9,000.00			
15060.3134.00	Assurances	11,688.80		12,000.00			
15060.3137.00	Impôts et taxes	127.70		1,000.00			
15060.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	68,302.72		62,000.00			
	C) Augmentation du coût des carburants + du matériel.						
15060.3153.00	Entretien de matériel informatique	287.91		500.00			
15060.3160.00	Loyers locaux et terrains	3,600.00		3,600.00			
15060.3162.00	Mensualités de leasing	633.28		640.00			
15060.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1,760.50		1,000.00			
15060.3611.00	Part. charges cant. centre de Renfort	2,839.70		7,000.00			
15060.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	21,600.00		21,600.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
15060.4260.00	Remboursements des frais d'intervention		103,243.25		110,000.00		
15060.4260.01	Remboursements et participations de tiers		21,132.00		17,000.00		
15060.4612.10	Participation des communes conventionnées		497,232.65		465,140.00		
	C) Le décompte final 2022 a été plus élevé que budgeté.						
15060.4631.00	Subventions cantonales		148,067.00		150,000.00		
15090	Bâtiments du Feu	49,206.15	49,040.90	46,300.00	46,300.00		
15090.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	680.00		1,500.00			
15090.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	22.40		60.00			
15090.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,500.00			
15090.3120.00	Eau et épuration	5,883.00		4,600.00			
15090.3120.01	Electricité	9,311.95		9,150.00			
15090.3120.02	Chauffage	23,605.75		22,000.00			
15090.3134.00	Assurances	1,728.90		1,690.00			
15090.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	6,974.15		5,800.00			
	C) Fourniture de cylindres et clés pour le local du feu de Vuissens.						
15090.4260.00	Remboursements et participations de tiers		3,256.10		3,000.00		
15090.4470.00	Locations		12,044.00		12,000.00		
15090.4612.10	Participation des communes conventionnées		33,740.80		31,300.00		
16	Défense	28,928.55	28,928.55	43,370.00	43,370.00		
162	Défense civile	28,928.55	28,928.55	43,370.00	43,370.00		
16200	Protection civile	28,928.55	28,928.55	43,370.00	43,370.00		
16200.3120.00	Eau et épuration	330.55		330.00			
16200.3120.01	Electricité	5,561.70		10,150.00			
	C) Remboursement d'acomptes facturés en trop suite à l'arrêt d'occupation des abris sous le CO.						
16200.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	560.05		2,000.00			
	C) Un seul nettoyage effectué et coût du passage surestimé.						
16200.3134.00	Assurances	1,021.75		1,040.00			
16200.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	1,956.95		1,250.00			
	C) Réparations sanitaire abri PC Bussy.						
16200.3631.00	Subv. charges cant. protection civile PCi XXI	19,497.55		18,600.00			
16200.3631.01	Subv. charges cant. dispositif sanitaire évén. majeurs			10,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Discussion et négociations non abouties entre plusieurs acteurs (Ass. des communes et autres). Certaines Communes ne sont pas d'accord de payer CHF 1.00/habitant. Rien en 2022. Sera peut-être effectif en 2023.						
16200.4470.00	Locations		6,995.00		3,400.00		
16200.4501.00	Prélèvement sur réserve protection civile		18,883.55		36,920.00		
	C) Ce montant correspond au solde nécessaire pour l'équilibre de la fonction 16200 Protection civile.						
16200.4631.00	Subventions cantonales		3,050.00		3,050.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	14,962,568.63	1,334,505.70	15,058,555.00	1,059,580.00		
			13,628,062.93		13,998,975.00		
21	Scolarité obligatoire	13,122,188.08	1,334,505.70	13,116,205.00	1,059,580.00		
211	Ecole primaire I	794,274.10	5,167.85	801,830.00	3,750.00		
21100	Ecole enfantine	794,274.10	5,167.85	801,830.00	3,750.00		
21100.3100.00	Matériel de bureau	92.10		2,500.00			
21100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			200.00			
21100.3104.00	Matériel didactique	4,240.00		3,380.00			
21100.3110.00	Meubles et appareils de bureau	11,619.20		2,270.00			
	C) Ouverture d'une nouvelle classe à Rueyres-les-Prés.						
21100.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	482.00					
21100.3130.02	Activités scolaires	16,697.60		27,680.00			
	C) Pour l'année scolaire 2021-2022 les courses d'écoles n'ont pas toutes pu être réalisées suite au COVID.						
21100.3181.00	Pertes sur créances effectives	40.00		300.00			
21100.3611.00	Part. charges cant. personnel enseignant	761,103.20		765,500.00			
21100.4631.00	Subventions cantonales		5,167.85		3,750.00		
212	Ecole primaire II	3,273,187.15	29,451.85	3,262,800.00	18,500.00		
21200	Ecole primaire	3,273,187.15	29,451.85	3,262,800.00	18,500.00		
21200.3010.00	Salaires du personnel pour les devoirs surveillés	14,772.25		20,000.00			
21200.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-315.05					
21200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	202.05		870.00			
21200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	71.80		80.00			
21200.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	75.20		30.00			
21200.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	4.90					
21200.3100.00	Matériel de bureau	10,010.25		7,500.00			
21200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			2,000.00			
21200.3104.00	Matériel didactique	9,644.00		11,000.00			
21200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	52,217.80		8,350.00			
	C) Une classe scolaire a dû être ouverte à Murist à l'automne 2022.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21200.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	11,650.90		12,660.00			
21200.3130.02	Activités scolaires	64,294.20		102,660.00			
	C) Pour l'année scolaire 2021-2022 les courses d'écoles n'ont pas toutes pu être réalisées suite au COVID.						
21200.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4,065.65		4,050.00			
21200.3181.00	Pertes sur créances effectives	285.65		500.00			
21200.3611.00	Part. charges cant. personnel enseignant	3,106,207.55		3,093,100.00			
21200.4231.00	Participations aux devoirs surveillés		13,741.00		15,000.00		
21200.4631.00	Subventions cantonales		15,710.85		3,500.00		
	C) L'ouverture de classes a provoqué plus de subventions cantonales.						
213	Ecole du cycle d'orientation	4,111,496.05		3,885,345.00			
21300	Ecole du cycle d'orientation	4,111,496.05		3,885,345.00			
21300.3612.10	Participation aux frais d'exploitation	3,661,232.85		3,572,400.00			
21300.3612.11	Participation aux frais financiers	272,346.00		286,700.00			
21300.3660.20	Amortissements subventions investissements	177,917.20		26,245.00			
214	Ecoles de musique	175,173.50		196,500.00			
21400	Ecoles de musique, Conservatoire	175,173.50		196,500.00			
21400.3611.00	Part. charges cant. conservatoire de Fribourg	175,173.50		196,500.00			
	C) Ce compte est dépendant du nombre effectif d'élèves durant l'année.						
217	Bâtiments scolaires	2,879,334.58	467,235.15	3,137,420.00	335,080.00		
21700	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 9	29,022.65		32,060.00			
21700.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,500.00		1,500.00			
21700.3120.00	Eau et épuration	656.10		510.00			
21700.3120.01	Electricité	1,666.70		3,000.00			
	C) Moins de consommation électrique suite au passage au LED dans les salles de classe.						
21700.3120.02	Chauffage	3,650.90		5,000.00			
	C) Réduction consigne ambiance à 19°C.						
21700.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	8,588.40		9,000.00			
21700.3134.00	Assurances	693.70		700.00			
21700.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	6,296.20		8,050.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022 Charges	2022 Produits	Budget 2022 Charges	2022 Produits	Comptes 2021 Charges	2021 Produits
	C) Travaux de peinture surestimés.						
21700.3300.40	Amortissements bâtiments	5,970.65		4,300.00			
21701	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 11	43,703.60		43,620.00			
21701.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,650.80		2,000.00			
21701.3120.00	Eau et épuration	978.25		860.00			
21701.3120.01	Electricité	1,676.95		2,000.00			
21701.3120.02	Chauffage	4,604.35		7,000.00			
	C) Réduction consigne ambiance à 19°C.						
21701.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	27,216.05		28,000.00			
21701.3134.00	Assurances	829.20		910.00			
21701.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	2,274.15		2,550.00			
21701.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils			300.00			
21701.3300.40	Amortissements bâtiments	4,473.85					
21702	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 13	18,459.20		19,510.00			
21702.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00		500.00			
21702.3120.00	Eau et épuration	207.25		300.00			
21702.3120.01	Electricité	644.65		1,000.00			
21702.3120.02	Chauffage	1,770.70		3,000.00			
	C) Réduction consigne ambiance à 19°C.						
21702.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	8,377.80		9,000.00			
21702.3134.00	Assurances	304.10		310.00			
21702.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	1,427.75		1,100.00			
	C) Réparation de luminaires.						
21702.3300.40	Amortissements bâtiments	5,226.95		4,300.00			
21703	Estavayer-le-Lac - Bâtiment rue de Forel 6	124,989.15	20,362.70	77,150.00	2,500.00		
21703.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,734.15		2,350.00			
21703.3120.00	Eau et épuration	3,253.45					
	C) Inversion compteur avec la Crèche.						
21703.3120.01	Electricité	4,188.70		4,500.00			
21703.3120.02	Chauffage	16,063.00		11,000.00			
	C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.						
21703.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	18,783.12		19,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21703.3134.00	Assurances	2,227.65		2,230.00			
21703.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	78,739.08		20,000.00			
	C) Sinistres de fuites d'eau sanitaire et chauffage. Remplacement du chauffe-eau défectueux.						
21703.3300.40	Amortissements bâtiments			18,070.00			
21703.4260.00	Remboursements et participations de tiers		17,450.70				
	C) Indemnité selon commentaire 21703.3144.00						
21703.4472.00	Locations		2,912.00		2,500.00		
21704	Estavayer-le-Lac - Bâtiment route d'Yverdon 7	48,558.60		64,820.00			
21704.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,811.75		3,500.00			
21704.3120.00	Eau et épuration	1,117.05		1,000.00			
21704.3120.01	Electricité	4,005.05		4,000.00			
21704.3120.02	Chauffage	11,913.60		12,000.00			
21704.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	21,115.20		22,000.00			
21704.3134.00	Assurances	1,414.75		1,420.00			
21704.3140.00	Entretien des installations extérieures	2,313.10		5,500.00			
	C) Récupération du parc à trottinettes du Sacré-Coeur. Uniquement fourniture de peinture pour les lignes de jeu car les travaux ont été exécutés à l'interne.						
21704.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	2,868.10		2,300.00			
	C) Réparation de stores.						
21704.3300.40	Amortissements bâtiments			13,100.00			
21705	Estavayer-le-Lac - Bâtiment ch. du Sacré-Cœur 2	582,310.26	40,816.85	293,680.00	30,580.00		
21705.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	380.00					
21705.3120.00	Eau et épuration	3,124.00		3,600.00			
21705.3120.01	Electricité			10,000.00			
	C) Le bâtiment historique est alimenté en électricité par la nouvelle école, pas de sous-comptage, mais autoconsommation de la production solaire.						
21705.3120.02	Chauffage	135,388.30		80,000.00			
	C) Mauvaise estimation de la répartition des coûts entre le bâtiment historique et la nouvelle école.						
21705.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	18,600.21		18,500.00			
21705.3134.00	Assurances	10,602.00		10,610.00			
21705.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	25,894.45		20,300.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Réparations de la toiture et de l'ascenseur.						
21705.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	120.00					
21705.3161.00	Location d'appareils	1,999.45					
	C) Location de la fontaine à eau pas mis au budget.						
21705.3300.40	Amortissements bâtiments	227,021.80		137,800.00			
21705.3320.90	Amortissements études	159,180.05		11,870.00			
21705.4260.00	Remboursements et participations de tiers		2,600.00				
21705.4472.00	Locations		31,263.65		30,580.00		
21705.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		6,953.20				
21706	Estavayer-le-Lac - Bâtiment ch. du Sacré-Cœur 4	695,523.06		1,008,600.00			
21706.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4,870.05		5,000.00			
21706.3120.00	Eau et épuration	2,546.35		2,800.00			
21706.3120.01	Electricité	2,064.55		15,000.00			
	C) Autoconsommation de la production solaire.						
21706.3120.02	Chauffage	30,658.05		80,000.00			
	C) Mauvaise estimation de la répartition des coûts entre le bâtiment historique et la nouvelle école.						
21706.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	91,248.61		91,500.00			
21706.3134.00	Assurances	6,414.00		10,000.00			
	C) Prime assurance surestimée.						
21706.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	9,739.90		9,200.00			
	C) Travaux suite aux dégâts d'eau lors de l'orage de juin 2021 pour environ CHF 50'000.00. Remboursement de l'assurance par le compte 21706.4260.00.						
21706.3300.40	Amortissements bâtiments	547,981.55		620,000.00			
21706.3320.90	Amortissements études			175,100.00			
21707	Estavayer-le-Lac - Piscine et Halle Stavia	308,410.08	166,532.30	306,580.00	100,000.00		
21707.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10,311.40		8,550.00			
	C) Consommation de produits de traitement de l'eau de piscine plus importante que prévue.						
21707.3120.00	Eau et épuration	16,268.85		5,400.00			
	C) 1ère année de facturation difficile à estimer et changement de système de filtration en 2022.						
21707.3120.01	Electricité	14,346.15		15,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21707.3120.02	Chauffage	36,923.90		28,000.00			
	C) Augmentation des coûts d'énergie pour le chauffage à gaz.						
21707.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	45,917.18		50,000.00			
21707.3130.02	Cotisations	250.00					
21707.3134.00	Assurances	2,372.95		2,380.00			
21707.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	38,388.10		39,150.00			
21707.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1,090.00					
	C) Réparation du robot de nettoyage du bassin de la piscine.						
21707.3162.00	Mensualités de leasing	1,938.60		2,000.00			
21707.3300.40	Amortissements bâtiments	140,602.95		156,100.00			
21707.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,263.55				
21707.4472.00	Locations		160,487.00		100,000.00		
	C) Le commentaire au budget mentionne "Dépend de l'évolution". Il s'agit de l'évolution du COVID où il était difficile de budgéter précisément.						
21707.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		4,781.75				
21708	Estavayer-le-Lac - Salle Amarante	312,448.23	213,955.35	587,850.00	200,000.00		
21708.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2,853.60		3,000.00			
21708.3120.00	Eau et épuration	5,693.45		5,200.00			
21708.3120.01	Electricité	15,752.30		17,000.00			
21708.3120.02	Chauffage	23,831.50		25,000.00			
21708.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	105,075.08		105,000.00			
21708.3134.00	Assurances	5,343.25		5,350.00			
21708.3140.00	Entretien des installations extérieures	55,186.75		51,000.00			
	C) Remplacement de la bâche du saut en longueur CHF 2'650.00 Etude pour l'aménagement public CHF 2'150.00						
21708.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	65,826.60		70,300.00			
21708.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	411.65		300.00			
21708.3162.00	Mensualités de leasing	2,697.40		3,000.00			
21708.3300.40	Amortissements bâtiments	29,776.65		302,700.00			
21708.4250.00	Vente de production électrique		32,779.00		30,000.00		
21708.4260.00	Remboursements et participations de tiers		445.00				
21708.4472.00	Locations		176,462.50		170,000.00		
21708.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		4,268.85				

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21709	Font - Bâtiment sous la ville 26	37,625.25		32,630.00			
21709.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,000.00			
21709.3120.00	Eau et épuration	5,191.45		4,000.00			
21709.3120.01	Electricité	1,089.85		1,500.00			
21709.3120.02	Chauffage	2,079.40		5,000.00			
21709.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	18,673.80		19,000.00			
21709.3134.00	Assurances	722.00		730.00			
21709.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8,868.75		1,400.00			
21710	Montbrelloz - Bâtiment Au jardinier 20	62,018.90		74,950.00			
21710.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	19,125.25		19,600.00			
21710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,013.90		1,360.00			
21710.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	1,492.80		1,500.00			
21710.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	628.85		680.00			
21710.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	384.90		40.00			
21710.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	113.20		120.00			
21710.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4,554.25		5,500.00			
21710.3120.00	Eau et épuration	7,876.20		3,000.00			
21710.3120.01	Electricité (inclus chauffage)	7,767.80		7,000.00			
21710.3134.00	Assurances	1,148.45		1,150.00			
21710.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	14,276.50		15,450.00			
21710.3300.40	Amortissements bâtiments	3,636.80		19,550.00			
21711	Murist - Bâtiment Le Rosset 55	357,289.20	17,488.10	340,440.00	2,000.00		
21711.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	51,539.00		55,000.00			
21711.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	3,205.90		3,700.00			
21711.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	4,197.00		5,400.00			
21711.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,648.45		1,820.00			
21711.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	1,218.05		1,400.00			
21711.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	340.50		420.00			
21711.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel			800.00			
21711.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10,380.55		10,500.00			
21711.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	853.95		800.00			
21711.3120.00	Eau et épuration	6,036.05		7,200.00			
21711.3120.01	Electricité	1,551.65		10,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Le Groupe E nous rétrocède sur le décompte final une note de crédit restée en compte chez eux atténuant ainsi notre charge annuelle 2022.						
21711.3120.02	Chauffage	14,152.00		20,000.00			
21711.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	2,016.00		2,500.00			
21711.3134.00	Assurances	1,399.85		3,400.00			
21711.3140.00	Entretien des installations extérieures	338.45					
21711.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	31,801.45		10,900.00			
	C) Remplacement de vitrages cassés CHF 8'200.00 Réparations de stores CHF 3'800.00 Réparations diverses d'éclairage CHF 3'500.00 Remplacements de concierge pour cause de maladie.						
21711.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	3,123.45		300.00			
	C) Réparations des autolaveuses.						
21711.3162.00	Mensualités de leasing	2,972.50		2,900.00			
21711.3300.40	Amortissements bâtiments	194,116.70		203,400.00			
21711.3320.90	Amortissements études	26,397.70					
21711.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,661.85				
21711.4472.00	Locations		15,826.25		2,000.00		
	C) Le commentaire au budget mentionne "Dépend de l'évolution". Il s'agit de l'évolution du COVID où il était difficile de budgéter précisément.						
21712	Rueyres-les-Prés - Bâtiment rte du soleil	258,976.40	8,079.85	255,530.00			
21712.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6,640.25		6,000.00			
21712.3120.00	Eau et épuration	1,752.85		530.00			
21712.3120.01	Electricité	9,243.80		8,000.00			
21712.3120.02	Chauffage	5,193.00		7,000.00			
21712.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	47,390.05		47,000.00			
21712.3134.00	Assurances	3,141.75		3,150.00			
21712.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	36,004.90		25,850.00			
	C) La ligne de vie n'a pas été remplacée, mais remise en état et contrôlée. Sinistre vandalisme CHF 12'000.00 Traitement rongeurs CHF 2'800.00 Réparations de stores CHF 2'200.00 Réparations de l'ascenseur CHF 1'900.00 Réparations sanitaire CHF 1'100.00						
21712.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	435.50		300.00			
21712.3300.40	Amortissements bâtiments	149,174.30		157,700.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21712.4260.00	Remboursements et participations de tiers C) Remboursement d'assurances suite à des actes de vandalisme.		8,079.85				
218	Accueil de jour	714,121.18	588,221.25	702,570.00	473,000.00		
21800	Structures d'accueil extrascolaire	714,121.18	588,221.25	702,570.00	473,000.00		
21800.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation C) Les salaires horaires dépendent du nombre d'enfants à garder.	477,386.85		456,000.00			
21800.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-5,195.70					
21800.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	30,079.50		31,200.00			
21800.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	35,262.85		36,200.00			
21800.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7,736.30		7,450.00			
21800.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	11,428.15		11,400.00			
21800.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	3,366.95		3,420.00			
21800.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2,739.00		11,800.00			
21800.3099.00	Autres charges de personnel	1,333.55		2,500.00			
21800.3100.00	Matériel de bureau	1,771.50		2,300.00			
21800.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6,577.50		6,500.00			
21800.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	285.00		450.00			
21800.3105.00	Achat de repas	127,747.45		122,400.00			
21800.3110.00	Meubles et appareils de bureau C) Achat de meubles pour Rueyres-les-Prés pour la rentrée 2022 suite à l'augmentation du nombre de places d'accueil.	1,611.10					
21800.3130.00	Frais de téléphones	1,372.58		1,300.00			
21800.3130.02	Activités extrascolaires	1,274.60		3,600.00			
21800.3130.03	Cotisations	902.50		850.00			
21800.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	7,287.40		4,200.00			
21800.3181.00	Pertes sur créances effectives	1,154.10		1,000.00			
21800.4260.00	Participations aux frais C) Le nombre de fréquentation a été plus élevé que budgeté. Voir aussi compte 21800.4630.00.		400,691.30		320,000.00		
21800.4260.01	Participations aux repas		101,031.00		100,000.00		
21800.4630.00	Subventions fédérales C) L'augmentation des places disponibles à Rueyres et Murist a provoqué plus de subventions.		43,855.65		14,000.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21800.4631.00	Subventions cantonales		42,643.30		39,000.00		
219	Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs	1,174,601.52	244,429.60	1,129,740.00	229,250.00		
21900	Administration scolaire	708,982.00	169,444.05	592,920.00	157,350.00		
21900.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	89,404.95		88,300.00			
21900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	5,559.80		6,060.00			
21900.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	8,637.40		8,500.00			
21900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,393.70		7,000.00			
21900.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	2,112.20		2,200.00			
21900.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	622.55		2,000.00			
21900.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,080.00		2,960.00			
21900.3099.00	Autres charges de personnel	6,013.00		9,900.00			
21900.3102.00	Imprimés, publications	200.00		1,500.00			
21900.3113.00	Matériel informatique	29,652.00		20,300.00			
	C) Plus de matériel informatique a du être acquis en 2022 suite à une ouverture de classe.						
21900.3118.00	Logiciels et licences informatiques	12,579.80		16,000.00			
21900.3130.00	Frais de téléphones	8,200.71		7,200.00			
21900.3130.02	Activités scolaires	1,461.70		6,800.00			
21900.3130.03	Frais de transport des écoliers	450,338.35		324,200.00			
	C) Certains éléments comme des abonnements ainsi que diverses augmentations selon contrat TPF n'ont pas été budgétisés.						
21900.3130.04	Frais de traduction	2,342.00		4,000.00			
21900.3134.00	Assurances	8,209.08		8,600.00			
21900.3137.00	Impôts et taxes	2,297.10		2,500.00			
21900.3153.00	Entretien de matériel informatique	29,164.24		12,000.00			
	C) La répartition du budget entre les comptes 21900.3153.00 et 21900.3158.00 n'est pas optimale mais le dépassement est de CHF 7'000.00 seulement.						
21900.3158.00	Maintenance informatique	31,867.20		40,600.00			
	C) La répartition du budget entre les comptes 21900.3153.00 et 21900.3158.00 n'est pas optimale mais le dépassement est de CHF 7'000.00 seulement.						
21900.3160.00	Loyers locaux et terrains	3,000.00		3,000.00			
21900.3162.00	Mensualités de leasing	8,301.82		8,220.00			
21900.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	134.40					
21900.3300.60	Amortissements biens meubles			6,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21900.3612.10	Participation à d'autres cercles scolaires	6,410.00		5,080.00			
21900.4260.00	Remboursements et participations de tiers				1,750.00		
21900.4611.00	Participation du canton		10,770.60		11,000.00		
21900.4612.10	Participation des communes conventionnées		158,673.45		144,600.00		
21940	Sport scolaire	465,619.52	74,985.55	536,820.00	71,900.00		
21940.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	234,564.00		245,700.00			
21940.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-1,109.10					
21940.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	15,117.35		16,150.00			
21940.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	18,733.35		19,780.00			
21940.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3,544.70		4,150.00			
21940.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	5,742.50		6,100.00			
21940.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	1,110.95		1,220.00			
21940.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2,033.45		2,600.00			
21940.3099.00	Autres charges de personnel	711.85		1,500.00			
21940.3100.00	Matériel de bureau	358.30		500.00			
21940.3104.00	Matériel didactique	1,427.90		1,500.00			
21940.3130.00	Frais de téléphones	900.00		900.00			
21940.3130.02	Classes de neige et classes vertes	147,413.05		187,900.00			
	C) Le paiement des transports (21'850.-) a été effectué par 2 transitaires sur 2021 alors que ces montants auraient dû être réglés avec le budget 2022. De plus, il y a eu moins d'enfants que prévu (camp facultatif lié au COVID) et nous avons trouvé beaucoup de moniteurs bénévoles.						
21940.3130.03	Activités scolaires	32,209.80		46,100.00			
	C) Les camps d'optimiste ont eu lieu en début d'année scolaire (septembre 2021) et non en 2022. Ils ont été avancés car il y a eu très peu d'activité scolaire en 2021 (COVID) et donc payés avec le budget 2021.						
21940.3153.00	Entretien de matériel informatique	142.99		100.00			
21940.3162.00	Mensualités de leasing	237.48		320.00			
21940.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	2,312.95		2,000.00			
21940.3181.00	Pertes sur créances effectives	168.00		300.00			
21940.4260.00	Participations aux classes de neige et classes vertes		25,280.00		34,000.00		
	C) Erreur administrative lors de l'envoi du courrier aux parents. La participation des parents aux matériels (ski, chaussure et casque) a été indiquée comme étant gratuite.						
21940.4260.01	Remboursements et participations de tiers		8,862.15		4,500.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Le nombre d'heures de natation facturées aux autres communes a été supérieur a celui estimé.						
21940.4630.00	Subventions fédérales		21,651.00		13,100.00		
	C) Un plus grand nombre de camp de ski a généré plus de subventions fédérales.						
21940.4631.00	Subventions cantonales		18,608.40		19,500.00		
21940.4635.00	Subventions des entreprises privées		584.00		800.00		
22	Ecoles spécialisées	1,752,962.50		1,842,350.00			
220	Ecoles spécialisées	1,752,962.50		1,842,350.00			
22000	Ecoles spécialisées	1,752,962.50		1,842,350.00			
22000.3611.00	Part. charges cant. aide aux institutions spécialisées			1,320,800.00			
	C) La pièce comptable de l'Etat de Fribourg mentionne le compte 22000.3631.00 au lieu du compte 22000.3611.00.						
22000.3611.01	Part. charges cant. mesures pédago-thérapeutiques	68,940.55		66,700.00			
22000.3612.10	Participation cours spéciaux logopédie et psychologie	396,443.50		454,850.00			
	C) Le montant a budgeter est communiqué par le canton.						
22000.3631.00	Subv. charges cant. aide aux institutions spécialisées	1,287,578.45					
	C) La pièce comptable de l'Etat de Fribourg mentionne le compte 22000.3631.00 au lieu du compte 22000.3611.00.						
23	Formation professionnelle initiale	87,418.05		100,000.00			
230	Formation professionnelle initiale	87,418.05		100,000.00			
23000	Formation professionnelle initiale	87,418.05		100,000.00			
23000.3611.00	Part. charges cant. formation professionnelle	87,418.05		100,000.00			
	C) Le montant a budgeter est communiqué par le canton.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2,490,135.60	809,513.55	2,526,130.00	741,090.00		
			1,680,622.05		1,785,040.00		
31	Héritage culturel	312,477.45	54,953.75	333,100.00	43,390.00		
311	Musées	216,006.85	53,082.20	253,640.00	43,390.00		
31100	Musée	216,006.85	53,082.20	253,640.00	43,390.00		
31100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	128,771.60		132,300.00			
31100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	8,290.95		9,050.00			
31100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	10,734.60		11,100.00			
31100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2,129.50		2,300.00			
31100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	3,150.00		3,300.00			
31100.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	869.55		900.00			
31100.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	640.00		2,240.00			
31100.3099.00	Autres charges de personnel	402.00		600.00			
31100.3100.00	Matériel de bureau	463.70		500.00			
31100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4,023.45		4,000.00			
31100.3102.00	Imprimés, publications	3,277.30		4,100.00			
31100.3118.00	Logiciels et licences informatiques	1,077.00		4,100.00			
31100.3120.00	Eau et épuration	99.75		140.00			
31100.3120.01	Electricité	1,320.30		1,500.00			
31100.3130.00	Frais de téléphones	511.45		510.00			
31100.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	5,041.80		5,500.00			
31100.3130.02	Cotisations	530.00		650.00			
31100.3134.00	Assurances	568.35		580.00			
31100.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	7,124.70		10,100.00			
	C) Mise en conformité électrique reportée à 2023.						
31100.3159.00	Entretien et conditionnement d'objets	21,089.15		41,200.00			
	C) Tous les entretiens prévu n'ont pu être réalisés en 2022.						
31100.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	652.05					
31100.3300.40	Amortissements bâtiments	4,787.50		16,470.00			
31100.3636.00	Dons et subventions	5,544.20		2,500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Montant supplémentaire dépensé pour festival Culture et Ecole. Compensé par subventions touchées pour cette action dans le compte 31100.4260.00.						
31100.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	4,907.95					
	C) La répartition des charges de chauffage n'a pas été budgétée.						
31100.4250.00	Ventes de billets et objets		20,654.75		17,000.00		
31100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		6,040.80				
	C) Une subvention pour le festival culture/école a été accordée par le service canton de la culture.						
31100.4512.00	Prélèvement réserve actions culturelles		26,386.65		26,390.00		
312	Conservation monuments hist. et protection patrimoine	96,470.60	1,871.55	79,460.00			
31200	Conservation monuments hist. et protection patrimoine	94,107.75	1,671.55	77,010.00			
31200.3000.00	Commission du patrimoine			13,000.00			
	C) La Commission a été dissoute le 14.09.21 et pas encore reconstituée.						
31200.3120.01	Electricité	218.05					
31200.3132.00	Etudes et analyses			2,500.00			
31200.3134.00	Assurances	1,486.95		1,510.00			
31200.3149.00	Entretien des tours et remparts	11,498.05		20,000.00			
31200.3300.40	Amortissements bâtiments	5,135.50					
31200.3636.00	Dons et subventions	75,769.20		40,000.00			
	C) Les demandes de subventions pour les biens culturels protégés ont été plus nombreuses.						
31200.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		1,671.55				
31210	Chapelle de Morens	2,362.85	200.00	2,450.00			
31210.3120.00	Eau et épuration	55.30		80.00			
31210.3120.01	Electricité	1,941.25		500.00			
	C) Budget sous-estimé.						
31210.3134.00	Assurances	366.30					
	C) Prévu dans compte 31210.3439.03, mais compte erroné.						
31210.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles			1,500.00			
	C) Pas de travaux de menuiserie nécessaires.						
31210.3439.03	Assurances			370.00			
	C) Imputé dans compte 31210.3134.00.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
31210.4636.00	Subventions des organisations privées à but non lucrati		200.00				
32	Culture, autres	848,010.20	234,807.10	914,570.00	264,000.00		
321	Bibliothèques et littérature	47,000.00		47,000.00			
32100	Bibliothèque publique	47,000.00		47,000.00			
32100.3636.00	Dons et subventions	47,000.00		47,000.00			
322	Salle de spectacles	566,607.00	234,807.10	595,770.00	264,000.00		
32280	Salle de la Prillaz	455,453.70	168,346.55	464,890.00	144,000.00		
32280.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation			10,000.00			
	C) Le rangement de la salle est effectué par le personnel des Bâtiments. Rien déjà aux comptes 2021.						
32280.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.			870.00			
32280.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			350.00			
32280.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.			30.00			
32280.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5,594.15		12,300.00			
	C) Pas de frais divers.						
32280.3105.00	Achat de marchandises	42,538.70		40,000.00			
32280.3110.00	Meubles et appareils de bureau	157.05		600.00			
32280.3111.01	Equipements scéniques	5,048.60		11,500.00			
	C) Pas de nécessité de faire un stock d'ampoules.						
32280.3118.00	Logiciels et licences informatiques	2,112.35		1,200.00			
	C) Factures 2021 + 2022						
32280.3120.00	Eau et épuration	8,134.90		5,500.00			
32280.3120.01	Electricité	19,749.20		20,000.00			
32280.3120.02	Chauffage	27,754.65		30,000.00			
32280.3130.00	Frais de téléphones	136.10		300.00			
32280.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	68,451.05		66,500.00			
32280.3130.02	Technicien de scène	33,168.60		30,000.00			
32280.3130.03	Evacuation des déchets	1,938.60		2,000.00			
32280.3132.00	Etudes et analyses			10,000.00			
	C) Etude non réalisée en 2022						
32280.3134.00	Assurances	14,514.30		14,520.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
32280.3137.00	Impôts et taxes	237.50		200.00			
32280.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23,848.35		13,650.00			
	C) Remplacement de vitrages cassés.						
32280.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1,789.95		2,000.00			
32280.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	34,749.20		4,100.00			
	C) Remplacement du lave-vaisselle de la cuisine.						
32280.3151.01	Entretien équipements scéniques	4,861.70		3,950.00			
	C) Maintenance supplémentaire de la perche en avant-scène pas prévue.						
32280.3161.00	Location de matériel	3,300.00		3,000.00			
32280.3162.00	Mensualités de leasing	2,697.60		3,000.00			
32280.3181.00	Pertes sur créances effectives	3,900.00					
32280.3300.40	Amortissements bâtiments	150,771.15		179,320.00			
32280.4250.00	Vente de marchandises		48,644.70		56,000.00		
32280.4260.00	Remboursements technicien de scène et matériel		54,255.30		38,000.00		
	C) Le nombre de manifestations a été élevé en 2022 ce qui a provoqué plus de remboursements.						
32280.4260.01	Remboursements et participations de tiers		286.85				
32280.4472.00	Locations		61,312.50		50,000.00		
	C) Evolution plus importante que prévue.						
32280.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		3,847.20				
32290	Grande salle de Rueyres-les-Prés	111,153.30	66,460.55	130,880.00	120,000.00		
32290.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	26,966.10		17,500.00			
	C) Le montant budgeté est sous-estimé.						
32290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,773.80		1,650.00			
32290.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	1,767.60		1,800.00			
32290.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	648.10		600.00			
32290.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	674.45		50.00			
32290.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	134.50		150.00			
32290.3099.00	Autres charges de personnel	69.70					
32290.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,850.00		7,500.00			
	C) Moins besoin de matériel car moins de locations.						
32290.3105.00	Achat de marchandises	18,673.75		40,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Moins de locations et suppression des lots du jeudi.						
32290.3110.00	Meubles et appareils de bureau			1,500.00			
	C) Armoire déjà commandée en 2021						
32290.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	1,198.20		1,800.00			
32290.3112.00	Vêtements de travail			300.00			
32290.3120.00	Eau et épuration	2,494.05		3,200.00			
32290.3120.01	Electricité	3,439.50		5,000.00			
32290.3120.02	Chauffage	8,825.20		10,000.00			
32290.3130.00	Frais de téléphones	513.30		210.00			
32290.3134.00	Assurances	2,813.35		2,820.00			
32290.3137.00	Impôts et taxes	212.50		200.00			
32290.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	18,913.05		33,600.00			
	C) Nettoyage des vitres et étanchéité des fenêtres fait en interne. Les coûts de réfection des douches et WC, ainsi que la mise en conformité électrique ont été surévalués.						
32290.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	1,150.00		1,000.00			
32290.3162.00	Mensualités de leasing	1,938.60		2,000.00			
32290.3300.40	Amortissements bâtiments	15,097.55					
32290.4250.00	Vente de marchandises		31,175.05		80,000.00		
	C) Moins de locations et suppression des lots du jeudi.						
32290.4472.00	Locations		35,025.00		40,000.00		
32290.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		260.50				
329	Culture, non mentionné ailleurs	234,403.20		271,800.00			
32900	Culture, non mentionné ailleurs	234,403.20		271,800.00			
32900.3170.00	Frais de réceptions et délégations	53,526.40		48,000.00			
32900.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles			11,300.00			
32900.3636.00	Dons et subventions	180,876.80		212,500.00			
	C) Les dons à la Socarest et à Broye Luminis n'ont pas été versés car les manifestations n'ont pas eu lieu. Le budget des objets culturels en lien avec le patrimoine n'a pas été alloué non plus. Les subsides communaux donnés à la culture ont été inférieurs à la prévision.						
34	Sport et loisirs	1,329,647.95	519,752.70	1,278,460.00	433,700.00		
341	Sport	549,698.30	71,048.95	575,750.00	51,500.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
34100	Sport	163,599.20		170,950.00			
34100.3101.01	Matériel de sport	19,611.70		19,200.00			
34100.3111.01	Engins et installations sportives	25,499.85		25,000.00			
34100.3130.02	Cotisations	750.00		750.00			
34100.3130.03	Activités sportives	6,911.30		12,000.00			
	C) Le projet "Parcours FriActif" (commune pilote) a été interrompu. Il n'y a pas eu de souper qui a été organisé lors de la Suisse Bouge (COVID).						
34100.3151.01	Entretien engins et installations sportives	10,647.35		20,000.00			
	C) L'entretien des engins de sport des salles de Murist, Rueyres et du Stavia n'était pas nécessaire en 2022.						
34100.3636.00	Dons et subventions	100,179.00		94,000.00			
34110	Sport-Loisirs	49,372.80	34,350.50	49,820.00	36,500.00		
34110.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	22,859.00		24,000.00			
34110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	483.00		1,170.00			
34110.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	112.80		120.00			
34110.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	183.60		30.00			
34110.3099.00	Autres charges de personnel	800.00		800.00			
34110.3102.00	Imprimés, publications	117.95		1,500.00			
	C) Les flyers ont été imprimés sur une imprimante de la commune.						
34110.3105.00	Achat de repas	5,338.00		5,700.00			
34110.3130.02	Activités et transport	19,478.45		16,500.00			
	C) Un dépassement était possible de 3'500.00 (transitoire) lié à des subventions et donations en 2021. 34110.4631.00 Sub. cantonal (SEJ) 2'000.00 34110.4636.00 Rotary Club 1'500.00						
34110.4260.00	Remboursements et participations de tiers		26,190.00		28,000.00		
34110.4630.00	Subventions fédérales		4,660.50		8,500.00		
34110.4631.00	Subventions cantonales		2,000.00				
34110.4636.00	Subventions des organisations privées à but non lucrati		1,500.00				
34120	Estavayer-le-Lac - Patinoire	129,511.35	15,000.00	183,500.00	15,000.00		
34120.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,938.40		2,000.00			
34120.3130.02	Frais d'exploitation	120,000.00		120,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
34120.3130.03	Transport et mise en place C) Le coût des transports des containers a été surévalué.	7,572.95		12,000.00			
34120.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles			49,500.00			
34120.4635.00	Subventions des entreprises privées		15,000.00		15,000.00		
34130	Estavayer-le-Lac - Terrains de tennis et buvette	13,480.70	5,208.20	52,100.00			
34130.3134.00	Assurances	383.15		400.00			
34130.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles C) Réfection de la toiture du cabanon moins cher qu'estimée.	5,456.90		8,000.00			
34130.3300.10	Amortissements installations			43,700.00			
34130.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	7,640.65					
34130.4260.00	Remboursements et participations de tiers		4,116.20				
34130.4660.40	Amortissements subv. invest. entreprises publiques		1,092.00				
34140	Estavayer-le-Lac - Terrains de football et buvette	98,700.05	11,740.15	45,280.00			
34140.3134.00	Assurances	579.95		580.00			
34140.3140.00	Entretien des terrains de football Estavayer-le-Lac C) Dépassement en lien avec la canicule (intervention mécanique de hersage nécessaire). Un montant de CHF 25'000.00 a été dépensé pour la réparation des éclairages suite à la foudre.	38,941.35		9,000.00			
34140.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles C) Sinistre dégat d'eau CHF 17'000.00 Sinistre foudre CHF 6'200.00 Remplacement de stores suite à du vandalisme CHF 2'800.00 Réparations électriques diverses CHF 1'000.00	27,329.30					
34140.3300.10	Amortissements installations			35,700.00			
34140.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	17,923.10					
34140.3320.90	Amortissements études	13,926.35					
34140.4260.00	Remboursements et participations de tiers C) Indemnité effraction buvette du FC et foudre sur l'éclairage du terrain de sport du F.C.		11,740.15				
34150	Estavayer-le-Lac - Place de skater et buvette	3,465.80	1,311.15	330.00			
34150.3134.00	Assurances	324.00		330.00			
34150.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	3,141.80					

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Entretien chauffage pas mis au budget. Sinistre effraction.						
34150.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,311.15				
34160	Forel - Terrains foot./pét., place skater, buvette	57,900.60		49,150.00			
34160.3140.00	Entretien des terrains de football Forel	7,538.50		6,600.00			
	C) Petit dépassement en raison de la canicule en été 2022 et de la réparation des zones devant les buts (pose de plaques de gazon non prévue au budget).						
34160.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	22,246.90		13,000.00			
	C) Réparations chauffage CHF 2'500.00 Le coût d'installation de la pompe de relevage des eaux usées a été sous-estimé, il y a une plus-value de CHF 8'000.00.						
34160.3300.10	Amortissements installations			29,550.00			
34160.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	28,115.20					
34170	Murist - Terrains foot./pét., place skater, buvette	10,047.65	500.00	8,700.00			
34170.3134.00	Assurances	345.65					
34170.3140.00	Entretien du terrain de football Murist	9,702.00		8,700.00			
	C) Dépassement en lien avec la canicule (réalisation d'un sursemis).						
34170.4260.00	Remboursements et participations de tiers		500.00				
34180	Bussy - Terrain de football, place de skater et buvette	17,426.20		11,620.00			
34180.3134.00	Assurances	903.20		920.00			
34180.3140.00	Entretien du terrain de football Bussy	7,743.00		8,200.00			
34180.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	8,780.00		2,500.00			
	C) Travaux de réparation de la toiture plus importants que prévus.						
34190	Autres installations sportives	6,193.95	2,938.95	4,300.00			
34190.3120.01	Electricité	500.00		500.00			
34190.3300.10	Amortissements installations			3,800.00			
34190.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	5,693.95					
34190.4660.60	Amortissements subv. invest. org. but non-lucratif		2,938.95				
342	Loisirs	779,949.65	448,703.75	702,710.00	382,200.00		
34200	Parcs et chemins pédestres	312,828.20	121.70	280,900.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
34200.3101.01	Décorations florales C) Les travaux prévus ont été exécutés en veillant à contenir les coûts (en particulier en privilégiant la plantation de vivaces en lieu et place d'annuelles).	64,342.10		75,000.00			
34200.3140.00	Entretien espaces verts, zones loisirs, chem. pédestres C) Les travaux prévus ont été exécutés. L'arrosage automatique prévu autour du Sacré-Coeur n'a pas été réalisé car il le sera dans le cadre du projet global de rénovation. Les casses du mobilier urbain ont été plus basses que prévu au budget.	141,529.55		159,900.00			
34200.3140.01	Entretien et aménagement places de jeux C) Les entretiens courants ont été réalisés, mais pas d'entretiens lourds. Une demande d'octroi de crédit d'investissement est en cours de préparation afin de mettre aux normes et d'assainir les places de jeux communales.	10,236.20		24,300.00			
34200.3161.00	Location de WC C) Au jardin japonais, un seul WC a été loué (au lieu de deux prévus au budget).	3,560.40		5,000.00			
34200.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	93,159.95		16,700.00			
34200.4260.00	Remboursements et participations de tiers		121.70				
34210	Plage communale	415,114.40	447,964.05	354,260.00	381,200.00		
34210.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils C) Pas d'achat de matériel supplémentaire en 2022.			3,000.00			
34210.3120.00	Eau et épuration	4,365.70		3,500.00			
34210.3120.01	Electricité	5,001.75		4,000.00			
34210.3130.02	Evacuation des déchets verts C) Le budget de ce compte est très surestimé en 2022. Il a été corrigé pour 2023.	268.20		5,000.00			
34210.3130.03	Service de surveillance et sécurité	6,456.50		6,000.00			
34210.3134.00	Assurances	4,868.05		4,360.00			
34210.3137.00	Impôts et taxes	33,836.50		34,000.00			
34210.3140.00	Entretien de la plage C) Les travaux des espaces verts ont été effectués dans les budgets. Un montant de CHF 40'000.00 pour réfection du terrain de beach volley n'a pas été utilisé.	23,941.50		74,100.00			
34210.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	127,454.55		71,600.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Remises en état des bâtiments suite au sinistre de la montée des eaux de 2021 pour un montant d'environ CHF 22'000.00. Remplacement du groupe de froid du magasin CHF 6'500.00. Réparations suite aux tentatives d'effractions CHF 3'200.00. Remplacement de vitrages cassés CHF 1'700.00. Remplacement des stores d'ombrage de la réception CHF 4'000.00. Réparations de la barrière automatique CHF 2'800.00. Réparations sanitaire et mise hors gel des installations CHF 18'000.00.						
34210.3149.00	Entretien du camping	34,575.25		9,200.00			
	C) Les revêtements bitumineux des chemins ont été refaits pour environ CHF 20'000.00 (CHF 4'500.00 inscrit au budget) Une place de vidange des camping-cars a été réalisée pour environ CHF 10'000.00 (non inscrit au budget) Indemnisation au gérant suite au sinistre de montée des eaux CHF 3'000.00, réparations sanitaires CHF 1'700.00, réparations et contrôle des installations électriques CHF 1'800.00.						
34210.3149.01	Entretien du toboggan			4,000.00			
	C) Les travaux de remplacement des pièces défectueuses du toboggan n'ont pas pu avoir lieu en 2022, car les pièces n'étaient pas disponibles à la commande. Les travaux auront lieu en 2023.						
34210.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils			2,000.00			
	C) Entretien par un tiers pas nécessaire cette année pour les véhicules de la plage. Contrôle effectué par notre propre atelier.						
34210.3161.00	Location de WC			2,100.00			
	C) Pas de location de WC en 2022 à la plage.						
34210.3162.00	Mensualités de leasing	2,843.30		2,900.00			
34210.3300.40	Amortissements bâtiments	123,588.25		119,200.00			
34210.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	41,715.40					
34210.3320.90	Amortissements études	6,199.45		9,300.00			
34210.4260.00	Remboursements et participations de tiers		25,861.05		6,000.00		
	C) Remboursement de l'ECAB suite à divers sinistres en 2022.						
34210.4470.00	Locations du camping		320,363.10		262,400.00		
	C) Le loyer est basé sur le CA annuel du camping. Celui-ci a augmenté de 17% en 2022.						
34210.4470.01	Locations du complexe		98,794.45		112,800.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Le montant au budget contenait encore la location de Gariko Sàrl qui a cessé son activité à fin 2021.						
34210.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		2,945.45				
34220	Autres loisirs	52,007.05	618.00	67,550.00	1,000.00		
34220.3000.00	Frais et jetons du Conseil des aînés	1,930.00		4,000.00			
	C) Seules les séances officielles du Conseil des seniors ont eu lieu. Pas encore d'activités/projets en 2022, mais année de mise en route du Conseil des seniors.						
34220.3170.00	Repas, cadeaux et animations pour les aînés	45,577.05		59,050.00			
	C) Il n'y a pas eu de repas pour les aînés d'Estavayer-le-Lac et Font cette année, mais un thé dansant. Formule qui a été largement moins coûteuse.						
34220.3636.00	Dons et subventions colonies de vac. et passeport vac.	4,500.00		4,500.00			
34220.4260.00	Remboursements et participations de tiers		618.00		1,000.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE	4,456,376.45	7,329.90	4,268,900.00			
			4,449,046.55		4,268,900.00		
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	2,731,547.60		2,656,800.00			
411	Hôpitaux	187,979.00		203,800.00			
41100	Hôpitaux	187,979.00		203,800.00			
41100.3611.00	Part. charges cant. coûts résiduels des soins	29,905.90		36,900.00			
41100.3612.10	Part. au Service Mobile d'Urgence et de Réanimation	158,073.10		166,900.00			
412	Établissements médico-sociaux et foyers pour personnes	2,543,568.60		2,453,000.00			
41200	Établissements médico-sociaux et foyers pour personnes	2,543,568.60		2,453,000.00			
41200.3612.10	Participation aux frais financiers	840,362.55		742,700.00			
	C) Les coûts effectifs à fin 2022 sont plus élevés que ceux prévus.						
41200.3631.00	Subv. charges cant. frais accompagnement dans EMS	1,703,206.05		1,710,300.00			
42	Soins ambulatoires	1,664,349.45		1,571,100.00			
421	Soins ambulatoires	1,664,349.45		1,571,100.00			
42100	Soins ambulatoires	1,664,349.45		1,571,100.00			
42100.3612.10	Participation au service aide et de soins à domicile	1,196,577.15		1,151,800.00			
42100.3612.11	Participation aux indemnités forfaitaires	432,814.30		384,300.00			
	C) Le solde 2021 n'était pas connu lors du bouclage des comptes 2021 et n'a pas été provisionné.						
42100.3636.00	Dons et subventions	34,958.00		35,000.00			
43	Prévention	60,479.40	7,329.90	41,000.00			
433	Service médical des écoles	60,479.40	7,329.90	41,000.00			
43300	Service médical des écoles	60,479.40	7,329.90	41,000.00			
43300.3130.02	Frais médicaux et dentaires	49,096.70		25,000.00			
	C) La charge annuelle est quasiment identique aux 2 années précédentes. Le montant budgété devra être adapté. Voir compte 43300.4260.00						
43300.3130.03	Frais de prévention / Infos sexuelles	5,981.30		10,000.00			
43300.3181.00	Pertes sur créances effectives	1,199.10					

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2022 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
43300.3637.00	Subsides dentaires	4,202.30		6,000.00			
43300.4260.00	Remboursements et participations de tiers		7,329.90				
	C) Refacturation aux parents. Voir compte 43300.3130.02						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	5,888,983.15	629,182.85	6,152,190.00	529,250.00		
			5,259,800.30		5,622,940.00		
52	Invalidité	2,728,916.50		2,765,400.00			
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	2,728,916.50		2,765,400.00			
52300	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	2,728,916.50		2,765,400.00			
52300.3631.00	Subv. charges cant. aide aux institutions spécialisées	2,728,916.50		2,765,400.00			
53	Vieillesse et survivants		7,460.20		7,400.00		
531	Assurance-vieillesse et survivants AVS		7,460.20		7,400.00		
53100	Assurance-vieillesse et survivants AVS		7,460.20		7,400.00		
53100.4611.00	Participation du canton au traitement Agent AVS		7,460.20		7,400.00		
54	Famille et jeunesse	1,369,151.51	596,694.15	1,404,000.00	505,000.00		
541	Allocations familiales	62,752.85		76,000.00			
54100	Allocations familiales	62,752.85		76,000.00			
54100.3631.00	Subv. charges cant. alloc. familiales pour non-actifs	62,752.85		76,000.00			
	C) Le montant prévu au budget par le canton était trop haut.						
545	Prestations aux familles	1,306,398.66	596,694.15	1,328,000.00	505,000.00		
54510	Crèche Les Canetons	938,327.19	596,694.15	972,070.00	505,000.00		
54510.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	723,558.05		703,200.00			
54510.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-7,196.75					
54510.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	46,357.05		45,900.00			
54510.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	59,009.70		65,000.00			
54510.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	11,287.30		11,600.00			
54510.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	17,612.65		17,600.00			
54510.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	4,647.55		5,300.00			
54510.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	6,257.85		12,120.00			
54510.3099.00	Autres charges de personnel	5,414.00		5,500.00			
54510.3100.00	Matériel de bureau	436.35		500.00			
54510.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	13,810.90		14,500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
54510.3105.00	Achat de repas C) Le repas des éducatrices à été baissé à CHF 12.00 par adulte. Pas de facturation de janvier à avril 2022 à cause du Covid. Le budget pour les repas et les collations des enfants n'a pas été utilisé dans sa totalité car moins d'enfants.	45,563.90		75,800.00			
54510.3110.00	Meubles et appareils de bureau	2,940.40		3,100.00			
54510.3130.00	Frais de téléphones	1,222.44		600.00			
54510.3130.02	Cotisations	3,277.50		4,850.00			
54510.3130.03	Activités et fêtes	46.15					
54510.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	2,907.25		5,500.00			
54510.3181.00	Pertes sur créances effectives	674.90		500.00			
54510.3636.00	Dons et subventions	500.00		500.00			
54510.4260.00	Participations à la crèche communale C) La fréquentation a été plus élevée que prévue et a engendré des recettes plus importantes. Voir compte 54510.4631.00		416,556.80		380,000.00		
54510.4260.01	Participations aux repas		27,235.00		35,000.00		
54510.4260.02	Remboursements et participations de tiers		5,195.00				
54510.4631.00	Subventions cantonales C) Voir compte 54510.4260.00		147,707.35		90,000.00		
54511	Accueil familial de jour	330,765.70		319,980.00			
54511.3130.02	Cotisations	19,976.00		19,980.00			
54511.3612.10	Participation à l'accueil familial de jour	310,789.70		300,000.00			
54550	Bâtiment de la Crèche	37,305.77		35,950.00			
54550.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,500.00			
54550.3120.00	Eau et épuration C) Inversion compteur avec la Maison Griset.	551.00		2,700.00			
54550.3120.01	Electricité	618.00		1,500.00			
54550.3120.02	Chauffage C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.	4,589.00		6,500.00			
54550.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	23,059.20		23,000.00			
54550.3134.00	Assurances	432.15		450.00			
54550.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles C) Réparations diverses sanitaires et stores.	1,382.37		300.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
54550.3300.40	Amortissements bâtiments		5,674.05				
55	Chômage		171,462.00		170,000.00		
559	Chômage		171,462.00		170,000.00		
55900	Chômage		171,462.00		170,000.00		
55900.3611.00	Part. charges cant. fonds cantonal de l'emploi		171,462.00		170,000.00		
56	Logements sociaux		5,220.00		4,500.00		
560	Logements sociaux		5,220.00		4,500.00		
56000	Logements sociaux		5,220.00		4,500.00		
56000.3636.00	Dons et subventions		5,220.00		4,500.00		
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1,614,233.14	25,028.50	1,808,290.00	16,850.00		
579	Assistance, non mentionné ailleurs	1,614,233.14	25,028.50	1,808,290.00	16,850.00		
57900	Assistance, non mentionné ailleurs	1,187,104.85	5,871.30	1,329,100.00			
57900.3611.00	Part. charges cant. services sociaux spécialisés		14,110.00		19,200.00		
57900.3611.01	Part. charges cant. contr. entretien non-récupérées		67,901.30		86,000.00		
57900.3611.03	Part. charges cant. aide aux victimes d'infractions		23,002.15		19,000.00		
57900.3612.10	Participation au service social broyard		1,006,726.20		1,128,200.00		
57900.3636.00	Dons et subventions		7,800.00		5,600.00		
57900.3637.00	Subv. aux cotisations des assurances obligatoires		44,505.20		51,100.00		
57900.3637.01	Subv. aux émoluments curateurs personnes indigentes		23,060.00		20,000.00		
57900.4260.00	Remboursements et participations de tiers			5,871.30			
57910	Cohésion sociale	403,674.99	13,049.25	446,610.00	15,650.00		
57910.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation		247,456.35		271,400.00		
	C) Plusieurs modifications de taux d'activité ont provoqué une baisse des salaires payés.						
57910.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances		-5,049.35				
57910.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.		16,143.90		17,900.00		
57910.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension		21,006.60		22,200.00		
57910.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		3,790.30		4,480.00		
57910.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.		6,133.50		6,800.00		
57910.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM		1,627.75		1,850.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
57910.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	4,420.85		4,720.00			
	C) Trois (au lieu de quatre) supervisions faites.						
57910.3090.01	Formation agents Estasympa	15,609.30		16,000.00			
	C) Formation de base subventionnée par le Canton - CHF 10'000.00. Grâce aux restaurateurs locaux qui nous avantagent, les repas pour la formation de la 11 ^e volée d'agent-e-s estasympa ont été moins coûteux que prévus.						
57910.3099.00	Autres charges de personnel	925.65		1,100.00			
57910.3100.00	Matériel de bureau	1,654.35		1,700.00			
57910.3102.00	Imprimés, publications	1,695.75		1,700.00			
57910.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	73.00		160.00			
57910.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1,456.45		1,500.00			
57910.3130.00	Frais de téléphones	2,352.27		2,900.00			
57910.3130.02	Animations	20,534.85		25,200.00			
	C) Le montant non dépensé correspond aux salaires des aides-animateurs pour la création d'un studio d'enregistrement (188,4h). Ne pouvant être rémunérés que par le compte salaires 57910.3010.00, ce montant est donc manquant au compte Animations où il était budgété.						
57910.3130.04	Projets et actions Estasympa	11,277.35		15,000.00			
	C) Gestion rigoureuse des charges.						
57910.3130.05	Cotisations	50,080.00		50,080.00			
57910.3153.00	Entretien de matériel informatique	410.39		100.00			
57910.3162.00	Mensualités de leasing	313.63		320.00			
57910.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1,762.10		1,500.00			
	C) Plus de déplacements post-Covid, les réseaux ont fortement repris. Et travail de réseautage plus intensif afin de se rapprocher de la Ville de Fribourg et du Canton.						
57910.4250.00	Ventes diverses		82.25		400.00		
	C) La nouvelle vague de jeunes accueillis au Centre n'est pas très encline à faire des ventes.						
57910.4260.00	Remboursements et participations de tiers		767.00		2,650.00		
	C) L'argent récolté dans les chapeaux lors des concerts a été utilisé pour rémunérer les artistes dont les cachets se sont avérés plus élevés que prévus. Pas de participation lors du Carnaval 2022 car le COVID était encore bien présent au moment de l'inscription pour y participer, donc pas de contribution de la Socarest.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
57910.4631.00	Subventions cantonales		12,200.00		12,600.00		
57920	Maison des Régents	23,453.30	6,107.95	32,580.00	1,200.00		
57920.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			1,000.00			
	C) Solde du stock 2021 de consommables suffisant pour 2022.						
57920.3120.00	Eau et épuration	531.85		510.00			
57920.3120.01	Electricité	1,622.75		2,000.00			
57920.3120.02	Chauffage	10,906.55		12,000.00			
57920.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	5,370.60		10,000.00			
	C) La fréquence de nettoyage n'a pas été augmentée.						
57920.3134.00	Assurances	969.25		970.00			
57920.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	4,052.30		6,100.00			
	C) Mise en conformité électrique reportée à 2023.						
57920.4470.00	Locations		1,200.00		1,200.00		
57920.4930.00	Imputation interne frais de chauffage		4,907.95				

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	4,422,034.48	154,618.35	4,273,840.00	58,600.00		
			4,267,416.13		4,215,240.00		
61	Circulation routière	3,696,799.43	154,618.35	3,562,340.00	58,600.00		
615	Routes communales	3,696,799.43	154,618.35	3,562,340.00	58,600.00		
61500	Routes communales	3,520,320.48	153,918.30	3,396,460.00	58,100.00		
61500.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1,598,203.45		1,537,100.00			
	C) Des manques pour cause de maladie ont du être compensés. Voir compte 61500.3010.09						
61500.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-36,061.05					
61500.3030.00	Travailleurs temporaires	182,811.10		175,000.00			
	C) Dépassement en raison du maintien d'un poste de travailleur temporaire quelques semaines entre le moment du décès d'un collaborateur et l'engagement de son remplaçant.						
61500.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	99,814.75		104,400.00			
61500.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	130,355.55		144,300.00			
61500.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	46,344.55		49,100.00			
61500.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	38,068.80		38,400.00			
61500.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	7,229.85		7,280.00			
61500.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	19,394.45		29,000.00			
	C) Les dépenses correspondent au réel des formations demandées et suivies par les collaborateurs en 2022.						
61500.3099.00	Autres charges de personnel	11,037.35		11,300.00			
61500.3100.00	Matériel de bureau	1,714.80		1,000.00			
	C) Le budget 2022 ne prenait pas en compte les besoins accrus suite à la fusion des Secteurs au sein du Service des eaux et du domaine public.						
61500.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	42,491.60		39,000.00			
	C) Des équipements complémentaires de CHF 2'000.00 ont été nécessaires pour éteindre les décorations de Noël durant la nuit, en vue des mesures d'économie d'énergie décidées par le CC.						
61500.3101.01	Achat de produits, minéraux et huiles minérales	32,107.60		31,000.00			
61500.3102.00	Imprimés, publications	1,452.25		2,000.00			
61500.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux			500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022 Charges	2022 Produits	Budget 2022 Charges	2022 Produits	Comptes 2021 Charges	2021 Produits
	C) Compte non utilisé (supprimé au budget 2023).						
61500.3110.00	Meubles et appareils de bureau	202.55					
61500.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	56,599.90		58,800.00			
61500.3112.00	Vêtements de travail	13,608.56		23,000.00			
	C) Le budget a été surestimé. Il s'agissait de la première année avec le nouveau fournisseur. Le budget 2023 a été ajusté.						
61500.3120.03	Electricité éclairage public	40,240.05		60,000.00			
	C) Baisse des consommations électriques suite au passage LED et abaissements/extinctions. Remboursement de trop-perçu; période 2021-2022 (env. CHF 11'000.00).						
61500.3130.00	Frais de téléphones	6,261.45		6,500.00			
61500.3130.02	Transports des déchets	6,251.45		25,000.00			
	C) Le budget 2022 a été surestimé. Il a été revu à la baisse en 2023.						
61500.3130.03	Elimination des déchets	47,423.20		40,000.00			
	C) La quantité de déchets verts et de résidus de nettoyage de routes a été plus importante qu'estimée.						
61500.3130.04	Cotisations	1,825.00		2,000.00			
61500.3132.00	Etudes et analyses	22,305.00		25,000.00			
61500.3134.00	Assurances	13,333.95		50.00			
	C) Les primes d'assurances n'étaient pas prévues au budget 2022.						
61500.3137.00	Impôts et taxes	17,277.40		20,000.00			
61500.3141.00	Entretien courant des routes et giratoires	73,470.30		61,100.00			
	C) Le budget de ce compte a été sous-estimé. Il a été corrigé en 2023 en lien avec l'amélioration de l'entretien des routes dans les localités villageoises.						
61500.3141.01	Déneigement et salage	85,204.66		98,000.00			
	C) En fonction de la météo.						
61500.3141.02	Signalisation routière	24,056.20		27,800.00			
61500.3141.03	Entretien de l'éclairage public	88,707.40		95,470.00			
	C) Environ CHF 18'000.00 sont pris en charge par l'assurance ou des tiers pour des réparations (au crédit du compte 61500.4260.00)						
61500.3141.04	Réfection des routes	105,683.75		167,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) L'arrêt de bus à Montbrelloz, mis au budget pour CHF 50'000.00, n'a pas été réalisé en 2022; l'autorisation de construire ayant pris du temps. Une demande d'octroi de crédit d'investissement sera présenté en 2023 pour financer cet ouvrage.						
61500.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	124,953.55		100,000.00			
	C) Le budget 2022 a été sous-estimé. Il est corrigé pour le budget 2023.						
61500.3153.00	Entretien de matériel informatique	848.70		1,200.00			
61500.3161.00	Location de machines et véhicules	16,951.30		12,000.00			
	C) Depuis octobre 2022, la machine élévatrice (nacelle) étant hors-norme, une machine conforme est régulièrement louée.						
61500.3162.00	Mensualités de leasing	19,374.26		30,960.00			
	C) Le budget leasing de la petite balayeuse est de CHF 18'000.00. Son contrat de maintenance est d'env. CHF 7'600.00. La maintenance doit être prise sur le compte 61500.3151.00.						
61500.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	4,463.45		1,850.00			
	C) Les remboursements des frais de déplacement pour utilisation de véhicules privés ont été sous-estimés au budget. Une stratégie de remplacement des véhicules et la mise à disposition de vélos, scooters et voitures électriques devrait permettre de résorber ces coûts.						
61500.3181.00	Pertes sur créances effectives	329.80		500.00			
61500.3300.10	Amortissements routes	411,296.25		279,450.00			
61500.3300.60	Amortissements biens meubles	132,551.05		91,400.00			
61500.3320.90	Amortissements études	12,136.25					
61500.3510.00	Attribution aux fonds comme capital propre	20,000.00					
	C) Une contribution de remplacement de places de parc a été facturée pour un permis de construire. Voir compte 61500.4200.00						
61500.4200.00	Contribution de remplacement places de parc		20,000.00				
61500.4240.00	Travaux pour tiers		31,970.00		25,000.00		
	C) Facturation au réel.						
61500.4240.01	Location de matériel		1,310.00				
61500.4260.00	Remboursements et participations de tiers		27,935.95		7,000.00		
	C) Le nombre de sinistres a été plus important que prévu.						
61500.4449.00	Réévaluation autres immobilisations corporelles PF		2,000.00				
61500.4660.00	Amortissements subv. invest. de la Confédération		2,000.00				

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
61500.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		29,727.45				
61500.4660.50	Amortissements subv. invest. entreprises privées		12,874.90				
61500.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		26,100.00		26,100.00		
61510	Bâtiment de l'Edilité	176,478.95	700.05	165,880.00	500.00		
61510.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,304.40		4,000.00			
61510.3118.00	Logiciels et licences informatiques	1,056.20					
	C) Licence écran affichage non budgétisé.						
61510.3120.00	Eau et épuration	2,558.60		1,200.00			
61510.3120.01	Electricité	2,283.20		3,000.00			
61510.3120.02	Chauffage	13,754.40		10,000.00			
	C) Augmentation des coûts d'énergie (mazout) et les locaux d'exploitation sont plus utilisés (ateliers)						
61510.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	24,031.20		25,000.00			
61510.3134.00	Assurances	2,569.80		2,580.00			
61510.3137.00	Impôts et taxes	933.35		950.00			
61510.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	29,762.40		23,200.00			
	C) Le coût d'installation des lignes de vie a été sous-estimé de CHF 5'000.00. Réparations des installations de chauffage CHF 1'200.00 Remplacement d'un vitrage cassé CHF 700.00						
61510.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils			750.00			
61510.3161.00	Location d'appareils	1,482.90					
	C) Location fontaine à eau pas non budgétisée.						
61510.3300.40	Amortissements bâtiments	88,358.50		95,200.00			
61510.3320.90	Amortissements études	6,384.00					
61510.4250.00	Vente de production électrique				500.00		
61510.4260.00	Remboursements et participations de tiers		700.05				
62	Transports publics	693,251.00		678,000.00			
621	Infrastructure de transports publics	83,522.00		70,700.00			
62100	Infrastructure de transports publics	83,522.00		70,700.00			
62100.3611.00	Part. charges cant. fonds fédéral infrastructure ferroviaire	83,522.00		70,700.00			
	C) La facture est plus élevée que le montant prévu au budget par le canton.						
622	Trafic régional et d'agglomération	609,729.00		607,300.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
62200	Trafic régional et d'agglomération	609,729.00		607,300.00			
62200.3611.00	Part. charges cant. trafic régional	609,729.00		607,300.00			
63	Trafic, autres	23,165.30		20,000.00			
631	Navigation	23,165.30		20,000.00			
63100	Navigation	23,165.30		20,000.00			
63100.3130.02	Abonnements LNM	3,300.00					
63100.3132.00	Etudes et analyses	19,865.30		20,000.00			
64	Télécommunications	8,818.75		13,500.00			
640	Télécommunications	8,818.75		13,500.00			
64000	Télécommunications	8,818.75		13,500.00			
64000.3130.02	Fibre optique	8,818.75		13,500.00			
	C) Peu de travaux de fibre optique en 2022. Réalisé: Liaison Château-Prillaz et Grenette-Prillaz.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	7,798,348.57	7,214,758.31	7,586,320.00	6,795,525.00		
			583,590.26		790,795.00		
71	Approvisionnement en eau	2,912,199.10	2,912,199.10	2,917,350.00	2,917,350.00		
710	Approvisionnement en eau	2,912,199.10	2,912,199.10	2,917,350.00	2,917,350.00		
71010	Approvisionnement en eau	2,912,199.10	2,912,199.10	2,917,350.00	2,917,350.00		
71010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	379,106.10		403,500.00			
71010.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	24,342.25		27,150.00			
71010.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	33,936.50		35,800.00			
71010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	12,379.90		13,050.00			
71010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	9,248.25		10,100.00			
71010.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	1,547.15		1,600.00			
71010.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,910.02		4,000.00			
71010.3099.00	Autres charges de personnel	1,436.45		1,500.00			
71010.3100.00	Matériel de bureau	772.97		1,000.00			
71010.3101.01	Achat d'eau (ARRIBRU)	45,065.75		51,000.00			
	C) En fonction de la météo. Total acheté: 25'073 m3.						
71010.3101.02	Achat d'eau (GRAC)	470,896.20		507,000.00			
	C) En fonction de la météo. Total acheté: 303'804 m3.						
71010.3101.03	Achat d'eau (La Menthue)	43,192.50		32,000.00			
	C) En fonction de la météo. Total acheté: 22'635 m3.						
71010.3101.04	Produits pour traitement de l'eau	89,885.18		128,900.00			
	C) Un seul filtre à charbon a été changé pour CHF 85'000.00. CHF 120'000.00 étaient prévus au budget pour en changer deux.						
71010.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	860.45		1,600.00			
71010.3110.00	Meubles et appareils de bureau	2,239.86		1,500.00			
71010.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	130,119.22		167,800.00			
	C) La mise en place d'un traitement contre le chlorothalonil dans les sources de Franex et de Vuissens est en cours d'étude, mais elle n'a pas pu être finalisée en 2022. CHF 25'000.00.						
71010.3112.00	Vêtements de travail	7,508.36		11,500.00			
71010.3113.00	Matériel informatique	1,654.67		2,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
71010.3118.00	Logiciels et licences informatiques	8,166.77		8,280.00			
71010.3120.01	Electricité	241,777.31		247,580.00			
71010.3130.00	Frais de téléphones	3,701.08		4,100.00			
71010.3130.01	Service de nettoyage des bâtiments	1,872.00		2,500.00			
71010.3130.02	Cotisations	5,099.67		5,135.00			
71010.3130.03	Frais de port	125.25		700.00			
71010.3130.04	Transports et élimination des déchets			600.00			
71010.3132.00	Etudes et analyses	86,778.27		132,000.00			
	C) Les frais d'analyse (laboratoire) du chlorothalonil ont été limités (nombre d'analyse) et l'étude pour son traitement dans les sources de Franex et Vuissens partiellement terminée.						
71010.3134.00	Assurances	17,355.19		15,150.00			
71010.3137.00	Impôts et taxes	38,627.95		37,600.00			
71010.3143.00	Entretien du réseau d'eau et hydrantes	221,843.15		273,600.00			
	C) Effectué moins d'entretien sur le réseau que prévu au budget. Il y a eu peu de fuites.						
71010.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	11,506.91		9,400.00			
	C) Un dépannage d'une plateforme élévatrice non prévu au budget a été nécessaire (env. CHF 2'500.00).						
71010.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	48,124.06		57,720.00			
	C) Certains entretiens tel que celui des sècheurs d'ozonation et des déshumidificateurs n'ont pas été réalisés en 2022.						
71010.3153.00	Entretien de matériel informatique	293.22		500.00			
71010.3158.00	Maintenance informatique	47,380.87		43,700.00			
71010.3162.00	Mensualités de leasing	1,353.00		1,360.00			
71010.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	606.30		400.00			
71010.3181.00	Pertes sur créances effectives	342.80		500.00			
71010.3190.00	Dédommagements à des tiers	425.00		425.00			
71010.3300.30	Amortissements génie civil	240,555.20		394,870.00			
71010.3300.60	Amortissements biens meubles	5,104.55					
71010.3320.90	Amortissements études	7,371.55		10,800.00			
71010.3510.00	Attribution réserve approvisionnement en eau	521,515.37					
71010.3612.10	Participation au Fonds de renouvellement ARRIBRU	3,604.90		3,300.00			
71010.3636.00	Dons et subventions	5,000.00		5,000.00			
71010.3660.20	Amortissements subventions investissements			111,930.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
71010.3910.00	Imputation interne pour prestations de service	17,000.00		16,500.00			
71010.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	67,700.00		67,700.00			
71010.3940.00	Imputations internes intérêts et charges financières	52,866.95		65,000.00			
71010.4240.00	Taxes d'exploitation		2,120,438.75				
	C) Taxes d'exploitation selon nouveau règlement. Vente à la Menthue, en fonction de la météo: 39'307 m3 Vente au GRAC, en fonction de la météo: 685'736 m3.						
71010.4240.01	Locations des compteurs d'eau				83,200.00		
	C) En l'application du nouveau règlement, cette taxe n'existe plus, elle est remplacée par la taxe de base sur le diamètre des compteurs et les tranches de consommation.						
71010.4240.02	Travaux pour tiers		6,755.00		7,000.00		
71010.4240.03	Taxes de base		461,249.50				
	C) Taxe de base selon nouveau règlement (Diamètre de compteur et tranches de consommation)						
71010.4250.00	Vente d'eau aux habitants et industries				1,809,200.00		
	C) Comptabilisé dans le compte 71010.4240.00						
71010.4250.01	Vente d'eau à la Menthue				35,000.00		
	C) Comptabilisé dans compte 71010.4240.00.						
71010.4250.02	Vente d'eau au GRAC				462,000.00		
	C) Comptabilisé dans compte 71010.4240.00.						
71010.4250.03	Vente de matériel		906.00		1,500.00		
71010.4260.00	Remboursements et participations de tiers		16,951.60				
	C) Remboursement reçu pour travaux effectués suite à une rupture de conduite privée						
71010.4510.00	Prélèvement réserve approvisionnement en eau		139,738.10		516,450.00		
71010.4612.10	Participation d'associations de communes				3,000.00		
	C) Le personnel de l'eau potable n'a effectué aucune heure de travail pour l'ERES.						
71010.4660.40	Amortissements subv. invest. cantonales		16,847.65				
71010.4660.50	Amortissements subv. invest. entreprises privées		1,018.55				
71010.4660.70	Amortissements subv. invest. des ménages		148,293.95				
72	Traitement des eaux usées	3,359,948.17	3,359,948.17	3,171,975.00	3,171,975.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
720	Traitement des eaux usées	3,359,948.17	3,359,948.17	3,171,975.00	3,171,975.00		
72010	Traitement des eaux usées	3,359,948.17	3,359,948.17	3,171,975.00	3,171,975.00		
72010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	404,842.90		407,400.00			
72010.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	26,640.15		27,800.00			
72010.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	40,450.20		40,500.00			
72010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	12,509.30		11,600.00			
72010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	10,121.20		10,200.00			
72010.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	1,881.70		1,900.00			
72010.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel			4,000.00			
	C) Pas de formation en 2023.						
72010.3099.00	Autres charges de personnel	995.70		1,500.00			
72010.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	146.35		1,330.00			
	C) Peu d'achat de documents techniques.						
72010.3110.00	Meubles et appareils de bureau			1,500.00			
	C) Pas d'achat de meubles.						
72010.3118.00	Logiciels et licences informatiques	5,444.01		5,450.00			
72010.3120.01	Electricité	1,187.97		2,000.00			
72010.3130.00	Frais de téléphones	2,165.40		2,100.00			
72010.3132.00	Etudes et analyses	39,235.97		90,000.00			
	C) La mise en place du cadastre des eaux usées industrielles a été moins couteuse que prévue. Les études de tarifications ont été réalisées en interne (Pierre Andrieu CHF 20'000.00).						
72010.3143.00	Entretien des canalisations	269,613.58		318,000.00			
	C) Il n'y a pas eu de curage du dessableur en 2022 et un nombre moyen d'assainissements a été réalisé (peu de casses).						
72010.3158.00	Maintenance informatique			1,000.00			
72010.3159.00	Entretien des installations techniques	411.02		27,000.00			
	C) Le déplacement du tableau électrique du bassin d'eau de pluie du Ru des Vua n'a pas été effectué en 2022. Il le sera en 2024.						
72010.3162.00	Mensualités de leasing	885.00		890.00			
72010.3181.00	Pertes sur créances effectives	992.65		500.00			
72010.3190.00	Dédommagements à des tiers	900.00		500.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
72010.3300.30	Amortissements génie civil	141,805.05		335,325.00			
72010.3320.90	Amortissements études			2,880.00			
72010.3510.00	Attribution réserve traitement des eaux usées	911,215.88					
72010.3612.10	Participation à l'ERES	1,246,310.99		1,300,000.00			
72010.3612.11	Participation à l'AIPG/EPARSE	149,472.00		145,000.00			
	C) Frais d'exploitation au réel d'après le décompte AIPG/EPARSE. Rachat de la valeur résiduelle de la STEP (en leasing).						
72010.3660.20	Amortissements subventions investissements			342,700.00			
72010.3910.00	Imputation interne pour prestations de service	12,000.00		11,500.00			
72010.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	44,400.00		44,400.00			
72010.3940.00	Imputations internes intérêts et charges financières	36,321.15		35,000.00			
72010.4240.00	Taxes d'exploitation		941,335.75		903,200.00		
72010.4240.01	Taxes de base		1,044,032.60		755,000.00		
	C) La facturation 2022 des taxes sur les eaux usées a été effectuée sur la base du nouveau règlement et les estimations des recettes étaient approximatives.						
72010.4240.02	Taxes d'épuration grandes entreprises		704,721.07		750,000.00		
	C) Les coûts d'exploitation des eaux usées de 2022 étant inférieurs à ceux budgetés, la facturation aux grandes entreprises est de ce fait également inférieure.						
72010.4240.03	Prestations de services		87,232.50		100,000.00		
72010.4510.00	Prélèvement réserve traitement des eaux usées		31,160.30		254,275.00		
	C) Ce montant correspond au solde nécessaire pour l'équilibre de la fonction 72010 traitement des eaux usées.						
72010.4612.10	Participation de l'ERES		404,500.05		409,500.00		
72010.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		3,853.20				
72010.4660.50	Amortissements subv. invest. entreprises privées		1,221.00				
72010.4660.70	Amortissements subv. invest. des ménages		141,891.70				
73	Gestion des déchets	827,030.96	758,127.14	815,925.00	612,500.00		
730	Gestion des déchets	827,030.96	758,127.14	815,925.00	612,500.00		
73010	Gestion des déchets	827,030.96	758,127.14	815,925.00	612,500.00		
73010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	26,590.20		32,100.00			
73010.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	822.15		1,950.00			
73010.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	667.80		700.00			
73010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	506.30		1,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
73010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	312.15		50.00			
73010.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	74.60		450.00			
73010.3099.00	Autres charges de personnel	967.55		500.00			
	C) Cadeau de départ d'un collaborateur CHF 500.00 non inscrit au budget (Raymond Marmy).						
73010.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	11,748.22		11,000.00			
73010.3102.00	Imprimés, publications	1,196.90		500.00			
	C) Annonce pour l'opération Coup de balai (env. CHF 500.00) non prévue au budget. Le budget était sous-estimé.						
73010.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	3,259.81		3,500.00			
	C) Pas de commentaires.						
73010.3112.00	Vêtements de travail			500.00			
	C) Ces coûts sont intégrés dans les montants de la voirie (61500.3112.00).						
73010.3120.01	Electricité	1,008.55		1,000.00			
73010.3130.02	Cotisations	8,271.55		600.00			
	C) La cotisation CODEB (COREB) n'était pas inscrite dans ce compte (précédemment comptabilisée dans le compte 73010.3130.04).						
73010.3130.03	Transports des déchets	23,579.01		32,000.00			
	C) Les coûts sont en fonction des évacuations effectives.						
73010.3130.04	Elimination des déchets	47,767.56		15,000.00			
	C) Le solde de ce compte varie en fonction de la quantité de déchets évacuée. Les montants de rétrocession sont enregistrés sur le compte 73010.4250.00.						
73010.3130.05	Participation déchetterie régionale	399,520.01		410,000.00			
73010.3134.00	Assurances	23.55		25.00			
73010.3140.00	Entretien des déchetteries	56,830.41		49,000.00			
	C) Les coûts de la mise en place du nouvel écopoint de Murist ont été sous-estimés.						
73010.3149.00	Entretien des infrastructures	32,419.00		27,500.00			
	C) L'entretien mécanique n'a pas nécessité d'être aussi poussé que prévu au budget. Toutefois, les coûts de démantèlement du container enterré chemin de la prairie (environ CHF 10'000.00) sont comptabilisés dans ce compte.						
73010.3158.00	Maintenance informatique	6,344.00		18,400.00			
	C) Les frais de maintenance informatique ont été surestimés en 2022.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
73010.3161.00	Location de bennes	39,000.00		18,000.00			
	C) La location de la déchetterie mobile de Murist pour 2022 n'était pas inscrite au budget (CHF 25'201.80). La réalisation de la déchetterie a pris plus de temps que prévu.						
73010.3161.01	Location de matériel			3,000.00			
73010.3181.00	Pertes sur créances effectives	7,172.85		5,000.00			
73010.3199.00	Réduction de l'impôt préalable	912.49					
73010.3300.30	Amortissements génie civil			142,750.00			
73010.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	121,619.05					
73010.3910.00	Imputation interne pour prestations de service	26,100.00		26,100.00			
73010.3930.00	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	3,300.00		3,300.00			
73010.3940.00	Imputations internes intérêts et charges financières	7,017.25		12,000.00			
73010.4240.00	Taxes annuelles		492,772.97		480,500.00		
73010.4240.01	Taxes clips containers		-0.20		1,000.00		
73010.4240.02	Location de bennes et évacuation déchets privés		7,497.75		3,000.00		
73010.4250.00	Valorisation des déchets		45,431.07		40,000.00		
73010.4260.00	Participation déchetterie régionale		67,588.20		70,000.00		
73010.4270.00	Amendes		3,300.00		5,000.00		
73010.4510.00	Prélèvement réserve déchets		128,636.30				
	C) Selon MCH2 le prélèvement sur la réserve doit correspondre aux amortissements et intérêts. Ce montant n'était pas budgeté.						
73010.4622.00	Péréquation des transports		12,901.05		13,000.00		
74	Aménagements	47,079.25	15,969.15	78,200.00	21,100.00		
741	Corrections de cours d'eau	47,079.25	15,969.15	78,200.00	21,100.00		
74100	Entretien des rives du lac et des ruisseaux	47,079.25	15,969.15	78,200.00	21,100.00		
74100.3142.00	Entretien des rives du lac	12,712.45		15,500.00			
74100.3142.01	Entretien des ruisseaux	34,366.80		54,300.00			
	C) Les travaux d'entretiens courants ont été inférieurs aux prévisions 2022.						
74100.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles			8,400.00			
74100.4610.00	Dédommagements de la Confédération		15,969.15		21,100.00		
75	Protection du paysage	27,131.60	15,067.80	61,000.00			
750	Protection du paysage	27,131.60	15,067.80	61,000.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
75000	Protection du paysage	27,131.60	15,067.80	61,000.00			
75000.3132.00	Etudes et analyses	14,160.40		43,000.00			
	C) Les investigations pour le site SIPO 2049-0107 à Vuissens n'ont été effectuées que partiellement. Des mesures et analyses complémentaires étant nécessaires. L'étude sera poursuivie en 2023.						
75000.3140.00	Entretien espaces naturels			5,000.00			
	C) Compte non utilisé en 2022. La somme de CHF 5'000.00 au budget était dévolue à d'éventuels petits aménagements sur les ruisseaux.						
75000.3300.90	Amortissements autres immobilisations corporelles	12,971.20		13,000.00			
75000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		7,067.80				
	C) Subvention cantonale pour l'investigation du stand de tir.						
75000.4660.00	Amortissements subv. invest. de la Confédération		8,000.00				
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	4,270.55		15,200.00			
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	4,270.55		15,200.00			
76900	Energie	4,270.55		15,200.00			
76900.3130.02	Actions de la commission de l'énergie	1,670.55		10,000.00			
	C) Achat de cadenas pour les bornes de recharge pour vélos électriques (promotion mobilité douce).						
76900.3130.03	Cotisations	2,600.00		5,200.00			
	C) La cotisation "Cité de l'énergie" est de CHF 2'600.00; le budget était surestimé. Corrigé au budget 2023.						
77	Protection de l'environnement	125,025.15	50,191.95	163,920.00	10,600.00		
771	Cimetières	125,025.15	34,655.90	127,820.00	10,600.00		
77100	Cimetières (sauf Bussy et Font)	121,783.35	23,800.00	118,220.00	1,000.00		
77100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	9,445.00		3,000.00			
	C) Plus de décès en 2022, par rapport au budget.						
77100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	632.15		290.00			
77100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	217.10		100.00			
77100.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	240.35					
77100.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	19.40		10.00			
77100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	41,622.90		49,800.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Les travaux prévus au budget 2022 ont été exécutés. Le budget était un peu surestimé.						
77100.3120.00	Eau et épuration	133.60					
77100.3130.02	Transports et élimination des déchets	1,348.25		2,000.00			
77100.3130.03	Utilisation de la chambre mortuaire	11,200.80		15,000.00			
77100.3132.00	Etudes et analyses	38,457.00		27,600.00			
	C) L'analyse médico-légale en cours a dû s'appuyer sur des relevés issus de sondages géotechniques. Les sondages géotechniques ont été réalisés pour un montant de CHF 12'000.00.						
77100.3134.00	Assurances	60.20		70.00			
77100.3143.00	Entretien des cimetières et creuses	12,386.05		13,500.00			
77100.3161.00	Location de machines	4,108.40		2,500.00			
	C) Le nombre de location dépend du nombre de creuses à réaliser.						
77100.3300.30	Amortissements génie civil	1,912.15					
77100.3612.10	Participation aux ententes intercommunales			4,350.00			
77100.4240.00	Taxes d'entrée et de concession		23,800.00		1,000.00		
	C) Estimation trop basse du budget.						
77160	Cimetières Bussy et Font (Entente intercommunale)	3,241.80	10,855.90	9,600.00	9,600.00		
77160.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	510.00		2,000.00			
	C) Salaires selon creuses.						
77160.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	33.55		190.00			
77160.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7.25		70.00			
77160.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	12.75		10.00			
77160.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	67.40		1,500.00			
	C) Pas d'achat de matériel significatif en 2022.						
77160.3120.00	Eau et épuration	353.35		330.00			
77160.3130.02	Transports et élimination des déchets	757.50		1,000.00			
77160.3143.00	Entretien des cimetières et creuses	1,500.00		2,500.00			
	C) Les travaux prévus au budget ont été effectués. Le nombre de creuses est variable.						
77160.3161.00	Location de machines			2,000.00			
	C) Location machine selon décès. Plus de creuses que la normale.						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
77160.4240.00	Taxes d'entrée et de concession		3,500.00		1,000.00		
77160.4612.10	Participation des communes		7,355.90		8,600.00		
779	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs		15,536.05	36,100.00			
77900	Protection de l'environnement, falaises		15,536.05	36,100.00			
77900.3320.90	Amortissements études			36,100.00			
77900.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		15,536.05				
79	Aménagement du territoire	495,663.79	103,255.00	362,750.00	62,000.00		
790	Aménagement du territoire	495,663.79	103,255.00	362,750.00	62,000.00		
79000	Aménagement du territoire	495,663.79	103,255.00	362,750.00	62,000.00		
79000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2,447.85		4,000.00			
79000.3130.02	Frais de mutation	12,856.45		15,000.00			
79000.3130.03	Emoluments administratifs pour permis de construire	23,055.00		15,000.00			
	C) Ce montant dépend du nombre de permis de construire traités pendant l'année en cours. Voir compte 79000.4210.00.						
79000.3130.04	Cotisations	1,118.75		1,150.00			
79000.3132.00	Etudes et analyses aménagement du territoire	96,725.14		91,200.00			
79000.3132.01	Etudes et analyses de mobilité	168,032.70		148,700.00			
	C) La facture des TPF de CHF 24'750.00 a été remboursée par la Promotion économique du canton de Fribourg sur le compte 79000.4631.00						
79000.3320.90	Amortissements études	191,427.90		87,700.00			
79000.4210.00	Emoluments administratifs pour permis de construire		78,505.00		60,000.00		
	C) Voir commentaire comote 79000.3130.03.						
79000.4250.00	Vente de matériel				2,000.00		
79000.4631.00	Subventions cantonales		24,750.00				
	C) Voir commentiare du compte 79000.3132.01						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	512,841.41	33,124.35	460,636.00	25,000.00		
			479,717.06		435,636.00		
82	Sylviculture	28,301.00	180.55	28,600.00			
820	Sylviculture	28,301.00	180.55	28,600.00			
82000	Sylviculture	28,301.00	180.55	28,600.00			
82000.3612.10	Participation aux corporations forestières	28,301.00		28,600.00			
82000.4470.00	Locations		180.55				
84	Tourisme	324,000.71	32,044.80	298,620.00	25,000.00		
840	Tourisme	324,000.71	32,044.80	298,620.00	25,000.00		
84000	Tourisme	70,039.00	5,541.80	50,900.00			
84000.3130.02	Cotisations	240.00		200.00			
84000.3132.00	Etudes et analyses	48,305.40		48,000.00			
84000.3134.00	Assurances	3,217.90		2,700.00			
84000.3300.60	Amortissements biens meubles	7,311.85					
84000.3636.00	Dons et subventions	10,963.85					
	C) Tente marché de Noël (oubli lors du passage MCH2 au budget 2022).						
84000.4660.10	Amortissements subv. invest. cantonales		4,000.00				
84000.4660.70	Amortissements subv. invest. des ménages		1,541.80				
84010	P'tit train touristique	62,761.71	26,503.00	56,520.00	25,000.00		
84010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	42,668.55		30,000.00			
	C) En 2022, le budget a été abaissé de CHF 5'000.00 par rapport aux années précédentes et la masse salariale a augmenté de CHF 5'000.00, d'où le dépassement de plus de CHF 10'000.00.						
84010.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	459.65		1,460.00			
84010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	605.45		500.00			
84010.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	184.90		40.00			
84010.3099.00	Autres charges de personnel	308.50		650.00			
84010.3100.00	Matériel de bureau	60.00					
84010.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	108.95		500.00			
84010.3130.00	Frais de téléphones	194.46		250.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
84010.3130.02	Cotisations	179.60		170.00			
84010.3134.00	Assurances	471.10					
84010.3137.00	Impôts et taxes	1,533.00		2,900.00			
84010.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	12,387.55		16,450.00			
84010.3160.00	Loyers locaux et terrains	3,600.00		3,600.00			
84010.4250.00	Vente de billets et locations		26,503.00		25,000.00		
84060	Tourisme régional	191,200.00		191,200.00			
84060.3612.10	Participation à l'Office du tourisme	191,200.00		191,200.00			
85	Industrie, artisanat et commerce	160,539.70	899.00	133,416.00			
850	Industrie, artisanat et commerce	160,539.70	899.00	133,416.00			
85000	Industrie, artisanat et commerce	90,623.70	899.00	63,500.00			
85000.3635.01	Subventions aux entreprises privées	90,623.70		63,500.00			
	C) Lors du Conseil général du 31 mars 2022, une dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 a été accordée pour une action de soutien au commerce local.						
85000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		899.00				
85060	Promotion économique régionale	69,916.00		69,916.00			
85060.3612.10	Part. au fonds de développement régional COREB	69,916.00		69,916.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	4,592,305.64	40,982,780.33	1,667,365.00	37,323,420.00		
		36,390,474.69		35,656,055.00			
91	Impôts	341,361.53	36,672,271.78	200,000.00	33,614,280.00		
910	Impôts	341,361.53	36,672,271.78	200,000.00	33,614,280.00		
91000	Impôts communaux ordinaires	341,361.53	30,222,810.38	200,000.00	28,091,280.00		
91000.3180.00	Réévaluations sur créances C) La provision 2022 a été adaptée selon les factures ouvertes au 31.12.2022. Voir compte du bilan 10100.99	-74,373.32					
91000.3181.00	Pertes sur créances effectives C) Le montant prévu au budget est trop bas par rapport aux années précédentes.	415,734.85		200,000.00			
91000.4000.00	Impôts sur le revenu, pers. physiques - année fiscale C) Les estimations fiscales ont été effectuées sur la base des recommandations selon les statistiques du service cantonal des contributions,		21,200,000.00		21,900,000.00		
91000.4000.10	Impôts sur revenu, pers. physiques - années précéd. C) Les provisions des années précédentes étaient sous-évaluées.		3,494,234.95				
91000.4000.20	Impôts sur le revenu, pers. physiques-rappels d'impôts C) Les reprises d'impôts sur les revenus non-déclarés ne peuvent pas être prévues exactement.		21,268.65		175,000.00		
91000.4000.30	Impôt sur les prestations en capital C) Ce montant varie d'année en année et ne peut pas être prévu correctement.		908,180.75		530,000.00		
91000.4001.00	Impôts sur la fortune, pers. physiques - année fiscale		1,750,000.00		1,800,000.00		
91000.4001.10	Impôts sur fortune, pers. physiques - années précéd. C) Les provisions des années précédentes étaient sous-évaluées.		169,728.25				
91000.4001.20	Impôts sur la fortune, pers. physiques-rappels d'impôts C) Voir compte 91000.4000.20		52,694.70		185,000.00		
91000.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques C) Ce montant dépend du nombre de personnes ayant un statut B ou inférieur. Plusieurs contribuables ayant un revenu supérieur ont également demandé une taxation ordinaire et sont de ce fait taxés avec les revenus des personnes physiques.		731,043.68		900,000.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
91000.4010.00	Impôts sur le bénéfice, pers. morales - année fiscale C) Les estimations fiscales ont été effectuées sur la base des recommandations selon les statistiques du service cantonal des contributions.		1,400,000.00		810,000.00		
91000.4010.10	Impôts sur bénéfice, pers. morales - années précéd. C) Les provisions des années précédentes étaient sous-évaluées.		441,060.70				
91000.4010.20	Impôts sur le bénéfice, pers. morales-rappels d'impôts				10,000.00		
91000.4010.30	Impôts sur le bénéfice, pers. morales - prov. RFFA C) La provision RFFA a été dissoute au 31.12.2022 selon les nouvelles normes MCH2. Voir compte du bilan 20890.00.				1,020,000.00		
91000.4011.00	Impôts sur le capital, pers. morales - année fiscale C) Les estimations fiscales ont été effectuées sur la base des recommandations selon les statistiques du service cantonal des contributions.		61,000.00		190,000.00		
91000.4011.10	Impôts sur capital, pers. morales - années précéd. C) Les provisions des années précédentes étaient sur-évaluées.		-306,681.30				
91000.4011.20	Impôts sur le capital, pers. morales-rappels d'impôts				1,000.00		
91000.4011.30	Impôts sur le capital, pers. morales - prov. RFFA C) Cette provision a été dissoute au 31.12.2022 selon les nouvelles normes MCH2. Voir compte du bilan 20890.00.				270,000.00		
91000.4611.00	Compensation de base - Réforme fiscale		300,280.00		300,280.00		
91010	Impôts communaux spéciaux		6,449,461.40		5,523,000.00		
91010.4021.00	Contribution immobilière C) Les contributions immobilières des fonds de pension n'avaient pas été facturées depuis la fusion de 2017 en raison du changement de loi et de taxation. Celles-ci ont été reprises sur les 5 dernières années.		3,601,792.65		3,100,000.00		
91010.4022.00	Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values		984,034.90		1,000,000.00		
91010.4023.00	Impôts sur les mutations immobilières C) Ce montant dépend du nombre de changements de propriétaires et est basé sur le prix de la transaction immobilière.		1,750,046.00		1,300,000.00		
91010.4024.00	Impôts sur les successions et les donations C) Ce montant dépend du nombre des successions durant l'année.		32,458.45		50,000.00		
91010.4025.00	Impôts sur jeux d'adresse et appareils distribution		12,950.00		8,000.00		
91010.4033.00	Impôts sur les chiens		68,179.40		65,000.00		
93	Péréquation financière intercommunale		1,681,341.00		1,681,300.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
930	Péréquation financière intercommunale		1,681,341.00		1,681,300.00		
93000	Péréquation financière intercommunale		1,681,341.00		1,681,300.00		
93000.4621.00	Participation du Canton à la péréquation des besoins		457,614.00		457,600.00		
93000.4622.00	Participation du Canton à la péréquation des ressources		1,223,727.00		1,223,700.00		
95	Parts aux autres recettes		692,950.50		705,500.00		
950	Parts aux autres recettes sans affectation		692,950.50		705,500.00		
95000	Parts aux autres recettes sans affectation		692,950.50		705,500.00		
95000.4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules		692,950.50		705,500.00		
96	Administration de la fortune et de la dette	1,505,992.94	1,390,961.53	1,467,365.00	1,318,040.00		
961	Intérêts	695,360.19	261,376.23	718,000.00	240,600.00		
96100	Intérêts	695,360.19	261,376.23	718,000.00	240,600.00		
96100.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants			1,000.00			
96100.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	657,973.78		682,000.00			
96100.3499.00	Intérêts rémunérateurs sur acomptes impôts	37,304.55		35,000.00			
96100.3499.01	Autres charges financières	81.86					
96100.4400.00	Intérêts des liquidités		7,414.48		10,000.00		
96100.4401.00	Intérêts moratoires pour retard de paiement		84,602.66		80,000.00		
	C) Ce montant varie d'année en année et ne peut être budgétisé correctement.						
96100.4401.01	Intérêts moratoires et compensatoires acomptes impôts		49,051.50		35,000.00		
	C) Ce montant dépend de la moralité de paiement des contribuables.						
96100.4402.00	Intérêts des titres et prêts		24,102.24		3,600.00		
	C) Les intérêts sur le prêt l'Habitat de la Prillaz n'ont pas été budgétés.						
96100.4940.00	Imputations internes intérêts et charges financières		96,205.35		112,000.00		
963	Bâtiments du patrimoine financier	810,632.75	1,129,585.30	749,365.00	1,077,440.00		
96300	Intendance et entretien des bâtiments	550,896.85		585,600.00			
96300.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	359,024.80		444,100.00			
	C) Plusieurs employés au fixe ont été engagés par une entreprise temporaire. Voir compte 96300.3030.00						
96300.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-2,083.35					

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
96300.3030.00	Travailleurs temporaires	81,170.30					
	C) Personnel temporaire car un poste de travail n'avait pas été remplacé.						
96300.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	22,987.25		29,500.00			
96300.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	33,105.50		44,100.00			
96300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	11,614.60		14,400.00			
96300.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	8,733.50		11,100.00			
96300.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	1,776.00		2,200.00			
96300.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2,650.05		8,800.00			
	C) Beaucoup de formations annulées, causes COVID ou manque de participants.						
96300.3099.00	Autres charges de personnel	1,308.50		1,200.00			
96300.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, journaux	95.00		600.00			
96300.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils	8,081.35		11,500.00			
	C) Pas nécessaire d'acheter un pont roulant, utilisation du matériel des autres services.						
96300.3112.00	Vêtements de travail	1,470.15					
	C) Achat d'habits et EPI pas prévu au budget.						
96300.3130.00	Frais de téléphones	1,916.08		2,200.00			
96300.3134.00	Assurances	780.05					
96300.3137.00	Impôts et taxes	441.00		1,600.00			
96300.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, outils	4,783.85		2,800.00			
	C) Réparation du véhicule suite à un accrochage.						
96300.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	5,597.30		4,000.00			
96300.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	264.15					
96300.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	7,180.77		7,500.00			
96301	Divers immeubles et terrains du patrimoine financier	4,402.30	628,449.85	5,255.00	621,640.00		
96301.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	542.15					
96301.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,224.55		75.00			
	C) Remise en état de l'ancienne pisciculture suite au sinistre de la montée des eaux du lac de 2021.						
96301.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	10.50					
96301.3431.04	Entretien de l'aiguillage zone Plein Sud	882.30		3,500.00			
96301.3439.00	Eau et épuration	208.15		190.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
96301.3439.01	Electricité	1,357.00		150.00			
	C) Electricité du four communal de Bussy pas prévu au budget.						
96301.3439.03	Assurances	123.60		1,340.00			
96301.3439.06	Impôts et taxes	54.05					
96301.4430.00	Locations emplacements pour chalets		336,638.20		335,000.00		
96301.4430.01	Locations de terrains industriels et commerciaux		217,407.50		181,340.00		
	C) Les locations de la zone Plein Sud n'ont pas été budgétées.						
96301.4430.03	Locations de terrains agricoles		54,635.60		55,000.00		
96301.4430.04	Locations places d'amarrages		13,800.00		13,000.00		
96301.4430.05	Locations diverses		5,000.00		37,300.00		
	C) Dans la séance du 17.10.22, le CC a modifié la nature du patrimoine des bâtiments suivants : Ancienne pisciculture, local de la Sté des Grelots, local de la Sté de Sauvetage, bâtiment ex-Bühler, Halle Sicel, Château d'eau, local du feu de Franex. Les comptes "Locations" ont été modifiés en conséquence.						
96301.4439.00	Remboursements et participations de tiers		968.55				
96302	Autavaux - Ancienne école + Appartement	19,584.75	19,444.55	7,065.00	18,000.00		
96302.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	8,219.25					
	C) Remplacement d'appareils électroménagers défectueux.						
96302.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	4,151.10		1,075.00			
	C) Diverses réparations chauffage-sanitaire imprévues.						
96302.3439.00	Eau et épuration	2,191.90					
	C) Pas prévu au budget.						
96302.3439.01	Electricité	477.55		600.00			
96302.3439.02	Chauffage	4,163.95		5,000.00			
96302.3439.03	Assurances	381.00		390.00			
96302.4430.00	Locations		16,800.00		16,800.00		
96302.4439.00	Remboursements et participations de tiers		2,644.55		1,200.00		
96303	Bussy - Auberge et grange	11,333.80		13,515.00			
96303.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	1,290.00		1,800.00			
96303.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	18.30		60.00			
96303.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	2,002.05		2,000.00			
96303.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,051.45		1,125.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
96303.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures			200.00			
96303.3439.00	Eau et épuration	598.15		560.00			
96303.3439.01	Electricité	985.90		1,500.00			
96303.3439.02	Chauffage	4,135.75		5,000.00			
96303.3439.03	Assurances	1,252.20		1,270.00			
96304	Bussy - Ex-Administration + Salle bricolage	11,691.15	56,281.20	10,100.00	53,900.00		
96304.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	6,251.40		3,500.00			
	C) Remplacement d'appareils électroménager.						
96304.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	344.40		250.00			
96304.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	157.25		150.00			
96304.3439.00	Eau et épuration	1,220.70		1,100.00			
96304.3439.01	Electricité	2,623.25		4,000.00			
96304.3439.03	Assurances	1,094.15		1,100.00			
96304.4430.00	Locations		55,797.00		53,400.00		
96304.4439.00	Remboursements et participations de tiers		484.20		500.00		
96305	Bussy - Ferme Masset	499.40	750.00	920.00	750.00		
96305.3439.00	Eau et épuration	37.50		110.00			
96305.3439.01	Electricité	156.35		500.00			
96305.3439.03	Assurances	305.55		310.00			
96305.4430.00	Locations		750.00		750.00		
96307	Estavayer-le-Lac - bâtiment locatif Pl. des Bastians 3	70,970.50	94,946.70	30,440.00	89,120.00		
96307.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	4,229.40		3,000.00			
96307.3010.09	Remboursement salaires du personnel par assurances	-1,234.80					
96307.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	183.65		460.00			
96307.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	52.20		50.00			
96307.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	70.05		20.00			
96307.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	-3.95					
96307.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	18,127.35		2,500.00			
	C) Sinistre effraction CHF 1'900.00						
	Traitement contre les fouines CHF 1'800.00						
	Remise en état d'un appartement suite au départ d'un locataire CHF 1'100.00						
	Les frais de remise en état des WC public suite aux dégradations sont imputés dans ce compte vu que ces locaux sont intégrés dans ce bâtiment.						
96307.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	27,274.50		4,250.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Diverses interventions sur le chauffage CHF 18'000.00 Remplacement d'électroménager CHF 2'000.00 Sinistre effraction CHF 3'600.00						
96307.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	40.00		150.00			
96307.3439.00	Eau et épuration	3,749.35		3,000.00			
96307.3439.01	Electricité	1,339.15		2,000.00			
96307.3439.02	Chauffage	14,227.10		12,000.00			
	C) La répartition des frais de chauffage est basée sur une nouvelle calculation.						
96307.3439.03	Assurances	1,001.90		1,010.00			
96307.3439.04	Téléréseau	1,914.60		2,000.00			
96307.4430.00	Locations		79,344.00		79,340.00		
96307.4439.00	Remboursements et participations de tiers		15,602.70		9,780.00		
96308	Estavayer-le-Lac - Bâtiment commercial du Stavia	79,441.55	176,933.40	40,150.00	147,050.00		
96308.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	5,778.80		3,800.00			
96308.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	341.45		370.00			
96308.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pension	425.55					
96308.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	169.95		130.00			
96308.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	144.70		10.00			
96308.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	25.80		70.00			
96308.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	36,798.85		4,100.00			
	C) Travaux d'aménagement de cabinets médicaux pour CHF 27'000.00 Divers sinistres pour CHF 5'000.00 Coût de la ligne de vie sous-estimée. Diverses réparations pour CHF 2'000.00						
96308.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	21,365.75		13,500.00			
	C) Entretien des installations de chauffage pour un montant de CHF 1'700.00. Remplacement d'appareils électroménager pour un montant de CHF 2'800.00. Remise en état d'installations électriques pour un montant de CHF 3'000.00.						
96308.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures			1,000.00			
96308.3439.00	Eau et épuration	1,426.10		1,170.00			
96308.3439.01	Electricité	3,671.55		4,000.00			
96308.3439.02	Chauffage	7,317.85		10,000.00			
96308.3439.03	Assurances	1,975.20		2,000.00			
96308.4430.00	Locations		162,676.40		147,050.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	C) Un nouveau locataire a provoqué plus de recettes.						
96308.4439.00	Remboursements et participations de tiers		14,257.00				
	C) Les charges des locataires n'ont pas été budgétées.						
96310	Estavayer-le-Lac - Halle Casino	2,850.20		7,070.00			
96310.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,292.40		5,950.00			
	C) Coût de mise en conformité électrique moins important que prévu.						
96310.3439.00	Eau et épuration	943.15					
96310.3439.02	Chauffage			500.00			
96310.3439.03	Assurances	614.65		620.00			
96312	Font - Ex-Administration	9,401.80		8,160.00			
96312.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	317.05					
96312.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	931.80		1,000.00			
96312.3431.01	Service de nettoyage du bâtiment	3,414.00		3,500.00			
96312.3439.00	Eau et épuration	886.00		290.00			
96312.3439.01	Electricité	434.10		500.00			
96312.3439.02	Chauffage	1,436.20		2,500.00			
96312.3439.03	Assurances	367.15		370.00			
96312.3439.04	Honor. conseillers externes, experts, spécialistes	1,615.50					
	C) Mandat d'une gérance pour la mise en location de l'ancienne administration communale.						
96315	Lully - Bâtiment locatif Ferme	16,256.55	47,722.80	14,060.00	47,800.00		
96315.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	2,291.45					
	C) Réparations diverses et remplacement d'électroménager dans les appartements.						
96315.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,429.20		1,150.00			
96315.3439.00	Eau et épuration	1,804.45		1,500.00			
96315.3439.01	Electricité	830.90		1,500.00			
96315.3439.02	Chauffage	9,005.90		9,000.00			
96315.3439.03	Assurances	894.65		910.00			
96315.4430.00	Locations		43,200.00		43,200.00		
96315.4439.00	Remboursements et participations de tiers		4,522.80		4,600.00		
96316	Morens - Ancienne laiterie	633.20	2,100.00	360.00	2,100.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
96316.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	315.55					
96316.3439.00	Eau et épuration	36.60		40.00			
96316.3439.01	Electricité	167.50		200.00			
96316.3439.03	Assurances	113.55		120.00			
96316.4430.00	Locations		2,100.00		2,100.00		
96317	Rueyres-les-Prés - Ancienne école	10,023.65	8,900.00	6,600.00	9,600.00		
96317.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	522.45					
96317.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	34.40					
96317.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7.40					
96317.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	13.00					
96317.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	3.80					
96317.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	2,771.70					
	C) Remise en état des locaux suite à la réouverture de la salle de classe.						
96317.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	516.35		1,000.00			
96317.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	1,092.90					
	C) Fourniture de matériel et produits de nettoyage suite à la réouverture de la salle de classe.						
96317.3439.00	Eau et épuration	816.30		720.00			
96317.3439.01	Electricité	497.80		500.00			
96317.3439.02	Chauffage	3,367.80		4,000.00			
96317.3439.03	Assurances	379.75		380.00			
96317.4430.00	Locations		8,900.00		9,600.00		
96318	Vuissens - Bâtiment locatif Grand'Rue 10	6,097.35	34,846.80	6,680.00	34,800.00		
96318.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,326.70		1,000.00			
96318.3439.00	Eau et épuration	586.10		780.00			
96318.3439.01	Electricité	420.60		500.00			
96318.3439.02	Chauffage	3,372.40		4,000.00			
96318.3439.03	Assurances	391.55		400.00			
96318.4430.00	Locations		30,000.00		30,000.00		
96318.4439.00	Remboursements et participations de tiers		4,846.80		4,800.00		
96319	Vuissens - ex-Administration Grand'Rue 32	16,549.70	59,210.00	13,390.00	52,680.00		
96319.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	1,327.35		2,000.00			
96319.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	87.40		190.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
96319.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	18.95		70.00			
96319.3054.00	Cotisations patronales caisse comp. allocations fam.	33.30		10.00			
96319.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'IJM	9.75		40.00			
96319.3430.40	Entretien des bâtiments et immeubles	5,305.05		2,000.00			
	C) L'entretien des aménagements extérieurs n'a pas été prévu dans le budget.						
96319.3431.00	Entretien des installations du bâtiment	1,235.65		1,550.00			
96319.3431.03	Matériel d'exploitation, fournitures	49.95		750.00			
	C) Très faible consommation de consommables car la salle communale n'est que très peu utilisée.						
96319.3439.00	Eau et épuration	829.30		430.00			
96319.3439.01	Electricité	1,098.70		1,500.00			
96319.3439.02	Chauffage	5,706.10		4,000.00			
	C) Augmentation des coûts d'énergie (gaz)						
96319.3439.03	Assurances	848.20		850.00			
96319.4430.00	Locations		49,331.25		48,300.00		
96319.4439.00	Remboursements et participations de tiers		9,878.75		4,380.00		
97	Redistributions		6,972.35		4,300.00		
971	Redistributions liées à la taxe CO2		6,972.35		4,300.00		
97100	Redistributions liées à la taxe CO2		6,972.35		4,300.00		
97100.4699.00	Redistribution de la taxe CO2		6,972.35		4,300.00		
99	Postes non ventilables	2,744,951.17	538,283.17				
990	Postes non ventilables		538,283.17				
99000	Postes non ventilables		538,283.17				
99000.4895.00	Prélèvement réserve retraitement patrimoine administratif		538,283.17				
	C) L'amortissement sur 10 ans de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif n'était pas budgetée.						
99900.9000.00	Excédent de revenus	2,744,951.17					

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		53,196,398.00	53,196,398.00	50,216,006.00	48,489,105.00		
	Excédent de charge					1,726,901.00	
		53,196,398.00	53,196,398.00	50,216,006.00	50,216,006.00		

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	116,396.55					
					116,396.55		
02	Services généraux	116,396.55					
029	Bâtiments administratifs	116,396.55					
02910	Estavayer-le-Lac - Bâtiment des Bastians 1	116,396.55					
02910.5040.02	Travaux Bastians 1 Secr. général et Conseil comm.		11,909.45				
02910.5040.03	Travaux Bastians 1 Rez-de-Chaussée		104,487.10				

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

1 **ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE**

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	1,026,619.50	292,979.95				
			733,639.55				
21	Scolarité obligatoire	1,026,619.50	292,979.95				
217	Bâtiments scolaires	1,026,619.50	292,979.95				
21705	Estavayer-le-Lac - Bâtiment ch. du Sacré-Cœur 2	75,029.35					
21705.5294.00	Etude rénovation bâtiment historique Sacré-Coeur	75,029.35					
21706	Estavayer-le-Lac - Bâtiment ch. du Sacré-Cœur 4	770,542.50	134,899.45				
21706.5040.00	Nouveau bâtiment scolaire Sacré-Coeur	770,542.50					
21706.6140.00	Remboursements de tiers pour des investissements bâtime		134,899.45				
21707	Estavayer-le-Lac - Piscine et Halle Stavia	165,362.55					
21707.5040.00	Assainissement bassin Stavia	165,362.55					
21711	Murist - Bâtiment Le Rosset 55	14,931.20	158,080.50				
21711.5040.00	Construction halle sport Murist	14,931.20					
21711.6310.00	Subventions investissements cantonales		158,080.50				
21712	Rueyres-les-Prés - Bâtiment rte du soleil	753.90					
21712.5040.00	Agrandissement école Rueyres-les-Prés	753.90					

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	583,378.30	91,500.00				
			491,878.30				
31	Héritage culturel	11,029.25					
312	Conservation monuments hist. et protection patrimoine	11,029.25					
31210	Chapelle de Morens	11,029.25					
31210.5040.00	Travaux assainissement Chapelle Morens	11,029.25					
32	Culture, autres	10,494.70					
329	Culture, non mentionné ailleurs	10,494.70					
32900	Culture, non mentionné ailleurs	10,494.70					
32900.5090.00	Concept de vaisselle réutilisable	10,494.70					
34	Sport et loisirs	561,854.35	91,500.00				
341	Sport	560,820.45	91,500.00				
34120	Estavayer-le-Lac - Patinoire	3,460.05					
34120.5090.00	Nouvelle patinoire mobile	3,460.05					
34130	Estavayer-le-Lac - Terrains de tennis et buvette	497,409.75	91,500.00				
34130.5000.01	Réfection surfaces de jeux et clôtures	497,409.75					
34130.6340.00	Subventions investissements entreprises publiques		91,500.00				
34180	Bussy - Terrain de football, place de skater et buvette	59,950.65					
34180.5090.00	Remplacement éclairage terrain football Bussy	59,950.65					
34210	Plage communale	1,033.90					
34210.5040.00	Démolition et construction sanitaires camping	1,033.90					

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

4 **SANTE**

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2022 Produits	Budget Charges	2022 Produits	Comptes Charges	2021 Produits
--------	---------	--------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	2,843,497.53	578,953.70				
					2,264,543.83		
61	Circulation routière	2,838,117.23	578,953.70				
615	Routes communales	2,838,117.23	578,953.70				
61500	Routes communales	2,825,585.83	578,953.70				
61500.5010.03	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	17,472.25					
61500.5010.05	Assainissement complet Rte Grandcour	902,537.34					
61500.5010.06	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	395,839.45					
61500.5010.07	Aménag. carrefour battoir + arrêt de bus Gd Rue 10	23,760.00					
61500.5010.09	Aménagement de la zone Vulliamia	35,700.85					
61500.5010.11	Arrêt de bus TPF à Montbrelloz	4,187.85					
61500.5010.13	Mesures circulation secteur Murist	14,800.10					
61500.5010.14	Assainissement luminaires au LED	569,869.55					
61500.5010.15	Prolongation trottoir route Chavane Rueyres	154,109.40					
61500.5010.16	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	5,494.34					
61500.5010.17	Superstructure Rue de Forel	372,520.50					
61500.5010.18	Remplacement luminaires vieille-ville	40,257.30					
61500.5010.20	Crédit-cadre entretien réseau routier communal	159,316.45					
61500.5060.01	Crédit cadre remplacement véhicules communaux	51,070.00					
61500.5290.00	Etude assainissement Rte de Lully	11,093.10					
61500.5290.02	Crédit étude aménag. route cantonale Murist/Vounaise	67,557.35					
61500.6310.00	Subventions investissements cantonales		18,953.70				
61500.6350.00	Subventions investissements entreprises privées		560,000.00				
61510	Bâtiment de l'Edilité	12,531.40					
61510.5040.00	Mise en conformité bâtiment de la voirie	12,531.40					
62	Transports publics	5,380.30					
621	Infrastructure de transports publics	5,380.30					
62100	Infrastructure de transports publics	5,380.30					
62100.5090.00	Infrastructures transport public urbain	5,380.30					

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	2,521,876.39	628,567.75				
					1,893,308.64		
71	Approvisionnement en eau	552,333.97	193,776.60				
710	Approvisionnement en eau	552,333.97	193,776.60				
71010	Approvisionnement en eau	552,333.97	193,776.60				
71010.5031.02	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	5,285.09					
71010.5031.03	Assainissement complet Rte Grandcour	64,317.05					
71010.5031.04	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	214,802.32					
71010.5031.08	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	4,396.43					
71010.5031.09	Réseau d'eau extension Forel village	15,576.67					
71010.5031.12	Bouclage réseau eau potable Bégu Font	160.00					
71010.5031.13	Bouclage réseau eau potable Rueyres au GRAC	82,800.00					
71010.5031.14	Crédit-cadre travaux non-planifiables eau potable	50,900.28					
71010.5291.03	Etudes projet AquaVia	114,096.13					
71010.6310.00	Subventions investissements cantonales		64,517.00				
71010.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés		129,259.60				
72	Traitement des eaux usées	1,336,153.45	113,862.00				
720	Traitement des eaux usées	1,336,153.45	113,862.00				
72010	Traitement des eaux usées	1,336,153.45	113,862.00				
72010.5032.03	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	6,007.67					
72010.5032.05	Assainissement complet Rte Grandcour	174,603.85					
72010.5032.06	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	272,237.46					
72010.5032.09	Séparatif et eau potable Vy-Neuve et Autrichiens	14,190.25					
72010.5032.11	Crédit-cadre travaux non-planifiables EC/EU	127,673.33					
72010.5032.14	Bassin de rétention et canalisations EC/EU Murist	310,586.57					
72010.5032.16	Remplacement collecteurs Rte Chavane Rueyres	144,874.04					
72010.5032.17	Remplac. collecteur eaux claires Pernalla/Marechets Bus	4,742.44					
72010.5032.19	Système séparatif réseau eaux sur Les Roches	5,559.84					
72010.5032.20	Réfection route Yverdon et séparatif des eaux	8,652.00					
72010.5620.00	Part. à l'ERES Remplacement CCF	267,026.00					

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
72010.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés		113,862.00				
73	Gestion des déchets	140.00					
730	Gestion des déchets	140.00					
73010	Gestion des déchets	140.00					
73010.5033.01	Containers enterrés et poubelles dans villages	140.00					
74	Aménagements	3,645.85					
741	Corrections de cours d'eau	3,645.85					
74100	Entretien des rives du lac et des ruisseaux	3,645.85					
74100.5295.00	Dragage ports Sicel et débarcadère	3,645.85					
75	Protection du paysage	6,601.96	155,729.15				
750	Protection du paysage	6,601.96	155,729.15				
75000	Protection du paysage	6,601.96	155,729.15				
75000.5090.01	Assainissement stands de tir Font et Estavayer	3,177.10					
75000.5294.00	Etude réalisation planification énergétique	3,424.86					
75000.6300.00	Subventions investissements fédérales		83,958.00				
75000.6310.00	Subventions investissements cantonales		52,044.75				
75000.6360.00	Subventions investissements org. privées but non-lucrat		19,726.40				
77	Protection de l'environnement	340,304.70	165,200.00				
779	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs	340,304.70	165,200.00				
77900	Protection de l'environnement, falaises	340,304.70	165,200.00				
77900.5294.00	Etude analyse état falaises et travaux	325,427.40					
77900.5294.01	Etudes et travaux renforcement falaises	14,877.30					
77900.6310.00	Subventions investissements cantonales		165,200.00				
79	Aménagement du territoire	282,696.46					
790	Aménagement du territoire	282,696.46					
79000	Aménagement du territoire	282,696.46					
79000.5293.00	Etude mise à l'enquête PAD Sicel	39,363.25					
79000.5293.02	Etude construction 3 terrains de foot "Maladeire"	11,919.85					

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
79000.5293.03	Etude planification zone activités Plein Sud		49,168.15				
79000.5293.04	Etude pour MEP secteur Gare-Casino		40,230.30				
79000.5293.05	Crédit-cadre études aménagement du territoire		142,014.91				

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE						

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	1,592,001.40	7,091,768.27				
		5,499,766.87					
99	Postes non ventilables	1,592,001.40	7,091,768.27				
999	Clôture	1,592,001.40	7,091,768.27				
99900	Clôture	1,592,001.40	7,091,768.27				
99900.5900.00	Report au bilan recettes investissements	1,592,001.40					
99900.6900.00	Report au bilan dépenses investissements		7,091,768.27				

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2022	Budget	2022	Comptes	2021
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
			8,683,769.67		8,683,769.67		
			8,683,769.67		8,683,769.67		

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	128,369,814.50	302,997,030.56	221,635,994.21	209,730,850.85
10	Patrimoine financier	36,603,746.97	233,887,284.30	181,555,415.99	88,935,615.28
100	Disponibilités et placements à court terme	6,796,987.57	63,415,561.92	65,522,422.24	4,690,127.25
1000	Caisse	9,451.70	1,763,914.45	1,764,491.35	8,874.80
10000.00	Caisse Accueil	521.55	231,352.75	230,694.55	1,179.75
10000.01	Caisse Finances	4,600.15	1,190,947.10	1,190,982.20	4,565.05
10000.20	Débiteurs par caisse Accueil/Finances		6,484.60	6,484.60	
10000.22	Virement de fonds		335,130.00	335,130.00	
10001.00	Caisse Crèche	600.00		600.00	
10001.01	Caisse Jeunesse	1,000.00			1,000.00
10001.02	Caisse AES Estavayer	500.00			500.00
10001.04	Caisse Territoire	200.00			200.00
10001.05	Caisse Musée	630.00			630.00
10001.06	Caisse Iotos Rueyres	600.00		600.00	
10001.07	Caisse AES Rueyres	400.00			400.00
10001.08	Caisse AES Murist	400.00			400.00
1001	Poste	101,387.74	264,860.07	321,976.46	44,271.35
10010.00	PostFinance 17-1141-9	69,450.86	69,353.93	116,641.01	22,163.78
10010.01	PostFinance 17-406249-8 (Amendes)	31,936.88	181,040.14	190,869.45	22,107.57
10010.20	Paiement carte (PostFinance)		14,466.00	14,466.00	
1002	Banque	6,686,148.13	61,386,787.40	63,435,954.43	4,636,981.10
10020.00	c/c BCF 15 16 091.542-07	6,666,369.80	61,269,013.85	63,323,702.55	4,611,681.10
10020.01	c/c Raiffeisen 5112434964	714.30	50,002.60	36,978.80	13,738.10
10020.02	c/c UBS 260-69201383.0	7,523.28		7,523.28	
10020.20	Paiement carte (BCF)		67,769.80	67,749.80	20.00
10021.00	BCF épargne 15 50 686.860-01 (Bussy)	11,540.75	1.15		11,541.90
101	Créances	-20,778,523.91	78,384,340.98	53,351,236.31	4,254,580.76
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations	-21,377,686.39	42,933,831.33	14,232,602.03	7,323,542.91
10100.00	Débiteurs compte collectif général	-20,064,619.53	42,137,879.01	9,868,707.16	12,204,552.32

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
10100.10	Extournes débiteurs		4,152.60	4,152.60	
10100.50	Débiteurs compte collectif historique		783,616.79	4,425,932.66	-3,642,315.87
10100.90	Compte tampon contrib. rempl. pompier		916.30	916.30	
10100.91	Compte tampon taxe sur les chiens		116.15	116.15	
10100.92	Compte tampon taxes annuelles déchetterie		5,892.58	5,892.58	
10100.99	Provision pour débiteurs douteux	-1,314,324.76		-74,373.32	-1,239,951.44
10101.00	Impôt anticipé à récupérer	1,257.90	1,257.90	1,257.90	1,257.90
1011	Comptes courants avec tiers	526,809.08	535,846.05	531,401.75	531,253.38
10110.02	c/c ERES	491,304.87	507,461.75	495,000.00	503,766.62
10110.03	c/c Bourgeoisie	24,742.46	28,384.30	25,640.00	27,486.76
10110.04	c/c ORCOC	10,761.75		10,761.75	
1012	Créances fiscales	71,513.40	34,513,604.04	38,186,172.97	-3,601,055.53
10120.00	Débiteurs compte collectif impôts (sauf foncier)		26,493,481.36	30,092,912.24	-3,599,430.88
10120.20	Débiteurs impôts Vernay	45,866.65	10,706.80	16,993.10	39,580.35
10120.21	Débiteurs impôts Rueyres-les-Prés	3,189.05	466.85	2,689.85	966.05
10120.22	Débiteurs impôts Vuissens	17,027.95	3,725.20	6,738.70	14,014.45
10120.23	Débiteurs impôts Morens	477.30	13.00	50.35	439.95
10120.24	Débiteurs impôts Bussy	65.05	28,940.70	28,945.70	60.05
10120.25	Débiteurs impôts Estavayer-le-Lac		1,187,043.38	1,187,043.38	
10120.26	Débiteurs impôts Font	4,887.40		4,887.40	
10120.90	Compte tampon impôts revenu/fortune/bénéfice/capital		2,604,465.65	2,604,465.65	
10121.00	Débiteurs compte collectif contribution immobilière		3,904,363.40	3,961,048.90	-56,685.50
10121.90	Compte tampon contribution immobilière		280,397.70	280,397.70	
1019	Autres créances	840.00	401,059.56	401,059.56	840.00
10190.00	Dépôt clés : salle paroissiale Montbrelloz	100.00			100.00
10190.20	Caution cartes déchetterie RG	740.00			740.00
10192.00	TVA Eau fonctionnement, impôt préalable		81,952.61	81,952.61	
10192.01	TVA Eau investissements, impôt préalable		42,199.52	42,199.52	
10192.10	TVA Epuration fonctionnement, impôt préalable		115,474.82	115,474.82	
10192.11	TVA Epuration investissements, impôt préalable		115,490.18	115,490.18	
10192.20	TVA Déchetterie fonctionnement, impôt préalable		45,942.43	45,942.43	

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
104	Actifs de régularisation	31,041,380.36	40,434,655.38	62,377,703.44	9,098,332.30
1041	Créances résultant de livraisons et de prestations	2,501,459.61	68,669.85	2,347,199.61	222,929.85
10410.00	Régularisation charges de biens et services	2,501,459.61	68,669.85	2,347,199.61	222,929.85
1042	Impôts	28,539,412.40	33,329,203.70	52,994,590.65	8,874,025.45
10420.00	Régularisation impôts	28,539,412.40	33,329,203.70	52,994,590.65	8,874,025.45
1049	Autres actifs de régularisation	508.35	7,036,781.83	7,035,913.18	1,377.00
10490.00	c/c Compte d'attente		7,033,634.28	7,033,634.28	
10490.01	c/c Compte d'avances	508.35	9,300.00	8,431.35	1,377.00
10490.90	Compte tampon passage MCH1 à MCH2		-6,152.45	-6,152.45	
107	Placements financiers à long terme	1,449,120.45			1,449,120.45
1070	Actions et parts sociales	514,770.00			514,770.00
10700.00	Actions SAIDEF	24,770.00			24,770.00
10700.01	Actions S.l. Grand Clos	6,000.00			6,000.00
10700.02	Actions L'habitat de la Prillaz SA	11,796.00			11,796.00
10700.03	Actions Cercle de la Voile d'Estavayer-le-Lac	1.00			1.00
10700.04	Actions Téléski-natique, Estavayer-le-Lac	2.00			2.00
10700.05	Actions Société navigation Lac Neuchâtel Morat	1.00			1.00
10700.06	Actions Lully.01 SA	67,000.00			67,000.00
10700.07	Actions La Rose SA	400,000.00			400,000.00
10702.00	Part sociale Société coopérative du comptoir broyard	5,000.00			5,000.00
10702.01	Part sociale Raiffeisen	200.00			200.00
1071	Placements à intérêts	934,350.45			934,350.45
10711.00	Prêt à L'habitat de la Prillaz SA	934,350.45			934,350.45
108	Immobilisations corporelles	18,094,782.50	51,652,726.02	304,054.00	69,443,454.52
1080	Terrains PF	13,042,965.10	44,715,164.92		57,758,130.02
10800.00	Terrains PF	1,186,635.55	26,164,160.90		27,350,796.45
10800.02	Terrains industriels RF 3210 + 3215 Lully		206,206.30		206,206.30
10800.03	Achat droits compensation Lully/Bussy	52,188.00	-52,188.00		
10800.04	Achat droits compensation Lully/Vernay	53,388.00	-53,388.00		
10800.05	Parcelles ZI Plein Sud	11,469,975.20			11,469,975.20

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
10800.06	Parcelle RF 3215 Lully	50.00			50.00
10800.07	Parcelle RF 3190 Estavayer-le-Lac	280,728.35			280,728.35
10801.00	Terrains PF avec droits de superficie		13,143,072.83		13,143,072.83
10802.00	Forêts PF		1,598,793.75		1,598,793.75
10803.00	Terrains agricoles PF		3,708,507.14		3,708,507.14
1084	Bâtiments	4,853,769.90	6,937,561.10		11,791,331.00
10840.00	Bâtiments PF	2,061,531.00	6,917,330.10		8,978,861.10
10840.01	Auberge de Bussy	121,220.20	20,231.00		141,451.20
10840.02	Ferme Masset à Bussy	309,610.45			309,610.45
10840.03	Place des Bastians 3	130,266.05			130,266.05
10840.04	Stavia commercial	2,231,142.20			2,231,142.20
1086	Biens meubles			304,054.00	-304,054.00
10860.00	Biens meubles PF			304,054.00	-304,054.00
1088	Avances PF	198,047.50			198,047.50
10880.01	Part. Syndicat RPTB La Prillaz	198,047.50			198,047.50
14	Patrimoine administratif	91,766,067.53	69,109,746.26	40,080,578.22	120,795,235.57
140	Immobilisations corporelles	86,875,069.35	54,804,703.74	33,097,687.93	108,582,085.16
1400	Terrains	193,671.00		193,671.00	
14000.00	Terrains PA	193,671.00		193,671.00	
1401	Routes et voies de communication	5,499,071.62	10,186,209.18	3,730,952.77	11,954,328.03
14010.00	Routes et voies de communication	5,499,071.62	10,186,209.18	85,356.52	15,599,924.28
14010.99	Fonds amortissements routes et voies communication			3,645,596.25	-3,645,596.25
1403	Autres ouvrages de génie civil	8,480,872.66	21,206,082.72	3,401,472.40	26,285,482.98
14030.00	Compte général		76,485.70		76,485.70
14030.99	Fonds amortissements génie civil - général			13,312.15	-13,312.15
14031.00	Approvisionnement en eau	4,447,100.61	13,516,798.50		17,963,899.11
14031.99	Fonds amortissements génie civil - Eau potable			2,222,555.20	-2,222,555.20
14032.00	Traitement des eaux usées	4,033,772.05	7,608,098.52	4,700.00	11,637,170.57
14032.99	Fonds amortissements génie civil - Eaux usées		4,700.00	1,160,905.05	-1,156,205.05
1404	Bâtiments	58,527,386.01	9,759,335.13	19,120,167.67	49,166,553.47

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14040.00	Compte général	58,527,386.01	9,759,335.13	11,003,714.37	57,283,006.77
14040.99	Fonds amortissements bâtiments - Général			8,116,453.30	-8,116,453.30
1405	Forêts	33,000.00		33,000.00	
14050.00	Forêts PA	33,000.00		33,000.00	
1406	Biens meubles	854,425.74	3,097,628.41	2,287,987.95	1,664,066.20
14060.00	Compte général	854,425.74	3,046,600.90	317,522.60	3,583,504.04
14060.99	Fonds amortissements biens meubles - Général			1,970,465.35	-1,970,465.35
14061.00	Approvisionnement en eau		51,027.51		51,027.51
1407	Installations en construction PA	12,867,306.13	6,197,566.32	2,434,198.49	16,630,673.96
14070.00	Installations en constructions PA - Général	8,338,480.86	4,690,201.03	2,179,863.78	10,848,818.11
14071.00	Installations en constructions PA - Eau potable	1,892,347.23	438,237.84	254,334.71	2,076,250.36
14072.00	Installations en constructions PA Eaux usées	2,636,478.04	1,069,127.45		3,705,605.49
1409	Autres immobilisations corporelles	419,336.19	4,357,881.98	1,896,237.65	2,880,980.52
14090.00	Autres immobilisations corporelles - Général	419,336.19	4,043,041.60	71,223.55	4,391,154.24
14090.99	Fonds amortissements autres immobilisations - Général			1,735,376.05	-1,735,376.05
14093.00	Autres immobilisations corporelles - Déchets		314,840.38	89,638.05	225,202.33
142	Immobilisations incorporelles	1,793,689.78	5,885,607.63	2,218,766.60	5,460,530.81
1427	Immobilisations incorporelles en cours PA	2,096,816.13	894,201.95		2,991,018.08
14270.00	Immobilisations incorporelles en cours PA - Général	2,096,816.13	894,201.95		2,991,018.08
1429	Autres immobilisations incorporelles	-303,126.35	4,991,405.68	2,218,766.60	2,469,512.73
14290.00	Etudes routes et installations	-384,724.85	131,497.49		-253,227.36
14290.99	Fonds amortissements études routes et installations			17,236.25	-17,236.25
14291.00	Etudes eau potable		79,871.75		79,871.75
14291.99	Fonds amortissements études eau potable			14,771.55	-14,771.55
14293.00	Etudes aménagement du territoire	81,598.50	2,074,149.09	81,598.50	2,074,149.09
14293.99	Fonds amortissements études aménagement territoire			784,027.90	-784,027.90
14294.00	Etudes autres		2,705,887.35		2,705,887.35
14294.99	Fonds amortissements autres études			1,321,132.40	-1,321,132.40
144	Prêts	258,681.50	125,000.00	6,000.00	377,681.50
1442	Prêts aux communes et aux associations intercommunales		50,000.00		50,000.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14420.00	Prêt à la Bourgeoisie d'Estavayer		50,000.00		50,000.00
1446	Prêts aux organisations privées à but non lucratif	258,681.50	75,000.00	6,000.00	327,681.50
14460.00	Prêt à la société de Pétanque pour WC Estavayer	21,000.00		3,000.00	18,000.00
14460.01	Participation à la buvette du FC Forel	1.00			1.00
14460.02	Prêt à la société de pétanque de Murist	4,323.40		3,000.00	1,323.40
14460.04	Prêt au FC, SHC, pétanque / buvette Murist	233,357.10			233,357.10
14460.05	Prêt à l'Estivale Open Air		75,000.00		75,000.00
145	Participations, capital social	84,901.00		10,000.00	74,901.00
1452	Participations aux communes et associations intercommunales	1.00			1.00
14520.02	Participation capital corporation forestière	1.00			1.00
1455	Participations aux entreprises privées	84,900.00		10,000.00	74,900.00
14550.00	Prêt à Téléski nautique Estavayer SA	84,900.00		10,000.00	74,900.00
146	Subventions d'investissement	2,753,725.90	5,860,236.40	2,313,917.20	6,300,045.10
1462	Subventions d'investis. associations intercom.	2,753,725.90	5,860,236.40	2,313,917.20	6,300,045.10
14620.00	Participation agrandissement du CO	337,364.60	5,593,210.40		5,930,575.00
14620.99	Fonds amortissements Participation CO			2,313,917.20	-2,313,917.20
14622.00	Traitement des eaux usées (ERES)	2,416,361.30	267,026.00		2,683,387.30
1499	Compte de passage PA		2,434,198.49	2,434,206.49	-8.00
14999.99	Compte de passage immobilisations		2,434,198.49	2,434,206.49	-8.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	128,369,814.50	252,359,028.09	170,997,991.74	209,730,850.85
20	Capitaux de tiers	88,203,872.52	91,711,997.22	86,333,939.62	93,581,930.12
200	Engagements courants	5,162,219.87	54,802,444.29	55,938,030.61	4,026,633.55
2000	Engagements courants provenant de livraisons et prestations	4,767,000.80	31,259,020.66	32,766,869.38	3,259,152.08
20000.00	Créanciers compte collectif	4,767,000.80	31,259,020.66	32,766,869.38	3,259,152.08
2001	Comptes courants avec des tiers	121,631.06	14,912,919.86	14,587,159.90	447,391.02
20010.01	Trésorerie d'Etat	37,422.16	11,673,699.61	11,320,733.75	390,388.02
20010.10	c/c Entente intercomm. Rose de la Broye	116,487.05			116,487.05
20010.12	c/c Taxe séjour UFT		648.75	648.75	
20010.13	c/c RG Récupération		303,045.70	303,045.70	
20010.16	c/c Kariyon		70,600.00	70,600.00	
20010.17	c/c Rosière vaisselle réutilisable (gobelets)		4,854.00		4,854.00
20011.00	c/c AVS Caisse de compensation (Commune)	-46,096.10	1,077,364.15	1,090,167.35	-58,899.30
20011.01	c/c AVS Caisse de compensation (Pompiers)	4,904.95	10,014.85	18,556.15	-3,636.35
20011.02	c/c Allocations familiales		208,118.90	208,118.90	
20011.03	c/c LPP Previs	-3,159.45	1,292,284.55	1,290,004.50	-879.40
20011.04	c/c IJM La Mobilière (Vaudoise dès 01.01.2023)	4,495.45	92,970.20	89,576.15	7,889.50
20011.05	c/c LAA SUVA		80,441.55	89,361.10	-8,919.55
20011.06	c/c LAA + LAAC Axa	7,577.00	98,877.60	106,347.55	107.05
2002	Impôts		359,937.03	360,088.75	-151.72
20022.10	TVA Eau fonctionnement, TVA due		67,979.25	67,986.85	-7.60
20022.20	TVA Epuration fonctionnement, TVA due		248,144.93	248,227.48	-82.55
20022.30	TVA Déchetterie fonctionnement, TVA due		43,812.85	43,874.42	-61.57
2005	Comptes courants internes	250,295.51	8,260,456.74	8,214,652.58	296,099.67
20051.00	Impôt Paroisse revenu jusqu'en 2009 Estavayer-le-Lac	2,078.10	86.15		2,164.25
20051.01	Impôt Paroisse revenu jusqu'en 2016 Murist	1,079.25			1,079.25
20051.02	Impôt Paroisse fortune jusqu'en 2009 Estavayer-le-Lac	-621.30			-621.30
20051.03	Impôt Paroisse fortune jusqu'en 2016 Murist	284.20	197.80		482.00
20051.04	Impôt Paroisse prestation en capital	-3,653.95	-1,105.00		-4,758.95
20052.00	c/c Impôt à la source		225.05	131.75	93.30

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
20052.10	c/c TVA AFC Eau	-16,821.66	67,977.45	54,241.99	-3,086.20
20052.11	c/c TVA AFC Epuration	138,696.75	253,962.40	236,067.05	156,592.10
20052.12	c/c TVA AFC Déchetterie	4,750.57	47,605.04	51,915.39	440.22
20053.00	c/c Salaires à payer	124,503.55	7,891,507.85	7,872,296.40	143,715.00
2006	Dépôts et cautions	23,292.50	10,110.00	9,260.00	24,142.50
20060.00	Dépôt clés : Prillaz	1,700.00			1,700.00
20060.01	Dépôt clés : Stavia	1,950.00	150.00	100.00	2,000.00
20060.02	Dépôt clés : Amarante	2,200.00	750.00	350.00	2,600.00
20060.03	Dépôt clés : Sacré-Coeur	1,600.00	400.00	300.00	1,700.00
20060.04	Dépôt clés : Musée 11	650.00	150.00	50.00	750.00
20060.05	Dépôt clés : Salle St-Joseph	1,650.00	100.00	150.00	1,600.00
20060.06	Dépôt clés : Local du feu	50.00	50.00	50.00	50.00
20060.07	Dépôt clés : Maison Griset		50.00	50.00	
20060.08	Dépôt clés : Locaux PC sous CO	200.00			200.00
20060.09	Dépôt clés : Ludothèque Font	500.00			500.00
20060.10	Dépôt clés : Ecole Font Champ-Moennoz	150.00	250.00	150.00	250.00
20060.11	Dépôt clés : WC Pétanque	100.00			100.00
20060.12	Dépôt clés : Salle des sociétés Murist	100.00			100.00
20060.13	Dépôt clés : Vernay	250.00	50.00		300.00
20060.14	Dépôt clés : Murist	1,850.00	150.00	100.00	1,900.00
20060.15	Dépôt clés : Grande salle Rueyres-les-Prés	400.00	950.00	100.00	1,250.00
20060.16	Dépôt clés : Bussy	150.00			150.00
20060.17	Dépôt clés : Vuissens salle communale	50.00			50.00
20060.18	Dépôt clés : Abris PC Forel	100.00			100.00
20060.19	Dépôt clés : Ferme Lully		50.00		50.00
20060.20	Dépôt clés : Abris PC Morens		50.00		50.00
20060.50	Dépôt garantie : Loyer Dedelley Andrée	900.00		900.00	
20060.51	Dépôt garantie : Piscine Murri Marianne	1,440.00			1,440.00
20060.52	Dépôt garantie : Piscine Bernheim Anne-Laure	720.00			720.00
20060.53	Dépôt garantie : Piscine Bugnon Célia	1,102.50			1,102.50
20060.54	Dépôt garantie : Loyer Bastians 3 Schmid Marie	2,400.00			2,400.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
20060.55	Dépôts garantie : Loyers Vuissens	3,080.00			3,080.00
20060.70	Dépôt caution carte déchetterie RG		6,960.00	6,960.00	
201	Engagements financiers à court terme	3,000,000.00	16,000,000.00	12,000,000.00	7,000,000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	3,000,000.00	16,000,000.00	12,000,000.00	7,000,000.00
20102.00	Engagements à court terme envers des banques	3,000,000.00	16,000,000.00	12,000,000.00	7,000,000.00
204	Passifs de régularisation	1,921,851.25	1,945,667.49	1,921,851.25	1,945,667.49
2041	Charges de biens et services	1,921,851.25	1,945,667.49	1,921,851.25	1,945,667.49
20410.00	Régularisation charges de biens et services	1,921,851.25	1,945,667.49	1,921,851.25	1,945,667.49
206	Engagements financiers à long terme	71,470,320.00	18,963,885.44	11,280,140.30	79,154,065.14
2064	Emprunts	71,470,320.00	5,175,379.65	7,310,899.65	69,334,800.00
20640.02	BCF 30 01 271.029-08 2'000'000.- 1.50 % 23.02.2022	2,000,000.00		2,000,000.00	
20640.03	Fds AVS 4'000'000.- 1.26% 10.08.2022	4,000,000.00		4,000,000.00	
20640.04	BCF 25 01 031.897-01 2'000'000.- 1.95 % 06.04.2023	2,000,000.00	39,541.65	39,541.65	2,000,000.00
20640.05	Caisse pension Poste 5'000'000.- 0.35% 20.11.2023	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.06	Caisse pension Poste 5'000'000.- 1.54% 21.02.2024	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.07	Caisse pension Lucerne 5'000'000.- 1.75% 31.07.2025	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.08	SUVA 1'000'000.- 1.88% 24.02.2026	1,000,000.00			1,000,000.00
20640.09	SUVA 3'000'000.- 0.65% 18.11.2026	3,000,000.00			3,000,000.00
20640.10	SUVA 3'500'000.- 0.48% 21.10.2027	3,500,000.00			3,500,000.00
20640.11	SUVA 2'000'000.- 0.69% 24.03.2028	2,000,000.00			2,000,000.00
20640.12	BCF (Bussy) 25 01 067.547-01 300'000.- 1.81% 15.05.2022	300,000.00	2,036.25	302,036.25	
20640.14	BCF (Murist) 30 01 278.680-05 436'000.- 1.45% 30.06.2022	356,000.00	2,595.35	358,595.35	
20640.15	BCF (Murist) 30 01 278.681-02 216'000.- 1.45% 15.07.2022	176,000.00	1,389.45	177,389.45	
20640.16	BCF (Murist) 30 01 320.497-00 249'040.- 2.15% 31.07.2023	192,440.00	4,194.90	15,514.90	181,120.00
20640.17	BCF (Rueyres) 30 01 344.019-07 156'000.- 2.10% 31.03.2024	116,000.00	2,469.85	10,469.85	108,000.00
20640.19	BCF (Vuissens) 30 01 239.280-03 356'400.- 2.10% 31.03.2024	275,400.00	5,863.75	22,063.75	259,200.00
20640.20	BCF (Vuissens) 30 01 298-050-00 294'000.- 1.50% 20.12.2022	224,000.00	3,304.00	227,304.00	
20640.21	BCF (Vuissens) 30 01 364.826-02 317'000.- 1.45% 30.11.2024	247,000.00	3,631.20	17,631.20	233,000.00
20640.22	Raiffeisen (Murist) 51766.87 655'000.- 1.35% 23.11.2025	520,000.00	5,214.40	35,214.40	490,000.00
20640.23	BCF (ex-BMRS) 30 01 457.928-05 4'700'000.- 0.95% 31.01.2028	4,700,000.00	45,270.15	45,270.15	4,700,000.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
20640.24	BCF 30 01 451.909-02 2'863'480.- 0.85 % 31.12.2027	2,863,480.00	24,677.60	24,677.60	2,863,480.00
20640.25	SUVA 2'000'000.- 0.82% 11.04.2028	2,000,000.00			2,000,000.00
20640.26	SUVA 3'000'000.- 0.90% 11.04.2029	3,000,000.00			3,000,000.00
20640.27	BCGE 5'000'000.- 0.40% 11.10.2034	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.28	SUVA 5'000'000.- 0.76% 31.07.2035	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.29	BCF 30 01 581.099-04 1'000'000.- 0.44 % 23.10.2028	1,000,000.00	4,461.10	4,461.10	1,000,000.00
20640.30	BCF 30 01 403.387-07 3'000'000.- 0.30% 31.01.2026	3,000,000.00	9,125.00	9,125.00	3,000,000.00
20640.31	Migros PK 5'000'000.- 0.85 % 29.03.2036	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.32	SUVA 5'000'000.- 0.16% 23.09.2033	5,000,000.00			5,000,000.00
20640.33	BCF 30 01 271.029-08 2'000'000.- 0.99% 23.02.2030		2,021,605.00	21,605.00	2,000,000.00
20640.34	BCGE 3'000'000.- 1.53% 28.08.2030		3,000,000.00		3,000,000.00
2068	Subventions d'investissements inscrites au passif		13,788,505.79	3,969,240.65	9,819,265.14
20680.00	Subventions investissements Confédération - Général		217,291.35		217,291.35
20680.99	Fonds amortissements subventions Confédération			45,000.00	-45,000.00
20681.00	Subventions investissements cantons - Général		2,761,551.90		2,761,551.90
20681.20	Subventions investissements cantons - Eaux usées		278,254.65		278,254.65
20681.99	Fonds amortissements subventions Cantons			749,920.15	-749,920.15
20684.00	Subventions investissements entreprises publiques		98,780.00		98,780.00
20684.10	Subventions investissements entreprises publiques ECAB		1,474,813.45		1,474,813.45
20684.99	Fonds amortissements subventions entreprises publiques			165,139.65	-165,139.65
20685.00	Subventions investissements entreprises privées - Général		1,095,421.60		1,095,421.60
20685.10	Subventions investissements entreprises privées - Eau potabl		81,483.65		81,483.65
20685.20	Subventions investissements entreprises privées - Eaux usées		173,804.25		173,804.25
20685.99	Fonds amortissements subventions entreprises privées			38,814.45	-38,814.45
20686.00	Subventions investissements organis. privées but non-lucrat		78,505.40		78,505.40
20686.99	Fonds amortissements subventions org. privées but non-lucrat			26,138.95	-26,138.95
20687.00	Subventions investissements ménages - Général		30,835.70		30,835.70
20687.10	Subventions investissements ménages (taxes) - Eau potable		3,836,608.41		3,836,608.41
20687.20	Subventions investissements ménages (taxes) - Eaux usées		3,661,155.43		3,661,155.43
20687.99	Fonds amortissements subventions ménages			2,944,227.45	-2,944,227.45

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
208	Provisions à long terme	5,079,945.47		4,591,533.91	488,411.56
2086	Provisions é long terme pour engagements de prévoyance	1,025,720.72		537,309.16	488,411.56
20860.00	Provision caisse pension Etat Fribourg	1,025,720.72		537,309.16	488,411.56
2089	Autres provisions à long terme du compte de résultats	4,054,224.75		4,054,224.75	
20890.00	Provision RFFA (Réforme fiscale)	4,054,224.75		4,054,224.75	
209	Engagements envers finance. spéciaux et fonds capitaux tiers	1,569,535.93		602,383.55	967,152.38
2091	Engagements envers les fonds des capitaux de tiers	1,569,535.93		602,383.55	967,152.38
20910.00	Taxes compensatoires pour locaux de la protection civile	1,569,535.93		602,383.55	967,152.38
29	Capital propre	40,165,941.98	160,647,030.87	84,664,052.12	116,148,920.73
290	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	5,617,122.88	13,191,911.03	345,132.37	18,463,901.54
2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	5,617,122.88	13,191,911.03	345,132.37	18,463,901.54
29001.00	Financement spécial maintien valeur (FSMV) - Eau potable	275,104.67	7,777,433.59	139,738.10	7,912,800.16
29001.01	Financement spécial équilibre compte (FSEC) - Eau potable	137,552.33	521,515.37		659,067.70
29002.00	Financement spécial maintien valeur (FSMV) - Eaux usées	3,320,630.53	3,981,746.19	31,160.30	7,271,216.42
29002.01	Financement spécial équilibre compte (FSEC) - Eaux usées	1,660,315.26	911,215.88		2,571,531.14
29003.00	Financement spécial maintien valeur (FSMV) - Déchets	149,013.39		174,233.97	-25,220.58
29003.01	Financement spécial équilibre compte (FSEC) - Déchets	74,506.70			74,506.70
291	Fonds enregistrés sous capital propre	85,786.65	20,000.00	26,386.65	79,400.00
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	85,786.65	20,000.00	26,386.65	79,400.00
29100.05	Fonds pour actions culturelles (don ELSA)	26,386.65		26,386.65	
29100.06	Fonds de construction places de stationnement	42,500.00	20,000.00		62,500.00
29100.07	Fonds de construction places de jeux et détente	16,900.00			16,900.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)		37,605,214.48	32,760,668.38	4,844,546.10
2950	Réserve liée au retraitement		37,605,214.48	32,760,668.38	4,844,546.10
29500.00	Patrimoine administratif, autres		19,537,914.86	14,693,368.76	4,844,546.10
29501.00	Approvisionnement en eau		11,388,663.05	11,388,663.05	
29502.00	Traitement des eaux usées		6,588,998.52	6,588,998.52	
29503.00	Gestion des déchets		89,638.05	89,638.05	
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		51,531,864.72	51,531,864.72	

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		51,531,864.72	51,531,864.72	
29600.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		51,531,864.72	51,531,864.72	
299	Excédent ou découvert au bilan	34,463,032.45	58,298,040.64		92,761,073.09
2990	Résultat annuel		2,744,951.17		2,744,951.17
29900.00	Résultat annuel		2,744,951.17		2,744,951.17
2999	Résultats cumulés des années précédentes	34,463,032.45	55,553,089.47		90,016,121.92
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	34,463,032.45	55,553,089.47		90,016,121.92

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	128,369,814.50	302,997,030.56	221,635,994.21	209,730,850.85
	Total du passif	128,369,814.50	252,359,028.09	170,997,991.74	209,730,850.85
		-0.00	50,638,002.47	50,638,002.47	0.00



COMMUNE D'ESTAVAYER

Rapport du réviseur des comptes annuels pour l'exercice 2022

Rapport du réviseur des comptes annuels
Au Conseil communal et à la Commission financière
de la Commune d'Estavayer

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune d'Estavayer, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats, le compte d'investissements, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi sur les finances communales (LFCo) et à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo).

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions légales cantonales, à la directive du service des communes 10 / 2020 (directive 10 / 2020), aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit suisse 60. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur des comptes annuels relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la Commune d'Estavayer, conformément aux dispositions légales cantonales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilités du réviseur des comptes annuels relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales, à la directive 10 / 2020, aux NA-CH et à la RA-60 permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales, à la directive 10 / 2020, aux NA-CH et à la RA-60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 62 al. 2 let. d) et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal, avait été appliqué sur les points essentiels des processus analysés, mais n'était pas suffisamment documenté et ne couvrait pas de manière détaillée une analyse des risques relatifs à chaque processus.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits importants présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Villars-sur-Glâne, le 31 mai 2023

NBA Audit SA



G. Julmy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



T. Demaison
Expert-réviseur agréé

Annexes

- I Bilan
- II Compte de fonctionnement
- III Compte d'investissement
- IV Annexe



Rapport d'activités 2022



Table des matières

1. Introduction	6
2. Administration générale	8
2.1 Introduction du syndic	8
2.2 Conseil communal	8
2.2.1 Composition et séances du Conseil communal	8
2.2.2 Conseil technique et administratif (CTA), séances plénières et groupes de travail	9
2.2.3 Programme de législature	9
2.2.4 Représentation, délégations et réceptions	10
2.3 Conseil général	11
2.3.1 Composition	11
2.3.2 Mutation en 2021	12
2.3.3 Décisions prises	12
2.4 Commissions	14
2.5 Ressources humaines	15
2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques	15
	19
2.5.2 COVID	20
2.5.3 Gestion de l'absentéisme	20
2.5.4 Santé et Sécurité au travail	21
2.6 Commission du personnel	21
2.7 Archives	22
2.8 Contrôle des habitants	22
2.8.1 Renseignements sur les habitants	22
2.8.2 Pyramide des âges	24
2.8.3 Evolution	25
2.8.4 Naturalisations	26
2.9 Développement économique	26
2.10 Communication	27
3. Formation, Sports et Cohésion sociale	28
3.1 Introduction du conseiller communal	28
3.2 Ecoles primaires (1-8 H)	29
Zone 1 – Estavayer-le-Lac et Font	29
Zone 2 – Montbrelloz et Rueyres-les-Prés	31
Zone 3 – Murist et Vuissens	32
	32
3.3 Crèche	32
3.4 AES	35

3.5	Accueil familial de jour.....	36
3.6	Sport scolaire et communal.....	37
3.6.1	Sport scolaire.....	37
3.6.2	Sport facultatif.....	38
3.6.3	Sport communal.....	39
3.7	Secteur de l'animation socioculturelle & intégration.....	40
3.8	Seniors.....	40
3.8.1	Conseil des seniors.....	40
3.8.2	« Tous en liens » – un projet intergénérationnel.....	41
3.8.3	Activités soutenues par la Commune.....	41
3.8.4	Distribution des vœux de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus – rapport des huissiers.....	42
3.9	Estasympa.....	44
3.9.1	Les actions et projets.....	45
3.10	Animation jeunesse.....	50
3.10.1	Prestations de l'Animation jeunesse.....	50
3.10.2	Centre de Jeunes.....	50
3.10.3	Ouverture des salles de sport.....	51
3.10.4	Présence au Cycle d'orientation (CO) d'Estavayer-le-Lac.....	51
3.10.5	Travail hors-murs – « aller vers ».....	51
3.10.6	Projets et accompagnements.....	52
4.	Culture, Tourisme et Sécurité.....	56
4.1	Introduction du Conseiller communal.....	56
4.2	Police communale.....	57
4.2.1	Cimetières.....	57
4.2.2	Chantiers et circulation.....	58
4.3	Défense incendie.....	58
4.3.1	Sinistres et interventions.....	58
4.3.2	Promotions.....	59
4.3.3	Formation.....	59
4.3.4	Effectif.....	60
4.3.5	Matériel et équipement.....	60
4.4	Tourisme.....	60
4.4.1	Hébergement.....	61
4.4.2	P'tit train touristique.....	62
4.5	Culture.....	63
4.6	Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles.....	63
4.6.1	Inventaire et restauration.....	63
4.6.2	Donations.....	64
4.6.3	Emprunt.....	64

4.6.4	Bâtiment.....	64
4.6.5	Médiation culturelle	64
4.6.6	Communiquer	66
4.6.7	Accueil visiteur	67
4.7	Commerce local	67
5.	Santé, Affaires sociales	71
5.1	Introduction du conseiller communal	71
6.	Aménagement du territoire et constructions	73
6.1	Introduction du conseiller communal	73
6.2	Commission d'aménagement	74
6.3	Urbanisme – Plans d'affectations des zones	74
6.4	Constructions	75
6.5	Urbanisme – planification supérieure	75
6.6	Mobilité.....	75
7.	Domaine public	76
7.1	Introduction du conseiller communal	76
7.2	Entretien du domaine public et service hivernal.....	77
7.2.1	Principales tâches du Secteur de la voirie :	77
7.2.2	Achat de machines :	78
7.2.3	Déchets.....	78
7.2.4	Formation :	81
7.2.5	Atelier mécanique	81
7.3	Espaces verts.....	82
7.3.1	Principales tâches du Secteur des espaces verts :	82
7.3.2	Décorations de la ville	82
7.3.3	Camp de La Bâloise 2022	84
7.3.4	Revitalisation Cimetière Estavayer	85
7.3.5	Réfection massifs en vivaces avec processus d'économie d'eau	86
7.3.6	Biodiversité pour le climat	86
7.3.7	Entretien des chemins du réseau pédestre	87
8.	Bâtiments et Infrastructures.....	88
8.1	Introduction de la conseillère communale.....	88
8.2	Entretien.....	88
8.2.1	Distributeurs protections hygiéniques.....	88
8.2.2	Réaménagements extérieurs de la salle Amarante	89
8.2.3	Muret sentier des Dominicaines	89
8.3	Projets en cours (descriptif général et état de situation)	89
8.3.3	Bussy – Auberge communale.....	90
8.3.4	Estavayer – Sacré-Coeur historique.....	90

8.3.5	Estavayer - Rez Grenette.....	90
8.3.6	Montbrelloz – Toit école	90
8.3.7	Morens - Chapelle.....	90
8.3.8	Rueyres-les-Prés – Agrandissement école.....	91
8.4	Production des panneaux solaires des bâtiments communaux	91
9.	Environnement et Energie	91
9.1	Introduction de la conseillère communale.....	91
9.2	Eau potable.....	92
9.2.1	Planification.....	92
9.2.2	Station de pompage et de traitement de l'eau	93
9.2.3	Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)	94
9.2.4	Réseau	95
9.2.5	Statistiques de consommation d'eau	95
9.2.6	Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable	95
9.3	Evacuation et épuration des eaux	95
9.3.1	Planification.....	95
9.3.2	Evacuation des eaux.....	96
9.3.3	Epuration des eaux - ERES.....	96
9.3.4	Epuration des eaux – AIPG / EPARSE.....	96
9.3.5	Entrée en vigueur du nouveau règlement pour l'évacuation et l'épuration des eaux	97
9.4	Projets routiers.....	97
9.4.1	Généralités	97
9.4.2	Stationnement pour deux-roues en ville d'Estavayer-le-Lac.....	98
9.5	Protection de l'environnement.....	100
9.5.1	Eclairage public – Passage à la technologie LED*	100
9.5.2	Revitalisation de cours d'eau.....	100
9.5.3	Entretien des rives	100
10.	Finances	101
10.1	Rapport de gestion spécifique aux comptes 2022	101

1. Introduction

Conformément à l'article 19 de la loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport d'activités 2022.

Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants :

1. Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
2. Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2022 et les projets en cours ;
3. Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

L'année 2022 a été marquée par la fin des importants travaux au centre-ville d'Estavayer-le-Lac qui ont duré deux ans. Une cérémonie spéciale « Feu vert » a été organisée le 3 juin en partenariat avec la Société des commerçants (SCAVE) pour marquer la fin de ces travaux et également pour une réception M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens, conseillère d'Etat, domiciliée sur le territoire de la Commune à Rueyres-les-Prés. Afin de relancer le commerce local après deux ans de travaux et de COVID, l'action Kariyon Estavayer, lancée au printemps 2021, a été reconduite en 2022 en finançant des rabais de 20% dans les commerces inscrits jusqu'à hauteur de CHF 40'000.00, ce qui a permis de générer CHF 200'000.00 de chiffres d'affaires dans l'économie locale.

Si la Commune dispose maintenant d'une magnifique zone de rencontre, il s'agit de l'exploiter au mieux et des ajustements sont encore nécessaires au niveau des régimes de circulation et de l'aménagement avec du mobilier urbain. L'objectif ambitieux est de créer un espace qui réponde au mieux aux besoins des habitants, des commerces, des clients et des usagers, selon leur type de mobilité.

Comme cela est présent dans son programme de législature, la mobilité est un enjeu majeur au sein de la Commune d'Estavayer. Une étape importante du concept communal de mobilité a été validée par le Conseil général qui, après plusieurs années d'étude, a validé la mise en place d'une ligne de bus urbain dès 2024.

En cohérence avec son programme de législature, le Conseil communal a aussi réalisé à l'interne en 2022 un état des lieux au niveau du développement durable, qui a été présenté au Conseil général. Ce dernier a validé en septembre le montant nécessaire à l'évolution du poste de délégué-e au commerce local en celui de délégué-e au développement durable et à l'économie locale, ce qui permettra de structurer les différentes actions de la Commune en matière de développement durable via une stratégie et un plan d'actions à réaliser en 2023.

L'année 2022 a aussi été marquée par les éléments suivants :

- Après un important travail, les nouveaux règlements communaux relatifs à la distribution d'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux ont été validés. Ces documents-cadres permettront de dégager les ressources financières nécessaires à l'exploitation de ces réseaux et à la modernisation nécessaire des infrastructures ;
- Le Tribunal cantonal a donné raison au Conseil communal dans le litige qui l'oppose à la Société Hôtel du Lac et Restaurant du débarcadère SA. Malgré le recours déposé au Tribunal fédéral, il s'agit d'une note positive dans l'évolution de ce dossier ;
- Les accueils extrascolaires de Murist et de Rueyres-les-Prés ouverts au cours de ces dernières années connaissent un succès réjouissant et des places supplémentaires y ont été créées ;

- Un crédit d'investissement a été validé pour agrandir en 2023 l'école de Rueyres-les-Prés afin de répondre aux besoins ;
- Le Conseil communal a décidé, au printemps, de revoir son organisation structurelle en rattachant les Secteurs de la voirie et des espaces verts à l'ancien Service de l'environnement pour créer le nouveau Service des eaux et du domaine public. Parallèlement, il a créé un Service des bâtiments indépendant regroupant les Secteurs exploitation bâtiments et projets bâtiments ;
- Afin de répondre à la législation cantonale, d'importants travaux de préparation ont été entrepris pour créer un Bataillon de sapeurs-pompiers pour l'entier de la Broye fribourgeoise. Les statuts de l'Association de défense incendie et de secours (ADIS-Broye) ont été validés en fin d'année et dès le 1^{er} janvier 2023, les deux collaborateurs communaux de notre Secteur défense incendie rejoindront ce Bataillon. Notre commandant, M. Patrick Michel, s'est d'ailleurs vu nommer à la tête de cette nouvelle organisation ;
- Une page se tourne au sein de la Commune puisqu'après 7 ans, notre secrétaire général Lionel Conus a donné sa démission en fin d'année. Il passera à l'échelon régional dès le 1^{er} avril 2023 en qualité de secrétaire régional de la COREB.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et pour l'important travail effectué en cette nouvelle année particulière. Il remercie également tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



2. Administration générale

2.1 Introduction du syndic

Le fonctionnement de la Commune, perturbé par le COVID et les inondations en 2021, devait revenir à la normalité. Cela n'a malheureusement pas été le cas en raison de la guerre qui se déroule en Ukraine. En effet, la situation économique de la planète s'est détériorée du fait de l'incertitude et les marchés se sont enflammés sur les prix des matières premières. Du fait du franc fort, l'inflation est plutôt maintenue en Suisse. Par contre, le prix des énergies s'est envolé. Ceci a passablement occupé le Conseil communal à deux niveaux : maintien des coûts d'achat de l'électricité à des niveaux acceptable et préparation d'un éventuel black-out durant l'hiver. Si nous avons pu éviter les coupures de courant, les préoccupations demeurent pour l'hiver prochain et en ce qui concerne les prix de l'électricité, nous avons dû nous résoudre à en répercuter certains auprès de la population.

Du côté de l'administration, nous avons travaillé sur une nouvelle grille salariale prenant en compte l'évolution du marché de l'emploi. Elle devrait être finalisée et mise en œuvre fin 2023.

Notre nouveau poste de juriste occupé par M^e Robert-Nicoud, qui a très bien pris en mains ses responsabilités, nous a permis de mettre plus de professionnalisme dans les différents dossiers nécessitant des connaissances juridiques qui vont en augmentant au fil des ans. Force est de constater que ce poste est devenu indispensable dans une commune comme Estavayer.

Une évolution du poste de déléguée au commerce local a eu lieu lors de la fin du CDD de M^{me} Heubi. Nous avons souhaité revoir ses tâches en conservant l'engagement pris pour le soutien à l'économie locale, mais en y donnant également une large place au développement durable. C'est pourquoi, M^{me} Marine Raffini œuvrera dès le début de l'année 2023 au sein de la Commune en qualité de déléguée à l'économie locale et au développement durable.

Une page se tourne au sein de la Commune puisqu'après 7 ans, notre secrétaire général Lionel Conus a donné sa démission en fin d'année. Je le remercie sincèrement pour la collaboration que nous avons eue et pour tout ce qu'il a donné à la Commune. Si je regrette son départ, je me console en pensant à tout ce qu'il pourra amener à la Broye, au travers de son nouveau poste de secrétaire régional à la Coreb et de répondant pour Ascobroye dont notre Commune représente un tiers des habitants du District.

Pour terminer, je remercie l'ensemble du personnel qui est toujours à nos côtés pour servir au mieux notre population.

Eric Chassot, syndic

2.2 Conseil communal

2.2.1 Composition et séances du Conseil communal

La composition du Conseil communal n'a pas subi de changements en 2022. Par contre, une rocade est intervenue au 1^{er} juillet 2022 entre M^{me} Carole Raetzo qui a repris le Dicastère de l'environnement et a cédé le Dicastère du Domaine public à M. Joseph Borcard. La composition du Conseil communal à fin 2022 est la suivante :

- Eric Chassot, syndic
 - Eric Rey, vice-syndic
 - Carole Raetzo
 - Marlis Schwarzentrub
 - Philippe Aegerter
- Administration générale ;
Aménagement du territoire et Constructions ;
Environnement et Energie ;
Bâtiments et Infrastructures ;
Finances ;

- Jean-Claude Votta Santé et Affaires sociales ;
- Joseph Borcard Domaine public ;
- Samuel Ménétreay Culture, Tourisme et Sécurité ;
- Yves Blanc Formation, Sport et Cohésion sociale.

Le Conseil communal s'est réuni à 44 reprises en séances ordinaires, chaque lundi après-midi. Il s'est aussi réuni à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires pour étudier des objets spécifiques (comptes 2022, budget 2023, investissements, projets particuliers, etc.).

Il a aussi rencontré *in corpore* quatre fois la COFIN en 2022, deux fois lors des traditionnelles séances d'analyse des comptes et du budget et deux fois pour ses séances spécifiques dédiées aux investissements, respectivement à la construction budgétaire.

Le Conseil communal a également passé une journée « au vert » à Vuissens, en septembre, afin de réfléchir et prendre du recul par rapport à son fonctionnement.

2.2.2 Conseil technique et administratif (CTA), séances plénières et groupes de travail

Le Conseil communal se réunit tous les jeudis matin en Conseil technique et administratif (CTA). Le rôle de ce CTA est de traiter diverses affaires courantes des Dicastères, ainsi que de valider des jalons et des orientations dans le suivi des projets communaux. Les chefs de Service y participent avec voix consultative, notamment afin de répondre aux questions techniques des conseillers communaux.

Afin d'avoir le temps de débattre plus longuement des gros projets (par exemple : lecture d'un projet de règlement, débat sur un document de planification, etc.), le Conseil communal organise également régulièrement, le jeudi après-midi, des séances plénières d'informations et de débats.

Enfin, afin de suivre les projets d'envergure, des groupes de travail sont constitués, composés de représentants politiques, de collaborateurs communaux et, en cas de besoin, de spécialistes externes.

2.2.3 Programme de législature

Le programme de législature 2021-2026 du Conseil communal a été dévoilé en novembre 2021. Pour rappel, le programme de législature définit l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et détermine les moyens d'y parvenir. Elle se décline de la manière suivante :

Au cours de cette législature, la Commune d'Estavayer souhaite :

- **Accompagner son évolution démographique** en développant des infrastructures et des activités répondant aux besoins actuels et futurs de sa population dans une optique de maintien de la qualité de vie au sein de la Commune;
- **Promouvoir son économie** en répondant aux attentes des entreprises actuelles et en prospectant de manière ciblée les entreprises potentielles, en favorisant une économie circulaire et en misant sur son attractivité touristique;
- **Mettre en place sa mobilité du futur** en disposant d'une planification d'actions pour chaque type de mobilité (mobilité douce, transports publics, transport individuel motorisé) et en mettant à jour son concept de circulation et de stationnement;
- **Se positionner au niveau cantonal et régional** en étant présent et influent dans les organes décisionnels et en collaborant de manière proactive aux projets pour être acteur du développement communal, broyard et fribourgeois.

*Le Conseil communal place au cœur de son mandat le **service public** (qualité des prestations fournies, conduite de projets complexes), la **cohésion sociale** (échanges, adhésion aux projets communaux, promotion de la mixité) et l'**intérêt général** (exemplarité, transparence, crédibilité, présence).*

*Il construit ses actions dans une logique de **développement durable** en trouvant l'équilibre entre ses trois piliers que sont l'environnement, l'économie et le social.*

Les quatre défis énoncés sont déclinés en 17 objectifs, qui sont eux-mêmes détaillés en 60 exemples d'actions concrètes. Le Conseil communal détaille également dans son programme ce qu'il entend par les trois valeurs qui guident ses actions (service public, cohésion sociale et intérêt général). Conscient du défi climatique et de la nécessité de ne pas prêter aux générations futures, il souhaite également que le développement durable soit présent en toile de fond de ses différentes actions.

Chaque semaine en fin de séance du Conseil communal, un aspect spécifique de ce programme de législature est passé en revue afin d'en assurer le suivi. Un bilan de mi-législature sera organisé en fin d'année 2023.

2.2.4 Représentation, délégations et réceptions

Chaque conseiller communal, de par sa fonction, est amené à siéger au sein de diverses commissions internes ou externes, de comités d'associations régionales ou encore de conseils d'administration. Le détail de ces délégations officielles peut être consulté sur le site internet.

Le Conseil communal est aussi invité chaque semaine à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local et régional.

Le Conseil communal organise également chaque année diverses réceptions afin de créer, respectivement maintenir le lien avec la population. On peut notamment citer la réception organisée chaque début d'année avec les nouveaux habitants pour leur présenter la structure politique et organisationnelle de notre Commune ainsi que ses richesses qui contribuent à notre qualité de vie, que ce soit au niveau associatif ou socioculturel. Le Conseil communal organise également avec plaisir chaque année une rencontre pour ses nouveaux citoyens, c'est-à-dire avec les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité en cours d'année. Le but est de les rencontrer dans un cadre convivial, tout en les sensibilisant à leurs nouveaux droits civiques et en les encourageant à s'investir pour la Commune. En 2022, cette réception a été organisée par des étudiants du Gymnase intercantonal de la Broye dans le cadre d'un projet concret en entreprise. Ces étudiants ont organisé divers jeux avant de proposer un repas mexicain.

L'année 2022 a aussi été marquée par l'organisation d'une manifestation spéciale par la Commune le vendredi 3 juin, intitulée « Feu vert ». Cette manifestation a été organisée pour poursuivre les buts suivants :

- Marquer la fin des travaux de réfection de la rue de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue ;
- Inauguration de la zone piétonne estivale ;
- Réception de M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens, conseillère d'Etat entrée en fonction au 1^{er} janvier 2022, et domiciliée sur le territoire de notre Commune dans le village de Rueyres-les-Prés ;
- Promotion des activités des commerces du centre-ville.

A cette occasion, la Commune et la SCAVE, partie prenante active dans l'organisation de cette manifestation, avaient mis les petits plats dans les grands :

- Organisation par la SCAVE d'animations et d'un goûter pour les jeunes ;
- Pose de tapis verts devant chaque commerce ;
- Présence des trois sociétés de musique de la Commune pour accueillir le Conseil d'Etat in corpore en cortège ;
- Cérémonie officielle suivie d'un apéritif offert à la population dans les établissements du centre-ville.



2.3 Conseil général

2.3.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Prés : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;
- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.

La composition du Conseil général au 31 décembre 2022 est la suivante :

- **Groupe BMR : Bally Nicolas**, Berset Jean-Marc, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Lenweiter Christophe, Lüthi Karine, Nardo Steve, Pillonel Fabrice, Singy François, Vésy Magali, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PS – Les Vert.e.s** : Bourqui Julie, Duc Christine, Glauser Yasmina, Michel Sophie, Pythoud Siegrist Marie-Joëlle, Riedweg Gwennaëlle, Rodriguez Rose-Marie, Terrapon Lopez Muriel, Veluzat Martin, Viva Borko ;
- **Groupe Le Centre** : Bulliard Anne-Marie, Catillaz Axel, Catillaz Dominic, Julmy François, Loetscher Christian, Marmy Bruno, Meyer Loetscher Anne, Pillonel Christophe, Zanone Noé ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Bugnon Cédric, Calais Elodie, Duruz Francis, Favre Julien, Gassmann Cyrille, Jousson Patrick, Ménétrety Pierre, Pillonel Gilles ;
- **Groupe Vernay** : Barras Françoise, Baudois Plancherel Ariane, Bonferroni Carlo, Burri Jean-Pierre, Chardonnens Roulin Joëlle, Duc Raphaël, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe PLR** : Baechler Yvan, Bise Tom, Carrard Jérôme, Castaldi Conrad, Haenni Aurélie, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe indépendant** : Baechler Nicolas, Borgognon Gilles, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Rey Alexandre ;
- **UDC** : Ceriani Lambert Marie-Claude, Lambert Romain, Zadory Michel.

2.3.2 Mutation en 2021

Les mutations suivantes sont intervenues au sein du Conseil général en 2022 :

- M. Christophe Pillonel a remplacé M^{me} Tanya Pittet Diolo en date du 21 mars 2022 (Le Centre).
- M. Yvan Baechler a remplacé M. Marco Bezzola en date du 18 novembre 2022 (PLR).

2.3.3 Décisions prises

Le Conseil général a tenu six séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance du 22 février 2022 à la Prillaz / 54 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit de travaux de CHF 156'000.00 TTC pour la construction d'un trottoir au chemin de la Bata à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit-cadre de CHF 2'600'000.00 pour l'entretien du réseau routier communal pour la période 2022 à 2026 par 29 oui, 24 non et 1 abstention.
5. Octroyé un crédit d'étude de CHF 141'000.00 TTC pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux du quartier « Sur Les Roches » à Estavayer-le-Lac à l'unanimité (deux conseillers généraux récusés).
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 268'000.00 TTC pour la réfection de la route d'Yverdon, ainsi que pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux de la route d'Yverdon et des quartiers adjacents à Estavayer-le-Lac à l'unanimité (deux conseillers généraux récusés).
7. Divers.

Séance du 31 mars 2022 à la Prillaz / 54 conseillers généraux présents

Présidence : Thierry Roulin

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 22 février 2022, moyennant une modification, à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Cyrille Gassmann, Groupe Murist-Vuissens, à la présidence du Conseil général pour 2022 par 53 voix.
4. Elu M. Nicolas Giacomotti, Groupe indépendant, à la vice-présidence du Conseil général pour 2022 par 53 voix.
5. Pris acte du rapport du Conseil communal au sujet du postulat n° 01 du Groupe PS-Les Vert.e.s concernant la mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'Administration communale.
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 86'000.00 TTC pour des mandats d'étude pour la rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur par 53 oui et 1 non.
7. Octroyé une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 pour une action de soutien au commerce local par 52 oui et 1 abstention (un conseiller général récusé).
8. Adopté le règlement des marchés hebdomadaires sur le territoire communal à l'unanimité.
9. Décidé du renvoi du crédit de CHF 706'000.00 TTC pour la mise en exploitation d'un transport public urbain et des infrastructures y relatives par 44 oui et 9 non (un conseiller général récusé).
10. Divers.

Séance du 25 mai 2022 à la Prillaz / 53 conseillers généraux présents

Présidence : Cyrille Gassmann

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 31 mars 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M^{me} Karine Lüthi en qualité de membre au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
4. Elu tacitement M^{me} Stéphanie Joye en qualité de membre suppléante au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
5. Elu tacitement M. José Julio Catano en qualité de membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
6. Elu tacitement M. Christophe Pillonel en qualité de membre à la Commission des subsides pour la période administrative.
7. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2021 à l'unanimité.
8. Adopté le règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable à l'unanimité.
9. Adopté le règlement communal relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux à l'unanimité.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 88'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football à Bussy à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit de travaux de CHF 246'000.00 TTC pour la rénovation du rez-de-chaussée de l'immeuble des Bastians 1 à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
12. Refusé l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 8'100'000.00 TTC pour l'achat d'un immeuble de rendement dans le quartier de la Prillaz par 27 non et 26 oui (vote à bulletins secrets).
13. Divers.

Séance du 13 septembre 2022 à la salle polyvalente de Murist / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Cyrille Gassmann

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 25 mai 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Pris acte du rapport du Conseil communal au sujet du postulat n° 02 de M^{me} Anne Meyer Loetscher intitulé « Assurer l'accès à la médecine de famille ».
4. Octroyé une autorisation de dépense de CHF 200'000.00 pour la prolongation et l'évolution du poste de délégué-e au commerce local par 55 oui et 2 abstentions.
5. Octroyé un crédit-cadre de CHF 400'000.00 TTC pour des travaux non planifiables dans les bâtiments communaux jusqu'à fin 2026 par 49 oui, 3 non et 5 abstentions.
6. Divers.

Séance du 17 novembre 2022 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents

Présidence : Cyrille Gassmann

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Refusé la création d'une Commission spéciale du Conseil général de la mobilité composée de sept membres (un par groupe constitué) par 56 non et 1 oui.
4. Election des membres à la Commission de la mobilité : point devenu caduc suite à la décision du point précédent.
5. Adopté les statuts de l'Association des communes pour l'organisation de la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS-Broye) à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 334'000.00 TTC pour la rénovation de la toiture de l'école de Montbrelloz et la pose de panneaux photovoltaïques à l'unanimité.

7. Octroyé un crédit de travaux de CHF 4'045'000.00 TTC pour l'agrandissement de l'école primaire des Quatre Vents à Rueyres-les-Prés par 52 oui, 1 non et 4 abstentions.
8. Octroyé un crédit de CHF 706'000.00 TTC pour la mise en exploitation, à l'horaire 2024, d'un transport public urbain et des infrastructures y relatives par 39 oui et 17 non (un conseiller général récusé).
9. Divers.

Séance du 21 décembre 2022 à la Prillaz / 57 conseillers généraux présents
Présidence : Cyrille Gassmann

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Adopté le règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour à l'unanimité.
4. Approuvé le budget 2023 par 50 oui et 7 non.
5. Octroyé un crédit additionnel de CHF 46'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC par 56 oui et 1 non.
6. Divers.

2.4 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de conseillers communaux et de conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2022 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

- Bureau du Conseil général ;
- Commission culture et tourisme ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de l'aérodrome ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission de la cohésion sociale ;
- Commission de la gestion des déchets ;
- Commission de révision du règlement relatif aux heures d'ouvertures des commerces ;
- Commission des bâtiments communaux ;
- Commission des bourgeois ;
- Commission financière des bourgeois
- Commission des naturalisations ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission du personnel ;
- Commission du théâtre de la Prillaz ;
- Commission financière ;
- Commission de circulation et de mobilité ;
- Commission pour le nouveau règlement des eaux ; **(dissoute en juillet 2022)**
- Commission réseau sportif ;
- Conseil des parents ;
- Conseil des seniors.

2.5 Ressources humaines

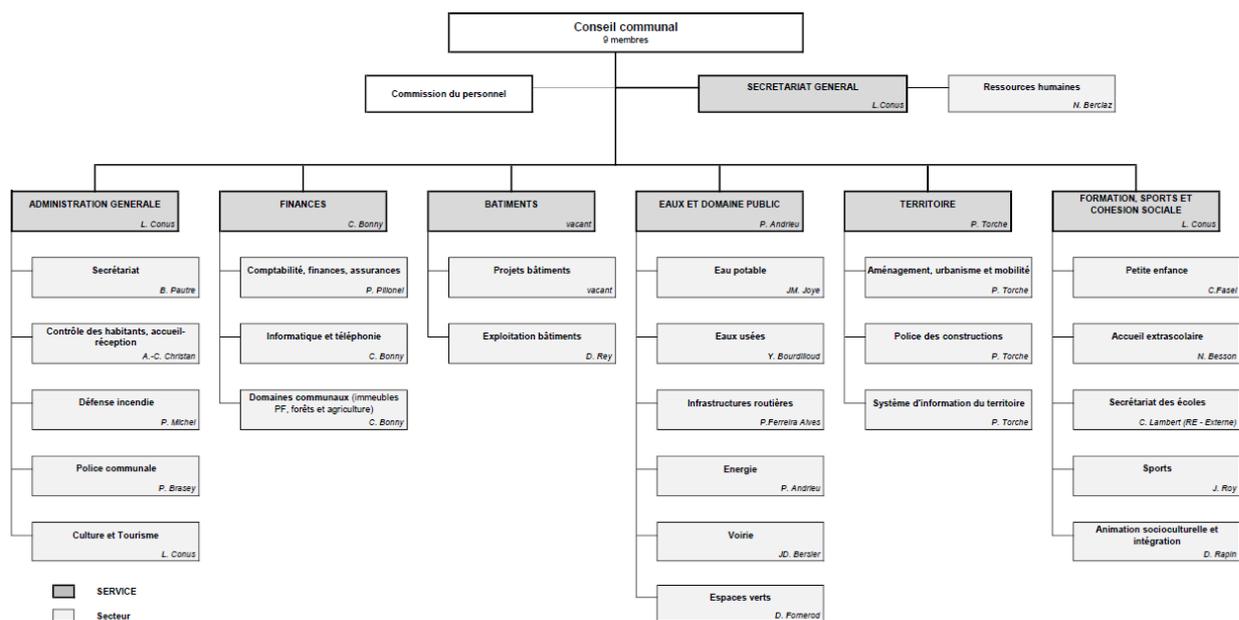
La Commune d'Estavayer est composée de 6 Services et de 25 Secteurs. Cela représente 163 salarié-e-s, dont 14 apprenti-e-s et stagiaires.

2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques

L'organigramme structurel de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2022 est le suivant :



Organigramme



Il y a eu une modification de l'organigramme durant l'année. En effet, le Service de l'édilité a été dissout, avec les Secteurs de la voirie et des espaces verts qui se sont joints à l'ancien Service de l'environnement pour devenir ensemble un nouveau Service, sous la dénomination « eaux et domaine public ». Le Secteur des bâtiments est devenu un Service à part entière, composé de deux Secteurs : « Exploitations des bâtiments » et « Projets bâtiments ».

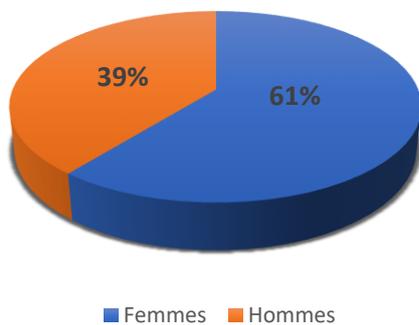
Le tableau, ci-dessous, présente l'effectif de la Commune au 31 décembre 2022 par Service et par Secteur.

Nombre de personnes et équivalents plein temps par Secteur					
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprenti-e-s et stagiaires
<i>Administration générale</i>	19.00		15.40		1.00
<i>Juriste</i>		1.00		0.50	
Secrétariat (Chef de Service, secrétaire et déléguée au commerce local)		5.00		3.80	
Accueil, contrôle des habitants		3.00		3.00	
Défense incendie		3.00		2.10	
Police communale		5.00		4.60	
Ressources humaines		2.00		1.40	
<i>Finances</i>	8.00	8.00	5.80	5.80	1.00
<i>Eaux et domaine public</i>	35.00		31.40		1.00
Chef de Service		1.00		1.00	
Secrétaires		3.00		2.00	
Eau potable		4.00		4.00	
Eaux usées		5.00		4.80	
Infrastructure routière		3.00		3.00	
Voirie		10.00		8.30	
Espaces verts		9.00		8.30	
<i>Bâtiments</i>	16.00		9.00		
Chef de Service					
Secrétaire		1.00		0.50	
Projets bâtiments		1.00		1.00	
Exploitations bâtiments (sans la responsable pool cantinière)		14.00		7.50	
<i>Territoire</i>	6.00		4.90		1.00
Aménagement et urbanisme		3.00		2.30	
Constructions		3.00		2.60	
<i>Formation, Sports et Cohésion sociale</i>	46.00		23.34		10.00
Petite enfance		14.00		8.90	5.00
Accueil extra-scolaire		15.00		6.79	4.00
Sports		5.00		2.30	
Animation socioculturelle et intégration ; Estasympa		4.00		2.50	1.00
Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles		5.00		1.80	
Ecoles		3.00		1.05	
<i>Autres</i>	24.00				
<i>Autres (hors organigramme : pool)</i>		6.00			
<i>Autres (hors organigramme : aide animateurs-trices, responsable pool cantinière, huissiers et musée)</i>		7.00			
<i>Autres (hors organigramme : train)</i>		6.00			
<i>Autres (Remplacements et temporaires)</i>		5.00			
Total	154.00	154.00	89.84	89.84	14.00

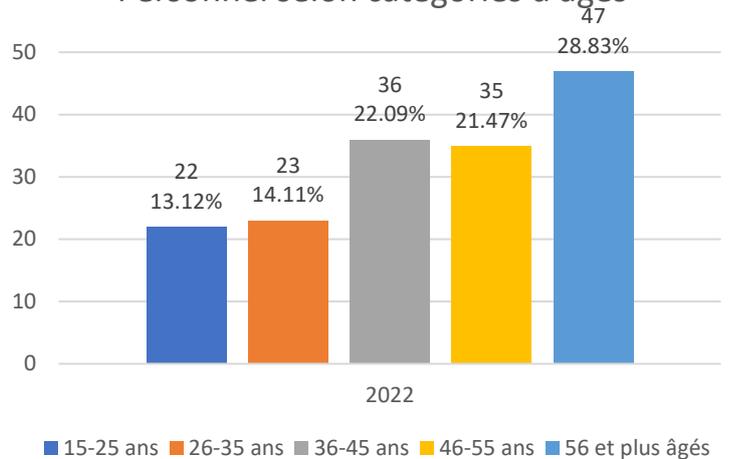
A relever que l'effectif total se monte à 163 personnes contrairement aux chiffres indiqués ci-dessus. Il y a dans les effectifs, 5 personnes qui travaillent dans 2 Secteurs.

Les illustrations ci-dessous informent sur la composition du personnel communal :

Proportion femmes-hommes

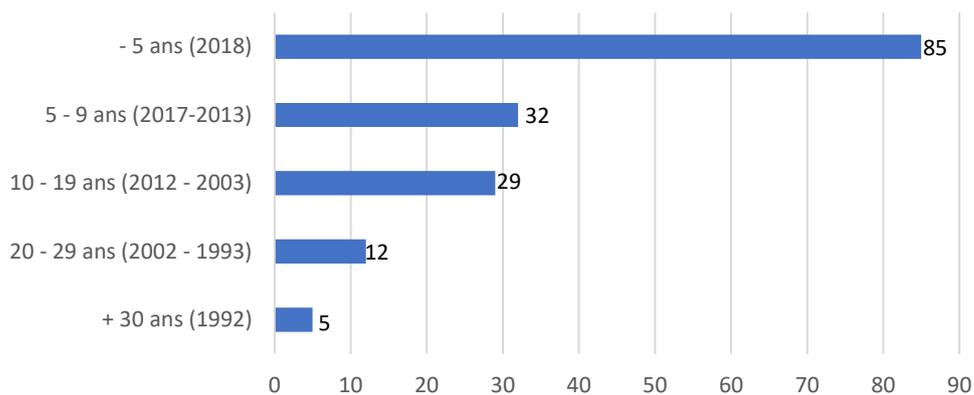


Personnel selon catégories d'âges



D'une part, nous pouvons observer que le personnel communal a tendance à être majoritairement féminin, d'autre part, l'âge moyen de notre personnel est de 45 ans avec quarante-sept personnes âgées de 56 ans et plus.

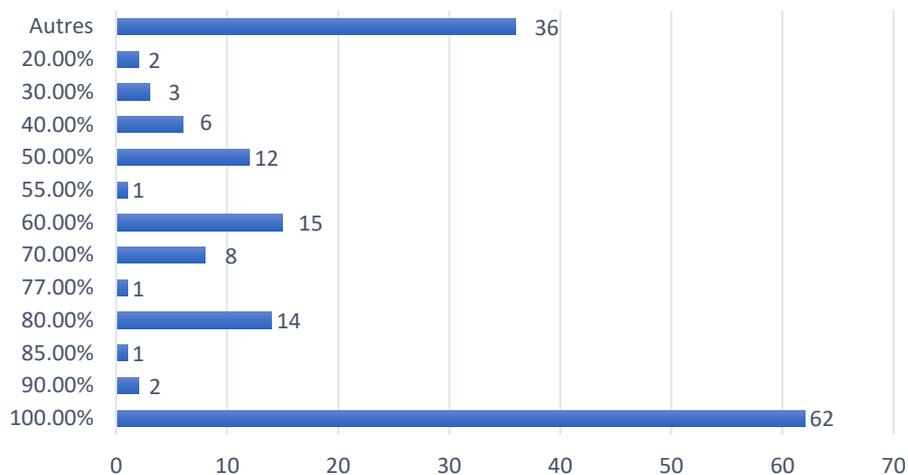
Personnel selon ancienneté



Il est observable que le personnel communal subit passablement de rocadés, ce qui est visible avec des anciennetés en-dessous de 5 ans en hausse et en majorité. Cela démontre ce qui se ressent partout, l'engagement au sein d'une commune n'est plus comme à l'époque, pour une carrière entière. Il y a encore des personnes qui s'investissent à long et très long terme.

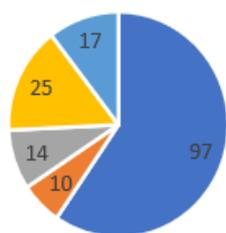
Le Conseil communal profite de ce rapport de gestion pour remercier les personnes qui fêtent un jubilé, pour leur fidélité et leur engagement. Cette année, sept personnes ont fêté 10 années de service, deux personnes 15 années, deux personnes 20 années et une personne 35 années.

Personnel répartition pourcentage



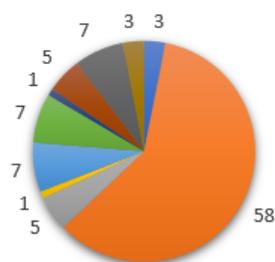
Ce tableau montre les taux d'engagements principaux au sein de la Commune, une grande majorité à 100%, les « autres » concernent le personnel à l'heure ou sur mandat.

Personnel selon lieu d'habitation



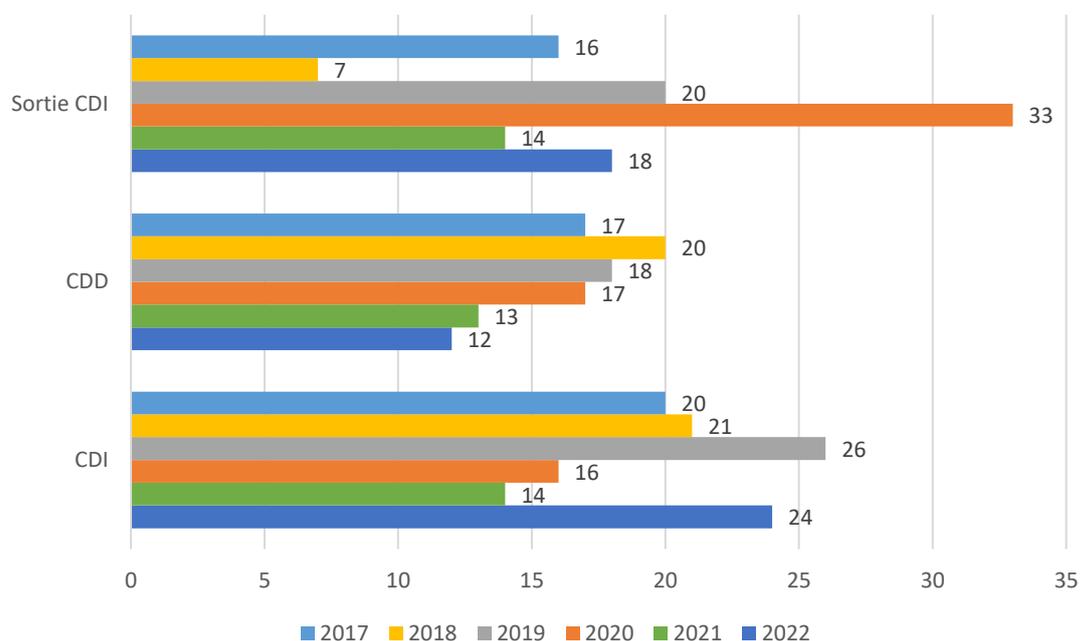
- Périmètre communal
- 5 km autour d'Estavayer
- 10 km autour d'Estavayer
- 20 km autour d'Estavayer
- + 20 km autour d'Estavayer

Employé-e-s Périmètre communal



- Bussy
- Estavayer-le-Lac
- Font
- Morens
- Murist
- Rueyres-les-Prés
- Autavaux
- Forel
- Montbrelloz
- Vuissens

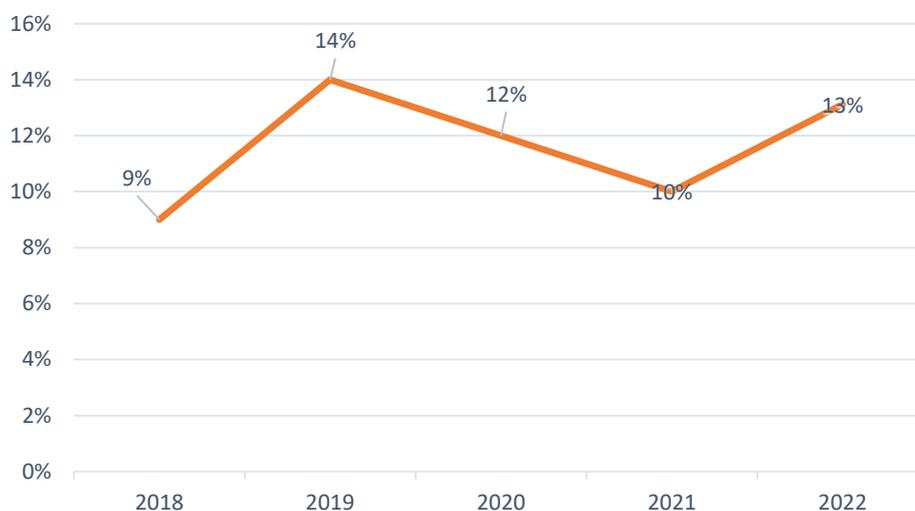
Comparatif entrées et sorties des employé-e-s selon les types de contrat depuis 2018



Le personnel communal habite majoritairement sur la Commune d'Estavayer, vous trouvez le détail sur les deux graphiques ci-dessus. Sur l'ensemble des personnes habitant sur le territoire, une grande majorité est à Estavayer-le-Lac.

Pour rappel, les chiffres des entrées et sorties des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de turnover en % sur l'année. Un taux de turnover supérieur à 15% est considéré comme élevé, un taux inférieur à 5% est considéré comme bas. Pour mieux comprendre ce qui l'influence, il faut, en plus du taux de départs, également prendre en considération la création de nouveaux postes qui augmente ce taux. Nous pouvons observer sur le graphique ci-dessous que le taux de turnover est remonté pour l'année 2022.

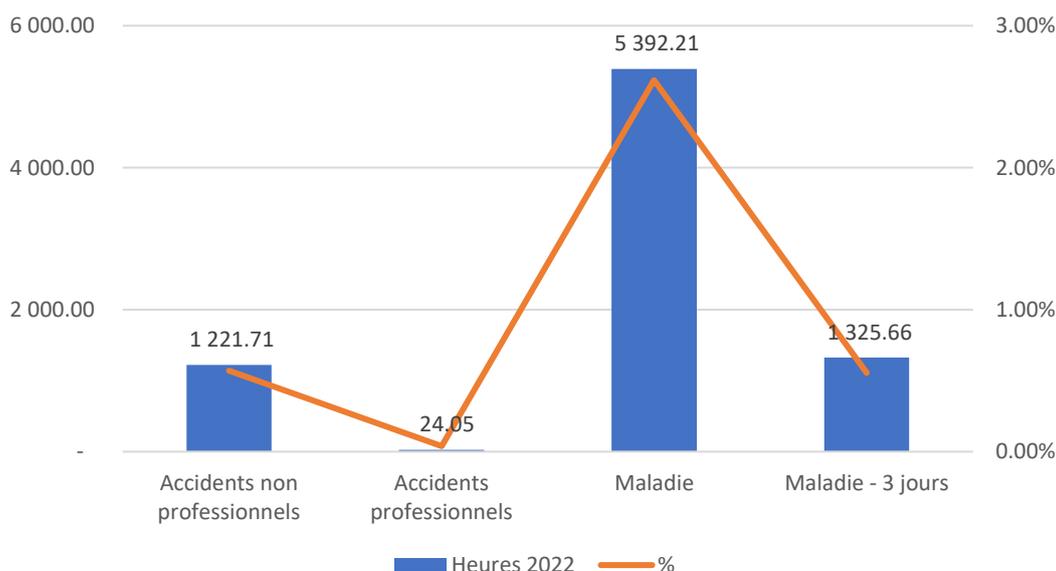
Turnover



Cette année par rapport à la précédente, nous avons moins d'heures d'absences liées à la maladie. Les accidents professionnels ont diminué, les deux autres indicateurs (accidents non-professionnels et maladie de moins de trois jours) sont restés stables.

Les taux élevés pour les maladies et accidents professionnels sont dus à des absences de longue durée dans ces deux catégories, ce qui biaise en partie les résultats.

Graphique des absences en heures et pourcents



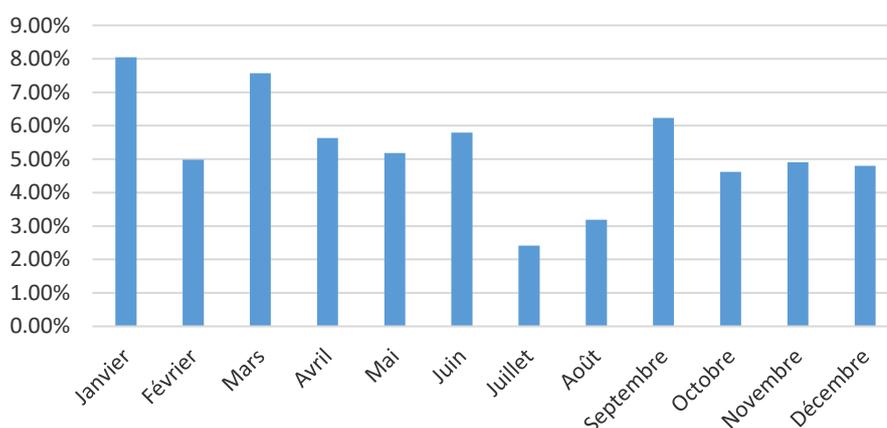
2.5.2 COVID

L'année 2022 a vu un retour à la normale suite aux années impactées par le COVID. Les événements habituels ont pu reprendre et rassembler à nouveau tout le personnel.

2.5.3 Gestion de l'absentéisme

Ci-après, nous observons les absences mensuelles au cours de l'année 2022. Les vacances ne figurent toutefois pas dans ces statistiques, ce qui explique les très basses valeurs de juillet et août.

Absences mensuelles



2.5.4 Santé et Sécurité au travail

Cette année à nouveau, dans le cadre de la santé et sécurité au travail, de nombreuses formations ont été proposées. Une formation plus conséquente, d'une durée d'une demi-journée a été mise en place pour tous les membres du personnel, il s'agissait de la prévention du burnout, comment s'en prévenir, quels sont les signes avant-coureurs et comment les gérer et les suivre auprès des membres des équipes.

2.6 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2022) :

- Anne-Katia Nardo, présidente de la Commission (Secrétariat général) ;
- Anissa Glauser, secrétaire (Accueil Contrôle des habitants) ;
- Marie-Claude Moret, membre (Ecoles) ;
- Yann Nydegger, membre (Finances) ;
- Cátia Gomes, membre (AES) ;
- Antoinette Vonnez, membre (Territoire)
- Alain Borgognon, membre (Bâtiments).

En 2022, la Commission du personnel a eu le plaisir de pouvoir organiser les événements suivants :

- Un événement de cohésion « La Chasse au Trésor » à Vuissens et Murist en mai 2022 ;
- La soirée famille/pétanque à Forel en août 2022 ;
- Le souper du personnel à la salle de la Prillaz, le 4 novembre 2022.

En outre, elle a pu mettre en place les actions/offres suivantes :

- Le subventionnement de l'inscription à l'action « Bike to work » ;
- La mise en place de différents modules/cours de sports ;
- L'achat de 4 abonnements de théâtre à la Prillaz et 2 abonnements à l'Azimut mis à disposition du personnel durant la saison 2021-2022 ;
- L'organisation de l'Assemblée générale du personnel en mars 2022 ;
- L'organisation d'un sondage au personnel pour connaître leur avis par rapport aux actions de la Commission du personnel.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Etablir un dialogue entre le Conseil communal et l'ensemble du personnel ;
- Relayer les préoccupations des collaborateurs auprès de l'autorité compétente ;
- Favoriser les bonnes relations entre le personnel et les supérieurs hiérarchiques ;
- Organiser des événements fédérateurs ;
- Etre à l'écoute et prendre en compte les besoins des collaborateurs et les problèmes de fonctionnement interne, en accompagnant, aidant, aiguillant ;
- Défendre et faire valoir les intérêts du personnel et examiner les problèmes liés aux conditions de travail en vue de les améliorer ;
- Recueillir et diffuser les informations aux collaborateurs ou au Conseil communal ;
- Etre consultée par le Conseil communal pour toutes modifications relatives au règlement du personnel et son règlement d'exécution.

2.7 Archives

Les archives des anciennes communes de Murist, Vuissens, Bussy, Font, Morens et Rueyres-les-Prés sont entreposées dans le local des abris PC de Morens. Un inventaire de ces dernières est conservé aussi bien électroniquement que physiquement, ce qui rend le travail de recherches beaucoup plus aisé.

Les archives de Vernay sont entreposées dans un local situé dans les abris à Autavaux. Elles sont également classées selon un inventaire bien précis.

En 2022, la Commune a repris quelques fonds privés, soit :

- Les archives de l'Hospice du HIB à Estavayer-le-Lac (± 1800-1979)
- Les éditions du Journal d'Estavayer (1898-1999)
- Archives du D^r Ivan Nemitz (évolution du cabinet médical en 40 ans d'activités)

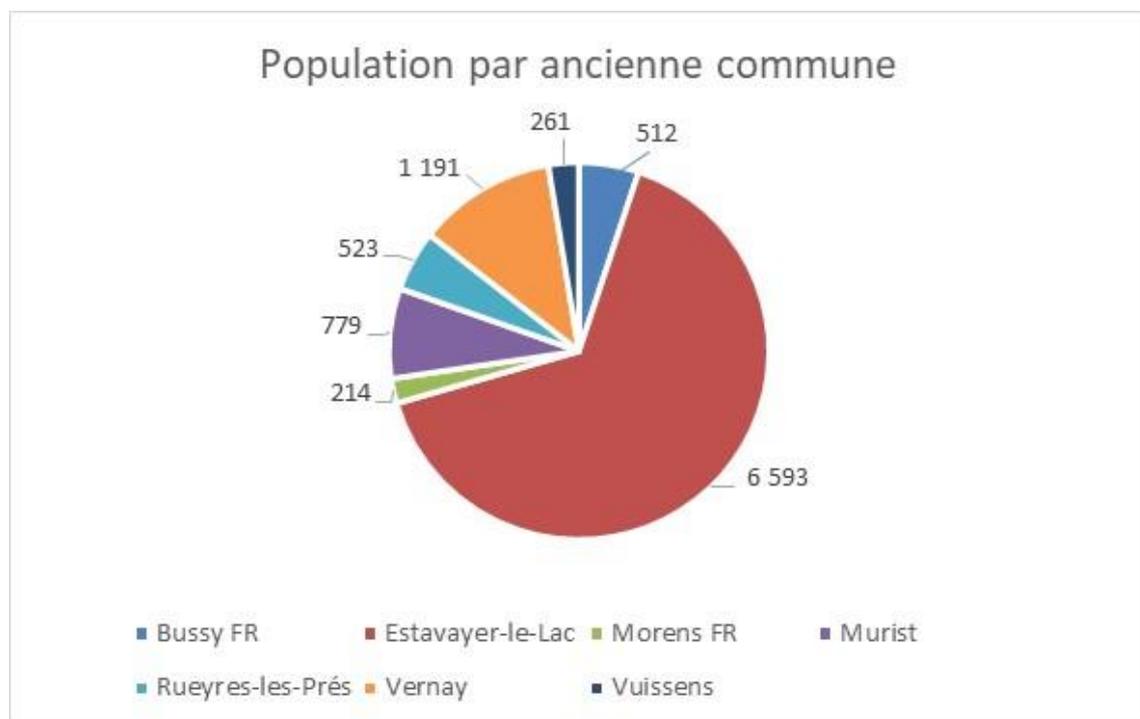
Le fonds d'archives (archives anciennes) des sept anciennes communes doit encore être répertorié et conditionné. A moyen terme, la Commune se dotera d'un lieu où toutes les archives communales pourront être réunies et conservées dans des conditions optimales. La mise en valeur de cette mémoire collective offrira une belle carte de visite pour notre Commune.

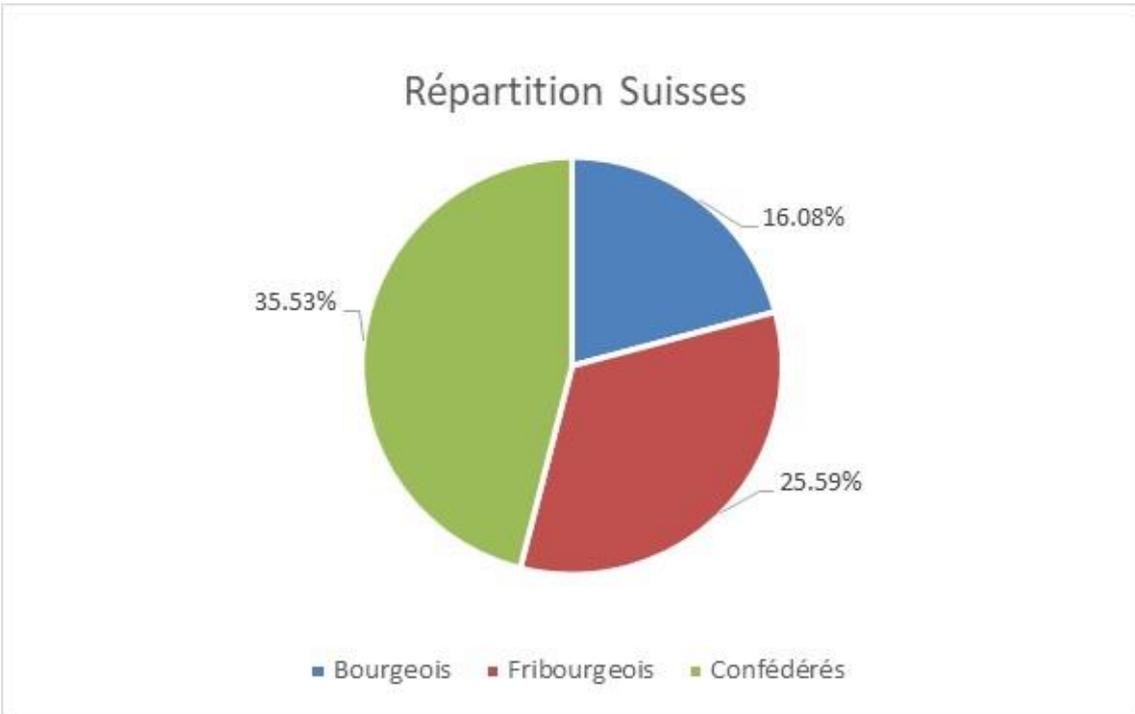
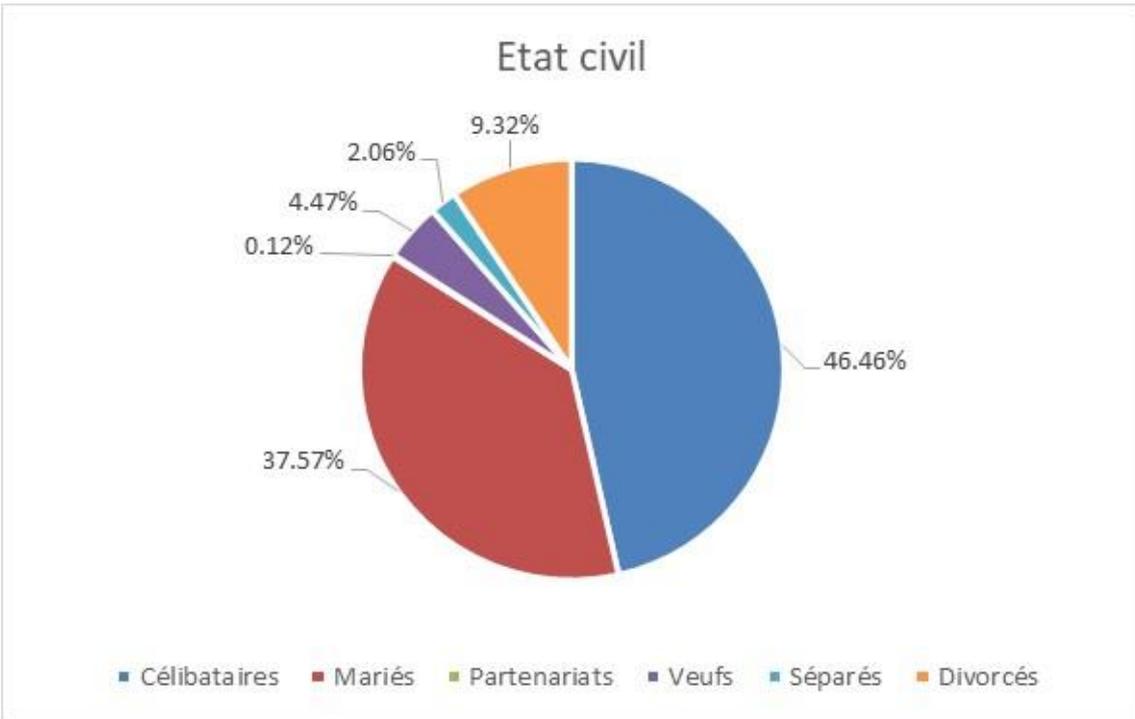
2.8 Contrôle des habitants

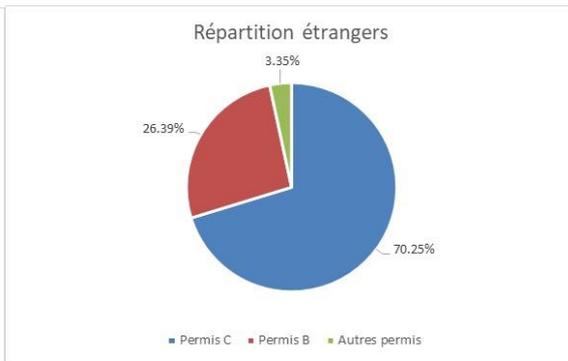
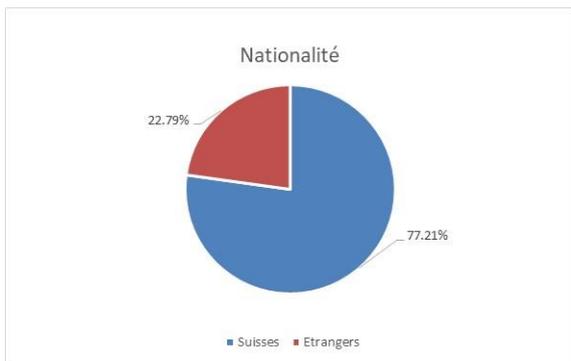
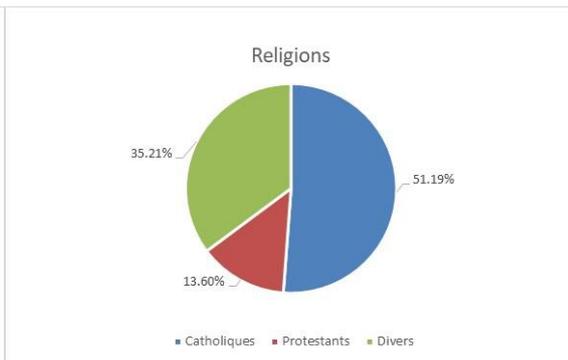
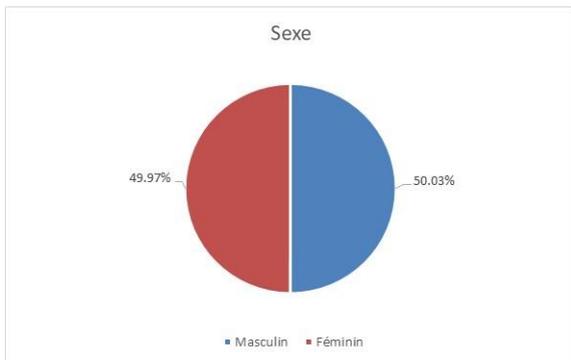
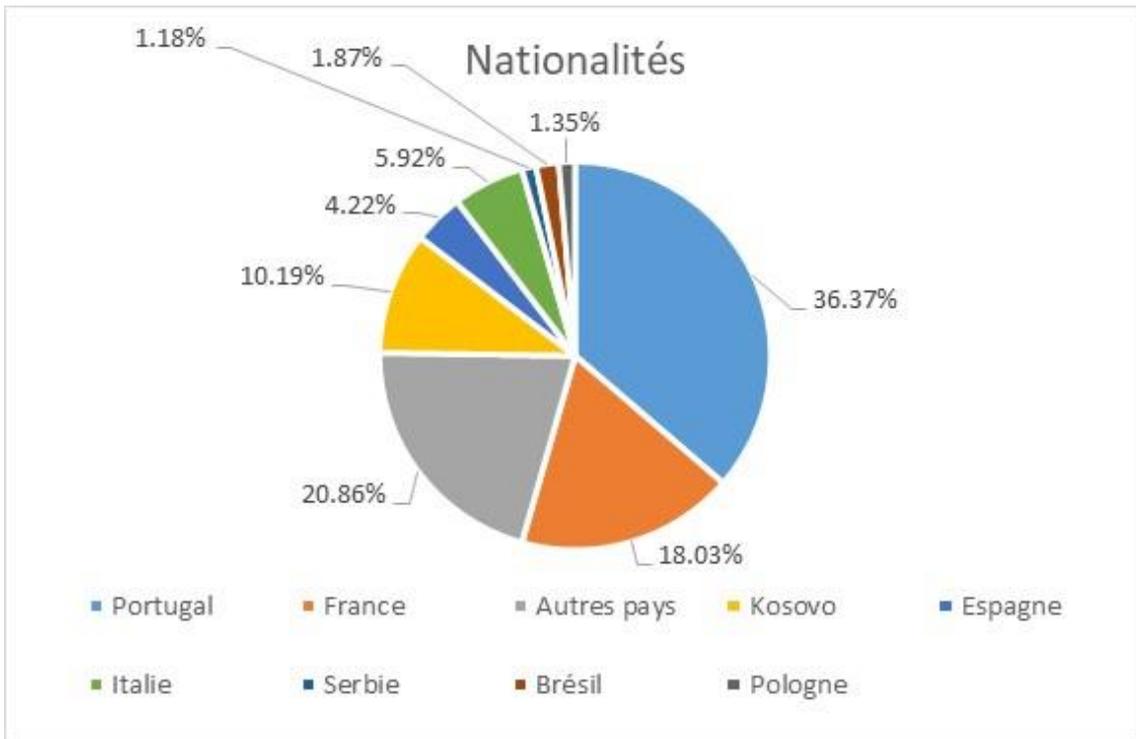
2.8.1 Renseignements sur les habitants

La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2022 est de 10'073 habitants pour 6'228 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 93 personnes.

Les graphiques donnent diverses informations sur la répartition de la population.



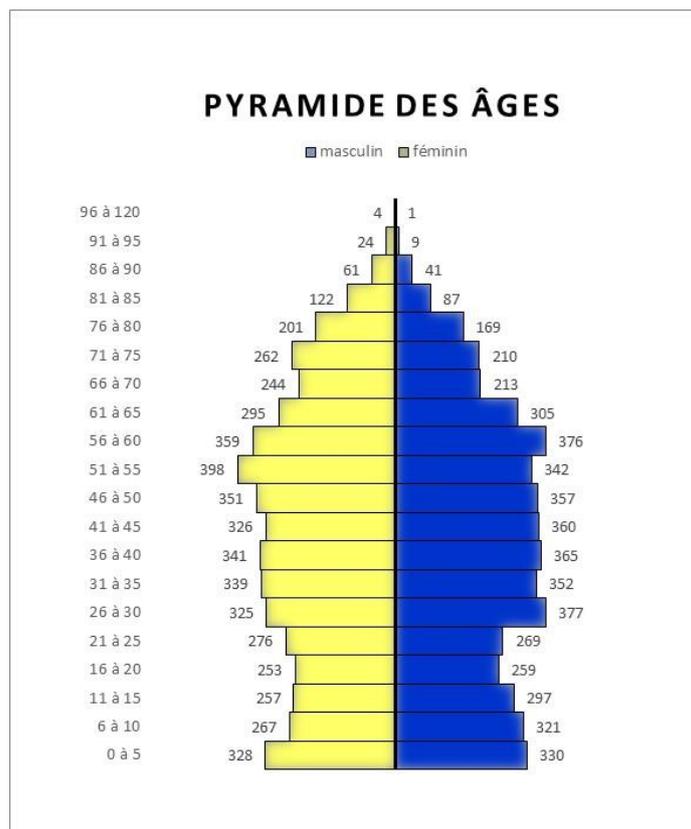




2.8.2 Pyramide des âges

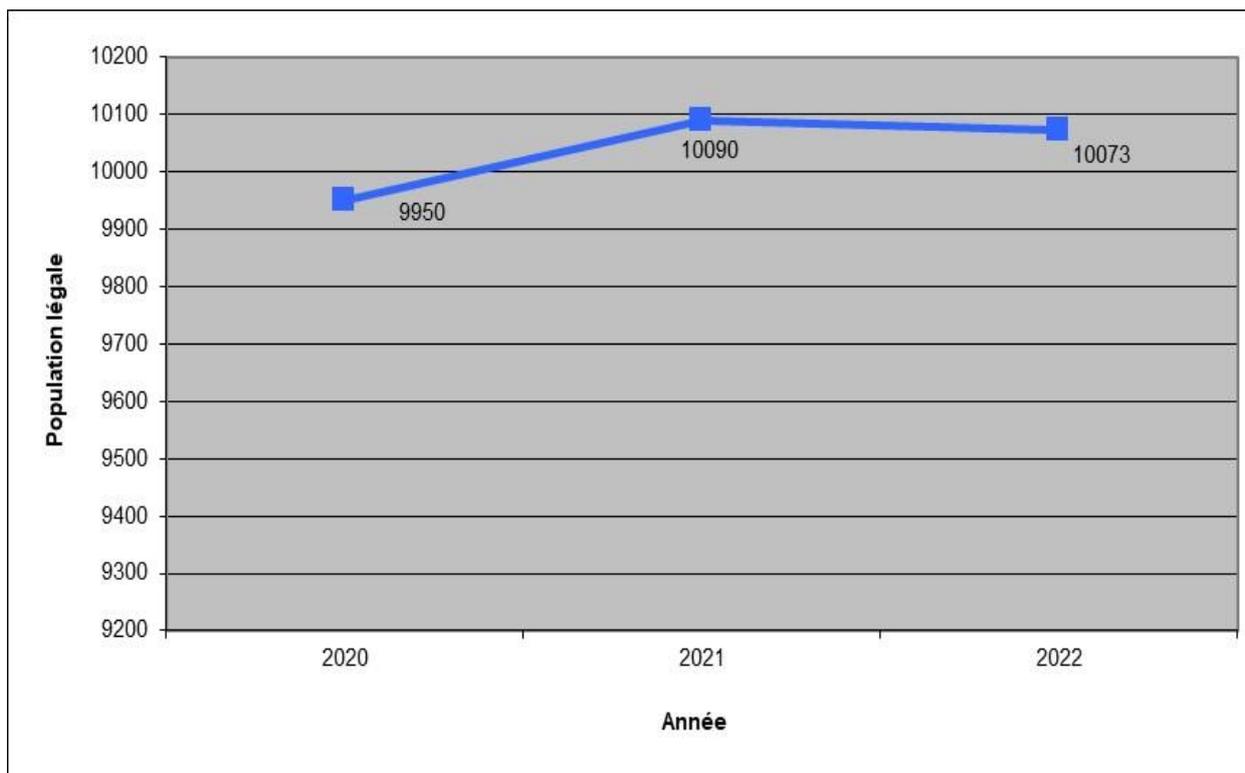
Au 31 décembre 2022, le doyen d'âge de la Commune d'Estavayer est né le 2 mars 1925 et la doyenne le 19 février 1921.

L'année 2022 a été marquée par 101 naissances pour 110 décès.



2.8.3 Evolution

	2020	2021	2022
Bussy FR	496	517	512
Estavayer-le-Lac	6 595	6 632	6 593
Morens FR	195	209	214
Murist	750	782	779
Rueyres-les-Prés	536	539	523
Vernay	1 116	1 145	1 191
Vuissens	262	266	261
Total	9 950	10 090	10 073



2.8.4 Naturalisations

L’octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 2 membres externes.

En 2022, la Commission des naturalisations s’est réunie à 6 reprises pour l’examen de 11 demandes de naturalisation. Après les auditions, la Commission a préavisé positivement 9 dossiers et 2 dossiers ont été suspendus.

Suite aux auditions des candidat-e-s, le Conseil communal a décidé de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité à 15 personnes, dont 4 mineurs.

Etat de la situation en 2022 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
2022	6	11	4	7

2.9 Développement économique

La Commune souhaite posséder un tissu économique fort avec des emplois de qualité. A cet effet, elle souhaite proposer aux entreprises des conditions-cadres favorables.

Afin d’encourager les échanges et la connaissance mutuelle entre les entreprises de la Commune, le Conseil communal organise chaque automne une rencontre qui réunit tous les acteurs économiques

communaux. Lors de cette séance, le Conseil communal communique quelques informations sur les projets communaux en cours. La place est aussi laissée à des entreprises pour présenter leurs activités. La rencontre se termine par un apéritif de réseautage.

Au niveau des terrains industriels, toutes les parcelles disponibles dans la zone industrielle Le Piolet sont occupées. Au niveau de la zone Plein Sud, le Conseil communal a été approché par des porteurs de projets qui proposent d'accompagner le Conseil communal pour développer l'entier de la zone de manière cohérente, avec des services mutualisés, des synergies entre les entreprises qui souhaitent s'implanter, etc. Un projet sera présenté au Conseil général dans ce sens en 2023.

2.10 Communication

Le Conseil communal souhaite communiquer de manière transparente et ouverte avec sa population. Pour ce faire, les canaux suivants sont privilégiés :

- **Journal d'Estavayer** : ce journal communal est édité 4 fois par année, à la fin de chaque trimestre. Il se veut être un journal de proximité donnant diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune et sur ce qui s'y passe ;
- **Site internet** : le site internet reste le moyen de communication le plus complet de la Commune. Il contient une multitude d'informations sur l'organisation de la Commune, sur ses services, la liste des règlements communaux, divers formulaires, etc. Il est constamment mis à jour. En 2022, le site internet de la Commune a fait peau neuve. Il propose un graphisme modernisé qui se veut attractif pour les visiteurs, une mise en évidence des actualités communales ainsi que d'autres nouvelles fonctionnalités (filtre pour les sociétés locales et les entreprises, etc.) ;
- **Page Facebook** : cette page permet de toucher rapidement un large public en y publiant des informations ciblées : liens vers des informations du site internet, photos, rappels d'événements, partages d'informations cantonales, relais d'articles sur la Commune, etc. ;
- **Page LinkedIn** : une page LinkedIn communale a été créée en 2022. Elle est utilisée comme réseau social professionnel pour partager les offres d'emplois de la Commune ou pour diffuser des informations officielles ;
- **Presse** : la presse est un partenaire précieux pour transmettre à la population des informations sur la vie communale, que ce soit au niveau politique, associatif ou événementiel. Le Conseil communal a des contacts réguliers avec les acteurs de la presse locale et régionale. Lorsqu'il le juge judicieux, des conférences de presse sont organisées ;
- **Communications au Conseil général** : en début de chaque séance du Conseil général, plusieurs communications sont lues pour informer les membres du Conseil général et la presse sur différents sujets (suivi des messages votés, état de certains projets, etc.).

3. Formation, Sports et Cohésion sociale

3.1 Introduction du conseiller communal

L'année 2022 a été ma première année pleine en tant que conseiller communal en charge du Dicastère de la formation, des sports et de la cohésion sociale. Ma fonction au sein de ces Services ne se résume pas seulement à la partie politique. Etant plutôt un homme de terrain, je m'investis aussi dans l'opérationnel pour soutenir mon chef de Service, mes chef-fe-s de Secteur ainsi que tous les employé-e-s qui y sont rattaché-e-s. Pour cela, je participe le plus souvent possible aux diverses réunions, assemblées, commissions et soirées organisées par ces Services. Je me rends aussi souvent dans des événements dédiés à des projets plus spécifiques sur des thèmes qui touchent à l'organisation des écoles, des crèches, de l'accueil extrascolaire (AES), de l'animation socioculturelle ou des sports. Je m'efforce de faire régulièrement des entretiens formels ou non avec les responsables de chaque Secteur. Pour la partie plus récréative, je participe aux divers repas et sorties que la Commune ou des associations organisent pour les Seniors.

Chaque Secteur décrivant ci-dessous ses activités, je vais vous parler que des projets d'ordre politique.

L'agrandissement de l'école de Rueyres-les-Prés a été accepté par le Conseil général et va débiter courant 2023. Ce projet d'agrandissement est nécessaire pour accueillir le nouveau flux d'élèves dans les meilleures conditions. Il comprend également une extension de l'accueil extrascolaire. La rénovation du Sacré-Cœur ainsi que la restructuration de Murist sont aussi des futurs projets liés au développement des écoles.

Le cercle scolaire de la zone 3 (Murist – Vuissens) devra encore patienter un peu pour recevoir les élèves des communes vaudoises de Champtauraz et Treytorrens car les documents pour la signature de la convention ne nous sont pas parvenus dans les délais. De plus, de petites erreurs dans la convention intercommunale a obligé les Cantons à rediscuter. Nous espérons pouvoir intégrer les écoliers vaudois pour la rentrée 2024.

Le Conseil des parents d'élèves est très actif et propose régulièrement des actions pour améliorer les prestations à nos écoliers. Ils ont des groupes de travail qui cherchent des solutions aux problèmes de sécurité, à l'organisation de soirées à thème ainsi qu'au bon fonctionnement de la clôture scolaire.

L'Animation jeunesse prospère au-delà de nos espérances et nos animatrices ne cessent de se réinventer pour proposer des moments ludiques à tous les préados et ados qui fréquentent le Centre de jeunes. Entre autres, elles ont réalisé le studio de musique dans une salle du Sacré-Cœur, accompagné un « Contest » de bike à l'Amarante ainsi que participer à la remise en état du panier de basket de l'ancienne l'école de Bussy, après avoir rencontré la population pour les intégrer au projet.

Indépendant, le Conseil des seniors, avec ses trois sous-commissions, a trouvé son rythme de travail et nous sommes invités avec mon collègue M. Jean-Claude Votta à une séance tous les trois mois où les membres nous présentent leurs idées et leurs souhaits sur divers sujets liés aux aînés de la Commune. Nous sommes la commune la plus avancée de la Broye dans la mise en œuvre de la politique Senior + voulue par le Canton.

Estasympa est certes moins connu au sein de mon Dicastère (secteur de l'animation socioculturelle et intégration) mais pas le moins actif. En effet, d'année en année les formations ne désemploient pas et l'implication des agent-e-s de promotion de la qualité de vie ne fait qu'augmenter dans des actions diverses en suivant les saisons.

L'équipe des Sports de la Commune contribue au bien-être des enfants et de la population par le biais des cours et des enseignements donnés tout au long de l'année scolaire. Le petit plus sont les camps de ski, les semaines de voile, la patinoire ou encore le sport fac qui initie les jeunes à différentes

activités sportives. Elle s'implique aussi dans toutes les demandes et les projets liés au sport, que ce soit dans la pratique ou dans la réalisation d'infrastructures.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans les différents Secteurs de mon Dicastère.

M. Yves Blanc, conseiller communal

3.2 Ecoles primaires (1-8 H)

Au niveau des effectifs, ces derniers étaient stables et la répartition des élèves se fait selon ce qui suit :

Actuellement, il y a **960** élèves qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune.

- **Zone 1** Estavayer-le-Lac et Font **552** élèves
- **Zone 2** Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Vernay et Sévaz **258** élèves
- **Zone 3** Murist et Vuissens **150** élèves

Les points ci-dessous présentent la répartition des classes par bâtiment scolaire :

Zone 1 – Estavayer-le-Lac et Font

Maison Griset

- 3 classes
- 1 salle de rythmique



Classe	Titulaire/s
1H-2HA	Jessica Maendly Irène d'Ancona
1H-2HB	Kim Racine
1H-2HC	Chantal Gilliand



Motte – Châtel

- 4 classes
- 1 salle de rythmique
- 1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2HD	Virginie Golay
1H-2HE	Murielle Bise Muriel Etienne
1H-2HF	Laetitia Pythoud Laetitia Pidoux
1H-2HG	Arta Berisha Crystal Gubser



La route d'Yverdon

- 6 classes
- 1 salle d'AC

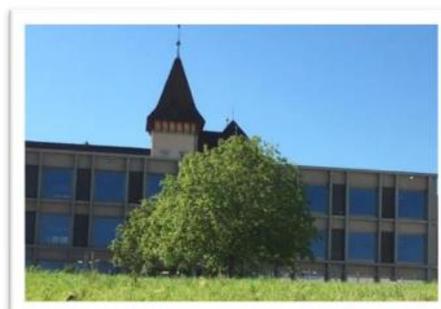
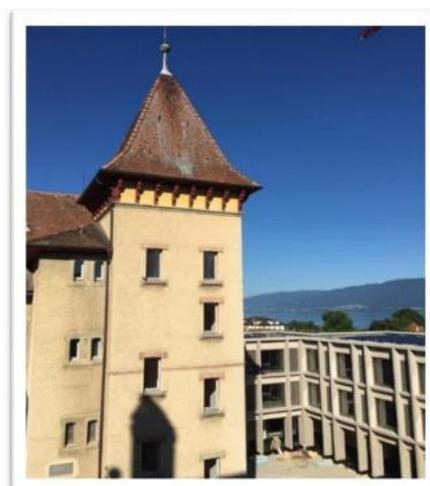


Classe	Titulaire/s
5HA	Daniela Diogo Jessica Lambert
5HB	Fabienne Dafflon Aurélie Schumacher
5HC	Paquita Butty Francine Kuhn
6HA	Nathalie Robatel Nuoffer Joceline Biland
6HB	Leticia Ribezzo
6HC	Caroline Cotting

Sacré-Cœur / Nouveau bâtiment

- 12 classes
- 2 classes ACT et 1 classe de soutien

Classe	Titulaire/s
3HA	Justine Delley
3HB	Nadia Bloechle Camille Wisler
3HC	Nadia Cochard
3HD	Tanja Rapin
4HA	Laurence Pochon Rebecca Convers
4HB	Dominique Bondallaz Marie Rubin
4HC	Sarah Catano Laura Balerdi
4HD	Claudia Marci
7HA	Junior Manizao Caroline Mazza
8HA	Julie Torche
8HB	Delphine Michel Laura Nobs
8HC	Lysa Von Allmen



Font

- 2 classes

Classe	Titulaire/s
7HB	Laura Overney Camille Wisler
7HC	Cédric Golay



Zone 2 – Montbrelloz et Rueyres-les-Prés



Rueyres-les-Prés

- 10 classes
- 1 classe ACT et 1 accueil extrascolaire

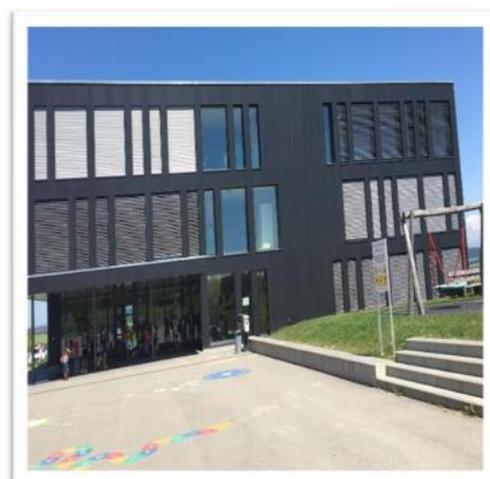
Classe	Titulaire/s
1H-2HL	Sophie Doudin
1H-2HM	Jessica Besson Aurélie Schumacher
1H-2HN	Caroline Daehler Faustine Chardonnens
*3HM	Justine Crittin Jessica Besson
*4HM	Alice Von Burg
5HM	Caroline Wenger Véronique Pradervand
6HM	Isabelle Majeux Silva Nunes Nathalie Chatton Bourqui
7HM	Virginie Krenger Loriane Méan
8HM	Florian Wenger
8HN	Céline Huguet Loriane Méan

Montbrelloz

- 4 classes
- 1 classe ACT



Classe	Titulaire/s
1H-2HO	Angélique Gassmann
*3H-4HO	Estelle Prébandier
5H-6HO	Valérie Le Valérie Müller
7H-8HO	Adèle Vouardoux



Zone 3 – Murist et Vuissens

Murist

- 8 classes
- 1 salle AC
- 1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2HV	Alexia Butz Mathilde Bonvin
1H-2HW	Sandy Renevey
3HV	Carole Dedelley Mathilde Bonvin
4HV	Salomé Salomon
5HV	Sandrine Losey Nadia Huguet
6HV	Stéphanie Dafflon Nadia Huguet
7HV	Emilie Fasel Nadia Huguet
8HV	Daniel Chassot Nathalie Chatton Bourqui



3.3 Crèche

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Après plus de 22 ans passés à la direction de la crèche « Les Canetons » Madame Marlène Cudré a pris sa retraite au 30 avril 2022. Le départ de M^{me} Marlène Cudré a marqué un tournant pour la crèche. En effet, elle a travaillé d'arrache-pied depuis plus de 22 ans pour répondre favorablement aux besoins des familles de la Commune d'Estavayer. Après une période d'intérim assuré par M^{me} Isabelle Beck jusqu'au 1^{er} septembre 2022, c'est M^{me} Céline Fasel qui a repris les rênes et les missions de l'accueil préscolaire.

3.3.1 Les activités

Après deux années rythmées par des restrictions sanitaires, les enfants ont à nouveau pu bénéficier d'activités spéciales. Comme aller faire « l'école » à la forêt chez Bois à ban à Aumont où les animations ont été assurées par Madame Martine Buchs, ancienne éducatrice de la crèche. L'idée de ces sorties est de permettre aux enfants de vivre des moments au milieu d'éléments neutres et sains.

Les enfants ont également pu jardiner dans notre jardin et y faire pousser des tomates et des herbes aromatiques. Des pique-niques au bord du lac ont également été organisés.

Les enfants sont aussi montés à bord du petit train touristique pour retrouver la crèche après de belles balades.

Les futurs écoliers ont visité la ferme de Jean-Michel et Michel et ont profité de déguster un pique-nique préparé par ses soins.

3.3.2 Les familles

Différentes fêtes et manifestations ont été proposées aux familles. Comme la traditionnelle fête d'été et la fête de Saint-Nicolas qui ont eu un grand succès, nous avons même manqué de saucisses !

Afin de proposer des moments de rencontres entre les familles et le personnel de la crèche, nous avons organisé des « After Work » pour le groupe des grands et des petits déjeuners pour les trotteurs et la nurserie.

3.3.3 L'équipe éducative

Au mois de décembre 2022, l'équipe éducative se composait de :

- 1 directrice ;
- 1 éducatrice suppléante à la direction ;
- 2 éducatrices ES ;
- 4 assistantes socio-éducatives ;
- 7 auxiliaires de crèche ;
- 3 apprentis ;
- 2 stagiaires.

Nous avons eu l'occasion de représenter le métier d'assistant socio-éducatif au salon des métiers organisé par FormaBroye à Avenches. A la suite de cette représentation, nous avons accueilli 6 jeunes en stage découverte.

Certains membres de l'équipe éducative ont participé à différentes formations continues données par Madame Cheyenne César sur différentes thématiques, notamment « pédagogies comparées : comment choisir ? » ou « Peser l'aménagement comme outil éducatif ».

A la suite de ces formations, plusieurs idées ont émergé et sont en cours de mise en place dans nos pratiques quotidiennes.

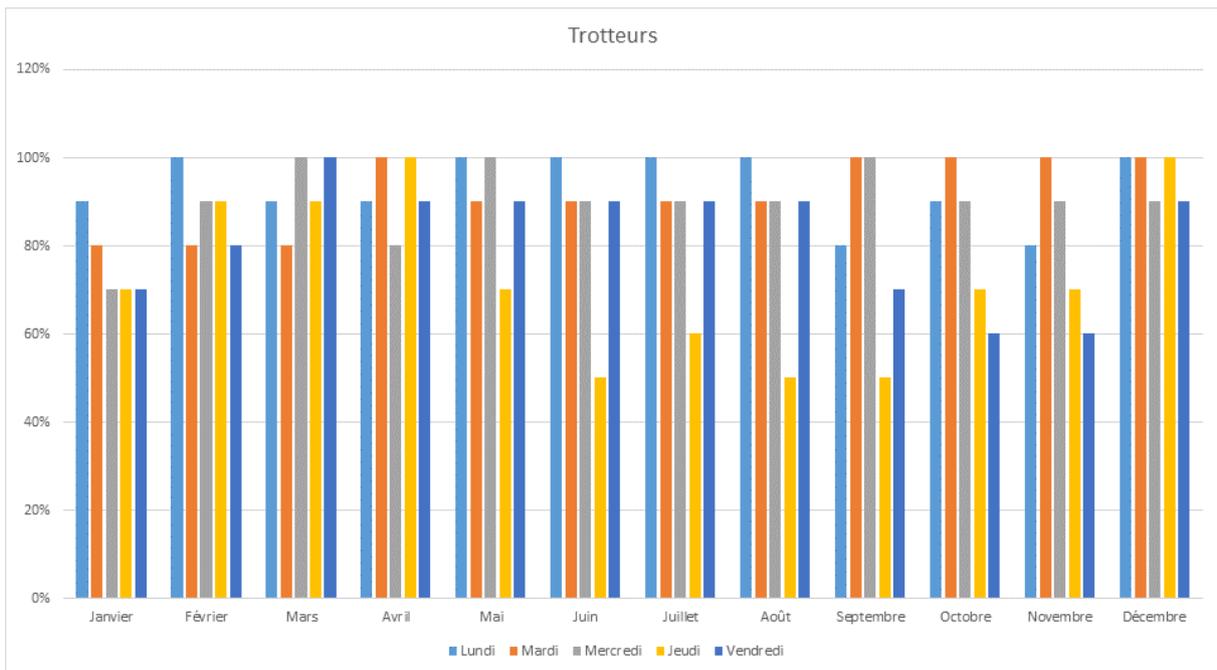
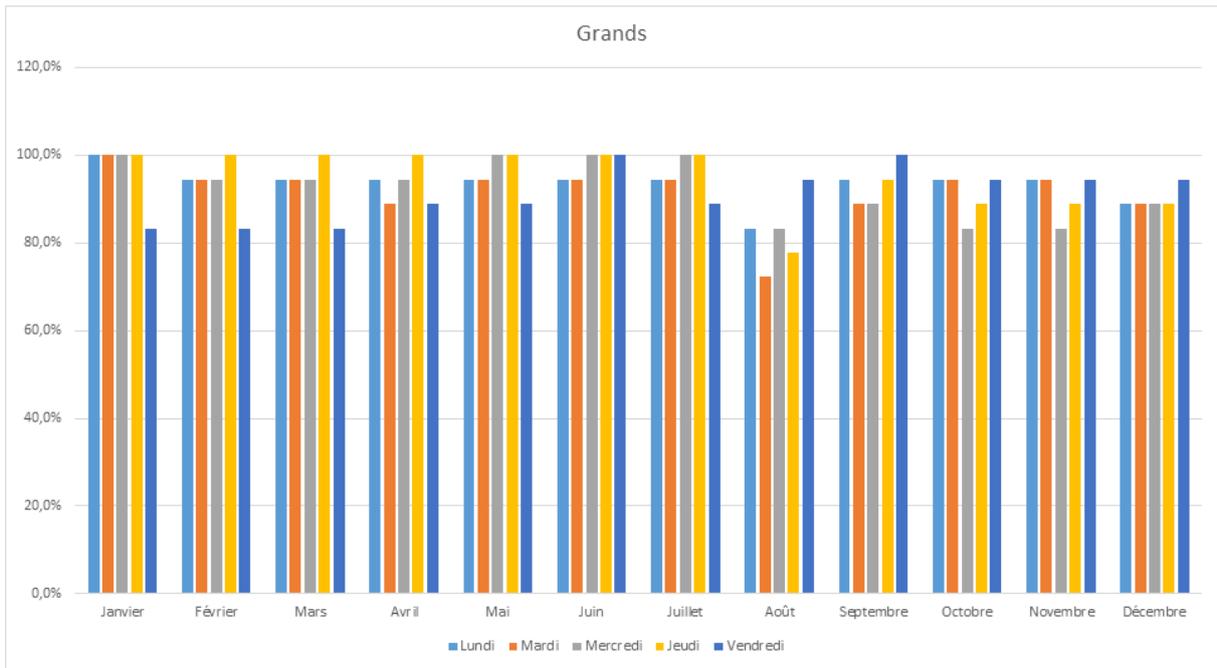
L'une de nos collaboratrices est actuellement en formation d'éducatrice de l'enfance (ES) et son travail de diplôme a pour thème le réaménagement de la nurserie afin de répondre au mieux aux besoins des enfants que nous accueillons.

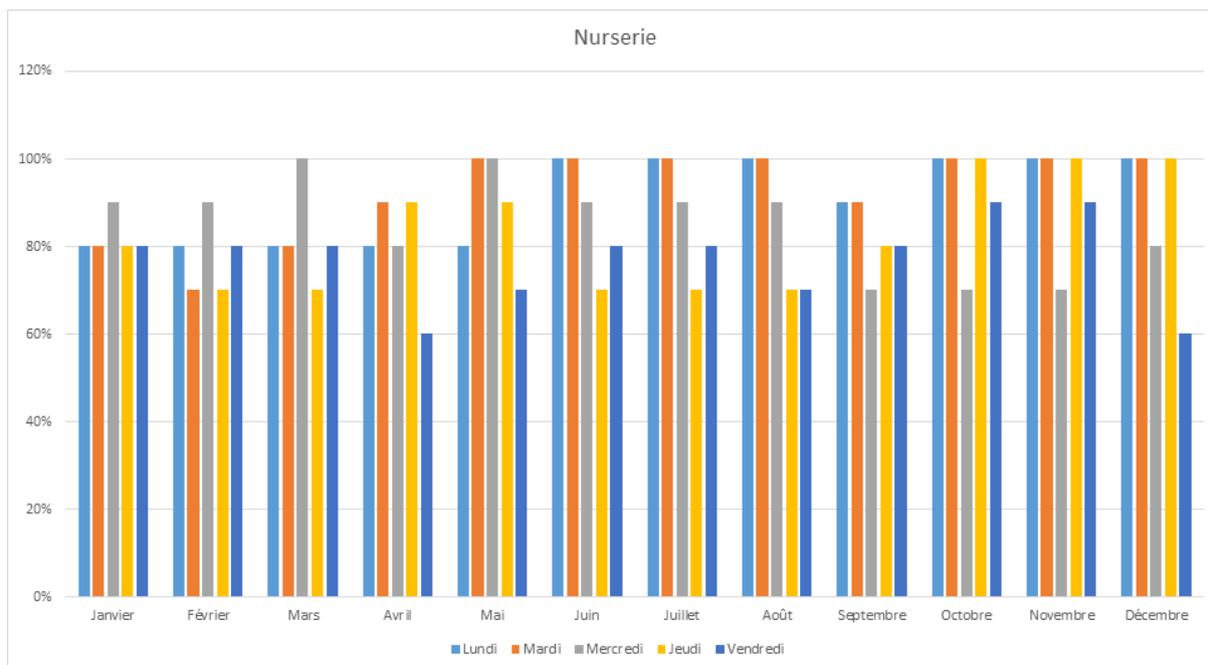
3.3.4 Les chiffres

Au 31 décembre 2022, 94 enfants fréquentaient la crèche :

- 21 enfants dans le groupe de la nurserie, qui accueille les enfants de 3 à 18 mois ;
- 28 enfants dans le groupe des trotteurs, qui accueille les enfants de 18 à 30 mois ;
- 45 enfants dans le groupe des grands, qui accueille les enfants dès 30 mois.

Tout au long de l'année, nous avons servi 5514 repas confectionnés et livrés par La Rosière.





3.3.5 Conclusion

L'année 2022 a été marquée par un retour à la normalité dans les prestations offertes aux enfants et à leurs familles. Le départ de Madame Cudré a été source de changement pour l'équipe et une nouvelle organisation verra le jour dans le courant de l'année 2023.

3.4 AES

Pour la zone scolaire 1, au 31 décembre 2022, **142** enfants étaient inscrits pour occuper les 66 places disponibles de l'accueil extrascolaire d'Estavayer-le-Lac sis à Motte-Châtel. Les antennes de Rueyres-les-Prés (52 enfants inscrits) et de Murist (42 enfants inscrits), nouvellement créées, rencontrent de plus en plus de succès et répondent à un réel besoin dans les zones scolaires 2 et 3.

L'équipe éducative est composée d'éducatrice de l'enfance, d'assistantes socio-éducatives, d'intervenantes en accueil extrascolaire et d'auxiliaires ainsi que de 3 apprentis et une stagiaire. Cette dernière accompagne les enfants dans les différents moments qui rythment la journée que ce soit les repas, les devoirs, les jeux, les sorties et les activités diverses. Chaque membre de l'équipe est amené à travailler sur le site d'Estavayer-le-Lac ainsi qu'au moins sur un des deux autres sites.

Les tableaux ci-dessous illustrent le nombre d'enfants inscrits par période et par jour pour chaque structure. A Estavayer-le-Lac :

	Matin 6h30 – 8h	Matinée 8h00-11h40	Midi 11h40 - 13h40	A-M 13h40 - 15h20	Soir 15h20 – 18h
Lundi	5	4	63	FERME	44
Mardi	114	14	66	11	45
Mercredi	10	FERME	33	27	16
Jeudi	12	13	66	7	56
Vendredi	11	8	66	FERME	44

Les mercredis après-midi, les horaires sont les suivants (les enfants ont congé) : 13h40-17h et 17h-18h. pour les 3 structures.

A Rueyres-les-Prés pour la zone scolaire 2, **52** enfants y sont inscrits.

	Matin 6h30 - 8h20	Matinée 8h20- 11h55	Midi 11h55 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	5	5	25		17
Mardi	7	5	19	4	9
Mercredi	0		3	1	1
Jeudi	6	5	24	6	12
Vendredi	6	5	24		15

A Murist pour la zone scolaire 3, **42** enfants y sont inscrits.

	Matin 6h30 - 8h10	Matinée 8h10- 11h50	Midi 11h50 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	5	2	21		10
Mardi	4	3	14	2	15
Mercredi	5		5	3	3
Jeudi	3	1	14	2	12
Vendredi	7	3	2		9

Durant les matinées et les après-midis où la fréquentation ne dépasse pas les 3 enfants à Murist et Rueyres-les-Prés, les enfants sont amenés dans structure d'Estavayer-le-Lac où ils participent aux activités proposées.

Durant les vacances scolaires et les journées de fermetures des classes, les enfants de toute la Commune sont accueillis dans la structure d'Estavayer-le-Lac. L'équipe éducative profite de ces moments pour proposer aux enfants des activités qui sortent de l'ordinaire, comme par exemple la confection des repas de midi. Cela permet également aux enfants présents de côtoyer les enfants des autres zones et de profiter de temps plus long à l'accueil.

3.5 Accueil familial de jour

Les statistiques 2022 sont les suivantes pour l'Accueil familial de jour :

Age	Nombre d'enfants	Heures effectuées
0-4 ans	148	112'403.25
1H-2H	81	32'787.50
3H-8H	133	27'784.25
Total	362	172'975
Nombre d'accueillantes en milieu familial		Lieu
27 accueillantes en milieu familial		Estavayer-le-Lac
4 accueillantes en milieu familial		Rueyres-les-Prés
6 accueillantes en milieu familial		Vernay
4 accueillantes en milieu familial		Murist
1 accueillante en milieu familial		Bussy
0		Vuissens
0		Morens

3.6 Sport scolaire et communal

« Fournir et promouvoir des prestations sportives adaptées comme vecteurs de bien-être et d'émotions pour tous », telle est la mission pour laquelle le Secteur des sports s'engage dans ces activités quotidiennes. Plusieurs actions dans différents domaines sont mises en œuvre pour mener à bien cette mission auprès de toute la population.

2022 fut marqué par l'anniversaire de deux grands projets communaux. Sports-Loisirs a ainsi fêté ses 40 ans d'existence tandis que le sport fac fêtait ses 10 ans. Afin de célébrer ces étapes, Sports-Loisirs a pour la 1^{re} fois pu équiper ses moniteurs et participants et le sport fac a eu droit à une petite fête à la patinoire d'Estavayer-le-lac en présence des différentes actrices et acteurs de la vie du sport fac.

Malheureusement, suite au refus du Conseil Général d'accorder un 40% de taux d'occupation supplémentaire au Secteur des sports, 2022 a également amené le Secteur des sports à prendre des décisions difficiles. En manque de ressources pour assurer le maintien de services de qualité, le Secteur des sports a pris différentes mesures restrictives. Les plus importantes étant la diminution des collaborations d'EPS (Education physique et sportive) auprès des classes d'écoles primaires en renonçant à se rendre dans les classes de 2 degrés par semestre, la diminution de l'offre du sport fac, le retrait de la Commune d'Estavayer dans un projet de sport au niveau cantonal.

3.6.1 Sport scolaire

Le sport scolaire a pour objectif de développer de manière optimale le potentiel de chaque élève au niveau physique et moteur ainsi que ses compétences sociales et individuelles par des activités de mouvements variées. La pratique du sport dans le cadre scolaire est regroupée en deux grandes catégories :

- les leçons d'EPS (éducation physique et sportive) hebdomadaires
- les activités spéciales

Les leçons d'EPS sont divisées en 5 périodes durant lesquelles sont travaillées des thématiques spécifiques avec comme objectif de donner à l'enfant une base solide et des compétences solides dans tous les domaines de l'activité physique et motrice. Les maîtres de sport se sont rendus dans chacune des classes pour donner des collaborations pédagogiques lors desquelles ils ont pris en charge le déroulement de la leçon afin de soutenir les enseignantes et enseignants primaires dans leur quotidien en leur amenant du contenu spécifique, des idées, des démonstrations, des techniques d'assurage, etc. Précédemment, les enseignants de sport se rendaient 7x dans chaque classe en dehors des activités spéciales et de la patinoire. Malheureusement, en 2022, le Secteur a dû restreindre le nombre d'interventions. L'augmentation du nombre de classes et l'absence de ressources supplémentaires a contraint le Secteur à renoncer à se rendre dans un double degré par semestre. Ainsi, les 3-4H n'ont pas eu de collaborations pédagogiques au printemps 2022, puis se sont les 7-8H qui n'ont pas eu ce soutien en automne.

En parallèle aux leçons d'EPS, les enfants ont la chance de pouvoir participer à de nombreuses activités spéciales. Ainsi, chaque classe s'est rendu 3 fois à la patinoire, certaines ont participé à une matinée au lac, d'autres ont pu faire du paddle, du canoë ou encore participer à une matinée de joutes sportives pour ne citer que quelques exemples.

Le Secteur des sports souhaitant continuellement améliorer la qualité de ses collaborations et plus globalement de l'enseignement du sport dans son ensemble, les maîtres de sport ont participé au développement de nouvelles formes d'enseignement en participant au projet PROJEPS dans la discipline du handball.

Lors de l'hiver 2022, le COVID était encore très présent, mais les élèves ont malgré tout eu la chance de pouvoir profiter des camps de ski. Beaucoup de camps de ski ont été annulés mais pas ceux d'Estavayer. L'organisation de ces camps a demandé une grosse coordination avec la gestion de tests COVID avant le départ, une réactivité particulière pour réagir correctement à toutes les situations. Finalement, c'est avec de beaux souvenirs et de chouettes expériences que les enfants sont rentrés de ces semaines de camp.



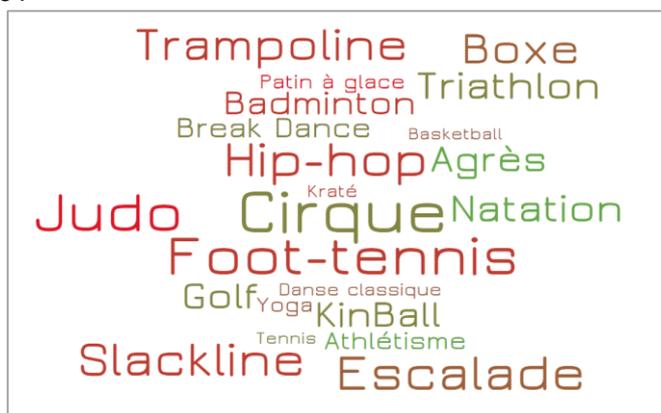
Enfin, les classes de la 1H à la 4H sont engagées dans un protocole scientifique de recherche menée par la HEP Zürich et BEJUNE appelé EMOKK. Cette recherche a pour objectif de connaître la situation et l'évolution motrice des enfants de cette tranche d'âge.

3.6.2 Sport facultatif

Le sport fac a été développé pour offrir aux enfants de la 3H à la 8H la possibilité de pratiquer différentes activités sportives gratuites après l'école les lundis, mardis et jeudis. L'objectif est que les enfants s'amuse en bougeant et découvrent de nouvelles disciplines. Il ne s'agit pas de concurrencer les clubs locaux, mais bien de donner le goût du mouvement aux enfants.

2022 marquait les 10 ans de ce programme à Estavayer. Ce sont plus de 2700 enfants qui ont profité de ce programme durant ces années d'existence, s'adonnant à plus de 250 cours différents.

Plus de 30 activités différentes depuis 10 ans :



En 2022, le Secteur des sports a été contraint de baisser un peu la voilure comme expliqué en introduction. Par conséquent le nombre d'activités proposées aux enfants a diminué.

3.6.3 Sport communal

Afin d'offrir à la population de nouvelles possibilités de mouvement et pour suivre les tendances sportives de la population, la Commune a fait l'achat de différents modules de pumptrack. Ceux-ci peuvent être utilisés avec tous les engins à roues et à roulettes. Petits et grands peuvent donc développer leurs compétences motrices et prendre du plaisir avec des vélos, trottinettes, skateboards, draisiennes et autres. L'une des raisons de l'achat de ces modules est de pouvoir les déplacer facilement et ainsi aller à la rencontre de la population avec ces derniers et permettre aux habitants des différents villages d'en profiter également sans avoir besoin de se déplacer. En parallèle, nous avons installé un pumptrack temporaire loué auprès du Service du sport du Canton de Fribourg et que nous avons installé durant 1 mois à côté de l'Amarante. Celui-ci a également eu beaucoup de succès.

A la nouvelle plage, est installée depuis maintenant une année une Box-Up. Ce concept simple et efficace, donnant accès gratuitement à du matériel de sport, est très utilisé par la population et par les touristes.

Début 2021, nous avons été approchés par le Canton de Fribourg pour être une commune pilote du projet "FriActiv". Ce projet a pour but de développer l'activité physique pour toute la population et de valoriser les lieux de vie et les espaces touristiques (urbains) du Canton de Fribourg. FriActiv veut proposer des parcours pour la marche ou la course avec divers postes sportifs et touristiques. Normalement, ce projet aurait dû être opérationnel au printemps 2022 mais malheureusement ce projet ne verra pas le jour à Estavayer car les ressources au sein du Secteur des sports commencent à manquer.

Comme chaque année, le mois de mai à Estavayer rimait avec la Suisse Bouge d'Estavayer. Malgré un grand nombre d'incertitudes et des conditions d'organisation compliquée liée au COVID, le comité d'organisation de cette manifestation s'est démené pour pouvoir une fois de plus proposer des activités de mouvement à la population.

Urbain training fait partie des offres sportives d'Estavayer depuis un certain temps maintenant. Le succès de ces cours de fitness urbain à travers la ville d'Estavayer-le-Lac était encore une fois de mise.

Afin de compléter l'offre sportive pour les enfants et les jeunes durant les vacances scolaires, la Commune d'Estavayer a mis à disposition ses infrastructures sportives durant 5 semaines à MsSport et SportyCamp. Ses camps ont eu lieu durant les vacances d'été et d'automne et ont attiré un nombre important d'enfants.

De son côté, le Secteur des sports a géré l'organisation de Sports-Loisirs qui fêtait en 2022 ses 40 ans d'existence. Sports-Loisirs fait partie intégrante des vacances d'été des enfants d'Estavayer et des environs. Un soutien exceptionnel à ces 3 semaines a permis l'achat de nouveaux équipements pour les participants et les moniteurs, de développer de nouvelles activités, et d'investir pour un développement à long terme. Ces moyens supplémentaires ne seraient rien sans l'énergie et l'investissement des organisateurs et des moniteurs qui rendent ces semaines inoubliables pour les participants.

3.7 Secteur de l'animation socioculturelle & intégration

A Estavayer, la cohésion sociale possède des enjeux majeurs soutenus par une politique attentive à son renforcement. Habiles tisserandes, les collaboratrices du Secteur de l'animation socioculturelle & intégration ont pour principale mission de la consolider.

Elle doit en effet assurer le bien-être des habitants et habitantes de la Commune en réduisant les inégalités. Elle se tisse à travers les rencontres, les activités et les projets assurés par le professionnalisme d'une équipe dévouée, soutenue par une armée de personnes disponibles et impliquées sans que la bataille serait vaine.

3.8 Seniors

3.8.1 Conseil des seniors

Mis en place suite à la validation d'une politique communale forte en faveur des seniors, le Conseil des seniors est aujourd'hui opérationnel. Il a pour tâche de veiller à l'application de la loi sur les seniors (LSen) acceptée par le Grand Conseil fribourgeois en 2016 déjà. Cette loi contraint les communes à veiller sur l'intégration des seniors dans la société, à prendre en compte leurs besoins et reconnaître leurs compétences tout en garantissant une autonomie en soutenant l'accès à la santé et le maintien à domicile.

Dès les premières séances, le Conseil des seniors s'est constitué en trois sous-groupes afin de travailler sur trois thèmes importants :

- les problèmes de mobilité dans l'espace public
- les questions de santé, de logement et de maintien à domicile
- l'offre de loisirs et d'activités

La thématique brûlante de la communication sera également abordée, ayant réalisé, entendu, si ce n'est vécu, la difficulté de trouver l'information sur les offres destinées aux seniors.

La première action concrète a été la mise sur pieds, en partenariat avec Pro Senectute et le restaurant du Port, des 'Tables de bistrot' où deux fois par mois, une vingtaine de personnes dès 60 ans peuvent venir déguster une entrée, un plat et un dessert pour CHF 20.00.

Si certains dossiers sont encore au niveau des réflexions et des consultations avec la Commune, ce Conseil est au service et à l'écoute des seniors de notre Commune dont les membres s'engagent avec enthousiasme dans cette tâche.



Le Conseil des seniors, depuis la g. :

Françoise Revaz (présidente), Danièle Plancherel, Georges Huguenin, Serge Thorimbert, Patrice Liardet, Gérald Caboussat.

Devant :

Rose-Marie Gueissaz, Marie-Hélène Zurkinden

Manquent :

Yvonne Tramaux, Claude-Alain Gaillet.

3.8.2 « Tous en liens » – un projet intergénérationnel

Notre monde qui s’informatise de plus en plus accentue la fracture numérique pour les seniors. Discriminante, elle se doit d’être réduite. Fort de ce constat et renforcé par le besoin exprimé, le projet « Tous en lien, et si on parlait informatique ? » a pu voir le jour. Il a permis à une soixantaine de seniors de se sentir plus à l’aise dans l’utilisation de leurs outils informatiques, guidé-e-s par des jeunes qui ont pu partager leurs compétences. Des échanges riches et parfois cocasses ont animé ces rencontres intergénérationnelles.

Porté par la cheffe d’équipe du Secteur de l’animation socioculturelle & intégration, ce projet s’est clôt en octobre 2022. Mais constatant le succès et les demandes arrivant encore à l’heure actuelle, les réflexions et recherches de partenariats sont soutenues. Il est en effet nécessaire de pouvoir proposer une offre similaire dans un avenir proche.



3.8.3 Activités soutenues par la Commune

Les activités peuvent avoir lieu grâce à des personnes dévouées et impliquées dans le maintien de loisirs et de moments de rencontres pour les seniors, pas toujours faciles à satisfaire, mais nous savons que la reconnaissance ne se manifeste pas toujours de la même manière. Leur bien-être est pourtant un souci majeur des autorités qui mettent à disposition des différentes localités plus de CHF 60'000.00. Malheureusement, le renouvellement des personnes engagées et parfois vieillissantes n’est pas tâche aisée et l’énergie des personnes impliquées pourrait tendre à disparaître. Cultivons ces traditions et sachons reconnaître la richesse des échanges intergénérationnels.

Ces échanges maintiennent et renforcent la cohésion sociale dont les contours sont à consolider au travers des liens entre ville et villages fusionnés. Merci aux différents groupes qui permettent cette cohésion sans dénaturer l’attachement à leurs terres, reconnue et militée par nos édiles.

Voici les différentes activités faites en 2022 :

- > Bussy – Morens – Rueyres-les-Prés

L’Amicale des aînés de BMRS s’est rendue au bowling de Sévaz pour profiter d’un bon repas le 24 novembre. Une belle participation avec soixante-quatre personnes autour des tables.

- > Murist

L’Union des sociétés locales de Murist a mené de mains de maîtres une course pour ses seniors le 15 octobre. Les participant-e-s se sont rendu-e-s en terres suisses-allemandes et ont pu découvrir la région de Thoun, Spiez et Aeschiried. Après avoir été convié-e-s à un repas, la visite de la Maison tropicale de Frutigen a eu lieu. 34 personnes ont eu le plaisir de participer à cette sortie.

- > Estavayer-le-Lac – Font

Sur Estavayer-le-Lac, M^{mes} Béatrice Bocion et Danièle Berger sont toujours fidèles au poste et permettent aux passionnés des lotos de venir à la Prillaz où une vingtaine de rencontres ont eu lieu les jeudis après-midis en 2022. Elles ont su maintenir l’engouement et gâter les participant-e-s avec des sucreries faites maison. En été, elles ont maintenu une offre qui a permis aux personnes aimant jouer aux cartes de se retrouver au Buffet de la Gare. Toutes ces rencontres lotos et cartes ont connu un large succès.

Lundi 27 juin a eu lieu la rencontre des seniors d’Estavayer-le-Lac et Font, organisée à la Prillaz par la Commune d’Estavayer. Cette dernière a tenté là une nouvelle offre en lieu et place du traditionnel repas, annulé plusieurs fois en raison de la pandémie.

Plus de 1300 invitations ont été envoyées, et une centaine de personnes ont répondu présentes. Elles ont été accueillies par estasympa, secondée par M^{me} Zina Monney et son équipe au service. Des gourmandises salées et sucrées leur ont été servies.

Les autorités ont souligné l'importance de la place des seniors dans notre Commune et précisé pourquoi cette rencontre qui prenait habituellement la forme d'un repas, est devenue un thé dansant. Mais consciente que l'attente reste placée dans un concept de repas, la Commune travaille à l'offrir à nouveau, car elle garde toujours à cœur de favoriser la rencontre.

> Autavaux – Forel – Montbrelloz

Pour Vernay, le Groupement des dames a permis aux seniors de se retrouver autour d'un repas de Noël. Il a cette année eu lieu le 14 décembre. Malheureusement, 2022 a vu l'association Quo Vadis se dissoudre. Une dernière course sera organisée en 2023 afin de clore leurs activités.

> Vuissens

A Vuissens, M. Yves Blanc, conseiller communal en charge du Dicastère et M^{me} Delphine Rapin, cheffe du Secteur ont eu la chance de participer au repas annuel agendé au 11 novembre. Les anecdotes n'ont pas manqué à ce repas fort convivial aux notes gourmandes, servi au restaurant du Château.

L'instantané du photographe – Repas des aînés

VUISSENS – Vendredi 11 novembre dernier a eu lieu la rencontre des aînés de Vuissens. Après deux années où la pandémie empêchait les rassemblements, c'est avec une certaine joie que se sont retrouvés 29 aînés et aînées de Vuissens. Seuls 7 s'étaient excusés, c'est dire si l'impatience était palpable. Ils ont été reçus par Mme Loiseau du Château de Vuissens où ils ont pu déguster un excellent menu concocté par le chef Adrien Lopez fraîchement distingué par Gault&Millau. Un menu offert par la Commune d'Estavayer. M. Yves Blanc, conseiller communal en charge de la formation, du sport et de la cohésion sociale et Mme Delphine Rapin, cheffe du secteur de l'animation socioculturelle et intégration les ont accompagnés lors de ce repas. L'occasion pour eux de découvrir que ce n'est pas Vuissens qui s'est éloigné de la ville, mais comme les aînés l'ont souligné, c'est bien la ville qui s'est éloignée de Vuissens. Un moment de partage et de rencontre qui permet de renforcer les liens qui les unissent en partageant rires et anecdotes. ♦ (c)




La doyenne de cette journée, Truus Zevenhuizen, 92 ans



L'instantané du photographe – Repas des aînés

BUSSY/RUEYRES-LES-PRÉS / MORENS / SÉVAZ – Cette année, c'est le Bowling de Sévaz qui a accueilli les aîné(e)s des 4 villages. Pas de parties de quilles au programme, mais un repas, organisé par l'Amicale des aîné(e)s présidée par Roland Vésy, et offert par les communes d'Estavayer et de Sévaz. Deux cent vingt-six invitations avaient été envoyées et c'est un peu plus de 90 personnes qui ont répondu présentes. Malheureusement, le doyen des 4 villages, Hans Schertenleib (97 ans), n'a pas pu assister à cette sympathique manifestation. L'abbé Bernard, curé de la paroisse, la conseillère communale staviaoise Carole Raetzo ainsi que le syndic de Sévaz Claude Rüttimann et la conseillère communale Dominique Regueiro, avaient tenu à accompagner les aîné(e)s durant ces moments de partage où l'ambiance fut très chaleureuse autour des tables. ♦ dan



Les autorités staviaoises et de Sévaz ainsi que le comité de l'Amicale des aîné(e)s avec, 2^e depuis la dr., son président Roland Vésy, entourent les doyennes et doyen de la journée, soit, de g. à dr., Marie Losey de Sévaz, Fritz Staub de Bussy et Monique Chassot, également de Bussy






Républicain – 1.12.22

3.8.4 Distribution des vœux de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus – rapport des huissiers

« Beaucoup nous accueillent et nous reçoivent comme des amis ou presque. La tristesse des personnes qui ont perdu leur compagnon ou compagne récemment, qui sont atteintes dans leur santé nous touchent beaucoup ; mais c'est aussi des sourires, de la joie, des gens actifs.

Plusieurs critiques acerbes : sur l'absence de repas des aînés en ville alors que tous les villages l'organisent et sur la question « A quand des appartements protégés » ?

La visite des 51 Staviacoises et Staviacois dispersés dans les différents homes de Kerzers, Constantine, Domidier, Gletterens, Montagny, Valbroye et Estavayer est toujours émouvante.

Nous devons vous transmettre les remerciements pour ce geste envers les 70 ans et plus.

Préparation

D'entente avec M^{me} Delphine Rapin, la mise en sachet des bouteilles a été effectuée par deux étudiantes dans le cadre de « Ado boulot » encadrée par moi-même, ma collègue étant malade. Ceci permet également de préparer les lots pour la distribution dans nos villages. Nous avons pu disposer d'un local de stockage sous la salle de la Prillaz. Merci au responsable.

Accès

Nous avons eu accès aux numéros de téléphone de contact des personnes par l'Administration. Cela nous a permis de nous faire ouvrir les portes des immeubles plus facilement. Merci au personnel communal toujours prompt à nous aider.

Distribution

La distribution dans nos villages était assurée par les responsables de :

Vernay : M^{me} Barras Françoise ; Bussy-Morens-Rueyres : M. Vézy Roland ; Font : M^{me} Buchs Marie-Thérèse ; Murist-Vuissens : M^{me} Bugnon Danielle.

1095 bouteilles et 130 mélanges de chocolats et 65 demi-kilos de miel ont été distribués

sont compris les vingt personnes qui ont reçu un avis de contact ou qui pourront retirer leur bouteille à l'Administration jusqu'à fin janvier 2022, soit 1290 personnes.

Choix du cadeau

La bouteille du Château de Font, Pinot noir de Morax est très appréciée. Comme alternative à la bouteille, le choix du chocolat est judicieux. Le groupe de BMR a imposé le pot de miel aux dames qui selon ses responsables ont été très satisfaites.

Fournisseurs

M. Sébastien Morax et moi-même avons négocié pour que la facture à payer soit semblable aux années précédentes y compris les sachets et la possibilité de donner la mise en sachet des bouteilles par les jeunes de « Ado Boulot ». Bonne collaboration.

La collaboration et la préparation des mélanges de Mon Chocolatier, en deux phases, s'est très bien passée également.

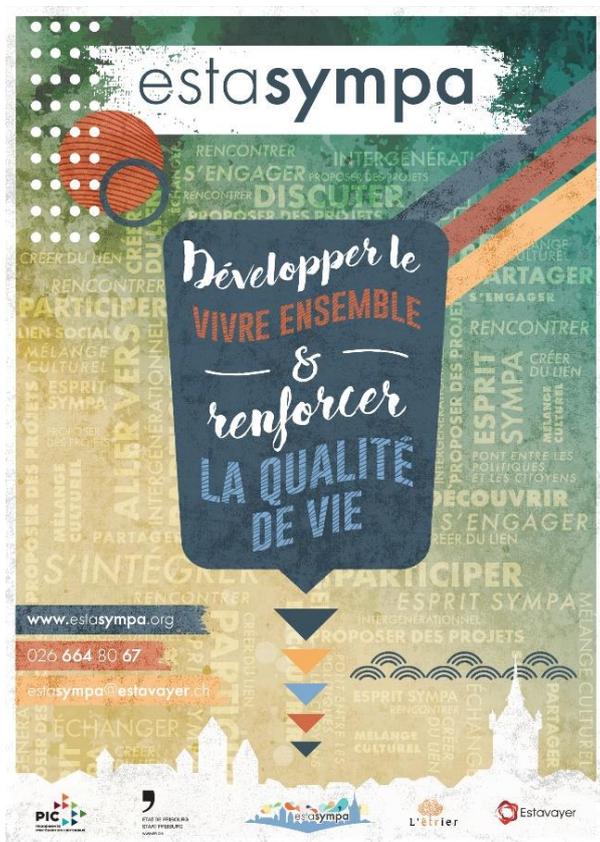
Le groupe BMR n'a pas eu de difficulté à trouver 65 demi-kilos de miel, l'année étant très bonne pour les apiculteurs de son territoire.

C'est avec grand plaisir que nous avons distribué ces vœux de reconnaissance à nos aînés. »

Jean-François Zürch, huissier

La Commune souhaite vivement remercier les huissiers pour leur énorme travail de coordination et leur implication dans ce rôle primordial de lien avec nos aînés.

3.9 Estasympa

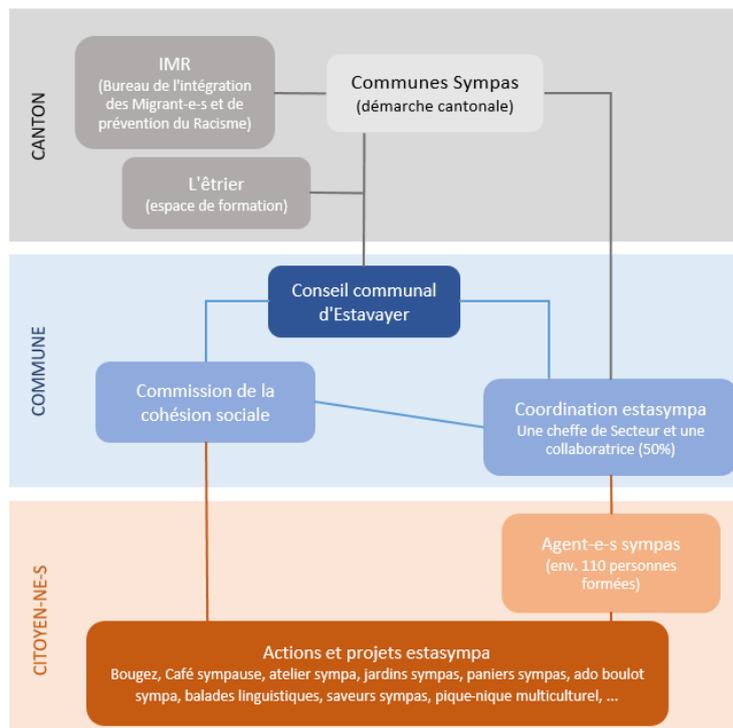


Estasympa a pour buts de développer le vivre ensemble et renforcer la qualité de vie des personnes habitant Estavayer. Ces deux buts n'ont qu'une seule et même visée, atteindre une meilleure cohésion sociale en garantissant à chacun et chacune de pouvoir s'intégrer. C'est au travers d'activités, sous forme de projets inscrits dans la durée ou d'actions ponctuelles, qu'estasympa fait vivre ses intentions, soutenu par une équipe d'agent-e-s sympas. Ces personnes ont toutes été formées en tant qu'agents et agentes de promotion de la qualité de vie et sont des actrices du vivre ensemble.

Imperceptiblement, elles tissent au quotidien un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune.

Estasympa existe depuis 2012 et est issu d'une démarche cantonale appelée les Communes sympas. Cette démarche est portée par l'IMR (Bureau de l'intégration des Migrant-e-s et de prévention du Racisme) et soutenue par l'espace de formation L'étrier.

Cependant, c'est par une volonté politique de la Commune d'Estavayer qu'estasympa peut exister. Soutenue par l'équipe d'agent-e-s sympas qui permet de faire vivre les actions et projets, estasympa est coordonné par un binôme complémentaire et créatif composé de M^{mes} Delphine Rapin, cheffe du Secteur et Aline Catano, collaboratrice estasympa. Un binôme enthousiaste qui cherche toujours à amener des solutions ingénieuses et proches des besoins des gens.



3.9.1 Les actions et projets

L'année 2022 a été riche en rencontres bienvenues après les années marquées par la pandémie. Ces rencontres ont permis à la coordination d'estasympa, accompagnée des agent-e-s sympas, de faire vivre et retrouver cette étincelle qui avait été étouffée par des mesures de restrictions. L'enthousiasme a rapidement été palpable et la participation très forte.

Les quelques chiffres de nos statistiques sont éloquentes : en 2022, il y a eu 3664 personnes qui ont participé à l'une de nos actions ou projets.

Le tableau ci-dessous présente les principales actions et projets d'estasympa en 2022.

Actions et projets	Description
<p>Ado boulot sympa</p>  <p>adoboulotsympa.weebly.com @adoboulotsympa</p>	<p>Mettre en lien les personnes cherchant un coup de main (tondre le gazon, débarrasser un garage, peinture, nettoyage, ...) et des jeunes entre 13 et 17 ans prêt-e-s à travailler. Cela leur permet d'expérimenter le monde du travail, parfois pour la première fois tout en gagnant un peu d'argent de poche.</p> <p>En 2022, une dizaine de particuliers ou entreprises ont employé des jeunes pour des petits jobs.</p>
<p>Apéro-littéraire</p>	<p>Un rendez-vous pour les passionné-e-s de lecture tout en convivialité. L'idée est de partager une lecture commune ou personnelle une fois par mois. Lancé par une agente sympa, ce projet a été rapidement victime de son succès et une liste d'attente a dû être créée.</p>
<p>Atelier sympa</p>	<p>Un atelier situé à côté du jardin sympa d'Autavaux, utilisé principalement par l'équipe des jardins et ouvert à toute personne souhaitant bricoler. Durant l'année 2022, il a aussi été occupé par le groupe des 'fileuses' et pour réaliser une crèche de Noël estasympa, destinée à l'itinéraire des crèches.</p>
<p>Balades contées</p>	<p>En collaboration avec la bibliothèque publique, estasympa a proposé deux balades contées en 2022. Une première en août à Montbrelloz où une soixantaine de personnes sont venues, puis une seconde en décembre, à la lueur des lanternes et dans un froid glacial à travers les ruelles médiévales d'Estavayer-le-Lac où une quarantaine de courageux sont venus écouter les conteuses de Contemuse.</p>
<p>Balade linguistique</p>	<p>Promenade polyglotte, qui permet aux participant-e-s de pratiquer l'italien, l'allemand ou l'espagnol. Tout au long de l'année, la participation a été constante.</p>
<p>Boîtes à lire</p>	<p>Plusieurs boîtes ou anciennes cabines téléphoniques disposés sur la Commune servent de petites bibliothèques où chacun-e peut venir y déposer ou se servir gratuitement de livres.</p>

<p>Bougez sympa</p>	<p>Activité appréciée tout au long de l'année malgré les caprices de la météo. Chaque semaine une marche est menée sur le territoire communal au rythme de chacun-e.</p> 
<p>Bourse aux vélos</p> 	<p>Une forte et étroite collaboration de la déléguée au commerce local de la Commune et de la cheffe du Secteur a permis de mettre sur pieds une bourse aux vélos. Elle s'est déroulée le 2 avril, et malgré une météo très fraîche ce jour-là, le succès a été immédiat. Passant le relai aux partenaires de ce projet, une bourse aura également lieu en 2023, organisée cette fois-ci par le Vélo Club d'Estavayer.</p>
<p>Café sympause</p>	<p>Porté par un comité très actif, le Café sympause propose aux jeunes retraité-e-s de se rencontrer tous les mardis matins au restaurant du Château. Une fois par mois, une sortie est organisée en plus des rencontres chaque semaine ; ainsi, durant 2022, il y a eu une sortie à la Berra, à la patinoire d'Estavayer, à la Fête de la Tulipe, une visite d'Electrobroc, de la fabrique Roland et du château de Prangins. Le 8 novembre 2022, la projection de quatre courts-métrages a eu lieu en présence du réalisateur M. Kevin Rumley et le 13 décembre, un repas de Noël aux saveurs thaïlandaises, accompagné par une accordéoniste émérite.</p>
<p>Concert Fleuri</p> 	<p>Par ces Concerts Fleuris, estasympa souhaite faire découvrir un univers musical dans des lieux insolites et cachés de notre Commune, souvent de beaux jardins fleuris mais inaccessibles. En 2022, deux Concerts Fleuris ont été organisés, un premier chez M. Jean-Michel Bondallaz à Estavayer-le-Lac avec Kevin Flynn, puis un second chez MM. Jean-Michel Zuccoli et Michel Ding à Murist avec Nana la Rousse. Deux concerts aux tonalités différentes mais au charme indéniable avec des hôtes accueillants, chaleureux et aux jardins envoûtants.</p>
<p>English meeting</p>	<p>English meeting est devenu English party en 2022. Un moment convivial où renforcer son anglais, mené par un agent sympa qui assure l'ambiance.</p>

Esta-contact	L'idée de ce projet est de sortir ensemble de l'isolement. Un groupe WhatsApp est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent profiter d'une exposition, d'un restaurant, d'un cinéma, d'un théâtre, ... à plusieurs. Des sorties sont alors spontanément proposées et libre à chacun-e d'y aller. Chaque semaine de 2022 a été animée par des échanges pour des sorties.
Formation d'agent-e-s sympas	Bravo à nos nouveaux agent-e-s sympas ayant reçu leur diplôme le 3 décembre : Claudia Barbey, Dimwene Chatelain, Patrícia Silva Vieira Clivaz, Elisabeth Gachet, Claude-Alain Gaillet, Loreta Gjyli, Christine Joye, Manuela Thierrin, Assia Voiblet, Michèle Witzig Treuthardt. Une 11 ^e volée remarquablement engagée et énergique.
Formation continue	Chapeauté par l'espace de formation L'étrier, des formations continues sont proposées aux agent-e-s sympas. Ainsi en 2022, 17 formations continues étaient proposées dans les neuf communes sympas du Canton, dont Estavayer.
Fileuses	Un groupe de personnes amoureuses des textiles qui se sont plusieurs fois retrouvées à l'atelier sympa pour partager leur passion du fil.
Jardins communautaires	<p>Des équipes très dynamiques gèrent un jardin à Autavaux et à Estavayer-le-Lac avec beaucoup d'énergie, d'amour et de bonheur, 'c'est mon petit coin de paradis' selon plusieurs adeptes.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Avant</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Après</p> </div> </div> <p>Cette énergie est arrivée jusqu'au Foyer du Lac, un immeuble où sont logés par l'ORS (Organisation for Refugee Service – prestataire en Suisse pour l'encadrement de personnes ayant fui leur pays) une quinzaine de familles venant d'Afrique, d'Afghanistan, de Syrie, d'Iran, de Turquie ou encore d'Albanie. Sous l'impulsion d'estasympa, un jardin sympa est né là-bas aussi.</p>

<p>Pique-nique multiculturel</p> 	<p>Le 5 juin 2022 s'est déroulé le 10^e pique-nique multiculturel mis sur pieds par un comité d'ami-e-s d'ici et d'ailleurs. Environ 300 personnes sont venues apporter puis déguster une multitude de plats issus des cultures les plus variées. En plus de la découverte de plats et saveurs d'ailleurs, les participant-e-s ont pu assister à la préparation en <i>live</i> de plats péruviens colorés, d'arepas vénézuéliennes fraîchement façonnés et d'une délicieuse paella. Estavayer a pu vivre ce jour-là des moments forts de rencontre et de partage animé par estasympa, M. Thomas Raaflaub, le groupe de danse Candela viva et le musicien Edgar Curasma. La diversité culturelle était mise à l'honneur, et les échanges se sont créés naturellement dans une ambiance chaleureuse et conviviale.</p>
<p>Rencontre des agent-e-s sympas avec nos édiles</p>	<p>Une rencontre au Rempart Bar a eu lieu le 21 décembre 2022 entre agent-e-s sympas et politicien-ne-s. Cette rencontre a permis, de manière sympathique et ludique, d'apprendre à se connaître un peu mieux les un-e-s et les autres. Soirée qui s'est terminée autour d'une délicieuse agape fort conviviale.</p>
<p>Repair Café</p>	<p>Plutôt que de jeter un appareil défectueux, tentons de lui donner une seconde vie avec l'aide de spécialistes de la réparation. C'est le principe du Repair Café qui allie transfert de connaissances et prolongation de la durée de vie des produits électroménagers, informatiques ou multimédias ; un pied de nez à notre société du prêt-à-jeter.</p> <p>Estasympa a accueilli l'association « Demain la Broye » le 9 avril 2022.</p> <p>Fort du succès de cet événement, la collaboration se poursuivra en 2023 pour proposer à nouveau un Repair Café.</p>
<p>Roulez au chaud</p>	<p>Une agente sympa est à l'initiative de ce projet qui propose aux retraité-e-s actifs-ves de pédaler à leur rythme sur des vélos de spinning une fois par semaine en partenariat avec le fitness Fit'style, pendant les mois d'hiver uniquement. En 2022, ce sont 181 personnes qui sont venues profiter d'une heure de spinning.</p>
<p>Sapin qui chante</p> 	<p>Durant tout le mois de décembre, 14 groupes sont montés sur le Sapin et l'ont animé. Des agent-e-s sympas ont permis de réchauffer ces moments avec du thé ou du vin chaud préparés par leurs soins.</p>

<p>Saveurs sympas</p>	<p>Un moment de partage et de découverte culinaire en présence d'un-e professionnel-le destiné aux agent-e-s sympas. Il est ensuite possible à tout le monde de venir déguster les mets préparés. Ce projet a eu lieu au Nomade le 15 octobre où trois personnes ont pu être en cuisine et nous étions une quinzaine à goûter à leurs préparations.</p>
<p>Sortie des agent-e-s sympas</p>	<p>Une fois par année, la coordination d'estasympa organise une sortie pour tous les agent-e-s sympas afin de favoriser et renforcer les liens. Nous avons cette année été accueilli-e-s par OCPV à Murist et eu la chance de non seulement déguster leurs mets, mais également de faire une balade avec leurs alpagas.</p> 
<p>Participation aux soupes de Carême</p>	<p>Aidés par des agent-e-s sympa, estasympa prépare une des quatre soupes de Carême que coordonne la Paroisse Saint-Laurent. En 2022, près de 200 personnes sont venues se régaler de la Minestrone préparée.</p> 
<p>Vélosympa</p>	<p>Un groupe de passionné-e-s du vélo et également actifs pour le droit à la mobilité douce propose plusieurs sorties dans l'année. 2023 promet d'être prolifique, les idées et l'énergie fourmillent de nouvelles activités en lien à la pratique de la Petite Reine, avec assistance électrique ou non.</p> 

3.10 Animation jeunesse

L'Animation jeunesse œuvre au bien-être des jeunes habitant-e-s de la Commune. Elle vise leur intégration tout en cultivant leur énergie de manière constructive. C'est par la création d'un lien que tout commence, qu'il faut ensuite nourrir et si possible renforcer. Le premier contact se fait la plupart du temps au travers d'animations. Chacune d'entre elles s'insère dans une cohérence et une ligne décidée en équipe afin qu'elles puissent ouvrir, faire découvrir ou développer les potentiels des jeunes. L'équipe propose en ce sens différentes prestations, sur plusieurs sites.



3.10.1 Prestations de l'Animation jeunesse

3.10.2 Centre de Jeunes

Principal pôle des activités de l'Animation jeunesse, il est un lieu d'accueil, de rencontres et d'animations. Les jeunes entre 10 et 25 ans y sont accueilli-e-s par une équipe professionnelle qui met sur pieds, coordonne et encadre des animations chaque mercredi après-midi pour les 10-12 ans, un accompagnement aux devoirs les jeudis après-midi et un accueil libre les mercredis et jeudis en fin de journée, ainsi que tous les vendredis soirs.



Grâce à un travail soutenu dans la création du lien, la fréquentation du Centre de Jeunes continue d'augmenter. Entre 2021 et 2022, le Centre de Jeunes enregistre une augmentation de sa fréquentation de 182%. Ce remarquable travail de création du lien et d'accompagnement est mené par une équipe dévouée qui a ainsi vu passer tout au long de l'année 2'254 jeunes. Le défi

actuel est une saine cohabitation entre les occupants du bâtiment des Bastians où se trouve le Centre de Jeunes, les riverains et les jeunes qui le fréquentent. Malheureusement, quelques jeunes, dit-e-s « satellites » car ils-elles gravitent autour du Centre de jeunes sans le fréquenter, peuvent être des éléments perturbateurs en venant tristement ternir la belle énergie et image d'autres jeunes enthousiastes, respectueux-euses, bosseurs-euses et matures.

Une telle fréquentation renforce l'intention de pouvoir créer un carrefour socioculturel sur le site de Motte-Châtel, invitant les jeunes dans des espaces plus adaptés dans une perspective intergénérationnelle où ce site serait dédié, grâce à d'autres espaces, à la culture de la cohésion sociale.

A l'image de cette volonté, le bâtiment de la rue du Musée 11 à Estavayer-le-Lac fait office de précurseur. Cette bâtisse communale accueille depuis une dizaine d'année déjà Arcades (accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle) de la Fondation Cherpillod. C'est également il y a une dizaine d'années qu'ont été aménagés les bureaux du Secteur de l'animation socioculturelle et intégration. Aussi arrivé au début des années 2010, le Secteur des Sports

cohabite dans cette joyeuse collocation. En 2022, un local du rez a accueilli deux nouvelles antennes sociales : la Fondation IPT (insertion, réinsertion et orientation professionnelle) et Pro Senectute (prestations dans le domaine de la vieillesse). Plusieurs prestataires de différents domaines, mais tous au service de la population broyarde et plus particulièrement des staviacoises et staviacois. Un lieu dédié aux activités socioculturelles ferait ainsi sens.

3.10.3 Ouverture des salles de sport

Tous les vendredis de période scolaire, l'équipe de l'Animation jeunesse ouvre les salles de l'Amarante aux jeunes entre 10 et 25 ans de 16h à 17h30. Un projet intitulé « Bouge-toi ! » où il est possible de se défouler, de se rencontrer et d'apprendre à interagir dans un cadre sécurisant. Même si les volumes sonores ne sont pas ceux d'une salle en période d'examen, ces moments sont riches en apprentissages. Ils permettent à certain-e-s jeunes plus introverti-e-s de découvrir comment entrer en relation, à d'autres moins gêné-e-s d'être bienveillant-e-s envers les autres, d'expérimenter les premiers émois ou encore d'avoir des réponses sur des sujets très variés grâce à l'équipe professionnelle présente. Une innovation de cette année a été la possibilité pour les jeunes de découvrir un nouveau sport au travers d'initiations menées en collaboration avec des sociétés locales.

En 2022, la fréquentation de ces moments a augmenté de 185% enregistrant 1'470 présences. Sachant que seules les périodes scolaires offrent ces ouvertures, il y a une moyenne de fréquentation par ouverture de 45 jeunes.

3.10.4 Présence au Cycle d'orientation (CO) d'Estavayer-le-Lac

Mis en place dès la rentrée 2021, cette prestation permet de proposer des temps d'échanges et d'activités chaque mardi de 12h30 à 13h45 aux élèves du CO. Ils-elles ont ainsi pu en 2022 découvrir la boxe, faire des sessions de basket, de foot et de ping-pong, s'essayer à la photo avec quatre mardis consacrés à un 'challenge photos', customiser des *tote bags* et s'aventurer dans des jeux de société. Toutes ces activités permettent d'explorer la créativité tout en offrant de riches moments d'échanges avec l'équipe.

L'Animation jeunesse est reconnaissante de cette collaboration avec le CO qui lui permet d'accompagner de manière plus interdisciplinaire et transversale les jeunes qui ne connaissent pas de frontières dans leurs relations et leurs activités, contrairement aux professionnel-le-s travaillant avec eux-elles. L'équipe de l'Animation est heureuse de cette ouverture et la cultive.

3.10.5 Travail hors-murs – « aller vers »

Le travail hors-murs est une discipline du travail social et donc de l'Animation socioculturelle. Elle est une manière directe d'entrer en contact avec un groupe ou une personne seule qui se caractérise par la notion du « aller vers ». Plutôt que d'attendre dans nos murs, l'équipe sort et se confronte au terrain. Même s'il peut paraître inconfortable, il est pourtant précieux car il permet d'accrocher un premier lien et surtout de se rendre compte des réalités sociales étant au plus près des besoins. Le manque de ressources n'a pas permis à l'équipe de l'Animation jeunesse d'assurer une présence hors-murs régulière, néanmoins elle a pu orienter son intervention à la demande.

En 2022, les présences hors-murs se sont articulées autour des demandes de la ville et d'une demande du village de Bussy.

L'équipe est souvent contactée pour réduire des incivilités et sans surprises, il est impossible de garantir des réponses, mais heureusement, un travail de création de lien entre les habitant-e-s volontaires peut se faire et amène à renforcer la cohésion sociale locale. En effet, le travail social intervient dans les situations problématiques et doit donner des moyens pour faire ensemble.

L'Animation socioculturelle vise alors un changement social pour les partenaires, sur une base volontaire.

En ville...

Durant l'été 2022, l'équipe est allée à la rencontre des jeunes les mercredis à la place de jeux du Chasseral et les vendredis à la nouvelle plage d'Estavayer, chevauchant des tricycles remplis de matériel de loisirs.

En campagne...

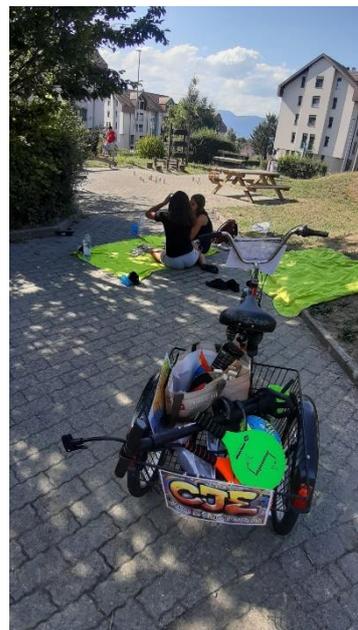
L'équipe a été sollicitée sur Bussy, où un groupe de jeunes se réunissait sur la place de l'ancienne école et générait des nuisances qui importunaient les riverain-e-s.

L'Animation jeunesse a décidé d'agir en deux temps. Un premier servant à découvrir le terrain, le comprendre et récolter les besoins des utilisateurs-trices et riverain-e-s de la place, puis un second dans l'action où concrétiser des réponses aux besoins récoltés.

Il a rapidement été mis en évidence la nécessité de rassembler tous les protagonistes. Le dialogue devait être (r)établi entre jeunes et moins jeunes, certain-e-s ayant manqué de tolérance ou de respect les un-e-s envers les autres. Un apéro-contact a alors été organisé à la mi-juin.

Il a vite été constaté que la place de rassemblement n'était pas adaptée. Elle se situe sur l'espace de l'ancienne école où se trouve le seul panier de basket public de Bussy. Il s'agit certainement d'un « reste » de l'école réaffectée en habitation, qui est très apprécié par les jeunes malgré sa vétusté. Des places de parc y ont été ajoutées, ce qui ne facilite pas l'utilisation sécurisée du panier de basket. Force est de constater que ce flou dans l'aménagement, la reconnaissance et l'appartenance à cette place engendrent des tensions quant à son utilisation. Suivie par le Conseil communal, l'Animation jeunesse a ainsi proposé de rénover le panier de basket, proposition accompagnée de différentes mesures (charte d'utilisation, sécurisation, ...).

Lors de cette démarche, l'Animation jeunesse a également pu mettre en évidence le souhait des villageois de retrouver un lieu de rencontre, car le manque de vie a souvent été exprimé au travers de la perte de l'école puis de l'auberge. Heureusement, quelques sociétés locales font vivre ce village où il fait très bon vivre.



3.10.6 Projets et accompagnements

○ La Table à Six Faces

La Table à Six Faces est un club de jeu de rôle proposé, coordonné et animé par M. Merlin Oulevey, aide-animateur pour l'Animation jeunesse. Les membres se réunissent chaque premier et troisième samedi du mois de 14h à 18h pour jouer ensemble dans les locaux du Centre de Jeunes. Tout le monde y est bienvenu : néophytes comme vétérans du loisir, jeunes et moins jeunes. L'activité permet d'incarner un personnage dans un jeu entre le jeu de plateau et le théâtre d'improvisation. Divers univers ont été proposés. Les participant-e-s ont pu devenir samouraï, inspectrice de police, apprenti magicien ou exploratrice, le temps d'un après-midi.

En 2022, ce sont 294 personnes qui ont testé le jeu de rôle.

○ Studio d'enregistrement



L'Animation jeunesse s'est lancée, durant les vacances scolaires d'octobre, dans la concrétisation d'un projet qui a mûri pendant plusieurs mois, celui de la construction d'un studio d'enregistrement musical.

C'est dans l'école du Sacré-Cœur qu'ont commencé les travaux le lundi 7 octobre. L'équipe de l'Animation jeunesse, avec l'aide de jeunes, a travaillé dur pour installer l'isolation phonique, la moquette, le mobilier et les instruments. Ce studio a été inauguré le 30 novembre 2022 en présence des personnes qui ont soutenu ou participé au projet. Impossible de ne pas nommer MM. Malik Champod et Rafael Dos Santos, chevilles ouvrières de ce projet. Le but de ce studio est de rendre accessible la musique aux jeunes, notamment aux 10-25 ans. Il est un espace d'enregistrement et de *live* équipé, gratuit où chaque session se fait en présence d'un-e animateur-trice afin de superviser les participants et participantes.



○ Tilt



Né de la collaboration entre l'Animation jeunesse et la bibliothèque publique, ce projet propose d'aborder un thème propre à la jeunesse. Ce projet se veut gratuit et ouvert aux jeunes et à leurs parents. Cette année, Tilt a eu lieu le 30 septembre et a eu pour sujet les mangas. Une conférence en première partie de soirée a permis de découvrir cet univers, puis une seconde partie qui a été pensée pour créer, dessiner et toucher ce monde. Parents et jeunes ont été nombreux à venir découvrir cet univers.

○ Ateliers dessin manga

Suite au succès de la soirée Tilt sur la découverte du monde des mangas, deux ateliers de dessin manga ont été organisés en novembre, en collaboration avec la bibliothèque publique. Deux moments, rapidement complets, où une vingtaine de jeunes ont pu bénéficier de l'expérience de M^{me} Laurène Hayoz, enseignante en arts visuels qui a fait de sa passion pour les mangas et les jeux vidéo un métier. Les œuvres réalisées par les élèves du jour sont visibles sur notre site internet www.cjesta.com.



- **Contest de trottinettes freestyle**

L'équipe de l'Animation jeunesse est également présente pour soutenir les jeunes dans leurs projets, cet exemple est parlant.

Deux jeunes ont en effet admirablement relevé le défi qu'ils s'étaient donné d'organiser un concours de trottinettes freestyle sur le pumtrack placé provisoirement devant l'Amarante le 5 novembre. Après un appel sur les réseaux sociaux, ce sont une dizaine de participants qui ont pris part au concours avec à la clé, des prix sponsorisés par Elsa Lait SA et Knight Rider Shop. Entre courses contre la montre, transferts et figures, MM. Florian Rossier (16 ans) et Robin Daucourt (14 ans) ont bluffé leur entourage par leur maturité et leur sérieux lors de l'organisation et de la gestion de ce contest. L'équipe de l'Animation jeunesse est très fière du travail accompli par ces jeunes et les encourage à développer ces belles compétences.



- **Ludimaniak**

Participer à la vie locale est essentiel pour tendre vers une intégration, c'est pourquoi l'Animation jeunesse a tenu des stands les 20, 21 et 22 mai 2022 à Ludimaniak.

Deux différents ateliers étaient proposés sur trois jours : confection d'origamis et découverte du jeu de rôle. Une centaine de jeunes a été accueillie par l'équipe de l'Animation jeunesse durant ce festival du jeu.

- **Sports-Loisirs**

L'Animation jeunesse a reçu les enfants inscrits dans le cadre des Sports-Loisirs, organisés par le Secteur des sports, durant les trois premières semaines des vacances scolaires d'été. L'équipe a pu faire découvrir à ces jeunes le graff et la customisation de vêtements dans une ambiance assurée par l'enthousiasme des participant-e-s.



Toutes les activités, animations, projets et collaborations de l'Animation jeunesse ont lieu grâce à une équipe professionnelle, investie et dynamique.

Elle est composée de deux animatrices socioculturelles, une stagiaire et trois aides-animateurs-trices qui représentent un total en EPT de 250%, avec une cheffe de Secteur qui vient au besoin compléter les effectifs sur le terrain. En 2022, M^{mes} Laurence Deillon et Laura Mayor, animatrices socioculturelles aux compétences plurielles, ont su dynamiser les échanges, créer et garder le lien si précieux avec les jeunes. En août, arrivait M^{me} Patrícia Silva Vieira Clivaz, nouvelle stagiaire pour une année et atout 'fraîcheur'. Cette fonction importante de stagiaire permet à l'équipe de questionner les habituels « on a toujours fait comme ça » et continuellement tendre vers une amélioration des processus.

M^{me} Véronique Semedo, MM. Merlin Oulevey et Malik Champod composent le pool d'aides-animateurs-trices, essentiellement présent-e-s les vendredis soirs, sans qui les prestations ne pourraient pas être de qualité.

Une équipe pluridisciplinaire, tournée vers l'humain et cherchant, à l'image d'une belle cohésion, les collaborations.

Un des rôles de l'Animation socioculturelle est de créer du lien. Un lien avec les jeunes mais également avec les partenaires du réseau. En effet, ensemble nous sommes plus forts. Les synergies créées permettent de tirer à la même corde tout comme de trouver des ressources et du soutien dans les compétences et expériences des autres acteurs et actrices du terrain social.

Les partages riches entre expert-e-s de ce terrain ont nourri les réflexions et actions de l'Animation jeunesse tout au long de l'année 2022.

Nous remercions :

- Les collaborateur-trices de la Commune des différents Secteurs pour leur aide dans les divers projets menés
- Les conseiller-ère-s communaux-ales pour leur soutien
- Les membres du réseau jeunesse d'Estavayer :
 - o Les directeurs des écoles primaire et secondaire
 - o Le groupe ressource du CO
 - o Arcades de la Fondation Cherpillod
 - o Le Service social
 - o La Police communale
 - o La Police cantonale
- L'AFASC – l'Association Fribourgeoise pour l'Animation Socioculturelle
- L'AFAJ – l'Association Faîtière suisse pour l'Animation socioculturelle enfance et Jeunesse (ou le DOJ pour les alémaniques – Dachverband Offene Kinder- une Jugendarbeit Schweiz)
- Federanim – la Fédération romande de l'animation socioculturelle
- Le CCPS – le Conseil Cantonal pour la Prévention et la Sécurité
- Le Réseau des TSEP – les Travailleurs Sociaux dans l'Espace Public
- Le BPEJ – Bureau de Promotion des Enfants et des Jeunes (dit VKJF pour les alémaniques – Fachstelle für Kinder- une Jugendförderung)

L'équipe de l'Animation jeunesse espère encore longuement apprendre, partager et échanger dans la richesse de ces collaborations et de ces rencontres.

4. Culture, Tourisme et Sécurité

4.1 Introduction du Conseiller communal

Nous pouvons classer l'année 2022, au même titre que les 2 précédentes, au rang de montagnes russes. Alors que les événements de 2020 ne sont pas encore digérés, le retour de la guerre en Europe nous a fait peur ; et la proximité et la dureté de ce conflit nous a amené et nous amène encore maintenant tristesse et colère.

La vie de la Commune continue cependant et intègre les nouvelles composantes comme l'arrivée de réfugiés ou l'édiction de règles d'économie énergétique.

Dans ce contexte, les Services de sécurité et secours se sont préparé pour répondre aux différentes éventualités. Analyse de l'état des abris de protection civile, alimentation électrique des secours en cas de manque d'électricité, livraison d'eau d'extinction, rassemblement et information de la population en cas d'événement. Ces éléments et bien d'autres ont fait l'objet d'analyse.

Une révolution a eu lieu dans le monde pompier broyard. Avec la création du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Broye, le CSPi Estavayer a tenu son dernier rapport. C'est avec une grande fierté et un plaisir non dissimulé que j'ai présidé ce corps et non sans un gros pincement que je me suis réjoui de le voir voler vers d'autres objectifs à la faveur de la région. De son côté, la Police communale a travaillé sur de nombreux dossier, dont la construction du nouveau règlement de stationnement, la réforme de la gestion de l'hivernage des bateaux, la gestion des manifestations et le suivi des nombreuses demandes de la population.

En ce qui concerne le commerce local ; la pression n'a jamais été relâchée afin que l'on continue à défendre le maintien et le développement de la vie économique du bourg médiéval. Les différents projets ont été brillamment menés en collaboration avec la SCAVE. L'ouverture officielle de la zone piétonne estivale, la stabilisation de la journée des artisans, la balade photographique, et j'en passe, sont autant d'idées qui font briller la cité.

Le Musée quant à lui a fait l'objet d'une étude de l'université de Neuchâtel, afin de définir les angles à étudier dans le cadre de la mission que s'est donné le Conseil communal d'offrir une proposition de remaniement et transformation du site d'ici 2026.

La culture de manière générale va beaucoup mieux et a repris une certaine vitalité, même si elle montre encore des signes de fébrilité post COVID. Les salles de spectacle ont programmé leur saison normale, la bibliothèque a développé son offre et les festivals ont donné le change.

Enfin, le tourisme s'est également retrouvé dans une période de réforme, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme. Des discussions sur les modifications de fonctionnement liées à la nouvelle loi ont eu lieu et vont amener à des changements importants pour la Commune et la région. La culture, le tourisme et le commerce local sont synonyme d'enrichissement et de maintien de la qualité de vie pour la Commune. Nous devons développer ses relations inter villages pour mieux nous connaître et ne faire qu'un. Les thématiques citées ci-dessus sont la chance de notre belle Commune de se développer sans se dénaturer.

Samuel Ménétrey, Conseiller communal

4.2 Police communale

En 2022, après deux ans de pandémie, les manifestations ont quasi toutes repris à la grande satisfaction de toutes et tous. Notre Police communale, appuyée par le détachement de la Police – route du Corps des sapeurs-pompiers, a accompagné et supervisé à la réussite de quelque 20 manifestations, dont les principales affluences au niveau fréquentation ont été celles de l'Estivale ayant rassemblé pas moins de 35'000 festivaliers, du Giron des Jeunesses à Bussy, du Carnaval, du Swing in the Wind sans oublier nos traditionnels marché staviacois et la brocante. Ces manifestations nécessitent de nombreuses heures administratives, notamment dans des séances de coordination, de visions locales liées à la sécurité – police du feu, à la gestion de l'obtention de patentes K dites « provisoires », de l'aval de Services de l'Etat de Fribourg tels que la Police cantonale, le Service de Ponts & Chaussées, de la Préfecture, à l'engagement d'agents de gestion du trafic pour ne citer que les principales. M^{me} Yaëlle Heubi, déléguée au commerce local, a mis en place les marchés hebdomadaires dans un premier temps la place de l'Eglise puis à la Grand-Rue, ceci avec grand succès.

Début juin, les rues de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue, remises à neufs et mises en zone de rencontre limitée à 20 km/h, ont été inaugurées par les autorités cantonales et communales. La Grand-Rue, située entre le banc des Halles et l'impasse du Cerf, a été mise en zone piétonne. Tout trafic y était interdit et le piéton était ROI, ce qui a eu pour but de dynamiser le centre-ville avec 3 terrasses étendues à même les pavés. Cette expérience réussie sera reconduite pour 2023.

Par mesure de sécurité pour les visiteurs, 2 bornes télescopiques ont été installées en bas de la rue de l'Hôtel de Ville, et relevées lors des manifestations dont l'accès est strictement réservé aux seuls ayants-droits.

M^{me} Reveillard, secrétaire et les agents de police Corminboeuf et Clerc ont fait le choix de partir pour d'autres horizons. Durant l'été, M^{me} Francesca Traversa, a été engagée comme nouvelle secrétaire de police.

Un concept de défraiement des piquets de nos agents de police a été mis en œuvre et de nouvelles radios portatives Polycom cryptées, de même type que la Police cantonale, ont été acquises et sont fonctionnelles.

Le détachement de la Police route du CSPI, dirigée par la Lt Mylène Criblet, a participé et géré quelque 11 manifestations, afin de gérer le trafic et sécurisé les axes routiers.

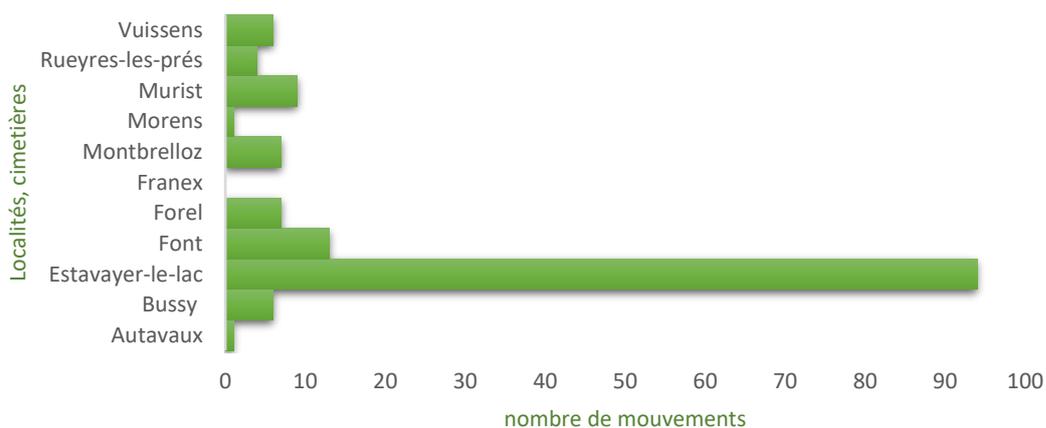
Nos 4 agents de police ont suivi une formation continue dans le tir au pistolet ainsi que le bâton tactique. Chaque employé de notre Secteur suit également des journées de formation à thèmes spécifiques à la Haute de gestion (HEG) ou au Centre de formation Interprofessionnel (CIP) à Fribourg.

4.2.1 Cimetières

L'ensemble des cimetières des localités d'Estavayer est légiféré par le même règlement et le tarif associé. Sont sous les mêmes conditions par convention, les communes de Sévaz et Cheyres-Châbles. Le site internet communal, par une section cimetières <https://www.estavayer.ch/cimetieres> permet à toute personne de connaître les possibilités qu'offre la Commune pour la dernière demeure, les tarifs et demande d'accès à un cimetière.

Près de 150 mouvements funéraires ont été enregistrés sur la Commune, dont près d'une trentaine d'urnes où les cendres du défunt ont été remises à la famille pour la destination de leur choix, soit une augmentation de 50%.

Répartition de mouvements funéraires pour 2022



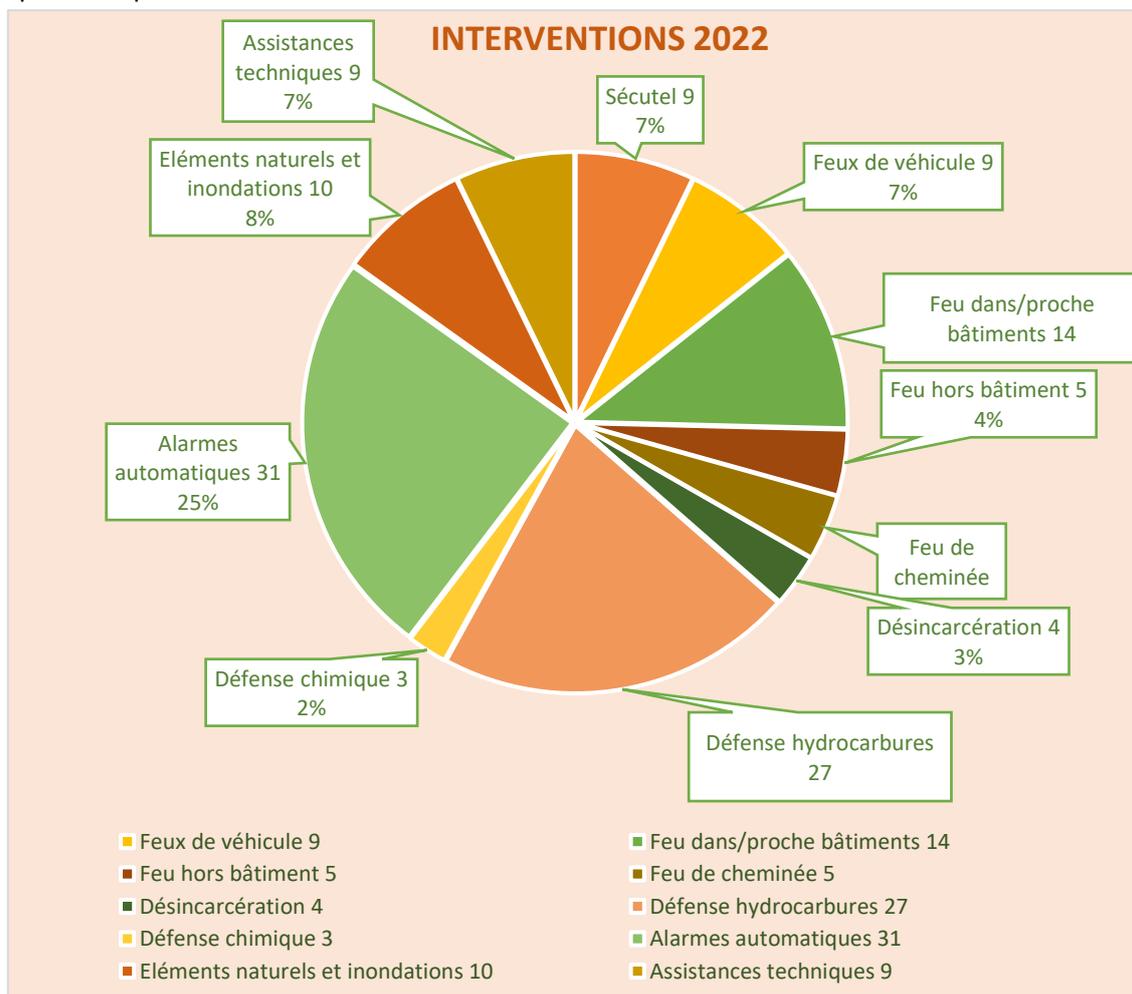
4.2.2 Chantiers et circulation

Rien de spécial en 2022 au niveau des chantiers.

4.3 Défense incendie

4.3.1 Sinistres et interventions

Le CR-CSPi d'Estavayer a été confronté à 126 interventions représentant un total de 2'053 heures de travail au cours de l'année 2022, cela représente une très légère diminution par rapport à 2021 qui en comptait 130 pour un total de 3'601 heures de travail.



4.3.2 Promotions

Les personnes suivantes se voient promues au 1^{er} janvier 2023 :

1. Au grade de premier-lieutenant : Sébastien Barras
2. Au grade de lieutenant : Claire-Lise Chanez et Sylvain Scherz
3. Au grade de sergent : David Di Gruttola, Youri Gassmann et Anthony Martin
4. Au grade de caporal : Laurent Grieder, Gaétan Métral et Nathan Torche
5. Au grade d'appointé : Roxanne Vouilloz, Théo Dessarzin, Eric Gentizon, Eric Lambert, Fabien Laubscher et Loris Tammaro

De plus, une personne a terminé son année en qualité de recrue et devient sapeur.

4.3.3 Formation

Afin de garantir un niveau d'instruction au sein du CR-CSPi, des personnes de notre organisation participent chaque année à des cours cantonaux et fédéraux.

Cours cantonaux :

-  Cours 101 nouveaux sapeurs : 1 participant
-  Cours 102 nouveaux Centre de Renfort : 4 participants
-  Cours 104 nouveaux porteurs : 4 participants
-  Cours 201 chef de groupe : 4 participants
-  Cours 202 donneurs de leçon : 2 participants
-  Cours 203 conduite intervention : 1 participante
-  Cours 204 chef d'intervention : 1 participant
-  Cours 252 CP formateurs : 3 participants
-  Cours 254 CP chef d'intervention : 4 participants
-  Cours 306 service de police : 3 participants
-  Cours 313 cours de base tunnel n°1 : 4 participants
-  Cours 314 cours de base tunnel n°2 : 2 participants
-  Cours 361 Centre de Renfort : 7 participants
-  Cours 363 et 364 perfectionnement tunnel : 9 participants
-  Cours 365 CP conduite ISC : 7 participants
-  Cours fédéral instructeur de protection respiratoire : 1 participant
-  Cours 450 perfectionnement instructeur : 2 participants

Cours Fédération de la Broye :

-  Cours visualisation : 2 participants
-  Cours machinistes MP : 3 participants
-  Cours CAFS base : 4 participants
-  Cours CAFS avancé : 5 participants
-  Cours CP officiers : 4 participants
-  Cours tactique ventilation : 4 participants

De plus, des cours de la Fédération suisse tels qu'échelle auto et bras élévateurs, sauvetage en profondeur et en hauteur, formation sur les moyens pyrotechniques sont organisés sur notre site, ce qui permet de collaborer étroitement avec ce partenaire.

4.3.4 Effectif

Au 1^{er} janvier 2022, le Corps se composait de 125 SP. Au 31 décembre 2022, l'effectif se montait à 113 SP, soit une diminution de 12 SP par rapport à 2021.

Notre Corps est composé de 40 SP pour la compagnie CR et 73 pour le CSPI.

Au niveau du recrutement, les citoyens désirant intégrer le CR-CSPI étaient conviés à une soirée d'information. 15 personnes ont montré un intérêt à rejoindre le Corps.

Chaque année et pour diverses raisons, nous devons prendre acte de plusieurs démissions de notre organisation. Ce rapport est l'occasion de les remercier pour leur engagement, plus particulièrement :

- L'App Thomas Zbinden
- Le Sap Olivier Rey
- Le Sgt Damien Krattinger
- Le Sap Kevin Sansonnens
- Le Lt Michaël Derivaz
- L'App Grégoire Maillard
- Le Sgt Frédéric Michel
- L'App Jean-Marc Ansermet

5 autres SP ont également quitté le Corps en 2022.

4.3.5 Matériel et équipement

Afin de répondre au mieux aux missions qui nous sont confiées, des acquisitions de matériel ont été effectuées. Pour les principales :

- 50 tenues d'attente
- 7 biper Swissphone
- 15 tenues de feu cantonales
- Divers équipements atelier/logistique
- Casques galet F1XF

4.4 Tourisme

La Commune souhaite développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique. Cela se traduit notamment par le soutien à diverses manifestations tout au long de l'année ou à favoriser la création de nouvelles manifestations.

Après un hiver 2022 encore tourmenté, le printemps a été celui du renouveau avec la levée des restrictions liées au COVID, ce qui a permis le bon déroulement des traditionnelles manifestations qui animent chaque année notre Commune.

4.4.1 Hébergement

Chaque année, l'Office du tourisme relève les statistiques d'hébergement dans la région pour la réalisation de son propre rapport annuel.

Les chiffres, pour le périmètre de la SD d'Estavayer sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils proviennent de l'Union fribourgeoise du Tourisme et incluent aussi bien les nuitées de passage que les nuitées calculées sur la base des forfaits pour résidence secondaire, mobilhome ou bateau.

Pour rappel, ces chiffres sont basés sur les décomptes des taxes de séjour. Ils ne comprennent pas les nuitées effectuées par les personnes en séjour professionnel régulier, pour l'unité d'hébergement dont elles disposent contractuellement à cet effet, les militaires, la protection civile, les pompiers, les patients et les pensionnaires d'hôpitaux, de homes et d'établissements à caractère social pour handicapés ou personnes âgées, les enfants âgés de moins de 16 ans, accompagnant leurs parents ou leurs représentants légaux.

A contrario, des nuitées liées aux forfaits qui sont restées relativement stables, les nuitées de passage en hôtellerie et parahôtellerie, en revanche, ont augmenté de 20% par rapport à 2021 (+ 21'000) et surtout de 25% par rapport à 2019, année de référence par rapport à la norme pré-Covid.

Il est très appréciable de constater que les hôtels ont pratiquement retrouvé leurs hôtes d'avant la pandémie et que les chambres d'hôtes continuent leur croissance. Les campings profitent quant à eux de la mise en lumière de l'été 2020, en enregistrant une augmentation de 37% par rapport à 2019. En globalité, les nuitées restent majoritairement générées par nos résidents secondaires qui paient des taxes de séjour au forfait. Toutefois, alors que ces dernières représentaient encore les 85% des nuitées enregistrées en 2021, elles voient leur ratio diminuer au profit des nuitées de passage, respectivement de 80% et 20% en 2022.

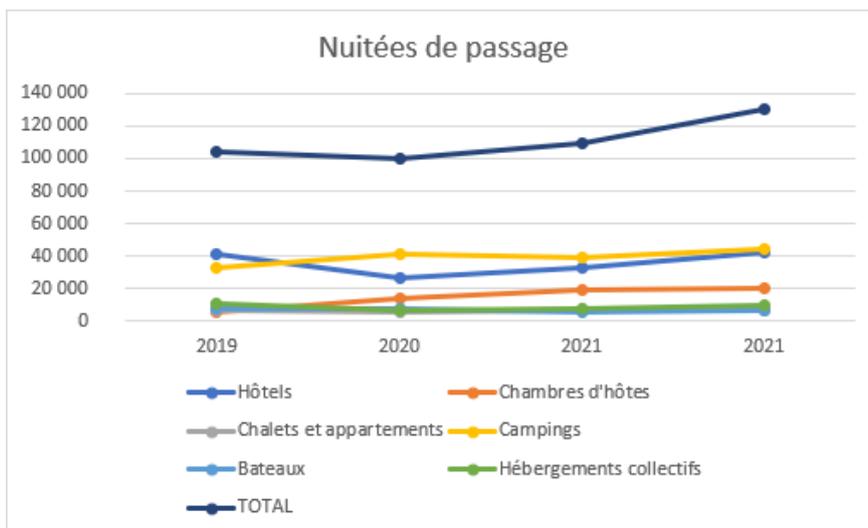
Nuitées totales 2022 = 663'762 + 3%

Variation des nuitées SD Estavayer	Variation 2021-2022		Variation 2019-2022	
	En nuitées	en %	En nuitées	en %
Hôtels	8 229	38.2	554	1.90
Chambres d'hôte	-262	-4.2	4 549	324.70
Chalets & Appartements	2 020	5.3	-627	-1.53
Campings	-1 984	-5.4	-1 271	-3.50
Bateaux	296	1.6	710	3.83
Hébergements collectifs	1 552	26.9	-1 600	-17.93
Totaux	9 851	7.7	2 315	1.71

Statistiques nuitées | SD Estavayer (yc Lully et Châtillon)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hôtels	29 868	29 652	33 186	23 068	24 411	24 944	29 189	16 077	21 514	29 743
Chambres d'hôte	3 699	3 905	3 006	2 254	1 777	1 685	1 401	5 064	6 212	5 950
Chalets & Appartements	43 846	44 026	43 472	42 681	42 239	41 006	41 012	39 750	38 365	40 385
Campings	37 331	37 908	57 198	38 146	35 977	37 209	36 365	38 446	37 078	35 094
Bateaux	20 151	19 862	19 303	19 348	19 306	19 358	18 534	18 731	18 948	19 244
Hébergements collectifs	11 418	11 266	11 329	10 432	9 425	7 687	8 926	4 960	5 774	7 326
Nuitées SD Estavayer	146 313	146 619	167 494	135 929	133 135	131 889	135 427	123 028	127 891	137 742
Taxe locale reçue (en CHF) par EPT	114 987	109 690	122 834	140 395	145 373	145 393	151 555	126 459	136 156	152 473

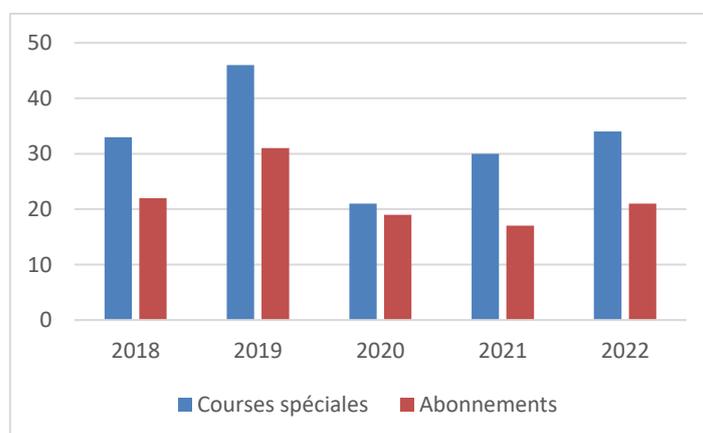
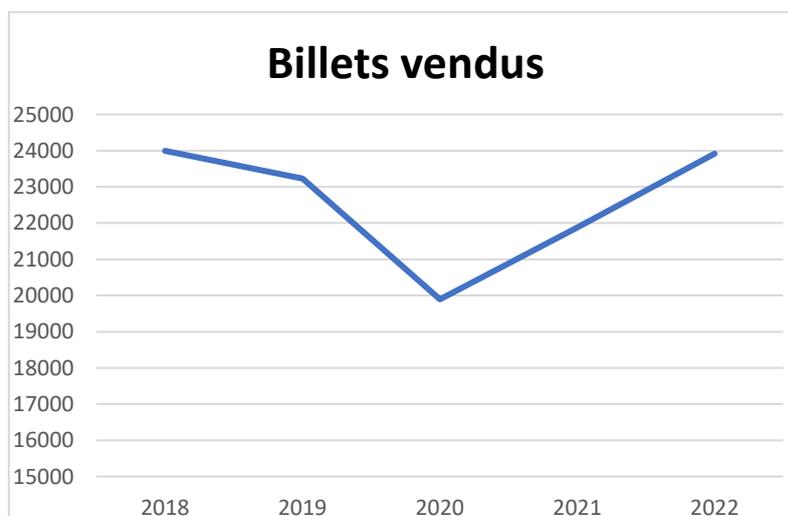
Augmentation des tarifs de la taxe de séjour locale en 2015.



4.4.2 P'tit train touristique

Le P'tit train touristique est toujours apprécié des visiteurs de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Il est aussi régulièrement sollicité pour des courses spéciales. Les tours organisés lors du parcours des crèches a été un grand succès et ont attiré beaucoup de curieux, parents et enfants.

Les deux graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'exploitation 2022, en comparaison avec les trois années précédentes.



4.5 Culture

Outre par le biais de son Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles qui est présenté plus en détail ci-après, la Commune d'Estavayer apporte un soutien aux divers acteurs culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions culturelles organisant des manifestations ou la mise à disposition d'infrastructures et de Services communaux.

4.6 Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

En 2022, le personnel du Musée est composé de cinq employés dont trois qui travaillent à l'accueil, une collaboratrice scientifique et la conservatrice. Une personne de l'accueil a terminé son mandat d'une année au mois de mars et a été remplacée dès le mois de mai 2022. Durant cette année, toutes les collaboratrices ont suivi les formations continues proposées par la Commune pour améliorer leurs compétences et deux agentes d'accueil ont suivi un cours pour mieux maîtriser des situations difficiles à l'accueil.

Les chiffres de l'année 2022 se sont stabilisés et représentent la moyenne d'entrées de visiteurs depuis plusieurs années. Pour information :

	2021	2022
Entrées payantes	3908	3323
Adultes (CHF 5.-) + groupes adultes (CHF 4.-)	1917	1613
AVS/AI (CHF 4.-) + groupes AVS/AI (CHF 3.-)	665	600
Étudiants, enfants (6 – 16 ans) + groupes étud./enf. (CHF 2.-)	1326	1110
Entrées gratuites	886	455
Enfants en dessous de 6 ans	640	434
Classes écoles d'Estavayer, Croix Rouge, groupes de réfugiés, apéritifs, vernissages, conférence, Journée des moulins, C'est la fête au Musée, Culture & Ecole, Marionnettes	246	852
Cartes de réduction (Raiff, PM, la clé, be my guest)	1417	970
Total entrées	6211	6034
Groupes	31	44
Classes d'école	25	34
Autres groupes	6	10
Animations		
Visites guidées : français	6	8
Visites guidées : allemand		
Ateliers	2	11

4.6.1 Inventaire et restauration

La suite de l'inventaire se fait en parallèle avec les autres activités du Musée. Cette année, M. Michel Mauvilly, préhistorien, complète bénévolement l'inventaire des objets archéologiques et les introduit dans la base de donnée Mus-e.

Au cours de l'année 2022, les travaux suivants ont contribué à la conservation et à la restauration de la collection :

- **La collection des grenouilles en danger** : Les vibrations constantes, causées par la circulation dans la rue du Musée et dans la ruelle de la Fausse Porte, engendrent des dégradations sur plusieurs grenouilles naturalisées. En plus de réparer la peau fragile de plusieurs batraciens, perforée par la structure métallique qui les tient debout, la restauratrice reconstruit un bras arraché et fabrique spécialement un support en cuivre pour un sceptre. La restauratrice sauve ce qui peut l'être pour que le Musée puisse continuer de garder son surnom « Musée des grenouilles ».
- **Nettoyages, rangements et inventaire** : Dans le même élan que l'année précédente, les objets sont régulièrement nettoyés afin de réduire l'emploi de produits toxiques.

4.6.2 Donations

La collection du Musée s'est agrandie avec la donation de Jean-René Roth ; une lanterne de moulin (partie de l'engrenage d'un moulin nommé « lanterne », provenant de l'ancienne scierie Pizzuolo à Liguoruetto au Tessin, actuellement en possession de la famille Roth d'Autavaux).

4.6.3 Emprunt

Aucun emprunt n'a été effectué en 2022.

4.6.4 Bâtiment

L'agrandissement du Musée, ajoutant deux petites salles côté sud du bâtiment, devait donner un espace d'exposition permanent à la collection de maquettes des moulins de Louis Pillonel. Des plans d'aménagement des salles ainsi que la scénographie avec un budget précis sont établis. Au final, le projet est abandonné, au profit de l'élaboration d'un plan général pour l'ensemble des bâtiments de la rue du Musée 11 et 13. Cette démarche permettra de commencer, selon les règles de l'art, par la rénovation des toits qui se trouvent actuellement, faute d'entretien et d'investissement, dans un état de détérioration avancée.

4.6.5 Médiation culturelle

L'année 2022 est riche en expositions temporaires, événements et animations.

Exposition temporaire *Les moulins de Louis Pillonel* 10.03-30.12.2022 :

Après un travail intense de révision et de nettoyage des maquettes, impliquant non seulement Daniel Pillonel mais aussi ses amis et son frère Gérard, elles sont en état de marche pour l'ouverture de l'exposition temporaire. Elles sont présentées sur de nouveaux socles, permettant aux visiteurs de voir les détails grâce à l'éclairage intégré. L'historique des moulins de la région ainsi que leur fonctionnement sont les thématiques développées dans le cadre de cette exposition. Pour découvrir la mécanique de plus près, les visiteurs sont invités à jouer au meunier et à activer le moulin créé par Gobio.



Conférence par Hervé Galeuchet, *L'eau à Estavayer, Utilisations & Enjeux, hier, aujourd'hui, demain*, 22.03.2022 :

Entouré par le décor agréable de la salle du Conseil Général, M. Hervé Galeuchet présente la conférence au public, venu en grand nombre. Le 22 mars est la journée internationale de l'eau, le thème de la conférence annonce celui de la future exposition temporaire, élaborée en collaboration avec M. Hervé Galeuchet et l'équipe du Musée.



Daniel Pillonel en discussion avec un visiteur.

Journée des moulins, 28.05.2022 :

Cette journée est organisée en collaboration avec l'Association des amis des moulins suisses et M. Heinz Schuler du Moulin Dessous-Tours à Corcelles-près-Payerne. La combinaison de visite de maquettes de moulins au Musée et la visite d'un véritable moulin produisant l'huile de noix est fort apprécié par le public qui est nombreux à découvrir les deux endroits.

Présentation des maquettes de moulins en mouvement :

Répartis sur toute l'année, les sept dimanches de démonstrations des maquettes de moulins sont bien fréquentés. M. Daniel Pillonel, archéologue de formation, partage avec enthousiasme ses connaissances approfondies sur les moulins, sur la vie des meuniers et sur les moulins antiques avec le public intéressé.



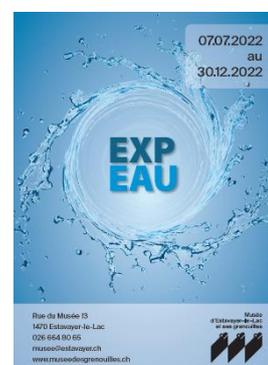
Les élèves regardent, touchent et soulèvent les copies d'outils du néolithique.

Ateliers « La hache néolithique », 25 - 26.05.2023 :

M. Michel Mauvilly, préhistorien, accueille cinq classes au Musée. L'atelier est interactif et stimulant. Les enfants participent avec entrain. A leur plus grand bonheur, ils peuvent regarder et toucher des facsimilés que l'archéologue a créés au cours de sa carrière.

Exposition temporaire ExpEAU 07.07 – 30.12.2022 :

M. Hervé Galeuchet, guide du Musée, joue les muses en inspirant l'équipe du Musée de la thématique de l'eau. Il partage généreusement les informations rassemblées pour sa conférence du mois de mars. Celles-ci ont été retravaillées afin de créer un concept et une scénographie toujours en lien étroit avec les objets du Musée, l'architecture du bâtiment et des personnes staviacoises. La salle 4 étant déjà occupée par les moulins, c'est l'espace dans les autres salles qui est aménagé afin de présenter le thème de l'eau.



C'est la fête au musée 02.10.2022 :

Une journée spéciale offrant des ateliers et des visites guidées est organisée dans le cadre de l'exposition temporaire. Le public, venu en grand nombre, est accueilli de 10h à 18h et la journée est rythmée par quatre ateliers pour enfants de 4 à 12 ans. Simultanément, des visites guidées de l'ExpEAU sont présentées aux parents et aux personnes intéressées. La formule est appréciée par les nombreux visiteurs, elle demande cependant la présence d'un grand nombre d'employés du Musée.



Le jeu de la grenouille lors de l'événement « C'est la fête au musée ».

Visites guidées « Ville & musée » :

M. Hervé Galeuchet propose cinq visites guidées. Après une brève présentation du thème au Musée, les participants suivent le guide en ville pour de plus amples explications *in situ*. Ces visites guidées sont très appréciées par un public nombreux et fidèle. La préparation impeccable est récompensée par deux grands articles dans le journal local Le Républicain.

Visite guidée musicale :

Afin de marquer l'approche de la fin de l'ExpEAU, une visite guidée spéciale mêlant information sur l'ExpEAU et musique, suscite l'enthousiasme du public. Pauline Rouiller, collaboratrice scientifique, présente l'exposition et les musiciennes Monique Volery, Christel Sautaux et Dominique Bloechle jouent et chantent à intervalles des pièces en lien avec le thème de l'eau.



Atelier Culture & Ecole. Le nuancier des émotions.

Festival Culture & Ecole 7 – 11 novembre 2022 :

Mona, la petite grenouille de la scène « A l'école » s'est échappée ! La mission des élèves est de la retrouver. Ils écoutent une histoire haletante en guise d'introduction, puis tels des détectives, suivent sa trace et découvrent ses émotions. Chaque élève crée ensuite avec Aline Wetzel, artiste peintre, un nuancier d'émotions personnalisé et exprime ses propres émotions avec de la gouache. L'aventure de Mona permet aux élèves de connaître le vocabulaire de cinq émotions en allemand et vice versa pour les élèves alémaniques qui apprennent les expressions en français. L'atelier a connu un grand succès, toutes les places ont été prises en quelques jours.



Atelier Culture & Ecole. A la recherche de Mona.

Spectacles de marionnettes par Cécile Duffey :

Les marionnettes de Cécile Duffey enchantent les grands et petits spectateurs. Le conte de Noël « L'ange et le petit berger » a pris tout son sens en ce mois de décembre et son message de paix a été entendu. L'organisation, la mise en place et la communication de ces événements se sont fait en commun avec l'Office du tourisme d'Estavayer.



Spectacle de marionnettes avec Cécile Duffey « L'ange et le petit berger ».

4.6.6 Communiquer

En vue du grand nombre d'événements organisés au Musée en 2022, l'importance de la communication augmente proportionnellement au point que désormais, une attention particulière lui est attribuée. Ainsi, toutes les ressources gratuites sont systématiquement exploitées afin d'attirer l'attention du public. Une collaboration fructueuse entre les futurs médiamaticiens, des élèves du Centre professionnel du Nord Vaudois, a résulté en plusieurs supports graphiques de grande qualité.

4.6.7 Accueil visiteur

L'offre de la boutique ne cesse de s'agrandir et de se diversifier en proposant de la marchandise au sujet des grenouilles.

Cartes, cartes postale et souvenirs : L'offre se diversifie et s'agrandit chaque année. Malgré la préférence pour les articles bon marché en plastique, l'assortiment proposant des réalisations d'artisans locaux connaît un succès grandissant. Les collaborations avec les artisans de la région se renforce et se diversifie.



4.7 Commerce local

En 2020, le Conseil général a accepté un crédit permettant de réaliser plusieurs actions de soutien en faveur du commerce local à la suite de la crise du COVID. La mesure principale consistait à mandater, durant 2 ans, un-e chargé-e de mission / délégué-e au commerce local.

Les principales actions réalisées :

Pour la deuxième année consécutive, M^{me} Heubi, qui occupait ce poste, a réalisé différentes actions tout en poursuivant les missions suivantes :

- Développer l'attractivité du centre-ville
- Promouvoir le commerce local
- Avoir un rôle de lien

Axe 1 : développer l'attractivité du centre-ville

Un centre-ville attractif permet d'attirer davantage de clientèle et à terme, d'attirer également de nouveaux commerces afin de suivre un cercle vertueux. Dans le but de développer cette attractivité, différentes actions ont été menées au niveau de l'accueil (esthétisme du centre-ville), du développement de l'offre commerciale et de l'animation.

Décorer et aménager le centre-ville :

Divers aménagements et décorations ont été installés dans la ville, afin d'embellir la zone commerciale et d'améliorer l'expérience des clients dans ce « centre commercial à ciel ouvert ». Certains aménagements avaient également un rôle de signalétique ou de chicane pour les voitures, dans le cadre de la zone piétonne estivale notamment, tout en gardant le charme de la vieille-ville :

- Aménagements de la zone piétonne estivale :
 - Fermetures esthétiques des rues avec des bacs à fleurs et vélos fleuris
 - Installation d'un banc « selfie » dans la Grand-Rue
 - Poteau signalétique sur les places de parc de la Grand-Rue pour annoncer la zone piétonne estivale et les parkings les plus proches.
 - Installation de nouveaux accrochages estivaux de mai à novembre
- Aménagements de la zone de rencontre :
 - Installation de bancs autour des arbres de l'Hôtel-de-Ville et de la Grand-Rue
 - Bâche « zone de rencontre » et panneaux d'information pour annoncer le changement de priorité.
 - Terrasses : accompagnement pour la mise à l'enquête des nouvelles terrasses à la Grand-Rue.

- Décorations au banc des halles :
 - o Exposition « la ville d'Estavayer à travers la photographie » : collaboration avec Estasympa (Aline Catano) pour la recherche de cartes postales et photos du vieil Estavayer.
 - o Œuvre Artichoke : Artichoke a repris ce cadre pour la réalisation d'une œuvre éphémère durant leur festival.
- Poteaux provisoires : création des poteaux de signalétique pour améliorer la signalétique en ville de manière provisoire :
 - o Installation de poteaux de signalétique dans la ville (août à novembre), à 4 endroits (entrées de ville, parkings, lac). Ces panneaux signalaient les quartiers les plus proches et présentaient une carte de l'offre commerciale.
 - o Installation de signalétique pour les événements et animations (Journée des artisans, exposition photographique).
- Décorations de Noël : mise en place d'un projet participatif avec un groupe de commerçants pour créer une décoration de Noël harmonieuse entre les commerces.

Développer l'offre commerciale :

La qualité et diversité de l'offre commerciale sont des critères pour le choix d'un lieu pour faire ses achats. Dans ce but, la Commune souhaite s'engager pour diminuer la vacance commerciale et développer l'offre commerciale.

- Contrat de sous-location avec la pharmacie BENU : cette dernière est locataire de la surface jusqu'en juin 2026. Dans le but d'éviter que cette arcade reste vide, un contrat de sous-location a été signé avec la pharmacie pour y organiser des magasins éphémères. La première sous-sous-location s'est déroulée durant 4 jours de décembre avec l'accueil de 3 artisans pour un magasin éphémère de Noël.
- Commission de gestion de l'offre commerciale : la Commission du commerce local a ajouté la gestion de l'offre commerciale à son cahier des charges. Ce qui a mené aux actions suivantes :
 - o Réaliser un état des lieux du commerce staviacois actuel et une vision de l'image du commerce dans les 3-5 prochaines années. Cet état des lieux a pour but de développer une stratégie commune entre la SCAVE et la Commune pour démarcher de nouveaux commerces.
 - o Mise à jour d'un état des lieux des surfaces vacantes tous les 6 mois. Cette action permet d'avoir un suivi des surfaces disponibles et de l'offre commerciale.
 - o Avoir un rôle de lien. Dans le but d'être proactif dans la recherche de nouveaux locataires, la personne en charge du commerce local réalise les actions suivantes :
 - Mise à jour d'un fichier de suivi (CRM) des surfaces disponibles et des personnes intéressées et mise en lien lors d'un nouveau déménagement.
 - Publication des surfaces commerciales disponibles sur le site de la Commune.
 - Information de la Commission du commerce local lors d'un déménagement afin que l'information soit relayée dans le réseau des commerçants.

Événements et animations :

Les animations contribuent à rendre un centre-ville vivant. Pour cette raison, divers événements ont été mis en place pour la population :

- Marchés hebdomadaires :
 - o Relance des marchés hebdomadaires du mercredi.
 - o Agrandissement des marchés des samedis.
 - o Déplacement des marchés dans la Grand-rue durant la zone piétonne estivale.

- Validation des règlements relatifs aux marchés hebdomadaires.
- Bourse aux vélos : organisation de la première bourse aux vélos en avril 2022, en collaboration avec l'Animation, les Sports, l'Association des vélos et Velozone.
- Feu vert à Estavayer : inauguration de la zone piétonne estivale le vendredi 3 juin dans le but d'accueillir la conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens, et le Conseil d'Etat au complet.
- Balade photographique : un parcours photographique a été réalisé par Simon Brunet, avec 18 œuvres affichées dans la vieille-ville et dans les vitrines des commerces. Cette exposition avait pour but de remplacer le septembre pictural et d'animer la ville pendant une période creuse (8 octobre au 12 novembre). La SCAVE a organisé le vernissage, des visites guidées et le finissage en collaboration avec le photographe.
- Journée des artisans : la seconde édition s'est déroulée le 5 novembre avec une vingtaine d'ateliers ouverts dans la vieille-ville, avec 5 nouveaux artisans.

Axe 2 : Promouvoir le commerce local

Les actions de promotion présentées ci-dessous ont pour but d'encourager la population à consommer à proximité de chez elle et d'augmenter ainsi la circularité de la monnaie sur son territoire.

Monnaie locale : suite

La Carte Kariyon Estavayer est désormais devenue la carte SCAVE Estavayer. Cette monnaie locale est gérée par les commerces, qui bénéficient de ses avantages. La communauté s'est agrandie de 70 à 90 commerçants en 2 ans.

- Promotion de 20%: en soutien aux travaux, le Conseil général a accepté de financer une seconde promotion sur les cartes Kariyon Estavayer, ce qui a permis de générer un chiffre d'affaire de CHF 200'000.00 dans les commerces locaux.
- Promotion des cartes au sein de la Commune : offre de cartes Kariyon Estavayer (désormais SCAVE) pour :
 - Les nouvelles naissances (CHF 50.00)
 - Les nouveaux habitants (CHF 25.00)
 - Les cadeaux au personnel communal (entre CHF 100.00 et CHF 200.00).
- Transmission de la carte Kariyon Estavayer à la SCAVE :
 - La SCAVE a repris la gestion des cartes. Le lancement des cartes *SCAVE Estavayer* a été annoncé à la rencontre des entreprises de septembre.
 - Divers concours ont été organisés en collaboration avec Kariyon pour faire connaître ces nouvelles cartes (concours de le SCAVE, calendrier de l'avent, journée des artisans).
 - Promotion auprès des entreprises : envoi d'un email à toutes les entreprises staviacoises pour les encourager à offrir des cartes *SCAVE Estavayer* à leur collaborateur.

En date du 21 décembre 2022, les montants suivants ont été générés pour l'économie locale :

- Montant des cartes Kariyon estavayer et SCAVE acheté => CHF 229'470.00
- Montant des cartes Kariyon estavayer et SCAVE dépensé => CHF 195'109.00

Actions de promotion de Noël (décembre 2021)

- Calendrier de l'Avent : chaque jour, un commerce d'Estavayer propose une offre à la population. Ce calendrier a été envoyé en tout-ménage aux habitants (environ 4800 envois). Plus de 350 personnes ont participé au concours durant les dimanches pour gagner une carte SCAVE Estavayer (bon taux de conversion selon l'équipe de Local Impact).

- Offre P'tit train et restaurant : durant l'itinéraire des crèches, les clients peuvent dépenser le ticket du P'tit train (valeur de CHF 3.00) dans les restaurants / bars / cafés de la ville.

Autres actions :

- Accompagner la transition numérique :
 - Ateliers de digitalisation pour les commerces : co-organisation des ateliers de formation sur les outils de communication digitaux en collaboration avec la SCAVE et Laura Monney
 - Digitalisation de la SCAVE et des commerces :
 - Transmission de contenu pour leurs réseaux sociaux et site internet.
 - Digitalisation du concours de novembre grâce à l'utilisation de l'application Kariyon.
- Guide des traiteurs locaux : ce guide a été créé dans le but d'encourager les locataires de salles communales à choisir des traiteurs locaux. Il est publié sur le site internet et transmis pour chaque demande de location.

Axe 3 : Avoir un rôle de lien

Des échanges réguliers avec les commerçants permettent à la Commune de connaître les besoins du terrain et de proposer des projets qui y répondent. Dans le but de favoriser les échanges entre les commerçants et la Commune, les actions suivantes ont été entreprises :

- Commission du commerce local : rencontre organisée 1x / mois avec 3 représentants de la Commune et 3 représentants de la SCAVE.
- Collaboration avec la SCAVE : la déléguée au commerce local a participé à l'assemblée générale de la SCAVE ainsi qu'à certains comités.
- Sonder les retours : organisation d'une séance de retours sur la zone piétonne estivale
- Communication sur les projets : lettre d'information du commerce local envoyée chaque trimestre
- Contribuer à rendre la SCAVE plus attractive : participation à des ateliers organisés par le comité pour définir la vision et mission de la SCAVE sur les 3 prochaines années.
- Développer un esprit participatif : mise en place d'un groupe de projet pour les décorations de Noël composé de plusieurs membres de la SCAVE.

Evolution du poste :

A la suite de ces deux années de mission, le Conseil général a accepté de réitérer un mandat de 2 ans pour le commerce local, tout en faisant évoluer les missions actuelles. Dès janvier 2023, M^{me} Marine Raffini reprendra le poste de déléguée à l'économie locale et au développement durable



5. Santé, Affaires sociales

5.1 Introduction du conseiller communal

La santé et les affaires sociales n'ont que peu de visibilité pour les citoyens, la principale raison en est bien sûr la confidentialité et le respect de la sphère privée.

Le Canton de Fribourg est divisé en 7 districts pour les entités sociales, Gruyère, Glâne, Sarine, Lac, Singine, Veveysse et Broye.

La prise en charge des personnes concernées obéit aux lois fédérales et cantonales, ce qui fait que les Communes n'ont que peu, voire pas du tout de possibilité d'influencer la gestion de notre Secteur broyard. Malgré le respect de ce protocole de protection, tout a été mis en place pour retrouver un semblant de normalité pour les patients bénéficiant des soins à domicile ainsi que pour les résidents des EMS.

Bien sûr le début de l'année 2022 a laissé les traces de la pandémie et celle-ci étaient encore bien visibles mais elles se sont estompées au fil de l'année.

RSSBF

Le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF), mis en place en 2019, était dispersé auparavant sous l'égide de l'Association des Communes broyarden pour l'organisation médico-sociale. Aujourd'hui réuni en une seule entité, les statuts ont été actualisés fin 2022 selon les nouvelles règles édictées par le Canton et la Confédération.

Après trois années d'existence, plus personne ne met en doute la raison d'être du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF). La structure est encore jeune mais étant donné qu'elle est dirigée par des personnes compétentes et expérimentées, elle fonctionne avec une grande efficacité.

EMS

Mes nombreuses réunions, hors Commune, pour les 2 projets EMS Broyard à Estavayer-le-Lac et à Domdidier pour les séances de Commission de bâtisse (COBA) et du Comité de direction du RSSBF ont été très intenses et constructives. Grâce à celles-ci, nous avons pu mettre tout en œuvre afin de respecter les délais prévus. A la suite du lancement du mandat d'étude parallèle (MEP), les lauréats ont été choisis et nous entrons maintenant dans la phase concrète de ces projets.

Les 2 projets seront soumis aux marchés publics selon le planning suivant : le référendum financier sera soumis par votation à la population broyarde en 2023 et les premiers éléments de construction sont programmés dans le courant de 2024.

Le vieillissement démographique et la croissance de la population restent des thématiques majeures pour les années à venir et il faut en tenir compte pour les années futures, afin de prévoir les structures nécessaires.

Il est aussi important que les Communes investissent dans des structures d'appartements adaptés aux besoins d'aujourd'hui ; le temps de vie avant le passage en EMS se prolonge et celui-ci doit être pris en compte. Des buts doivent être fixés dès maintenant pour soutenir nos aînés dans cette phase de l'existence.

SSDB

En tant que Président du Service social de la Broye, j'ai assisté et présidé toutes les séances réunissant la Commission sociale et les assistants sociaux, afin de débattre des différentes aides pouvant être apportées aux situations compliquées des Broyards suivis par notre réseau.

On remarque, à regret, une dégradation du niveau de vie de la population et l'augmentation des demandes d'aide de jeunes ou de jeunes adultes au système social, soit par manque de motivation ou soit par manque de formation. Il faut trouver des solutions pour aider notre jeunesse afin que cette situation s'améliore et ne perdure pas dans le futur.

SASDB

Le Service d'aide et de soins à domicile de la Broye fribourgeoise a pour but de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile par des infirmiers et infirmières qualifié-es à des personnes de tout âge et à des familles confrontées transitoirement ou durablement à des difficultés liées à une maladie, à un accident, à un handicap ou à une crise.

Pour les proches aidants, un formulaire de demande d'indemnités, selon la loi sur indemnités forfaitaires (LIF) se trouve sur le site du Service d'aide et de soins à domicile de la Broye.

Le réseau santé social de la Broye Fribourgeoise fonctionne de manière efficace et la motivation de tous les employés et participants est très élevée. Que chacun soit ici remercié de ses efforts au service de la population Broyarde.

HIB

Le HIB a présenté aux Communes et publique sa vision et objectif pour les années à venir sous **Objectifs et orientations stratégiques 2025 et +.**

La mission intercantonale de l'HIB consiste à offrir aux habitants de la Broye des soins aigus et de réadaptation de proximité, adaptés aux besoins de la population.

Dans le cadre de son mandat de Service public, l'HIB accueille toutes les personnes dont l'état de santé requiert des soins de jour et de nuit, 24 heures sur 24,7 jours sur 7. Il coopère avec des hôpitaux de référence (CHUV, HFR et autres hôpitaux de proximité) et aide à la coordination avec l'ensemble des acteurs médico-sociaux des soins et à l'offre qui s'y rapporte.

Jean-Claude Votta, conseiller communal



6. Aménagement du territoire et constructions

6.1 Introduction du conseiller communal

Le Service du territoire est le carrefour de plusieurs temporalités au sein de l'Administration communale. En effet, il traite du présent dans la cadre de la Police des constructions, du passé dans son rôle de garant du patrimoine et de l'avenir au travers des futures planifications imaginées et mises à l'enquête de manière successive durant 2022. Les diverses problématiques issues de ces trois temporalités ne trouvent pas toujours facilement une réponse, et c'est le rôle des collaborateurs-trices du Service que de concilier tous ces aspects de l'aménagement du territoire, de la mobilité, du cadre légal, pour offrir aux habitants une prestation valable, utile et efficiente. Que toutes et tous, secrétaires, chef, collaborateurs-trices et apprenti-e-s soient ici sincèrement remerciés de leur engagement quotidien.

Le présent est un ogre, et la Police des constructions nécessite une attention de tous les instants : traitement des demandes simplifiées et ordinaires, des procédures d'annonce, des contrôles nécessaires au respect du cadre légal, et de bien d'autres choses encore. Il convient de rappeler encore une fois que peu de dossiers rencontrent des difficultés au sein de l'Administration. Souvent, un simple complément ou une légère modification sont nécessaires et ne rallongent pas inutilement une procédure bien rôdée. Quelques cas sont toutefois plus complexes, et ce pour des raisons diverses : situation patrimoniale particulière, nouvelle réglementation, inadéquation de la demande avec la planification en cours, etc. Une bonne coordination entre tous les acteurs permet généralement aux projets de trouver une fin heureuse.

Le futur est prévu au travers des diverses planifications, découlant souvent d'autres instruments supérieurs. 2022 a vu la révision des divers PAL de la Commune continuer leur chemin : enquête complémentaire à Estavayer-le-Lac, adoption des PAL de Font et Bussy, enquête générale à Rueyres-les-Prés et Morens, approbation partielle du PAL de Vuissens par le Canton. Chacune de ces planifications fait l'objet de discussions au sein de la Commission d'aménagement du territoire, en vue de répondre aux nécessités diverses, celles des habitants, de la législation supérieure et de la vision d'ensemble dégagée lors des diverses séances. Merci aux membres de leur engagement sans faille au service de la communauté.

Le passé peut surgir à chaque instant lors des activités du Service. La situation patrimoniale privilégiée et la qualité paysagère d'Estavayer impliquent une attention particulière lors de la mise en œuvre de projets ou de planifications au sein d'objets recensés et protégés. De même, l'héritage laissé par nos prédécesseurs a un poids certain dans les perspectives qui s'offrent au Service et au Conseil communal pour proposer des solutions adéquates aux habitants. La mobilité générale a fait l'objet d'ateliers divers, menés avec l'aide de mandataires spécialisés. La Commission d'aménagement du territoire a reçu du Conseil général le mandat de suivre cette thématique. Ces réflexions approfondies permettront de répondre, à moyen terme, à l'objectif « mettre en place la mobilité du futur » du plan de législation.

Finalement, les projets plus larges, comme le plan directeur régional, la création de la zone sportive du Château d'eau ou encore l'aménagement de Plein Sud continuent leur chemin, parfois de manière très lente et sinueuse, d'autres fois par accélérations soudaines. Le Conseil communal reste confiant quant à la concrétisation de ces projets.

Eric Rey, vice-syndic

6.2 Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à 15 reprises durant l'année 2022. La Commission a contribué aux travaux suivants :

- Préparation de l'enquête publique aux conditions d'approbation du PAL de Bussy
- Préparation de la mise en œuvre du transport public urbain
- Préparation du PAD Esserpis
- Mise en œuvre de la circulation vieille-ville
- Préparation de la mise à l'enquête de la révision générale du PAL de Rueyres-les-Prés
- Participation à un atelier en lien avec le PAD Plateau de la Gare
- Participation à l'atelier vélo
- Préparation de la mise à l'enquête de la révision générale du PAL de Morens
- Régime de circulation en vieille-ville, fermeture estivale
- Mise en œuvre du concept d'indication de direction en vieille-ville

La Commission travaille en étroite collaboration avec le Conseil communal et demeure une force de proposition lors du traitement de dossiers complexes et de longue haleine.

6.3 Urbanisme – Plans d'affectations des zones

Secteur Bussy

Les modifications consécutives à l'approbation partielle, par le Canton, de la révision générale du PAL du 18.07.2018 ont été mises à l'enquête publique le 4.03.2022. Une séance d'information publique a eu lieu le 23.02.2022. Le Conseil communal a adopté le PAL et rendu les décisions sur oppositions le 18.07.2022. Le dossier est actuellement à l'examen final auprès de Canton.

Secteur Font

Suite aux mises à l'enquête publiques de juin et septembre 2021 du dossier aux conditions d'approbation de la révision générale du PAL, le Conseil communal a adopté le PAL et rendu les décisions sur oppositions le 4.04.2022. Il se trouve actuellement auprès du Canton pour l'examen final.

Secteur Morens

Le retour de l'examen préalable est parvenu le 13 juillet 2022. Le SeCA a préavisé favorablement le dossier pour autant qu'il soit tenu compte des remarques et conditions, hormis deux modifications. Le dossier de la mise à l'enquête de la révision générale du PAL de Morens a eu lieu du 16 décembre 2022 au 31 janvier 2023. Une séance d'information publique a été organisée préalablement. Les oppositions seront traitées au premier trimestre 2023.

Secteur Rueyres-les-Prés

Le retour de l'examen préalable est parvenu le 12 novembre 2015. Le dossier de la mise à l'enquête de la révision générale du PAL de Rueyres-les-Prés a eu lieu du 10 septembre au 10 octobre 2022. Quatre oppositions ou remarques sont parvenues au Service du territoire. Les opposants ont été reçus en séance de conciliation. Une enquête complémentaire est prévue pour le premier trimestre 2023.

Secteur Vernay

En date du 23.03.2022, la DIME a approuvé la modification du PAL de Vernay faisant suite aux conditions d'approbation de la révision générale du PAL de l'ancienne Commune de Vernay, approuvé par le Canton le 3.02.2016. La décision n'a fait l'objet d'aucun recours au Tribunal cantonal, bien qu'elle n'approuve pas l'ensemble du dossier et que des éléments doivent encore faire l'objet d'une mise à l'enquête publique dans un délai de 6 mois, dès son entrée en force. Le Service du territoire a planifié pour la fin de l'année 2023 l'ultime mise à l'enquête publique aux dernières conditions d'approbation.

Secteur Vuissens

Le Conseil communal s'est déterminé en date du 28.01.2022 sur les éléments que la DIME entendait ne pas approuver dans le cadre de la révision générale du PAL mis à l'enquête publique et adopté en 2018. Le 22.06.2022, la DIME a approuvé partiellement la révision générale du PAL. Dans cette décision, qui a fait l'objet d'aucun recours au Tribunal cantonal, plusieurs éléments, dont des nouvelles zones à bâtir, n'ont pas été approuvés par la DIME. Celle-ci demande à ce que les modifications et adaptations consécutives à l'approbation fassent l'objet d'une mise à l'enquête dans un délai de 6 mois dès l'entrée en force.

Secteur Estavayer-le-Lac

L'enquête complémentaire du PAL d'Estavayer-le-Lac a eu lieu du 14 octobre au 14 novembre 2022.

L'enquête a fait l'objet de

7 oppositions réitérés

4 remarques

10 oppositions qui ont fait l'objet de séance de conciliation dès décembre 2022 et durant le 1^{er} trimestre 2023.

6.4 Constructions

Le Service du territoire a traité 217 dossiers de constructions durant l'année 2022. Parmi ces dossiers, on compte notamment :

- 162 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 47 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 8 demandes préalables de permis de construire.

De plus, la Commune a reçu 92 demandes d'installation pour des panneaux solaires photovoltaïques.

6.5 Urbanisme – planification supérieure

La Commune a été largement sollicitée par la COREB lors de la phase d'établissement du plan directeur régional. Celui-ci traite distinctement les parties vaudoises et fribourgeoises et établit une coordination générale, notamment en matière de zones d'activités, de transports publics régionaux et de territoire d'urbanisation. La demande préalable a été envoyée aux cantons et le retour est attendu pour le printemps 2023.

De même, la modification du plan directeur cantonal est toujours en cours, dans l'optique de réaliser le Parc sportif du Château d'eau. En effet, la Commune doit attendre les conclusions de l'Office fédéral du développement territorial et son retour au Canton pour continuer son projet. Celui-ci est prévu début 2023.

6.6 Mobilité

Le projet de ligne urbaine a été approuvé en 2022 par le Conseil général, en deux étapes, ce qui repousse le démarrage au 1^{er} janvier 2024. Les quais seront provisoires en attendant les premières expériences entre la route de Grandcour et la place Nova Friburgo en passant par la gare CFF. Par la suite, un projet de construction définitive sera entrepris. Pour la modernisation de la ligne CFF et la mise aux normes LHand des quais, le projet est entré dans sa phase de mise à l'enquête. Le premier lot (Payerne-Palézieux) a rencontré des oppositions, et la phase qui concerne Estavayer aura lieu au premier trimestre 2023.

La prise de conscience générale des difficultés liées au transport individuel motorisé a vu la création de plusieurs associations de quartier, notamment à la route d'Yverdon et en vieille ville. Celles-ci sont destinées à devenir des interlocuteurs lorsque de nouvelles mesures de circulation seront prises. Un atelier général de mobilité a été tenu au début 2022, lequel a donné des intentions directrices au Conseil communal. Lors de ces travaux, il a été relevé que la complexité des thématiques ne permettrait pas un traitement rapide. Plusieurs phases d'études, autour de l'avenue de la Gare notamment, sont nécessaires pour préciser les possibilités.

Le Conseil général a également été saisi au travers d'une demande de création de commission dédiée à la mobilité. Le débat a eu lieu et c'est finalement la commission d'aménagement du territoire qui a vu son cahier des charges précisé pour s'occuper de cette thématique. La mobilité douce, et plus particulièrement celle des cyclistes, a été traitée lors d'un atelier participatif à l'automne 2022. Il s'agissait surtout de déterminer les voies cyclables à privilégier en vieille ville.

7. Domaine public

7.1 Introduction du conseiller communal

Le Dicastère du domaine public comprend le Secteur de la voirie et celui des espaces verts. Le chef de Service, M. Pierre Andrieu, en coordonne les activités, ainsi que celles qui sont en lien avec les secteurs des infrastructures routières, de l'eau potable, de l'évacuation et l'épuration des eaux et de la police communale.

Le Secteur de la voirie, dont le responsable est M. Jean-Daniel Bersier, comprend dix personnes. Elles gèrent notamment le balayage, l'entretien et les petites réparations des routes communales, des places de jeux et des cours d'école, le déneigement et le salage des lieux publics, le marquage routier, le nettoyage et l'entretien des fontaines et des toilettes publiques. Elles se consacrent aussi à tout ce qui relève des déchets, soit par exemple à la vidange des poubelles publiques, l'entretien des containers enterrés et des compacteurs, aux déchetteries des villages (Vernay, Rueyres-les-Prés et Murist). Le Secteur organise encore des campagnes de sensibilisation au tri des déchets et des actions « coups de balais ». Depuis le mois de septembre 2022, en collaboration avec la « Commission de la gestion des déchets », le Dicastère étudie les mesures tendant à offrir à la population un meilleur service d'élimination des déchets.

Le Secteur des espaces verts, dont le responsable est M. Damien Fornerod, comprend quant à lui neuf personnes. Elles travaillent à l'aménagement et l'entretien des décorations florales, des parcs publics, des ronds-points, de la roseraie située le long de la route de la Plage à Estavayer-le-Lac et des cimetières. Elles s'occupent également de la tonte des espaces verts, y compris des terrains de football et des bords de routes, de l'égagement des arbres communaux, ainsi que des procédures relatives aux demandes d'abattage d'arbres privés.

Si le Dicastère s'applique à répondre quotidiennement aux tâches ordinaires et aux demandes de la population, il œuvre en outre depuis quelques mois à sa **réorganisation**, en vue d'améliorer la quantité et la qualité des prestations offertes, en ville et dans les villages, en ayant recours au besoin à des mandataires externes. Le but principal est de toujours optimiser la propreté, l'entretien et la verdure des lieux publics, de concrétiser tout ce qui peut avantager le développement durable, en restant attentif à la biodiversité, l'un des nombreux objectifs de la Commune. C'est ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs du dicastère se forment régulièrement aux (nouvelles) techniques d'entretien respectueuses de la nature. Par exemple, depuis plusieurs années, les herbicides sont remplacés par le désherbage mécanique ou manuel. Le Conseil communal a aussi prévu, en 2022, qu'à partir de 2023 un montant de 40'000.00 francs au moins serait prévu chaque année pour la plantation d'arbres, dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, augmenter la qualité de l'air et créer des couloirs

biologiques. Enfin, il est relevé que le dicastère a décidé de se tourner encore davantage vers une gestion différenciée des espaces publics, soit de privilégier un entretien (durable) selon les particularités de chaque secteur (routes, places, parcs, jardins, talus, ronds-points, etc.), afin de prévenir la pollution (en diminuant les tontes et l'utilisation d'engrais, etc.), de réduire les besoins en eau (par un « paillage » permettant de conserver l'humidité au pied des végétaux, par la création de massifs de plantes vivaces, etc.), de favoriser le maintien et le retour de la nature en milieu urbain (prairies fleuries, fauche tardive, haies diversifiées, etc.).

Toutes ces activités sont exercées par les collaboratrices et collaborateurs, qu'ils soient sur le terrain, dans des conditions parfois pénibles, ou occupés à des tâches administratives, avec un engagement exemplaire. Qu'elles et qu'ils soient grandement remerciés de participer à faire de notre Commune un lieu de vie agréable et envié.

Joseph Borcard, conseiller communal

7.2 Entretien du domaine public et service hivernal

7.2.1 Principales tâches du Secteur de la voirie :

Nettoyage journalier des WC publics ainsi que vidange des quelques 300 poubelles de rues et robidogs urbains. Dans les villages ainsi qu'à la plage de Forel (d'avril à octobre), les poubelles et les robidogs sont vidangés en moyenne à raison de deux fois par semaine.

- Balayage des routes et trottoirs.
- Nettoyage des grilles de routes.
- Petits travaux de réparation sur les routes : nids de poule et certains affaissements de chemins AF en gravier.
- Contrôle et entretien des places de jeux par un collaborateur formé par le BPA (Bureau de prévention des accidents) en qualité de spécialiste en sécurité des aires de jeux.
- Réfection des bancs communaux.
- D'avril à septembre ou plus selon les conditions météorologiques, nettoyage des fontaines communales.
- Mise à disposition et livraison de matériel (bennes, tables, bancs, etc.) pour les manifestations.
- Mise en place des décorations de Noël.
- Creuse et désaffectation des tombes mortuaires et aménagement des emplacements pour les urnes funéraires.
- Réparation et entretien du parc de véhicules et de machines des différents secteurs de la Commune.
- Déneigement et salage des routes et trottoirs.
- Gestion et entretien des déchetteries villageoises.
- Maintenance des containers enterrés et des compacteurs
- Ramassage des déchets sauvages sur l'ensemble du territoire de la Commune.
- Gestion administrative des imprévus et des urgences relevant du Secteur (inondations, chutes de neige, gel, déprédations, etc.).
- Gestion des incivilités en lien avec les déchets (remplissage illicite des poubelles publiques, abandons de sacs à ordures sur le domaine public ou dans la nature, blocages des containers enterrés en raison du non-respect des consignes d'utilisation, etc.).



Dans les villages, nous collaborons avec des personnes de la région. Le recours à ces prestataires permet une exécution des travaux sans tarder étant donné leur proximité avec le lieu d'intervention. Une analyse de leurs tâches, en vue de la rationalisation et de l'optimisation de leurs prestations, a débuté en septembre 2022 et est en cours de finalisation. Elle a pour but d'assurer un meilleur service à la population.

7.2.2 Achat de machines :

Une nouvelle machine pour le balayage des trottoirs et le service hivernal est opérationnelle depuis le début de l'année 2022.



Le « Glutton » (aspirateur électrique tracté), testé par les collaborateurs de la Voirie en 2021, a rejoint l'équipe au printemps 2022. Il remplace le balai pour le nettoyage des bords des trottoirs. Equipé d'eau, il permet également d'intervenir sur les lieux souillés.



Une nouvelle machine à peinture, plus performante que l'ancienne, a été achetée pour le marquage routier. Un ordinateur intégré permet de programmer le type de ligne désirée (pleine, continue, longueur, etc.).

7.2.3 Déchets

Vernay

M. Raymond Marmy a quitté ses fonctions de responsable de la déchetterie de Vernay à la fin de l'année 2022, afin de profiter d'une retraite bien méritée. Nous lui adressons nos remerciements pour ses années d'investissement au service de la Commune. Il est remplacé par M. Jean-Pierre Berti, domicilié à Montbrelloz, depuis le 1^{er} janvier 2023.

Coup de balai

L'action coup de balai a été renouvelée en 2022. Le samedi 26 mars, le Secteur de la voirie a organisé une action en ville d'Estavayer-le-Lac et dans les villages de Forel et de Vuissens. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette matinée consacrée à la nature et qui ont à cœur de maintenir la propreté de notre Commune.



Des actions coups de balai ont aussi été organisées avec :

- Le CO de la Broye du 16 au 20 mai 2022, dans un but d'une sensibilisation à la gestion des déchets. Les jeunes ont sillonné les secteurs du CO, de l'Amarante, de la Prillaz et du Champ-de-lune. Le Secteur de la voirie a mis à disposition des élèves une « boîte à ramasse » dans laquelle ils ont déposé les déchets récoltés. Plus de 90 kg au total.
- 56 élèves des écoles de Crassier (VD) lors d'un « camp vert » sur le site de l'Abri Côtier, à Estavayer-le-Lac. Durant la journée du 22 juin 2022, les élèves ont participé au ramassage des déchets lors d'une balade à travers la Grande Cariçaie.
- Les participants aux journées « passeports-loisirs » d'Estavayer-le-Lac qui sont intervenus dans le secteur de la plage communale les jeudis 14 et 21 juillet 2022.
- Le « PassVac 2.0 » des écoles de Montbrelloz et Rueyres-les-Prés durant la semaine du 18 au 22 juillet 2022. Accompagnés de l'âne Tika et du Cheval Harry, une dizaine d'enfants ont parcouru les forêts de Forel.



Collecte des déchets spéciaux

Sur l'impulsion du Service cantonal de l'Environnement (SEn), le Secteur de la voirie organise deux fois par année, au printemps et en automne, une collecte de déchets spéciaux des ménages (DSM). En 2022, elle a eu lieu les :

- 11 juin 2022 : 1.5 tonnes de matériaux collectés
- 12 novembre 2022 : 1.5 tonnes de matériaux collectés

Cette mesure a pour but d'encourager la population à ne pas éliminer leurs DSM avec les ordures ménagères ; attitude au demeurant contraire à la législation. L'économie pour les ménages se monte à plus de CHF 7'500.00. Etant donné que si les DSM sont récupérés en déchetterie régionale, ils sont facturés à raison de CHF 2.50 le kg.

Murist

Une déchetterie fixe a été mise en service à Murist. Les travaux ont été réalisés en 2022. Elle remplace la déchetterie mobile qui était à la disposition de la population le samedi matin depuis 2017. Les heures d'ouvertures de la déchetterie fixe sont le mercredi de 18h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 11h00. La déchetterie n'est pas entourée d'une clôture, mais un collaborateur de la commune s'occupe de la gestion de son exploitation pendant les heures d'ouverture.

Elle a été inaugurée officiellement le samedi 20 janvier 2023.



Le réaménagement de la cour d'école de Murist a été finalisé par l'équipe de peinture du Secteur de la voirie, qui a dessiné plusieurs jeux à même le sol.



7.2.4 Formation :

En août 2022, M. Marc Sansonnens a terminé avec succès son apprentissage d'agent d'exploitation. Toutes nos félicitations. Bonne continuation.

Dans le cadre de la formation continue du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), les employés des Secteurs de la voirie et des espaces verts ont suivi avec succès les formations suivantes :

- Premiers secours
- Arrimage et élingage des charges sur les véhicules
- Utilisation de la nacelle lors de travaux en hauteur
- Utilisation d'une pelle retro et de petites machines (tondeuse, tronçonneuse, etc.)

Tous les collaborateurs ont également suivi une formation organisée par le Secteur des ressources humaines de la Commune dans le cadre d'une campagne de prévention contre le burn out.

7.2.5 Atelier mécanique

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le Secteur de la voirie compte dans son équipe un mécanicien (M. Michel Etter de Rueyres-Les-Prés). Son activité consiste en un contrôle et un entretien régulier des véhicules et des petites machines des Secteurs voirie et espaces verts. La présence d'un mécanicien à plein-temps au service de la Commune permet des économies financières et une meilleure gestion du temps de travail des collaborateurs dans le sens où les réparations et entretiens sont effectués sur place et non plus dans un garage privé.

Le mécanicien s'occupe aussi des inventaires, de la gestion, du suivi et du contrôle du petit matériel. Il effectue encore différents travaux de serrurerie (portail, décorations, installation sur véhicules) pour les autres secteurs de la Commune.



7.3 Espaces verts

7.3.1 Principales tâches du Secteur des espaces verts :

- Entretien et arrosage des ronds-points
- Création et mise en place des décorations (ronds-points, bâtiment communal de la Grenette)
- Plantations, entretien et arrosage des massifs et des bacs de fleurs
- Entretien des rosiers (taille, arrosage)
- Mise en place d'un jardin urbain (légumes en libre-service) sur la place du Midi à Estavayer-le-Lac
- Entretien des bordures de la route de Grandcour à Estavayer-le-Lac
- Entretien des gazons des terrains de football d'Estavayer-le-Lac, Bussy et Forel
- Entretien, coupe et taille des haies, arbustes et arbres sur les parcelles communales
- Entretien et désherbage des cimetières d'Estavayer-le-Lac, Font, Rueyres, Morens, Forel et Montbrelloz
- Entretien des espaces verts des bâtiments communaux
- Pose de dalles, pavés (aménagements floraux)
- Entretien des espaces verts du Château
- Participation au service hivernal

7.3.2 Décorations de la ville

Entretien avec Claudia, Florine et Monique, trois collaboratrices du Secteur des espaces verts.

Comment choisissez-vous le thème des décorations saisonnières ?

En règle générale, nous choisissons un thème pour le rond-point de la Croix-de-Pierre, à Estavayer-le-Lac. Cela peut être en fonction des manifestations culturelles ou sportives (fête de lutte, Artichoke, Tour de romandie, etc.) ou selon le résultat d'une discussion entre toute l'équipe du Secteur des espaces verts. Ensuite, les décorations en ville sont réalisées soit selon ce thème, soit nous les adaptons selon l'inspiration du moment ou le matériel à disposition.

Comment passez-vous à la réalisation ?

On discute et on échange avec les collègues du Secteur sur la manière de procéder. Souvent on laisse les idées murir !

On est un trio complémentaire, quelque fois on préfère apporter les idées, d'autres fois on aime mieux la réalisation.

Quand réalisez-vous les décorations ?

Principalement de mi-décembre à début février lorsqu'il y a moins de travail sur le terrain. C'est important d'avoir du temps pour se consacrer à la réalisation. On peut laisser le matériel en place dans le dépôt sans devoir le ranger régulièrement. On a du plaisir à décorer la ville et on aime la liberté qu'on nous laisse pour le choix des décorations. On a plein d'idées, mais parfois, il nous manque le temps pour les réaliser !

De quels corps de métier avez-vous besoin pour la réalisation des décorations?

- un menuisier pour tout ce qui touche au bois
- un constructeur métallique pour ce qui touche à la ferraille
- un peintre pour colorer les créations
- et les collègues paysagistes pour tout ce qui est des autres matériaux

On utilise beaucoup de matériaux de récupération et naturels.

Quelle satisfaction ressentez-vous, une fois que vos décorations prennent vie dans les ronds-points ?
Tout d'abord, une satisfaction personnelle de voir ce que nos idées deviennent. Ensuite, du plaisir chaque fois qu'on passe à côté de nos réalisations. C'est aussi valorisant de recevoir des compliments des collègues et d'une partie de la population.

Recevez-vous des critiques négatives sur votre travail ?

On reçoit majoritairement des compliments et des félicitations. S'il y a des critiques, elles passent plutôt par les réseaux sociaux, c'est plus facile pour leurs auteurs ! Mais, on accepte toujours les critiques si elles sont constructives et non dénigrantes, car elles ne peuvent que nous permettre de nous améliorer et d'offrir alors à la population de belles réalisations.



7.3.3 Camp de La Bâloise 2022

La Baloise Assurances avait sollicité la Commune en 2019 pour l'organisation en 2020 d'une « semaine sociale » avec ses apprentis de première année. Le projet n'avait pas pu être concrétisé en 2020 et 2021, en raison du COVID.

Un habitant de la Commune, M. Antoine Charaudeau, responsable du Secteur marketing Bâloise pour le Canton de Fribourg, a coordonné les activités à accomplir, en collaboration avec le responsable du Secteur des espaces verts, M. Damien Fornerod.



36 apprentis, âgés de 16 à 23 ans, accompagnés par 5 personnes de la Bâloise assurances, les collaboratrices et collaborateurs du Secteur des espaces verts et des employés de la Corporation forestière du district de la Broye ont travaillé durant la semaine du 9 mai au 13 mai 2022. Leurs principales tâches ont consisté à :

- Plantation de graminées, plantes herbacées à fleurs (520) et de vivaces (520) le long de la route d'accès au Château et sur le talus de la Chapelle St-Eloi.
- Arrachage des fleurs sèches, vieilles ou à remplacer. Préparation du terrain (bêchage de la terre, si besoin rajout de terreau, creuse).
- Rénovation et préparation, au dépôt, des bacs des jardins urbains pouvant accueillir les futurs légumes en libre-service.
- Tri des bulbes de fleurs saisonnières en vue de leur stockage.

Un groupe de 15 personnes a collaboré à l'entretien de chemins forestiers et du parcours Vita de Granges-de-Vesin.

L'expérience a permis de mettre en valeur les relations intergénérationnelles, les compétences linguistiques et l'adaptabilité de chacun à des tâches pas/peu habituelles.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette semaine sociale.



7.3.4 Revitalisation Cimetière Estavayer

Le Secteur des espaces verts a pour projet de transformer nos cimetières minéralisés en espaces végétalisés par des essences locales (exemple : origan nain, thym, montagne, salicaire...), permettant l'infiltration des eaux et un arrosage naturel.



La végétalisation des surfaces minérales permet l'adaptation du territoire au changement climatique en améliorant l'infiltration des eaux de pluie, en ralentissant le ruissellement et en limitant l'érosion. Une gestion plus écologique du cimetière permet de renforcer la présence de la nature en ville ou dans nos villages pour les raisons citées ci-dessous :

Pour la biodiversité

- Créer un écosystème végétalisé à partir d'allées initialement très minéralisées, permettant d'accueillir la biodiversité
- Diversifier les essences locales

Pour le climat

- Améliorer la résilience de cette zone vis-à-vis des conditions d'infiltration de l'eau
- Atténuer l'effet d'îlot de chaleur en milieu urbain



Pour le territoire

- Lieu de promenade plus agréable pour les visiteurs, renforcement du lien avec la nature et valorisation des monuments mémoriels
- Reproductibilité non négligeable, projet « démonstrateur »
- Transformer un espace fortement minéralisé en cœur de ville en un espace vert à part entière

7.3.5 Réfection massifs en vivaces avec processus d'économie d'eau

Dans le contexte actuel de recherche d'économie (eau, énergie), le Secteur des espaces verts a décidé de tester un nouveau système pour économiser l'eau. Les jardiniers ont enterré des jarres en terre cuite (oyas) dans les massifs de vivaces du rond-point de la Route de la Chapelle et des triangles de la route du Port. La jarre remplie d'eau redistribue la quantité d'eau nécessaire à la survie des plantes. Il n'y a plus besoin d'autant d'arrosage car la plante prend uniquement ce qu'elle a besoin.

L'irrigation par jarre (oyas) est une technique d'irrigation souterraine, économe en eau et particulièrement adaptée pour les petites exploitations dans les zones arides. Cette technique repose sur l'utilisation d'un pot d'argile que l'on enterre jusqu'au col et rempli d'eau pour irriguer les plantes placées autour des jarres.



7.3.6 Biodiversité pour le climat

En juin 2021, le Service cantonal des forêts et de la nature en collaboration avec le Service cantonal de l'environnement ont invité les communes à faire un geste pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. Ils ont élaboré un concept qui invite les communes à participer au programme « **Un arbre pour le climat** » et/ou à **installer des habitats pour des espèces menacées** (chauves-souris, insectes).

C'est ainsi que la Commune d'Estavayer a décidé de planter au printemps **un érable à feuilles de châtaignier** dans le parc de l'Ecole du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac. Elle a également mis en place **des maisons à insectes à la Route de la Plage et un abri pour les chauves-souris** au Jardin Japonais, à Estavayer-le-Lac. Un montant de CHF 40'000.00 a été inscrit au budget 2023 en vue de la plantation sur l'ensemble du territoire communal.



Dans le cadre de l'aménagement de la route de Grandcour, à Estavayer-le-Lac, le Secteur des espaces verts a semé de la prairie-fleurie. On en trouve aussi sur divers ronds-points, notamment sur celui de la Croix-de-Pierre et au carrefour de la route de la Chapelle, à Estavayer-le-Lac.

L'idée de la prairie fleurie est de laisser les plantes se ressemer seules et coloniser l'espace qui leur est dédié. Il en existe pour tous les types de sol. Cette alternative au gazon durant toute la belle saison réclame peu d'entretien. Elle favorise la présence d'abeilles et d'autres insectes, comme les coccinelles, les chrysopes, les perce-oreilles, etc.

La prairie fleurie est fauchée à la fin juin / début juillet, selon les conditions météo. Les fleurs sont généralement à maturité et s'égrènent naturellement dans le terrain. L'herbe fauchée est laissée sur le terrain pour un égrenage complet. Une tonte de confort est ensuite effectuée durant les mois de septembre ou octobre pour permettre à la prairie de supporter les températures hivernales.



7.3.7 Entretien des chemins du réseau pédestre

Les Communes ont la possibilité de faire appel à la Protection civile cantonale, pour des travaux d'entretien et d'assainissement du réseau des chemins de randonnée pédestre.

A la fin de l'année 2021, six demandes pour des travaux d'entretien sur le territoire communal ont été transmises au Service cantonal de la protection de la population.

Au final, la Protection civile est intervenue pour l'entretien du Chemin des Grèves à Font. Les autres demandes n'ont pas été traitées.



Les civilistes ont effectué les travaux suivants :

- Dégager les côtés de l'escalier menant aux rails du train
- Nettoyage des marches existantes, pose de matériel anti-glissement
- Petite taille de la verdure des deux côtés des escaliers

8. Bâtiments et Infrastructures

8.1 Introduction de la conseillère communale

L'année 2022 a été marquée par une réorganisation du Secteur des bâtiments qui est devenu un Service à part entière dès le 1er juillet. Les deux entités ont été conservées ; soit une branche projets et une branche exploitation. En effet, au vu du nombre de bâtiments et des infrastructures en notre possession et la taille des futurs projets, il faisait sens d'aller dans cette direction afin de disposer des bonnes ressources et compétences au bon endroit.

Le recrutement d'un chef de Service s'avérant plus compliqué que prévu, c'est le personnel en place, avec le soutien des autres chefs de Service, qui a œuvré pour le bon fonctionnement. En fin d'année, il a été décidé de donner mandat à une personne externe afin de pallier aux compétences manquantes de la Commune, soit l'architecture.

En collaboration avec la Commission des bâtiments, tant les nouveaux projets que les projets d'agrandissement, voire de transformation, sont mis en discussion afin de définir la suite qu'il appartient à leur donner. Pour avoir une vision commune entre l'exécutif et la Commission concernée, des visites des locaux sont organisées.

Marlis Schwarzentrub, conseillère communale

8.2 Entretien

Durant toute l'année, l'équipe de l'exploitation des bâtiments, soit les concierges et les collaborateurs, a contribué à l'entretien courant et aux petites réparations afin de mettre à disposition des locaux en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

Durant les vacances scolaires, les grands entretiens se font principalement dans les bâtiments scolaires. Une partie de ces travaux est effectuée par notre personnel et par des stagiaires d'été. Toutefois, pour certains domaines, l'intervention d'externes est nécessaire.

8.2.1 Distributeurs protections hygiéniques

A la suite de la demande du Conseil général, des distributeurs de protections hygiéniques ont été posés dans les différentes salles sportives. Un logo spécifique identifie les locaux dans lesquels on peut trouver ces équipements.



8.2.2 Réaménagements extérieurs de la salle Amarante

La salle Amarante est un lieu très fréquenté et il a été décidé d'améliorer les équipements extérieurs. Dans un premier temps, des bancs y ont été posés et d'autres aménagements, tant visuels que mobiliers, vont suivre afin de rendre ce lieu plus accueillant.



8.2.3 Muret sentier des Dominicaines

Afin de conserver le muret du sentier des Dominicaines, il a été nécessaire de refaire une partie des couvertines qui s'étaient désolidarisées au fil du temps. Ces travaux ont été réalisés tout en respectant les directives des biens culturels (SBC)



8.3 Projets en cours (descriptif général et état de situation)

De nombreux projets bâtiments sont en cours ou en réflexion. L'engagement d'un architecte a permis d'en relancer certains, en consolider d'autres, et se poser la question de leur pertinence. Les principaux projets, dont des crédits ont été validés par le Conseil général, sont en cours et avancent selon les réglementations en vigueur (mise à l'enquête, recours, marchés publics, etc.). D'autres réalisations sont sur le point d'aboutir et seront remis aux utilisateurs.

8.3.1 Estavayer - Caserne des pompiers

Le projet d'agrandissement et d'amélioration thermique de la Caserne des pompiers suit son cours après une suspension de plusieurs mois, en lien avec un recours qui avait été déposé. Il est également étudié la possibilité d'agrandir les abris de protection civile, du système de production de chaleur nécessaire au site et d'une sécurité en alimentation électrique du site en cas de panne générale.

8.3.2 Estavayer - Local Office de Tourisme (OT)

Les travaux de réfection de l'ancien local « Turbulences » ont permis de créer un local d'accueil pour l'Office de Tourisme selon les attentes actuelles de nos visiteurs. Lumineux et moderne, il sera possible de découvrir les nombreux atouts qu'offre notre région.



8.3.3 Bussy – Auberge communale

L'Auberge de Bussy est actuellement utilisée par les sociétés de jeunesse locales en vue de la préparation de leurs Girons. Les projets reçus suite aux études ne permettent pas encore au Conseil communal et à la Commission des bâtiments d'avoir une vision claire de l'avenir de ce bâtiment. La population locale souhaitant vivement que ce lieu soit à nouveau exploité. Diverses pistes sont à l'étude actuellement.

8.3.4 Estavayer – Sacré-Coeur historique

Des études complémentaires en lien avec l'adaptation du programme d'occupation prévu dans ce bâtiment et les contacts réguliers avec les architectes et la Commission des bâtiments ont permis de chiffrer le montant nécessaire afin de rénover ce bâtiment à vocation scolaire. Le projet sera soumis au Conseil Général au printemps 2023.

8.3.5 Estavayer - Rez Grenette

La réfection par étape de l'Administration communale suit son cours et il reste à repenser le rez-de-chaussée qui a une configuration particulière en lien avec l'absence de lumière directe. Afin de trouver une solution, nous avons mandaté trois bureaux d'architecture de la place, pour nous transmettre un avant-projet qui inclut également une cafétéria pour tout le personnel de l'administration. Une étude plus poussée sera faite en 2023 afin de pouvoir présenter un message au Conseil Général et permettre de réaliser cette dernière étape de rénovation de l'Administration communale.

8.3.6 Montbrelloz – Toit école

Depuis plusieurs années, nous avons des infiltrations d'eau par la toiture de ce bâtiment. Afin de le préserver, le Conseil communal a décidé de présenter un message pour la rénovation complète de cette toiture et de profiter de ces travaux pour y installer des panneaux solaires sur toute la surface. La taille et l'orientation permettront d'avoir une installation performante.

8.3.7 Morens - Chapelle

L'enveloppe extérieure ayant été refaite, une étude payée partiellement par le Service des biens culturels (SBC) est en cours afin de savoir comment restaurer l'intérieur ; soit les murs et le mobilier.

8.3.8 Rueyres-les-Prés – Agrandissement école

L'évolution démographique galopante dans la zone scolaire 2 (Vernay et Bussy-Morens-Rueyres-Sévaz) nécessite l'agrandissement du site de l'école des Quatre Vents. En attendant la mise en service de l'extension du bâtiment actuel, la salle dans l'ancienne école a été réaffectée pour les besoins scolaires. Le projet de réalisation suit son cours tout en respectant les procédures des marchés publics.

8.4 Production des panneaux solaires des bâtiments communaux

- **Sacré-Cœur** : production de 114'833 kWh, revente de 77'868 kWh, autoconsommation de 36965 kWh
- **Amarante** : production et revente directe de 242'809 kWh
- **Stavia sport** : autoconsommation (pas de chiffre), revente de 8'291 kWh
- **Murist** : autoconsommation (pas de chiffre), revente de 3'650 kWh
- **Voirie** : production de 25'771 kWh, revente de 15'083 kWh, autoconsommation de 10'688 kWh
- **STAP** : production de 12'681 kWh, autoconsommation totale

9. Environnement et Energie

9.1 Introduction de la conseillère communale

Je souhaite, avant tout, remercier chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs du Dicastère «Environnement et énergie» pour leur engagement sans faille au service de notre Commune et pour la confiance qu'elles/ils me témoignent depuis mon arrivée le 1er juillet 2022 à la suite d'une rocade de dicastère au sein de l'exécutif communal.

Le Dicastère de l'énergie et de l'environnement couvre plusieurs domaines : la distribution de l'eau potable ; la planification et la gestion des projets routiers, la gestion des eaux claires et usées ; la gestion du parc de l'éclairage public. Ses activités sont également celles en relation avec la protection de la nature et la revitalisation des cours d'eau. Ces derniers occasionnent des interventions du service des eaux lors d'évènements dommageables, tels que les pollutions ou les inondations.

Après un chantier titanesque, l'éclairage public d'Estavayer est entièrement assaini et la démocratisation de la technologie LED a ouvert la voie aux systèmes de gestion de l'éclairage à distance. Ainsi, le Dicastère de l'environnement et de l'énergie règle à distance de nombreux paramètres, permettant d'une part des économies d'énergie et d'autre part de réduire la pollution lumineuse nocturne. Alors que le spectre d'une pénurie d'énergie s'annonçait pour l'hiver 2022/23, la décision fut prise d'éteindre l'ensemble du parc lumineux de minuit à cinq heures du matin. Plus de sobriété et d'économie d'énergie sont nécessaires sur le long terme.

A ce titre, la réalisation d'une planification énergétique territoriale communale est en cours. Cette planification nécessite un état des lieux doté d'une vision cohérente, cartographiée et chiffrée sur les consommations et ressources énergétiques à l'échelle du territoire. Cette planification contribuera à mener des actions en faveur des énergies renouvelables et aussi en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Au cours de l'année 2020 le Dicastère a œuvré à finaliser le processus de labélisation « Cité de l'énergie ». La Commune a reçu ce label en se fixant des objectifs en faveur d'une utilisation rationnelle des énergies et de réduction de l'utilisation d'énergie non renouvelable. Tous les quatre ans, un contrôle qualité avec un audit de re-certification et une mise à jour du programme d'action vient

documenter en détail le processus, garantissant une progression constante. C'est donc en 2024 que la Commune sera à nouveau évaluée.

Ci-après, je vous invite à découvrir plus en détail les activités et projets du Dicastère de l'énergie et de l'environnement. Certains projets s'étaleront sur quelques mois alors que d'autres se compteront en années. Les défis sont encore nombreux et les nouvelles directives fédérales et cantonales en matière de routes, protection des eaux et environnement nous conduisent sans cesse à nous adapter, voire à corriger certains projets, ce qui entraîne parfois des lourdeurs et des ralentissements.

Carole Raetzo, conseillère communale

9.2 Eau potable

9.2.1 Planification

AquaVia

Le projet AquaVia consiste en la construction d'une station de pompage de l'eau du lac de Neuchâtel, dans le but d'approvisionner en eau potable, via une nouvelle usine de traitement d'eau, la région actuellement desservie par l'usine existante de production d'eau potable d'Estavayer-le-Lac, ainsi que la création en parallèle d'une artère énergétique et d'un réseau d'irrigation agricole.

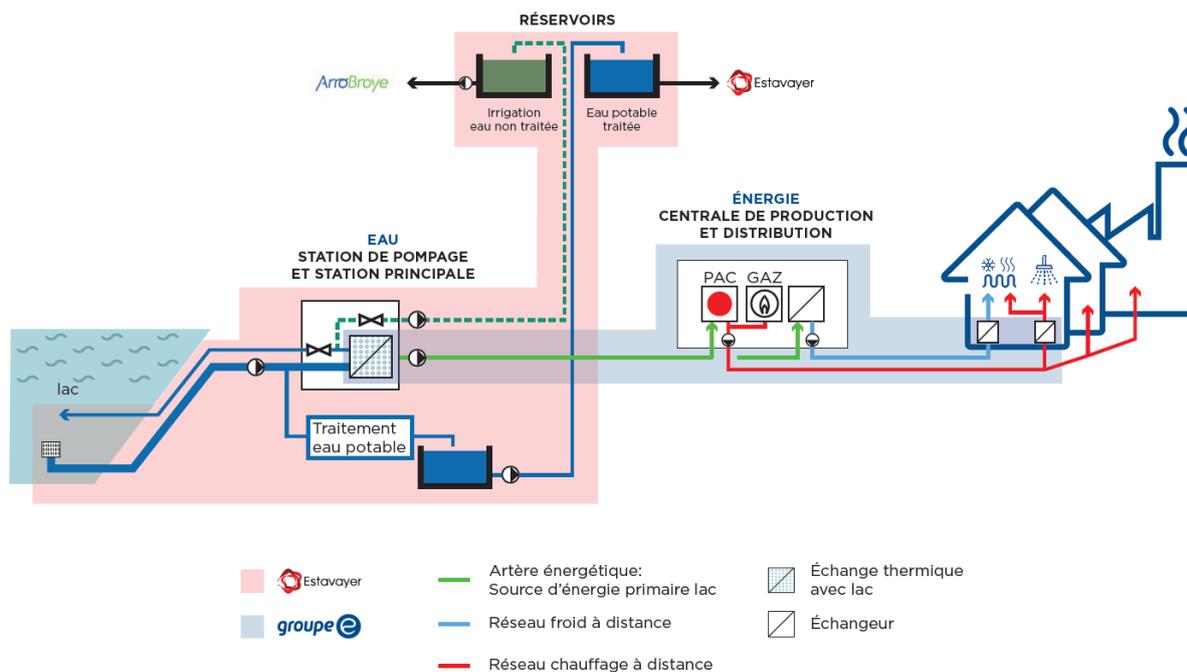
L'artère énergétique, développée par le Groupe E, tendra à récupérer l'énergie thermique des eaux du lac afin de chauffer des quartiers d'habitations et de futures zones d'activités.

L'irrigation agricole concerne environ 5'000 hectares de terres situées dans la Broye fribourgeoise et vaudoise et est gérée par le groupement ArroBroye.

Un crédit pour la réalisation d'études en lien avec AquaVia a été accepté par le Conseil général du 24 février 2021. En parallèle, le groupement ArroBroye et le Groupe E ont également financé et développé leurs études. Ces études menées par les trois partenaires ont conduit, cette fin 2022, à confirmer la faisabilité et l'intérêt de ce projet global.

L'implantation des ouvrages a évolué suite aux conclusions de l'étude environnementale et urbanistique. L'usine de pompage et de traitement des eaux est prévue sur la zone d'intérêt général jouxtant les actuels terrains de football d'Estavayer-le-Lac. Par ailleurs, le projet se développe sans récupération de la chaleur fatale du site industriel d'ELSA, la possibilité ultérieure de récupérer cette chaleur reste réservée.

La Commune d'Estavayer va, ces prochains mois, passer les appels d'offres d'ingénierie pour les infrastructures d'eau potable et de livraison d'eau brute à ArroBroye. Le financement de ces études, devant aboutir à une définition précise du projet et à l'obtention des autorisations de construire, fera l'objet courant 2023 d'une demande du Conseil communal au Conseil général d'octroi d'un crédit d'étude.



PIEP

Le PIEP (plan directeur des infrastructures d'eau potable) est toujours en consultation auprès des services du Canton de Fribourg.

9.2.2 Station de pompage et de traitement de l'eau

La source principale d'approvisionnement en eau potable de la Commune est la station de pompage et de traitement de l'eau (STAP) d'Estavayer-le-Lac qui alimente la plus grande partie de la ville d'Estavayer-le-Lac et le Groupement régional adduction d'eau de la Crête de Châtillon (GRAC).



S'agissant de la station de pompage et de filtration de l'eau du lac, en plus de l'entretien courant il est relevé les faits suivants :

- L'invasion des ouvrages de prise d'eau dans le lac par la moule quagga a fait l'objet d'une étude approfondie en 2022. Un gros nettoyage interne des conduites (2x 1,750 km) devient nécessaire et le changement des deux crépines obligatoire. Une demande de crédit pour l'exécution de ces travaux lourds, sera soumis au Conseil général en 2023.
- *Vue des moules ayant colonisé l'intérieur des conduites sous lacustre et les crépines – (Prise d'eau dans le lac)*

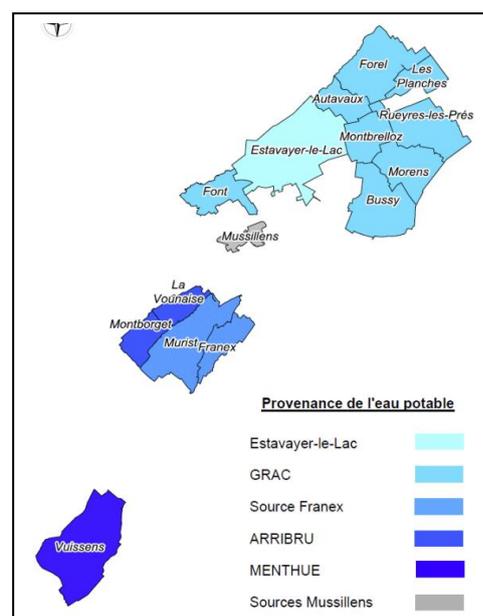


- Les mesures des concentrations du métabolite du chlorothalonil dans les eaux du lac et en différents endroits (dans l'usine de traitement et sur le réseau) ont été poursuivies et le renouvellement du filtre à charbon actif B23 réalisé avec un nouveau type de charbon plus efficace pour la retenue de ces molécules.
La Suisse est toujours en attente d'une décision officielle de la confédération sur la valeur limite du chlorothalonil admissible dans l'eau potable.
- Une nouvelle télégestion des ouvrages d'eau potable dans le secteur de Murist (Station de pompage Bois St-Pierre, réservoir de Franex et la source de Franex) a été mise en place en 2022. Elle fait désormais partie intégrante de la supervision de la station de filtration d'Estavayer-le-Lac.

9.2.3 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)

La Commune est membre de trois associations intercommunales de fourniture et de distribution d'eau potable :

- Le **GRAC** (Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) pour la partie haute d'Estavayer-le-Lac et les villages de Forel, Autavaux, Montbrelloz, Les Planches, Font, Morens, Rueyres-les-Prés et Bussy ;
- L'**ARRIBRU** (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrioules et des Bruyères) pour les villages de l'ancienne Commune de Murist (Murist, Franex, la Vounaise, Montborget) ;
- La **Menthue** (Association intercommunale d'amenée d'eau) pour le village de Vuissens.



9.2.4 Réseau

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Estavayer compte un peu plus de 83 km de conduites d'eau, 387 bornes hydrantes et 2'709 compteurs d'eau.

Nous avons continué le remplacement des anciens compteurs d'eau par des compteurs relevables à distance.

Toutes les bornes hydrantes de la Commune ont été contrôlées et entretenues, ainsi qu'un tiers des vannes de secteurs (vannes importantes sur l'architecture du réseau).

Le programme 2022 d'analyses d'eau du réseau comportait 128 contrôles de routine qui ont été réalisés sur l'ensemble des réseaux. Elles ont attesté que la qualité de l'eau répondait à chaque fois aux normes légales, hormis deux prélèvements à la Vounaise dont la valeur des germes dépassait les exigences. Tout est rentré dans l'ordre après un rinçage approfondi du secteur.

Le réseau d'eau a connu en 2022 les principales réalisations suivantes :

- Nouveau réseau posé dans le cadre des travaux de la Grand-Rue à Estavayer-le-Lac ;
- Une conduite a été remplacée et sa fontaine remise en service au Clos de l'Hoteau à Murist ;
- L'entreprise ELSA a changé une de ses grosses introductions sur le réseau de la Route de Payerne ;
- Une conduite communale a été déplacée à Montbrelloz ;
- La pose de la nouvelle conduite d'amenée du GRAC sur les hauts de Rueyres-les-Prés a débuté depuis la nouvelle chambre de Grandcour ;
- Plusieurs fontaines de la Commune ont été entretenues ;
- Divers travaux de réparations.

9.2.5 Statistiques de consommation d'eau

La consommation d'eau potable des ménages et des petites entreprises s'élève à environ 827'893 m³ et celle des grandes entreprises à environ 1'403'182 m³, soit au total 2'231'075 m³. En 2021, la consommation totale était de 2'250'787 m³.

9.2.6 Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable

Le nouveau règlement sur la distribution de l'eau potable a été validé et mise en vigueur en 2022.

Ce nouveau règlement permettra d'assurer le financement à long terme des coûts d'exploitation et des coûts d'investissements à venir.

9.3 Evacuation et épuration des eaux

9.3.1 Planification

Le projet de création d'une STEP (station d'épuration) unique à Payerne se poursuit et permettra à terme de supprimer la STEP de l'**AIPG** (Association intercommunale de La Petite Glâne) à Bussy. Une association intercommunale a été créée en 2020 pour mener à bien ce projet : L'**Eparse** (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne).

L'assainissement d'une partie de la STEP de l'**ERES** à Estavayer-le-Lac a fait l'objet d'une étude ayant permis de définir les choix de procédés et le dimensionnement. Ce projet complexe et de long terme va se développer au cours des prochaines années.

9.3.2 Evacuation des eaux

Ce sont environ 30 km de collecteurs, eaux claires et eaux usées confondus, qui ont été curés et contrôlés par caméra. Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure environ 156 km.

La Commune a aussi vidangé et nettoyé environ 950 grilles de routes avec dépotoirs.

Le cadastre des eaux industrielles est en cours de remise à jour, plusieurs entreprises ont été visitées par le Service accompagné d'un bureau d'ingénieurs externe.

9.3.3 Epuration des eaux - ERES

La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de plusieurs communes regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Cette dernière comprend les communes d'Estavayer, de Cheyres-Châbles, de Châtillon et de Lully. La Commune d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative.

Durant l'année 2022, l'ERES a, outre ses tâches habituelles d'exploitation, exécuté un grand service de la pompe qui alimente le stockeur des boues déshydratées de la STEP, ainsi que celui d'une des deux centrifugeuses. L'ERES a aussi remplacé le compresseur d'air de la station de pompage de Cheyres et les mesures de pH de la STEP.

Elle a aussi remplacé deux mesures de débits sur la biologie et un surpresseur pour l'eau industrielle.

Au niveau des investissements, l'ERES a mis en service un nouveau couplage chaleur-force qui peut produire jusqu'à 360 kWh.

Pour l'année 2022, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la STEP s'est élevée à environ CHF 1'246'000.00.



9.3.4 Epuration des eaux – AIPG / EPARSE

La Commune d'Estavayer est également membre de l'AIPG (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, pour la Commune d'Estavayer, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés. L'AIPG sera vouée à disparaître dans quelques années au profit de l'Eparsé (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne) qui va gérer l'acheminement et le traitement des eaux usées de ce secteur sur la nouvelle station d'épuration en cours de planification sur la Commune de Payerne. La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2022 se monte à environ CHF 159'000.00.

9.3.5 Entrée en vigueur du nouveau règlement pour l'évacuation et l'épuration des eaux

Depuis la fusion, le règlement qui était en vigueur jusqu'en août 2022 était celui d'Estavayer-le-Lac. Afin d'ajuster les modalités de financement des infrastructures et de répondre aux cadre légal la commune a adopté un nouveau règlement qui permet d'assurer le financement à long terme de l'ensemble des coûts engendrés par l'évacuation et l'épuration des eaux.

9.4 Projets routiers

9.4.1 Généralités

La mission principale du Secteur des infrastructures routières est de planifier, maintenir et construire les infrastructures routières ainsi que tous les équipements et infrastructures qui sont intégrés dans et sur les routes (de façon principale : les conduites, les canalisations, la signalisation, l'éclairage public, les objets édilitaires tels que les arrêts de bus et les passages piétons)

L'étendue du réseau routier sur notre Commune est d'environ 226 km.

Les principaux travaux suivants ont été réalisés durant l'année 2022 :

Autavaux

- L'étude concernant l'amélioration de la mobilité et de la sécurité routière s'est poursuivie. Une demande de crédit de travaux devrait être présentée au Conseil général en 2023.

Estavayer-le-Lac

- Les travaux de réaménagement routier de la Grand-Rue et de la rue de l'Hôtel de Ville se sont terminés en 2022.
- Le dossier du projet définitif du carrefour à la route de Tousvents a été déposé à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) pour approbation et obtention de permis.
- Les travaux de confortement de falaise à la Thiolleyres se sont terminés en 2022.
- Les travaux de réfection de la Rue de Forel ont été exécutés en 2022.

Font

- Le dossier du projet définitif de la traversée de Font (VALTRALOC) a été déposé à la DIME pour approbation et obtention du permis.

La Vounaise

- L'étude concernant des aménagements sur la route cantonale à La Vounaise s'est poursuivie en concertation avec le Service cantonal des ponts et chaussées (SPC) et les ingénieurs mandatés (génie civil et urbanistes). Un retour des préavis a été formulé défavorablement à la Commune et des adaptations ont été faites par le bureau d'ingénieurs civils notamment pour la conformité à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Un retour des préavis du Canton pour le nouveau dossier d'examen préalable est attendu pour 2023.

Montbrelloz

- Le dossier du projet définitif de l'arrêt de bus au Jardinier a été déposé à la DIME pour approbation et le permis a été délivré en 2022, un message pour l'octroi d'un crédit d'investissement sera présenté en 2023 par le conseil communal au conseil général.

Murist

- L'étude concernant des aménagements sur la route cantonale à Murist s'est poursuivie en concertation avec le Service cantonal des ponts et chaussées (SPC) et les ingénieurs mandatés (génie civil et urbanistes). Un retour des préavis a été formulé défavorablement à la Commune et des adaptations ont été faites par le bureau d'ingénieurs civils notamment pour la conformité à la LHand. Le Canton a finalement changé de choix de la typologie d'arrêts de bus et un nouveau concept d'arrêt de bus en écluse devra être étudié par le canton en 2023.
- Les travaux d'aménagement d'un bassin de rétention et de remplacement des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées se sont terminés en 2022.

Vuissens

- Le dossier de l'aménagement du carrefour du battoir et de l'arrêt de bus Grand-Rue 10 a été adapté par le bureau d'ingénieurs civils, notamment pour la conformité de l'arrêt de bus au sens de la LHand, et déposé pour un nouvel examen préalable. Le Canton a préavisé favorablement le nouveau dossier d'examen préalable et le dossier de mise à l'enquête sera constitué et envoyé en 2023.

9.4.2 Stationnement pour deux-roues en ville d'Estavayer-le-Lac

Amélioration du stationnement pour vélos afin de favoriser la mobilité douce.

Le Service des eaux et du domaine public a installé des potelets pratiques, simples d'utilisation et esthétiques, afin que les cyclistes puissent attacher leur vélo ; deux par potelets.

Ils se trouvent aux rues du Musée, du Four et du Château, à la place des Bastians et au parking de la Chaussée.



Des bornes de recharge pour les vélos électriques sont disponibles à la place des Bastians, à la rue du Château et à la nouvelle plage.



Pour les utilisateurs de scooters et de motos, une nouvelle zone de stationnement a été créée à la place de Chenaux. Les besoins des motards et des cyclistes n'étant pas les mêmes, à la place des Bastians et au parking de la Chaussée, les deux-roues ont été séparés pour créer des zones bien distinctes et ainsi offrir des espaces adaptés.



A la nouvelle plage, la zone parc pour les deux-roues a également été améliorée en délimitant les espaces et en donnant la possibilité aux cyclistes et aux détenteurs de trottinettes de pouvoir attacher leur monture en toute sécurité.



La localisation de toutes ces zones de stationnement sont répertoriées sur le site Internet > Santé, Social & Mobilité > Mobilité & Stationnement > Deux-roues

9.5 Protection de l'environnement

9.5.1 Eclairage public – Passage à la technologie LED*

L'année 2022 est la fin d'un long cheminement concernant l'assainissement de l'éclairage public pour que tous les luminaires soient équipés de LED.

Parfois, il a été aussi nécessaire de changer les mâts ou de les repeindre. Le Service des eaux et du domaine public a profité de cet assainissement pour doter chaque mât d'un boîtier permettant la télégestion. C'est-à-dire que chaque point lumineux peut être géré par une plateforme informatique. Cette dernière permet de programmer des extinctions, des abaissements et des déclenchements par mouvement. Le territoire de la Commune d'Estavayer compte environ 1'800 points lumineux dont certains étaient déjà équipés de LED avant les projets d'assainissement.

Pour les mener à bien, le Conseil général a octroyé deux crédits d'investissement :

- CHF 302'000.00 TTC (2018) pour le remplacement d'environ 100 lanternes de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac ;
- CHF 1'809'000.00 TTC (2019) en vue de l'assainissement d'environ 830 points lumineux pas encore équipés d'une technologie LED sur l'ensemble du territoire communal. Selon les estimations, la consommation d'énergie serait réduite de 50 % au moins.

Les abaissements les plus majoritairement programmés sur le territoire sont les suivants :

- 80% de l'intensité de l'enclenchement jusqu'à 22h
- 40% de 22h à minuit
- 20% de minuit à 5h et 40% de 5h jusqu'à l'extinction.

Pour les villages de Franex, La Vounaise, Montborget et Murist, une extinction nocturne de minuit à 6 heures est en place depuis de nombreuses années.

Suite à l'annonce du risque de pénurie électrique des extinctions nocturnes ont également été mises en place par-dessus les abaissements précités tout en veillant à maintenir un éclairage minimum de sécurité là où cela s'impose.

** diode électroluminescente - (en anglais : LED - Light Emitting Diode)*



9.5.2 Revitalisation de cours d'eau

La problématique du castor est toujours d'actualité et a nécessité un bon nombre d'heures de travail pour le Service des eaux afin d'éviter le débordement de ruisseaux.

9.5.3 Entretien des rives

Le faucardage des algues a été exécuté par une entreprise externe et il a fallu cinq jours de travail répartis en deux sessions pour retirer plusieurs bennes d'algues.

10. Finances

10.1 Rapport de gestion spécifique aux comptes 2022

Par souci de clarté, en regard des exigences posées par les très nombreux articles de la loi sur les finances communales et de son ordonnance d'application (applicable depuis le 1er janvier 2022), le Conseil communal a pris l'option d'établir un rapport de gestion spécifique aux comptes 2022, en raison de son volume d'une part et d'autre part pour la bonne compréhension de cette première présentation selon le modèle comptable harmonisé (MCH2).

Ce rapport spécifique est également porté à la connaissance du Conseil général qui en prend acte. Préalablement, il est présenté dans le détail à la Commission financière.